Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

Coll. spec.

Dubigny

EXAMEN
CRITIQUE
DES
APOLOGISTES
DE LA
RELIGION CHRÉTIENNE.

Par M. FRERET, *Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.*

(attribution fausse, non Freret)

M. DCC. LXVII.

Universitas
BIBLIOTHECA

BL
2773
.B8
1767

Coll. spéc.

EXAMEN
CRITIQUE
DES
APOLOGISTES
DE LA RELIGION CHRETIENNE.

L'EXPERIENCE nous apprend qu'un moyen presque infaillible de nuire aux meilleures causes, est de les soutenir par des suppositions douteuses & des argumens équivoques. Le plus grand nombre des hommes conclut que les preuves victorieuses manquent dès qu'on en apporte de foibles. Tel est le caractere de la plûpart des lecteurs ; un paralogisme, qu'ils auront remarqué dans un ouvrage, les occupe tout entiers, & les empêche de donner leur attention aux argumens les plus évidens. Cette découverte est pour eux un triomphe ; la supériorité, qu'ils croyent acquérir sur un auteur, leur inspire du mépris pour le reste de son ouvrage.

C'est un défaut dont les bons esprits se garantissent ; ils distinguent une cause de

celui qui la ſoutient ; mais comme rien n'eſt ſi petit que le nombre des ſages, on ne ſauroit être trop ſcrupuleux ſur le choix des preuves que l'on employe, ſurtout dans les ouvrages de religion : *ce n'eſt que par la vérité qu'il faut combattre pour la vérité*, dit excellemment Grotius (1) ; & c'eſt avec raiſon que M. l'Abbé Houtteville a remarqué que quiconque écrit ſur les matieres de religion, doit n'employer jamais que les preuves qui tranchent & qui décident par le fond même ; & que celles qui ſont foibles & conteſtables, à plus forte raiſon celles qui ſont défectueuſes, doivent être ſoigneuſement évitées, parce qu'ici tout ce qui ne ſert pas devient nuiſible (2).

Ce n'eſt que parce qu'on n'a pas toujours obſervé cette regle, que le nombre des incrédules eſt prodigieuſement augmenté ; & c'eſt pour le diminuer qu'on ſe propoſe dans cet ouvrage de faire voir le foible de pluſieurs preuves dont ſe ſervent communément les Apologiſtes du Chriſtianiſme. Peut-être engagera-t-on par là quelque nouvel Ecrivain à traiter ces matieres avec aſſez d'exactitude pour qu'il ne reſte plus de reſſource à l'incrédulité.

(1) *De veritate relig. Chriſt.* Rom. 1. c. 2.
(2) Préface de la religion Chrétienne prouvée par les faits. p. 186.

CHAPITRE PREMIER.

Les Apologiſtes Chrétiens ne ſe ſont pas aſſez attachés à prouver l'autenticité des Evangiles, quoiqu'on puiſſe y objecter des difficultés conſidérables qui méritent d'être éclaircies.

CE ſont les Evangiles qui fourniſſent la preuve la plus complette de la vérité du Chriſtianiſme : on ne ſauroit donc mettre dans une trop grande évidence l'autenticité de ces ouvrages, puiſque de-là dépend le jugement que nous devons porter de la ſincérité de ceux qui les ont compoſés.

Cette queſtion ſi eſſentielle ſemble avoir été trop négligée par les Apologiſtes Chrétiens ; ils l'ont plutôt ſuppoſée qu'ils ne l'ont traitée exactement. Ce n'eſt pas qu'elle ſoit ſans difficultés ; il y en a deux entr'autres qui ſemblent faites pour arrêter les meilleurs eſprits. On va

les mettre ici dans tout leur jour; peut-être rendra-t-on par là ſervice à la vérité; c'eſt du moins le but qu'on ſe propoſe.

Chacun ſait que dès le premier ſiecle de l'Egliſe les diſciples de J. C ſe partagerent en différentes ſectes, qui, quoiqu'oppoſées de ſentimens, ſe réuniſſoient toutes à ſe dire Chrétiennes. Elles ſe croyoient toutes également intéreſſées à la gloire de leur Légiſlateur. Pluſieurs chefs de ces différens partis avoient vu J C. Or parmi ces témoins ſi anciens, il y en avoit pluſieurs qui faiſoient profeſſion de regarder comme fauſſe la doctrine que l'on trouve enſeignée dans les Evangiles qui nous reſtent préſentement; & les traditions, qu'ils ont laiſſées après eux, ſont entiérement contraires à ce que nous liſons dans nos livres ſacrés; c'eſt ce qu'on va juſtifier par le détail ſuivant,

Les Gnoſtiques (1), qui ſont ſi anciens que les Peres ont cru que S. Paul les avoit connus, s'accordoient tous à nier ce que dit S. Jean, que *le Verbe s'eſt fait chair*. Ils prétendoient que le Verbe de Dieu & le Chriſt avoient paru ſur la terre ſans s'incarner, ſans naître de la Vierge, ſans avoir de corps qu'en apparence, ſans

(1) Tillemont. *T. II. p.* 5.

souffrir réellement, & par conséquent sans ressusciter.

Cérinthe (1) étoit dans les mêmes idées; il soutenoit qu'il étoit impossible que J. C. fût né d'une Vierge ; il ne doutoit pas que S. Joseph ne fût son pere ; il nioit la résurrection de J. C. qu'il prétendoit ne devoir ressusciter qu'avec les autres hommes.

La créance la plus commune des Ebionites étoit que J. C. avoit Joseph pour vrai pere. Symmaque, qui embrassa cette secte (2), écrivit contre la généalogie que S. Mathieu donne à J. C. Basilide (3) disoit que Jesus ne s'étoit point incarné; qu'il s'étoit seulement couvert de l'apparence d'un homme; que dans le tems de la passion il avoit pris la figure de Simon le Cérénéen, & lui avoit donné la sienne; qu'ainsi les Juifs n'avoient crucifié que Simon; que le Christ, qui les regardoit, se moquoit d'eux sans qu'ils le vissent, & qu'il étoit ensuite remonté dans le

(1) S. Irénée. *L. I. c.* 26. *n.* 1. *pp.* 11. S. Epiphanes. *Hom.* 28. *p.* 110.

(2) Tillemont. *tom IV. p.* 108.

(3) Tillemont. *tom. II. p.* 221. Epiphanes. *Hom.* 24. *pp.* 70 & 71 Théodoret. *Hæreticorum fabularum L. I. p.* 195.

ciel, vers son pere, sans avoir été connu ni des anges ni des hommes.

Les Carpocratiens croyoient que J. C. étoit né de Joseph, & qu'il étoit semblable aux autres hommes (1); quelques-uns même d'entr'eux ne craignoient point de dire qu'ils l'égaloient, & même qu'ils le surpassoient: ils n'admettoient point la résurrection de la chair.

Les Caïnistes (2), conformes en cela à plusieurs de ces premiers Sectaires, parloient de la loi de Moïse avec le dernier mépris : ils assuroient qu'elle avoit pour principe une mauvaise intelligence. Ils ne croyoient donc pas que J. C. fût venu pour l'accomplir.

Marcion (3) enseignoit que nos Evangiles étoient remplis de fausletés, & prétendoit être plus véridique que ceux qui nous ont laissé par écrit l'histoire de J. C. *Semetipsum esse veraciorem quàm sunt hi qui tradiderunt Evangelium Apostoli, suasit discipulis suis; non Evangelium sed Evangelii particulam tradens eis.* C'est ainsi qu'en parle S. Irénée, *tom. I. p.* 305.

(1) Tillemont *tom. II. p.* 257. Irénée. *liv. I. c.* 25. *p.* 103. Théodoret. *Histoire, p.* 196. Epiphanes. *Hom.* 27 *pp.* 102, 103, 104.
(2) Tillemont. *tom. II. p.* 47.
(3) S. Epiphanes. *Hom.* 42. *p.* 309.

Les Aloges (1), Théodote & les Théodotiens rejettoient avec mépris l'Evangile de Saint Jean; ils en parloient comme d'un ouvrage de mensonges.

L'Evangile des Valentiniens étoit tout différent de ceux que nous avons présentement. *Ut nec Evangelium quidem sit apud eos sine blasphemiâ*, dit S. Irénée, *liv. III. p.* 192. *c* 11. Enfin ces anciens Chrétiens soutenoient que ces Evangiles auroient dû souvent être corrigés, *se esse emendatores Apostolorum.* C'est ainsi que le même S. Irénée parle d'eux, *liv. II. p.* 174.

Voilà donc un grand nombre des premiers Chrétiens qui déclarent que ce qui est dans nos Evangiles est contraire à la vérité historique, & qui combattent, entr'autres articles, ces deux points capitaux de la foi catholique, que J. C. est né par une autre voie que le reste des hommes, & qu'il est ressuscité. Il faut remarquer que ces témoins, qui déposent contre la créance reçue présentement, avoient été, ou contemporains des Apôtres, comme les Gnostiques, les Ebionites & Cérinthe, ou prétendoient tenir l'histoire de J. C.

(1) Tillemont *tom. II. p.* 438. Epiph. *Hom.* 34. *p.* 462 & 463. *n.* 51. *p.* 424

de ceux qui avoient été à portée d'en être parfaitement instruits. Basilide (1) avoit eu pour maître Glaucia, disciple & interprête de S. Pierre; Valentin avoit été élevé par Théodat, disciple de S. Paul.

Une autre difficulté très-considérable contre nos Evangiles, c'est que les plus anciens Peres de la secte dominante ne paroissent pas avoir connu les quatre Evangiles qui nous restent, tandis qu'ils citent fréquemment, & avec une entiere confiance, des livres apocryphes comme faisant autorité.

On est obligé d'entrer ici dans des discussions peu agréables, mais nous espérons qu'on pardonnera la sécheresse de cet examen en faveur de l'importance de la matiere. Il est constant, & personne n'en doute, que les Peres apostoliques ont eu connoissance des livres apocryphes. L'auteur de l'épitre Barnabé allegue, de l'aveu même du P. Menard, diverses paroles de J. C. (2) qui ne sont point dans l'Evangile: ce qui donne lieu de croire qu'elles sont tirées de quelques-uns de ces ouvrages qui n'ont pas été jugés dignes d'être conservés à la postérité.

(1) Clément d'Alexandrie. *Liv VII. p.* 764.

(2) Menard. *Chap. IV. p.* 59. *Ch. VII. p.* 24.

Clément, le disciple des Apôtres (1), cite dans ses deux lettres un passage d'une écriture différente des nôtres, & qui, selon M. Castelier, doit être de quelque auteur apocryphe. Ce que nous avons de la seconde épitre de S. Clément, finit par ce passage d'un Evangile que Clément d'Alexandrie nous apprend être celui des Egyptiens: le voici. (2)

Quelqu'un interrogea le Seigneur pour lui demander quand son Royaume viendroit. Il répondit: lorsque deux ne feront qu'un, lorsque ce qui sera dehors ressemblera à ce qui sera dedans, lorsqu'il n'y aura ni mâle ni femelle ".

Jules Cassien, auteur du second siecle, cite ces mêmes paroles, & nous apprend que ce fut Salomé qui faisoit cette demande (3).

Ignace rapporte (4), dans l'épitre aux Smyrnéens, un discours de J C. dont nos Evangiles ne font aucune mention. Lorsqu'il vient à ceux qui étoient avec Pierre, il leur dit: *Touchez-moi, & voyez que je ne suis point un esprit.* Ils le toucherent,

(1) Clément. *No.* 23. *p.* 160.
(2) Clément. *No.* 12. *p.* 188.
(3) Clément. *Stromat. Liv. III. p.* 435.
(4) Clément d'Alexandrie, *No.* 3. *p.* 35.

& ils crurent auſſitôt, *ayant été convaincus par ſa propre chair.*

Euſebe (1) cite l'endroit d'Ignace où ſe trouve cette citation; mais il ne ſavoit pas dans quel Evangile ce diſciple des Apôtres avoit pris le diſcours de J. C. S. Jérôme (2), plus inſtruit, nous apprend qu'il ſe trouvoit dans l'Evangile *ſelon les Hébreux*, ouvrage très-fameux dans ces premiers tems, & qui a été connu d'Hégéſippe & de Pappius, diſciples de S. Jean (3).

Juſqu'à Juſtin on ne trouve que des livres Apocryphes cités; depuis Juſtin juſqu'à Clément d'Alexandrie, les Peres emploient l'autorité des livres ſuppoſés & de ceux qui paſſent maintenant pour canoniques: enfin ces derniers l'emportent, & éclipſent totalement les autres: ce n'eſt pas qu'il ne ſe ſoit encore trouvé des auteurs qui dans la ſuite des tems ont encore eu confiance aux premiers.

C'eſt une choſe digne de grande attention, que quoique les premiers Peres faſſent fréquemment uſage des faux Evangi-

(1) Hiſtoire eccleſ. *Liv. III p.* 37. d'Euſebe.

(2) *De Scriptoribus eccleſiaſticis.*

(3) Euſebe, *Hiſt. eccléſ. L. III. c.* 39. *Tome IV. c.* 22.

'es, jamais il ne nous parlent de ceux qui nous reſtent. Matthieu, Marc, Luc & ean ne ſont cités ni dans Barnabé, ni dans Clément, ni dans Saint Ignace, ni enfin dans aucun des écrivains des premiers ſiecles. Il eſt vrai que Victor de Capoue allegue quelques paſſages de Polycarpe (1) où il eſt parlé des quatre Evangéliſtes, mais on convient que ces fragmens ſont faux & indignes de celui auquel ils ſont attribués (2). Saint Juſtin eſt le premier de ceux qui nous reſtent qui ait eu connoiſſance des quatre Evangéliſtes que nous avons entre les mains.

Ce que l'on avance ici eſt un fait dont il eſt aiſé de ſe convaincre par la lecture des Peres apoſtoliques; ce qui fait voir combien il faut ſe défier de la bonne foi ou de la critique des Apologiſtes de la religion chrétienne Il ſemble en les liſant que les premiers Peres ont rempli leurs écrits de citations de nos Evangéliſtes. *Saint Mathieu*, dit Abadie, (3) *a été cité par Clément, Evêque de Rome, diſciple & contemporain des Apôtres. Barnabas le cite dans ſon épitre. Ignace & Polycarpe le*

(1) Caſtelier. *P.* 203.
(2) Tillemont. *Tom. II. n.* 5. *p.* 635.
(3) Abadie. *Tom. II. Sat.* 2. *c.* 5.

reçoivent. Les mêmes Peres, qui rendent témoignage à Mathieu, le rendent auſſi à Marc. Qui ne s'imagineroit, après ce ton déciſif, que les Peres apoſtoliques parlent ſouvent de nos Evangiles; cependant il eſt certain que leurs noms ne ſe trouvent dans aucuns de ces premiers écrivains; & il eſt étonnant que l'Evêque de Londres ait oſé avancer dans ſa troiſieme lettre paſtorale, p. 19, que Clément, le diſciple des Apôtres, a cité l'Evangile de Saint Mathieu, & l'a nommé, puiſque rien n'eſt plus faux.

La confiance, avec laquelle parlent les défenſeurs de la religion chrétienne, vient ſans doute de ce que les Peres du premier ſiecle alleguent quelquefois des paſſages qui ſont aſſez conformes à ce que nous liſons dans nos Evangiles; mais il ne s'enſuit pas qu'ils les aient connus, & il y a plutôt lieu de croire qu'ils ſont tirés des livres apocryphes dans leſquels il y avoit pluſieurs des ſentences qui ſe trouvent dans les Evangiles qui nous reſtent.

Il eſt même incertain ſi la plûpart des axiomes de J. C. répétés par les premiers Peres, ſont tirés de quelques livres, ou ſi ce ſont des ſentences de J. C. qui ſe ſont retenues de vive voix, & qui ont été tranſmiſes aux diſciples par le canal

de la tradition. Mais ſuppoſons que ces paroles de J. C. aient été priſes dans quelque Evangile, on n'a aucune raiſon de décider que ce ſoit dans les nôtres, plutôt que dans ceux que nous avons perdus. Les plus anciens Peres, comme on l'a déja remarqué, liſoient & alléguoient fréquemment les livres apocryphes; or il eſt conſtant qu'il y avoit dans ces ouvrages de menſonges pluſieurs choſes conformes à ce que nous liſons dans nos Evangiles, & même en propres termes.

C'eſt ce qu'il eſt facile de démontrer par le cinquieme chapitre de la ſeconde épitre de Clément, p. 185, où on lit les paroles ſuivantes: *Ait enim Dominus, eritis ſicut agni in medio luporum: Reſpondens autem Petrus, & dixit; ſi ergo lupi agnos diſcerperint? Dixit Jeſus Petro; ne timeant agni poſt mortem tuam lupos; & vos nolite timere qui occidunt vos, & poſteà nihil poſſunt vobis facere; ſed timete eum qui poſtquam mortui fueritis habet poteſtatem animæ & corporis, & mittere in gehennam.*

Le Seigneur dit: „ Vous ſerez comme des agneaux au milieu des loups; Pierre répondant lui dit : ſi les loups mettent les agneaux en pieces? Jéſus dit à Pierre: les agneaux ne doivent pas craindre les loups après leur mort; ne craignez point

ceux qui ne peuvent que vous tuer, & qui après votre mort ne peuvent vous faire aucun mal ; mais craignez celui qui après votre mort peut envoyer votre ame & votre corps dans la géhenne „.

Tout le monde convient que ces paroles ſont tirées de quelques livres apocriphes ; il eſt conſtant que cette converſation de J. C. & de S. Pierre n'eſt point dans nos Evangiles. Le ſens s'y trouve cependant. *Ecce ego mitto vos ſicut oves in medio luporum.* Math. c. 10. v. 16. *Ecce ego mitto vos ſicut agnos inter lupos.* Luc. c. 10. v. 3. *Nolite timere eos qui occidunt corpus, animam autem non poſſunt occidere, ſed potius timete eum qui poteſt animam & corpus perdere in gehennam.* Math. c. 10. vs. 28. *Dico autem vobis amicis meis, ne terreamini ab his qui occidunt corpus, & poſt hæc non habent amplius quod faciant. Oſtendam autem vobis quem timeatis : timete eum qui, poſtquam occiderit, habet poteſtatem mittere in gehennam, ita dico vobis ; hunc timete.* Luc. c. 12. vs. 45.

Quoique le cinquieme chapitre de la la ſeconde épitre de Clément ait beaucoup de rapport avec quelques endroits des Evangiles de S. Mathieu & de S. Luc, il eſt cependant conſtant qu'il n'en eſt pas tiré ;

tiré; de même, quoique Barnabé & Polycarpe employent quelques termes semblables à ceux des Evangiles, on ne peut pas prouver qu'ils les aient connus; car quelque reſſemblance qu'il y ait entre les textes de ces peres & les Evangiles, il n'y en a pas davantage qu'entre la converſation de S Pierre avec J. C. qui eſt dans Clément, & qui n'eſt certainement pas tirée des Evangiles, & les paſſages paralleles de Saint Luc que nous avons rapportés.

On peut faire la même réflexion à l'occaſion du huitieme chapitre de la ſeconde épitre du même Clément; il cite ce diſcours de J. d'après un Evangéliſte qu'il ne nomme pas. *Ait quippe Dominus in Evangelio, ſi parvum non ſervatis, quis vobis magnum dabit? dico enim vobis, qui fidelis eſt in minimo, & in majori fidelis erit.* „ Le Seigneur a dit dans l'Evangile, ſi vous ne conſervez pas bien un petit dépôt, qui eſt-ce qui vous en confiera un conſidérable? je vous dis celui qui eſt fidele dans une petite choſe, le ſera dans une grande „ Ces dernieres paroles ſe trouvent dans S. Luc, chap. 16. vs. 10. *Qui fidelis erit in minimo, & in majori fidelis erit.*

Cependant ce n'eſt pas cet Evangéliſte

que S. Clément avoit en vue, puiſque le commencement de la citation ne s'y trouve point, & qu'elle doit avoir été tirée en propres termes de quelque Evangile

La conformité de quelques paſſages des anciens peres avec des textes de l'Evangile ne prouve donc pas que ces premiers auteurs l'aient voulu citer lorſqu'ils écrivoient; il ſeroit bien ſurprenant qu'ils euſſent connu nos Evangéliſtes ſans en avoir jamais parlé. Le ſilence dont le ſavant Dodwell (ſur Saint Irenée p. 67) eſt convenu, dépoſe d'autant plus contre l'ancienneté des Evangiles qui nous reſtent, que ces Peres en ont connu & cité d'autres que le mépris des ſiecles ſuivans a fait diſparoître.

Les Apologiſtes chrétiens n'ont pas aſſez approfondi cette queſtion de critique d'où dépend la vérité du chriſtianiſme. Ils ſe ſont imaginé avoir ſuffiſamment prouvé l'autenticité des Evangiles, en tâchant de faire voir qu'il n'eſt pas poſſible de ſuppoſer des livres de cette nature.

C'eſt le grand argument de Ditton, d'Abadie, & de l'Abbé Houtteville; ce qu'ils diſent pourroit faire quelque impreſſion ſur ceux qui ne ſauroient pas que pluſieurs Evangiles ont été ſuppoſés dans le premier ſiecle: mais comme on ne peut

pas douter de ce fait, il en réſulte qu'il n'étoit pas difficile de tromper les premiers Chrétiens & de leur donner des romans pour des livres hiſtoriques.

Examinons les preuves de la prétendue impoſſibilité de ces ſortes de ſuppoſitions. „ Tous les partis & toutes les ſectes (ſelon Ditton, *p.* 245) en ont appellé à nos livres ſacrés dans leurs diſputes, & les ont reconnus pour regle de foi ; ils n'ont jamais été accuſés ni de ſuppoſition ni de falſification „. Si cela eſt vrai dans les derniers ſiecles, cela n'eſt aucunement exact par rapport aux premiers, qui méritent une toute autre conſidération.

Les Chrétiens, dont la doctrine contrediſoit ouvertement nos Evangiles, appelloient-ils à ces Evangiles dans leurs diſputes? & ces contradictions ne doivent-elles pas être regardées comme une accuſation de faux contre les livres ſacrés qui nous reſtent? On ne ſauroit trop le répéter, l'hiſtoire des faux Evangiles démontre l'illuſion & les ſophiſmes de la prétendue impoſſibilité de la ſuppoſition des nôtres.

Les raiſons que M. Abadie employe pour prouver l'autenticité des livres du nouveau teſtament, prouvent également celle des livres apocryphes. „ Ceux qui

ſuppoſent un livre humain, dit-il, *tom. II. ſect.* 2. *c.* 1. ont ordinairement tout le tems qu'ils veulent; mais ici l'imagination humaine ne trouve point de tems pendant lequel elle ſe puiſſe figurer que le nouveau teſtament a été ſuppoſé. Si nous montons de ſiecle en ſiecle, nous trouverons que les Chrétiens ont toujours eu cette écriture devant les yeux, & nous la voyons citée dans les anciens Peres, qui la regardent comme divine „.

Ce raiſonnement renferme une fauſſeté manifeſte, & eſt contredit par une vérité de fait qui ne peut être conteſtée par aucun homme habile. La fauſſeté eſt que les premiers Peres aient connu & cité nos Evangiles. La vérité de fait, eſt que dans le premier ſiecle on ſuppoſa quantité de faux ouvrages qui furent reçus longtems comme véritables, & cités avec honneur par les Peres apoſtoliques. Dès qu'il eſt conſtant qu'il y a eu, dès les premiers ſiecles, des Evangiles ſuppoſés & reçus avec reſpect, il eſt donc poſſible qu'on ſuppoſe de pareils ouvrages.

„ Il n'eſt pas poſſible, continue M. Abadie, de ſuppoſer des livres humains, parce qu'ordinairement perſonne n'y prend intérêt, ou n'y en prend qu'un fort médiocre; mais il auroit été difficile de ſup-

poſer des livres qui obligent de courir au martyre, tels que ſont ceux qui compoſent le nouveau teſtament: ſi un homme qui prête de l'argent cherche ſi bien ſes ſûretés, que doit faire une perſonne, ou plutôt que doivent faire une infinité de perſonnes qui renoncent à toutes choſes pour l'Evangile? „

Ce n'eſt gueres connoître l'homme, ni l'eſprit de parti, que de raiſonner de cette façon; l'expérience nous apprend que les hommes agiſſent avec beaucoup plus de prudence dans les affaires temporelles que dans les ſpirituelles. Ils ſe déterminent ordinairement dans la premiere après avoir examiné par eux-mêmes, au lieu que dans les autres, ils ſont menés, ou par la prévention, ou par la ſéduction. Il y a une réponſe bien ſimple à cette déclamation.

Les faux Evangiles, qui furent reçus dès le premier ſiecle, n'étoient compoſés que dans le deſſein de faire triompher la religion de J. C. & d'engager les hommes à lui tout ſacrifier. Nous voyons tous les jours que ceux qui ſont prévenus, reçoivent ordinairement tout ce qu'ils s'imaginent être favorable à la cauſe qu'ils ont épouſée: voilà pourquoi les premiers Chrétiens ſe laiſſoient tromper toutes les

fois que quelques fourbes vouloient prendre la peine de les séduire.

„ Il s'eſt trouvé des gens, ajoute encore Abadie, qui ont ſuppoſé des livres humains, mais il n'y en a point qui aient voulu mourir pour ſoutenir leurs fictions. Or ici on ne peut ſoupçonner d'avoir ſuppoſé l'écriture du nouveau teſtament, que des gens qui ſont morts pour défendre la religion chrétienne, & par conſéquent pour confirmer la vérité des faits de l'écriture qui fonde le chriſtianiſme ".

Il ſemble, à entendre parler Abadie, que tous les premiers Chrétiens ſoient morts pour défendre la religion chrétienne. Je lui accorde que le plus grand nombre étoit diſpoſé à mourir pour J. C. & je demande qui ſont ceux qui dans le premier ſiecle ont ſuppoſé de faux livres en faveur du chriſtianiſme? On ne conteſtera pas apparemment que ce ſont les Chrétiens: ſi tous ceux qui profeſſoient le chriſtianiſme étoient dans la réſolution de mourir pour leur foi, il faut dont ſuppoſer qu'il y a eu des fauſſaires diſpoſés à mourir pour défendre la gloire de leurs fictions, & qui n'étoient pas retenus par la morale de leur ſecte lorſqu'il s'agiſſoit de faire valoir leur cauſe: ils croyoient

pour lors pouvoir employer le menſonge, & c'eſt ce qui démontre contre Grotius & contre Abadie qu'il pouvoit ſe faire que parmi les premiers prédicateurs du chriſtianiſme il y en ait eu qui aient voulu en impoſer à leur ſiecle.

L'Abbé Houtteville, *L. I. c.* 7. n'eſt pas plus ſolide, & ce n'eſt pas ſans raiſon que ſon critique lui reproche d'avoir mal prouvé l'autenticité des Evangiles. La grande raiſon de cet Apologiſte, eſt qu'il ne vient point dans l'eſprit humain, s'il n'eſt dans un délire qui le trouble, d'arranger des viſions, de dire à ceux qui les écoutent: *Voilà ce que vous avez vu; voilà ce qui s'eſt fait dans vos murailles, & ce que vous ne ſauriez contredire.* Ce raiſonnement, qui prouveroit plus pour la ſincérité des premiers témoins de la vie de J. C. que pour l'autenticité des écrits du nouveau teſtament, ne conclut ni pour l'un ni pour l'autre, & on ne peut l'employer ſans ignorer entiérement l'hiſtoire des impoſteurs. Les faux Evangiles, preſque auſſi anciens que J. C. & qui ont ſéduit pluſieurs de leurs lecteurs, prouvent qu'il n'eſt point impoſſible de tromper ſes contemporains, même ſur des faits qui ſemblent avoir été publics.

„ Si l'on dit que cette hardieſſe n'eſt

pas ſans exemples, continue M. Houteville, que l'on en cite un, auſſi tôt je me rends „. Il y a apparence qu'il eut tenu un autre langage s'il eut écrit depuis les Vampires & les merveilles attribuées à M. Paris.

Il ſe prévaut encore de ce que les Juifs n'ont pas réclamé contre les faux Evangiles; mais leur incrédulité n'eſt-elle pas une réclamation autentique? Par cette même raiſon on feroit valoir les livres apocryphes Il y a plus, l'auteur des actes des Apôtres, *c.* 28. v 22. nous apprend que l'on contrediſoit par-tout la nouvelle ſecte des Chrétiens. *Nam de ſectâ hâc notum eſt nobis quod ubique ei contradicitur.* C'eſt à-dire, que par-tout on s'inſcrivoit en faux contre les œuvres miraculeuſes ſur leſquelles ſe fondoient les défenſeurs de la religion nouvelle; & l'auteur ancien du dialogue avec Triphon aſſure que les Juifs envoyerent par-tout pour déclarer qu'il ne falloit point ajouter foi aux merveilles que les Chrétiens attribuoient à J. C.

CHAPITRE II.

Histoire *des suppositions d'ouvrages faits dans les premiers siecles de l'Eglise.*

Pour mieux faire sentir la facilité qu'il y a de séduire les hommes en leur donnant des ouvrages supposés pour des véritables, nous allons faire une légere histoire des suppositions qui furent faites dans les premiers tems de l'Eglise ; on y trouvera des preuves éclatantes de la fourberie des auteurs & de la crédulité des peuples

Le nom de J. C. même n'a pas été respecté des imposteurs : les payens, les hérétiques & les catholiques lui ont attribué de faux ouvrages. Les payens pour rendre odieux l'auteur de la religion chrétienne ont prétendu qu'il avoit fait des livres de magie (1) qu'il avoit dressés à S. Pierre & à S. Paul.

(1) Auguſt. *de conſenſu Evangelii. Liv. I. part. ch.* 10. *Tom. III. pag.* 8.

Les conſtitutions apoſtoliques nous ap
prennent que Siméon & Cléobius firen
(1) paroître pluſieurs ouvrages ſous l
nom de J. C. & de ſes Apôtres. Sain
Léon dit, dans ſon trente-troiſieme ſe
mon, que les Manichéens avoient quan
tité de livres ſuppoſés ſous le nom de
Apôtres de J C. qui étoient remplis d
venin de leurs erreurs. On trouve dan
une lettre de Saint Auguſtin à Cére
quelques paroles (2) d'une hymne fo
obſcure que les Priſcilianiſtes avoien
dans leurs livres apocryphes, & qu'i
ſoutenoient être celle que J. C. dit apr
la cene.

Euſebe nous a donné (3), ſous le no
de J. C. une lettre au Roi Abgare, qu
aſſure être tirée des archives publiqu
de la ville d'Edeſſe, où il prétend qu'el
étoit en Syriaque. L'autorité d'Euſeb
n'a impoſé qu'aux critiques médiocre
Peut-on croire qu'un monument ſi pr
cieux pour les Chrétiens eût échappé à
connoiſſance des Peres des trois premie
ſiecles & eût été mis par le Pape Gela
au rang des livres apocryphes ? Quan

(1) *Liv. I. ch.* 16.
(2) Tillemont. *Ch. II. p.* 494.
(3) Hiſtoire eccleſ. *Liv. I. ch.* 13.

au prétendu argument tiré des archives de la ville d'Edeſſe, M. Dupin obſerve ſenſément, qu'il eſt fort ſujet à caution dans les hiſtoires de cette nature.

L'épitre de la vierge aux habitans de Meſſine, que l'on montre dans cette ville, confirme l'obſervation de M. Dupin. Elle eſt datée de Jéruſalem l'an 42. Quoique ce ſoit une fiction des plus inſoutenables qu'on ait jamais inventées, il y a cependant eu un Jéſuite nommé Inchofer qui a fait un grand ouvrage pour prouver qu'elle a été véritablement écrite par la Vierge. On en a une d'elle, écrite aux Florentins, qui eſt de la même valeur. Il n'y a plus perſonne qui prenne la défenſe de celle qu'on prétendoit (1) qu'elle avoit écrite à S. Ignace Evêque d'Antioche, & de la réponſe de ce ſaint. Il y a eu divers actes faux de la paſſion de J. C. Les payens en ſuppoſoient pour deshonorer le légiſlateur des Chrétiens. Ce fut vers le commencement du 4. ſiecle (2) que Maximin les fit publier de tous côtés dans les villes & même dans les bourgades: il ordonna qu'on les feroit apprendre par cœur dans les écoles de grammai-

(1) Tillemont. *Tom. I. p.* 70.

(2) Euſebe. *Hiſt. eccleſ. L. IX. c.* 7.

re, de sorte que les enfans n'avoient autre chose dans la bouche. Ils étoient faits avec si peu d'exactitude, qu'on les trouvoit remplis de fautes de chronologie (1).

Les Quarto-decimans avoient des actes particulieres touchant la mort de J C. (2). Ils étoient persuadés qu'ils étoient autentiques, mais ils étoient les seuls qui les reçussent.

S. Justin paroît avoir eu connoissance de quelques actes qui regardoient J. C (3) & que nous n'avons plus; mais comme il avoit peu de critiques, & qu'il écrivit dans un tems où il paroissoit tous les jours de fausses pieces, son autorité ne suffit pas pour nous faire croire qu'ils fussent plus légitimes que les autres.

Tertullien (4), qui n'étoit pas moins crédule, prétend que Pilate envoya à l'Empereur Tibere un procès verbal de la vie & de la mort de J C. ce qui fit une telle impression sur ce prince, qu'il pria le Sénat de décerner les honneurs divins à J. C. Mais les Magistrats, dit-il, n'eurent point pour Tibere la complaisance qu'il

(1) Eusebe *Hist. eccles. Liv. I. ch.* 12.
(2) Epiphane. *Sect.* 50. *pag.* 420.
(3) Apologie. *pag.* 76.
(4) Apologie. *No.* 5.

auroit ſouhaité, parce qu'ils avoient trouvé mauvais qu'on ne ſe fût pas adreſſé directement à eux.

Ce récit fournit l'occaſion à quelques fauſſaires de compoſer des relations ſous le nom de Pilate (1). Une lecture ſuperficielle ſuffit pour nous en faire connoître l'impoſture. Il n'y a point d'écrivain ſenſé qui ne les regarde à préſent comme les ouvrages de gens qui ont voulu tromper leur ſiecle.

Grégoire de Tours s'imaginoit avoir les actes des miracles de la mort & de la réſurrection de J. C. tels que Pilate les avoit envoyés à l'Empereur; mais ce qu'il en cite, prouve (ſelon M. de Tillemont) que ces prétendus actes de Pilate ne méritoient que du mépris, & avoient été fabriqués depuis peu.

Quoique pluſieurs auteurs (2) aient admis le récit de Tertulien, & qu'ils s'en ſoient même ſervi comme d'un argument très-favorable à la religion *chrétienne*,

(1) Pierre de Blois. *p.* 480. Tillemont. *tom. I. n.* 29. *p.* 516. Fabricius. *biblia græca. tom. XIII. pag.* 477.

(2) Euſebe. *Hiſt. eccl. L. II. c.* 2. *chroniq. part. de orbis concordia. Liv. I. c.* 12. Abadie. *ſect.* 2. *ch. I. & II.* Tillemont. *tom. I. pag.* 142. Houtteville. *pag.* 169.

Vandale (1) l'a rejetté néanmoins comme une fable, & ce n'eſt pas ſans raiſon, car il y a deux grandes difficultés contre cette hiſtoire.

La premiere eſt tirée du caractere impérieux de Tibere, & de la baſſeſſe du Sénat de ce tems. Tacite nous apprend qu'il étoit ſi ſervilement ſoumis à ce prince, qu'il ne ſongeoit qu'à prévenir tous ſes caprices (2).

Secondement, Tertulien ſuppoſe qu'il y eut pour lors une perſécution, ce qui ne paroît pas s'accorder avec l'hiſtoire. Enfin cette piece, ſi favorable au chriſtianiſme, n'a pas été connue des premiers apologiſtes chrétiens. Ils n'en firent point uſage lorſqu'ils tâcherent d'engager les Empereurs à leur accorder leur protection, elle doit donc être ſuſpecte dès lors, ſuivant cette regle de critique: tout fait qui eſt très-favorable à une cauſe, & qui n'a point été employé par ſes défenſeurs, lorſqu'ils étoient à portée d'en connoître la vérité, doit être regardé comme incertain, dès qu'il n'a pour garans que des auteurs qui ont écrit deux ſiecles après le tems où l'on

(1) *De ira dei & interitu.* ch. 2.

(2) Tacite. *Annales. Liv. III. ch. 65.*

uppoſe que le fait s'eſt paſſé; ſurtout ſi
'on ne ſe faiſoit aucun ſcrupule de ſup-
poſer des ouvrages, & d'inventer des fa-
bles pour ſoutenir la cauſe. Euſebe rap-
porte cette même hiſtoire, mais comme
l ne fait que copier Tertulien, il n'a-
oute point une nouvelle autorité à ce
écit.

C'eſt au ſujet de la vie de J. C. que
es fauſſaires ont le plus exercé leurs
alens: à peine fut-il crucifié, que les
Chrétiens inonderent le public d'hiſtoires
dans leſquelles ils n'avoient d'autre but
(1) que d'inſpirer de l'admiration pour
e légiſlateur & d'autoriſer leurs ſentimens
particuliers, ſans ſe mettre en peine de
conſulter la vraiſemblance. S. Luc nous
apprend que pluſieurs auteurs aſſez peu
inſtruits avoient entrepris de faire la vie
de J. C. & il nous fait entendre qu'il
n'étoit point content des écrits qui a-
voient paru juſqu'alors ſur ce ſujet, quoi-
que cependant on convienne que ſon E-
vangile n'a été publié (2) qu'après ceux
de S. Mathieu & de S. Marc.

S. Ambroiſe, Bede, Théophilacte, &

(1) Blondel, *des Sybiles. Liv. I. c.* 7. Cottelier, *judicium de S. Irenei & Clementis epiſtolis. Tom. I. pag.* 180.

(2) Tillemont. *Tom. II. art. S. Luc. p.* 133.

preſque tous les interprêtes de S. Luc assurent que cet Evangéliſte n'a entrepris son ouvrage que pour arrêter le progrès des faux Evangiles qui avoient déja un très-grand cours. Le nombre en étoit si grand que S. Jérôme appréhendoit que la simple énumération n'augmentât trop la préface de ſes commentaires ſur S. Mathieu (1), *enumerare longiſſimum eſt.* Il ne nous reſte preſque plus que les titres de ces ouvrages apocryphes, & ſans doute que pluſieurs nous ont échappé par la ſuite des tems. On en trouve cependant encore une trentaine dans les divers auteurs qui en ont parlé.

Origene (2), S. Ambroiſe? S. Jérôme, Bede & Théophilacte font mention d'un Evangile attribué aux douze Apôtres en commun. Il n'y a preſque aucun d'eux dont le nom n'ait ſervi de maſque à quelque fauſſaire. Le décret de Galan parle des Evangiles de S. André (3), de S. Bar-

(1) *Præfat. incogn. ſuper Mathæum.* Tom. IV. pag. 1.

(2) Origene ſur S. Luc. *tom. I. pag.* 134.

(3) *Voyez* auſſi Origene & Bede, *ſur S. Luc.* Euſebe. *Hiſt. eccl. L. III. ch.* 25. *L. VI. ch.* 8. *&* 12. Jérôme, prol. ſur S. Mathieu. *Tom. IV. pag.* 1. Théodoret. *Fab. Liv. III. pag.* 319.

Barnabé, de S. Barthelemi, de S. Thadée, de S Mathias, de S Pierre & de S. Jaques le mineur. On en a encore un de cet Apôtre sous le titre de *proto-Evangile*. Eustache en cite une longue histoire qui contient le détail (1) de la naissance miraculeuse de la Vierge Marie, son mariage avec Joseph, & la mort de Zacharie tué par les ordres d'Hérode.

On découvrit en Espagne, sur la fin du 17. siecle, dix-huit livres parmi lesquels (2) il y en avoit un sous le titre *d'histoire évangelique* dont S. Jacques le majeur passoit pour être l'auteur: cet Evangile, ainsi que tous les autres livres qui l'accompagnoient, fut condamné comme apocryphe l'an 1682. par le Pape Innocent XI.

Les Caïnites avoient un Evangile sous le nom de Judas, dont S. Epiphane cite quelques passages. (3).

Les Manichéens en avoient un sous le nom de S. Thomas (4). M. Cotelier a donné au public une partie d'un livre qui a

(1) Eustachius, *pag.* 69. & 70. sur l'Hexameron.
(2) François Barius *sur la chronique de Lucius d'Exter. pag.* 57.
(3) Tillemont *Liv. II. pag.* 47. Epiph. *Hom.* 38. *p.* 277. Théodoret. *Liv. I. p.* 206.
(4) Origene, Gélase, Eusebe, *Hist, eccles. Tom. III. ch.* 55. Cyrille. *pag.* 107.

pour titre *l'enfance & les miracles de J. C.* attribué à l'Apôtre S. Thomas (1).

On a encore quelques ouvrages sous le nom de S. Jean Evangéliste, sur (2) la descente de la croix & sur la mort de la Vierge. Ils sont dans le 452. des manuscrits de la bibliotheque de Colbert, qui appartient à présent au Roi de France

S. Epiphane cite (3) quelques passages de l'Evangile de S. Philippe dont les Gnostiques se servoient : nous en avons encore un attribué à Nicodeme; il a pour titre *Evangile de la passion & de la résurrection du Christ.* Celui de l'enfance subsiste aussi. Il se trouve condamné dans le décret de Gélase, aussi bien qu'un autre livre qui est intitulé, *liber de nativitate Salvatoris & Mariâ obstetrice.*

Il y a deux Evangiles qui ont été en grande vénération dans l'antiquité, & qui ont eu le plus de succès après les canoniques, le premier est celui des Egyptiens. On le croit plus ancien que celui de S. Luc (4). Il en est fait mention dans la 2. Epître de S. Clément, dans Clément

(1) Cotelier, sur les constitutions apostoliques. *Liv. VI. ch.* 16.
(2) Oudin. *tom. I. ch.* 7.
(3) Epiph. *pag.* 95.
(4) Epiphane. *Hom.* 62. *p.* 514.

d'Alexandrie, dans Origene, & dans d'autres Peres de ce tems-là (1). Il faiſoit regle de foi chez les Sabelliens.

L'Evangile *ſelon les Hebreux* ſe trouve auſſi très-fréquemment cité (2); il eſt quelquefois appellé *Evangile des Nazaréens & des Ebionites.* Il avoit quelque rapport avec celui de S. Mathieu, ce qui a fait croire à S. Epiphane (3) que c'étoit le même; mais il s'eſt trompé, car S. Jérôme, qui les a traduits tout deux, cite (4) quelque choſe de l'Evangile des Nazaréens qui ne ſe trouve pas dans S. Mathieu.

Toutes les anciennes ſectes avoient chacune un Evangile particulier, Appelle en avoit fait un dont S. Jérôme parle. Les Marcionites s'en ſervoient. Baſilide & Cérinthe (5) en avoient auſſi compoſé. Les Ebionites, les Encratites, les Gnoſtiques, les Manichéens, les Senconiens, les Valentiniens, avoient chacun le leur: celui des Gnoſtiques s'appelloit *l'Evangile*

(1) Euſeb. *Hiſt. eccl. ch.* 25.
(2) Origene, *conſt. eccl.* Epiph. *hæres* 20. Euſebe. *Hiſt. eccl. Liv. III. ch.* 27.
(3) Epiph. *Hom.* 29. *pag.* 124.
(4) *De ſcriptoribus eccl.* ſur le ch. 22 de S. Mathieu, *Tom. IV. p.* 47. Les Pelag. *Tom. IV. pag.* 53.
(5) Epiphane & Origene.

de la perfection (1). Celui des Senconiens avoit pour titre *le livre des quatre coins du monde* (2). Les Valentiniens nommoient le leur, *Evangile de la vérité* (3). Les Manichéens en avoient un sous le titre *d'Evangile vivant* (4) On conserve dans la bibliotheque d'Oxford l'Evangile de Lucien; Grabe en cite quelques fragmens dans ses notes sur S. Irénée. Ils paroissent assez conformes à quelques endroits de l'Evangile de l'enfance.

Les fausses apocalypses furent à la mode aussi bien que les faux Evangiles. Il étoit commun dans les premiers siecles de vouloir passer pour homme inspiré; c'est ce qui a donné naissance à toutes les fausses révélations. On a attribué une apocalypse à S. Pierre (5) & une autre à S. Paul. Cette derniere contenoit la révélation de ce que S Paul avoit vu dans le ciel lorsqu'il y fut transporté. On en a encore une de S. Jean, bien différente de celle qui est dans les livres canoniques; elle est dans la bibliotheque de l'Empereur.

Le décret de Gélase fait mention des

(1) Epiph. *Hom.* 26. *p.* 83.
(2) *Præfatio Arabica ad concilium Nicenum.*
(3) Irénée. *Liv. III. ch.* 21 *N.* 9. *p.* 192.
(4) Thimothée. *de iis qui ad Ecclesiam accedunt.*
(5) *V.* Leclerc. *Hist. eccles. pag.* 477.

Apocalypſes de S. Thomas & de S. Etienne. L'héréſiarque Cérinthe en avoit fait une: on en trouva auſſi une en Eſpagne parmi les livres qui furent découverts l'an 1595.

S. Jérôme nous apprend (1) qu'on avoit fait des révélations ſous le nom des patriarches & des prophetes. Il eſt fait mention dans S. Epiphane des apocalypſes d'Adam, d'Abraham & de Moïſe; Syncelle & Cédrenus citent cette derniere. Les Priſcillianiſtes en avoient une (2) qu'ils attribuoient à Elie.

On peut mettre au nombre des fauſſes apocalypſes le 4. livre d'Eſdras, qui n'eſt rempli que de viſions; ainſi que le paſteur d'Hermus & le Teſtament des douze patriarches, qui a été autrefois cité avec reſpect & qui eſt préſentement regardé de tout le monde comme l'ouvrage d'un impoſteur. Il y a peu d'Apôtres auxquels on n'ait attribué quelques faux livres. Outre l'Evangile & l'apocalypſe qui ont paru ſous le nom de S. Pierre, on lui a encore donné des actes (3), un livre de *la prédic-*

(1) Contre Vigilance.
(2) Tillemont. *Tom. VIII. pag.* 4.
(3) Clément d'Alexandrie. *Liv. I. pag.* 357. *Liv. VI. pag.* 635. Origene, 13. ſur S. Jean. Euſeb. *Hiſt. eccleſ. Liv. III. ch.* 3. *Liv. VI. ch.* 14. S. Jé-

tion & un autre du *jugement*. On croit que ces ouvrages ſont du ſecond ſiecle.

M. Cotelier a fait imprimer, après ſes récognitions, une prétendue lettre de S. Pierre à S. Jacques, pour le prier de ne communiquer aux Gentils, ni à aucun de ceux qu'il ne connoîtroit pas à fond, le livre de ſes prédictions. Cette lettre eſt ſuivie d'un écrit qui a pour titre, *Conteſtatio pro iis qui librum accipiunt*. On y trouve l'hiſtoire de ce qu'on prétend que S. Jacques fit en conſéquence de la lettre qu'il avoit reçue de S Pierre. Il y a eu deux apocalypſes ſous le nom de S. Paul. Les Caïnites en avoient fait une dont S. Epiphane parle avec horreur (1). Il y en avoit une autre que Sozomene paroît eſtimer (2).

Un mot équivoque, dans l'Epître aux Coloſſiens, a fait croire à quelques-uns que S. Paul avoit écrit à l'Egliſe de Laodicée; il n'en a pas fallu davantage pour engager un fauſſaire à faire une lettre de S. Paul aux Laodicéens, & il y a long tems que cette ſuppoſition eſt faite; car

rôme. *De ſcriptoribus eccleſiaſticis.* Rufin. *De Symbolo Apoſtolorum.*

(1) Epiphane. *Liv. XXVIII. pag.* 277.

(2) Sozomene. *Liv. VII. ch.* 19.

les Marcionites admettoient une Epître de S. Paul à l'Eglise de Laodicée (1). On lui a supposé une troisieme lettre à ceux de Thessalonique (2), une troisieme lettre aux Corinthiens, une seconde aux Ephésiens, un livre des actes de ses voyages, des lettres à Séneque, auxquelles on a joint les réponses de ce Philosophe Il y avoit aussi une prédication de S. Paul qui avoit été faite par les disciples de Siméon.

Les Encratites, les Manichéens, les Priscillianistes & les Apostoliques avoient des actes sous le nom de S. André (3). Les Ebionites ont supposé quelques écrits à S. Jean (4); on lui a attribué un livre de ses voyages qui est cité dans le septieme concile. Les Manichéens & les Priscillianistes avoient des actes de cet Apôtre sur lesquels ils établissoient leur doctrine.

On a supposé à S. Thomas des voyages & des actes que les Encratites admettoient (5). Le décret de Gélase nous apprend

(1) S. Jérôme, *de Scriptoribus ecclesiasticis.* Epiph. *Hom.* 42. *pag.* 309.

(2) S. Jérôme. *ibidem.*

(3) Eusebe. *Hist. eccles. Liv. III. ch.* 25. Tillemont. *Tom. VIII. pag.* 314.

(4) Epiphane. *Hom.* 41. *pag.* 506. Tillemont, *tom. VIII. pag.* 494.

(5) Tillemont. *Tom. I. p.* 360. Epiph. *p.* 400. Lettre dans S. Léon. *ch. V. pag.* 232.

qu'on avoit fait des actes sous le nom de S. Philippe. Il y avoit des traductions attribuées à S. Mathias dont S. Clément d'Alexandrie cite quelques passages (1).

L'Epître de S. Barnabé, plus autorisée que toutes ces pieces, n'est cependant pas regardée universellement comme autentique; plusieurs personnes (2) très-habiles la croient supposée. On trouve, dit M. de Tillemont, dans cette lettre plusieurs choses qui paroissent assez difficiles à accorder avec l'estime que nous devons avoir pour S. Barnabé; car l'auteur y cite plusieurs passages qui ne se trouvent point dans les écritures. Il dit que tous les Syriens, les Arabes & tous les prêtres des idoles pratiquent la circoncision; que toutes choses seront terminées en l'espace de six mille ans; que J. C. est monté aux cieux le dimanche (3). Si cette Epître n'est pas de celui dont elle porte le nom, on ne peut pas au moins douter qu'elle ne soit très-ancienne, puisqu'elle est citée comme autentique par les Peres les plus éloignés.

(1) *Liv. II. pag.* 380. *Liv. VII. pag.* 748.

(2) Mainard, Cotelier, Lemoine. Le Pere Alexandre, Casimir, Oudin.

(3) Tillemont. *Tom. I. pag.* 569.

Il y a des actes de S. Barnabé ſous le nom de Jean-Marc ſon couſin. M. de Tillemont décide que c'eſt un ouvrage ſuppoſé, plein de fables & d'impertinences (1).

On attribue aux Apôtres aſſemblés un ſymbole & un concile qu'on dit avoir été tenu à Antioche, où on a encore neuf canons qui ſont regardés par les gens habiles comme l'ouvrage de l'impoſture. (2).

Nous avons pluſieurs liturgies ſous le nom de S. Pierre, de S. Jacques, de S. Mathieu, & de S. Marc, mais les moines même conviennent qu'elles ſont ſuppoſées (3).

Parmi les livres qui furent trouvés en Eſpagne, l'an 1595, il y en avoit un ſous le titre *de miſſâ Apoſtolorum*, que l'on attribuoit à S. Jacques. Il n'a pas fait fortune.

Les fauſſaires n'ont pas moins abuſé du nom des diſciples que de celui des apôtres. Il n'eſt pas douteux que les livres de Denys l'aréopagite ne ſoient ſuppoſés. On les trouve cités pour la premiere fois dans le ſixieme ſiecle. Les Orientaux lui don-

(1) Tillemont. *Tom. II pag.* 101.

(2) Pagi, *à l'an* 56. *N.* 3.

(3) Le Pere Alexandre.

nent une liturgie (1) que les Occidentaux mépriſent, parce qu'ils ne la croient pas de ce ſaint. Clément d'Alexandrie eſt celui dont on a davantage prophané le nom. Euſebe regarde ſa ſeconde lettre comme incertaine. S. Jérôme & Photius la rejettent entiérement. On a cinq autres lettres de ce pere qui ont encore moins d'autorité. Clément mande dans la premiere la mort de S Pierre à S Jacques Evêque de Jéruſalem, cependant ce dernier étoit mort pluſieurs années avant S. Pierre. Ruffin a pourtant cru que cette lettre méritoit la peine qu'il la traduisît. Les récognitions qui portent le nom de S. Clément contiennent les actions de S. Pierre, ſes entretiens avec Simon le magicien, & comment Clément reconnut ſon pere & ſes freres; ce qui a fait donner à ce livre le nom *de récognition*. On l'appelle auſſi *le voyage* ou *l'itinéraire de S. Pierre* ou *de S. Clément*. Elles ſont préſentement rejettées de tout le monde (2), & on convient que c'eſt un ouvrage qui n'eſt d'aucun prix & d'aucune utilité. Elles ſont cependant fort anciennes, puiſqu'Origene les cite. On prétend qu'il y en a

(1) Tillemont. *Tom. II. pag.* 123.
(2) *Idem. ibidem. pag.* 163.

eu plusieurs éditions différentes. M. Cotelier croit que les dix-neuf entretiens, qu'il a donnés sous le nom de *Clementius*, pourroient bien être de la seconde édition. Il y avoit sous le nom de Clément une dispute de S. Pierre & d'Appion qu'Eusebe & S Jérôme ont cru supposée (1). L'ouvrage le plus fameux de ceux qui ont été attribués à Clément, est celui des constitutions apostoliques que quelques uns croient être la même chose que ce que S. Athanaze & Eusebe appellent *la doctrine des Apôtres*. On y fait parler presque tous les Apôtres même. Il y a cependant quelques endroits dont la composition est attribuée à Clément. Les Ethiopiens les respectent comme un livre canonique. S. Epiphane convient (2) qu'on doutoit de l'auteur de *l'autenticité des Constitutions apostoliques*; néanmoins il les reçoit comme légitimes. Il en cite quelques passages qui sont contraires à ce que nous lisons aujourd'hui (3), ce qui nous apprend que, quoiqu'elles soient l'ouvrage d'un fourbe, elles ont été corrompues par un second faussaire. Les con-

(1) Eusebe. *Hist. eccles. Tom. III. ch.* 33.

(2) Epiphane. *Tom. VII. pag.* 812.

(3) *Voyez* les notes du Pere Petau.

ſtitutions finiſſent par les 85 canons célebres depuis longtems ſous le titre de *canons des Apôtres*, mais ils leur ſont bien poſtérieurs, puiſqu'il n'eſt pas douteux qu'on y trouve pluſieurs choſes qui n'étoient pas encore en uſage du tems des Apôtres & de S. Clément.

Nous n'entrerons point ici dans la queſtion de l'autenticité des ſept Epitres de S. Ignace. Il ſuffit que nous remarquions premiérement que les huit à Marie de Carſobole, celle à l'Egliſe de Tarſe, celaux Philippiens, celle au diacre Héron, les deux à la Vierge & à S. Jean, ſont fauſſement attribuées à S. Ignace; voilà ſur quoi il n'y a plus de conteſtation.

Secondement, que celles qui ſont regardées comme étant de S. Ignace, par le plus grand nombre des critiques ſont rejettées par de très habiles gens, ſur des fondemens très-graves. Elles avoient tellement été altérées il y a pluſieurs ſiecles, qu'il n'étoit pas poſſible de reconnoître ce qui y avoit été ajouté. Baronius a tiré de deux manuſcrits de la bibliotheque du Vatican une priere de Héron diſciple d'Ignace à ce ſaint; mais elle ne vaut pas mieux que la lettre d'Ignace à Héron.

On trouve dans Victor de Capoue (1) quelques passages de Polycarpe, que les critiques habiles conviennent ne pouvoir pas être de ce saint. On a encore un grand nombre de faux ouvrages sous le nom des disciples des Apôtres; tels sont *l'Abdias*, *l'histoire de la mort de S. Jean*, écrite par un prétendu Euripe, qui se qualifie le second disciple de ce Saint (2); *histoire des combats de S Pierre & de S. Paul contre Simon le magicien*, par Marcel disciple de S. Pierre (3); *l'histoire des Juifs* par Egésippe, *les ouvrages d'Erodius*, successeur de S. Pierre dans le siege d'Antioche, l'écrit *sur la mort de S. Pierre & de S. Paul*, *les lettres de S. Martial aux Bourdelois*, *la vie de S. Jean* par Procharus, *la chaîne des quatre Evangelistes*, le livre de Méliton sur *la mort de la Vierge*.

Ce fut au commencement du second siecle de l'Eglise, sous l'empire de Marc-Aurele; que *les livres des Sibylles* que nous avons présentement furent produits dans le monde. Les gens habiles (4)

(1) Tillemont. *Tom. II. No.* 4. sur Polycarpe, *pag.* 635.
(2) Tillemont. *Tom. I. p.* 493.
(3) *Id. ibid. p.* 538.
(4) Fabricius. *Bibliot. graca. L. I. c.* 35. *no.* 15.

conviennent qu'ils ont été composés par des Chrétiens. L'imposture est trop sensible pour pouvoir échapper à un homme éclairé qui voudra y apporter quelqu'attention. Beulchenius & Nehringius en Allemagne (1), le Chevalier Floyd en Angleterre (2), que l'on a vu depuis peu entreprendre la défense de ces ouvrages décriés, au lieu de rétablir leur autorité, n'ont fait que deshonorer leur critique. A peine les livres Sibylliens parurent-ils, que Justin les cita dans un discours adressé à Marc-Aurele & à Lucius Verus; depuis ce tems les Chrétiens en emploient l'autorité avec la même confiance que si elle ne pouvoit pas être révoquée en doute. Théophile, Clément d'Alexandrie, Lactance & Augustin mettent les preuves qu'ils en tirent à peu près dans la même classe que celles que fourniſſent les livres de l'écriture. L'Empereur Constantin les cite avec une hardiesse extrême dans un célebre discours (3). Il convient à la vérité ., que quelques personnes doutoient que l'acrostiche

(1) Fabr. *Delectus argumentorum. ch. I.* p 33.

(2) Mem. litt. de la grande Bretagne. *Tom. IX. pag.* 172.

(3) *Ad sanctorum cœtum.* cap. *XVIII.*

qu'il allegue fût l'ouvrage d'un Chrétien ; à quoi il répond, que la vérité eſt ſi évidente qu'il n'eſt pas poſſible de l'obſcurcir. On a fait, ajoute-t-il, une ſupputation ſi exacte des années, qu'il ne reſte aucune raiſon d'imaginer que ce poëme ait été compoſé depuis l'avénement & la condamnation du Sauveur, tout le monde demeurant d'accord que Cicéron l'a vu, la traduit en latin, & la inſéré dans ſes ouvrages. „

Il y a grande apparence que Lactance a eu part à ce diſcours, car on trouve dans ſes ouvrages de cet orateur (1) les mêmes faits que ceux que Conſtantin avance devant les Peres de Nicée ſur l'article des Sibylles.

Il falloit bien compter ſur l'ignorance de ſes lecteurs pour avancer de ſi étranges choſes. Il eſt vrai que Cicéron cite un acroſtiche dans le ſecond livre de *la divination* ; mais il eſt entiérement différent de celui dont l'Empereur ſe ſert pour prouver la vérité de la religion chrétienne. Celui dont Cicéron fait mention a oit été ſuppoſé par quelque flateur de Céſar, pour perſuader aux Romains que le ſeul moyen de rendre l'état floriſſant étoit de recon-

(1) Lactance. *Liv. IV. ch.* 15. *pag.* 400.

noître cet Empereur pour Roi ; & pour venir à bout de son dessein, il avoit produit une prédiction de la Sibylle, qui déclaroit que les Romains ne seroient point heureux tant qu'ils n'auroient point de Roi. Il faut rendre justice à quelques Chrétiens. Origene (1) nous apprend qu'il y en avoit qui ne vouloient pas qu'on se servît de l'argument tiré des Sibylles : ils appelloient même Sibyllistes ceux qui s'en servoient, ce qui a fait tant d'impression sur Origene qu'il n'a pas eu recours à leur autorité. Il ne vouloit pas donner de prise à son adversaire, qui accusoit les Chrétiens d'avoir corrompu les ouvrages des Sibylles (2). On remarque cette même retenue dans Tertullien, dans S. Cyprien, dans Minutius Felix.

Les livres de cette prophétesse ont donné beau jeu à l'imposture ; car il est certain que les payens, les Chrétiens des premiers siecles, d'après eux les Orientaux (3), ont supposé dans plusieurs occasions des prophéties qu'ils ont attribuées aux Sibylles.

Les premiers hérétiques ne le cédoient en

(1) Origene contre Celse. *pag.* 272.

(2) *Id. ibid. pag.* 308.

(3) *Fabricii Bibliot. græca.* ch. 31. No. 12.

en rien à la secte dominante dans la hardiesse des suppositions, ils ne s'appliquoient qu'à fabriquer de faux ouvrages en faveur de leurs systêmes.

Les Ebionites avoient supposé des livres à S. Mathieu, à S. Jacques, & aux autres Apôtres. Epiphane nous en a conservé des fragmens. Les Gnostiques avoient des révélations sous le nom d'Adam (1), un Evangile d'Eve, plusieurs traités sous le nom de Seth. Ils en appelloient un *Novie*, du nom imaginaire qu'ils donnoient à la femme de Noé; un autre étoit intitulé *l'accouchement de Marie*, *des interrogations de Marie*, qu'ils distinguoient en grandes & petites.

Les Séthiens avoient de plus les livres de Seth, une apocalypse sous le nom d'Abraham, & une autre attribuée à Moïse (2). Agrippa Castor, très-ancien auteur, accusa Basilide d'avoir fait un livre sous le nom de Barcoph; (3); il avoit fait aussi la prophétie de Barsabas. Ses disciples se servoient d'une prétendue prophétie de Cham.

(1) Epiph. *Hom.* 26. *pag.* 84. & 89. Tillemont. *Tom. II. pag.* 52.
(2) Irénée. *liv. I. ch.* 34. Epiphan. *Hær.* 34.
(3) Eusebe. *Hist. Eccles. Liv. IV. ch.* 7.

Les ſectateurs de Prodicus avoient des livres ſecrets ſous le nom de *Zoroaſtre*. Ils contenoient les révélations & les autres myſteres de la religion. Plotin & Porphire (1) ont écrit pour faire voir que ces ouvrages avoient été ſuppoſés par les Gnoſtiques.

S. Irénée reprochoit aux Marcoſſiens d'avoir fait une infinité de faux livres dont il cite des fragmens (2).

Les Archontiques ſe fondoient ſur un livre qu'ils appelloient *le raviſſement d'Iſaïe*, & ſur ſept ouvrages des ſept enfans du Patriarche Seth (3).

Les Elcéſaïtes produiſoient un livre (4) qu'ils prétendoient être tombé du ciel; ils aſſuroient que quiconque croiroit ce qui y eſt contenu, recevroit la rémiſſion de ſes péchés.

Les Nicolaïtes (5) avoient des livres ſous le nom de *Jaldabaoth*, qui, ſelon eux, étoit le premier fils de Jarbelon. Il

(1) Vie de Plotin par Porphire dans Fabricius. *Biblioth. græca. tom. IV. ch.* 262. *p.* 105 & 106. Prideaux. *Hiſt. des Juifs. Tom. I. pag.* 416.

(2) Irénée. *L. I. c.* 20. *No.* 1. *pag.* 9.

(3) Tillemont. *tom. II. pag.* 295. Epiph. *Hom.* 40. *pag.* 291.

(4) Euſebe. *Hiſt. Eccleſ. Liv. V. ch.* 38. Théodoret, *Hæretic. fab. Lib. II. pag.* 222.

(5) Epiphane. *Hom.* 27. *pag.* 78.

y avoit des choſes ſi obſcenes dans ces ouvrages de ténebres, que la pudeur ne permet pas de les tranſcrire dans notre langue, quoiqu'Epiphane ait cru pouvoir les inſérer dans ſes livres (1). S. Léon nous apprend que les Manichéens avoient pluſieurs ouvrages qu'ils attribuoient aux apôtres & à J. C. même. Ils leur faiſoient détruire toute la loi ancienne (2) dans celui qu'ils appelloient *la mémoire des Apôtres;* les Priſcillianiſtes l'admettoient auſſi. Oroſe en cite quelque choſe. On croit que les Manichéens avoient inventé quelques prophéties qui prédiſoient la venue de J. C. de la maniere que leur ſecte la ſoutenoit.

Le plus fameux fauſſaire qu'aient eu les hérétiques, s'appelloit Luceius (3). C'eſt celui qui a fait preſque tous les faux actes attribués aux Apôtres, qui étoient remplis de miracles. Les Montaniſtes, les Manichéens & les Priſcillianiſtes, recevoient ſes écrits avec admiration. Ces derniers ſe fondoient ſur quantité d'autres faux ouvrages, & le cours qu'ils leur don-

(1) Epiphane. *Hom.* 27. *pag.* 89.
(2) S. Léon. *pag.* 232. Tillemont. *tom. IV. pag.* 400. *tom. VIII. pag.* 494.
(3) Tillemont. *tom. II. pag.* 446. Photius, 114. *extrait.*

noient, faiſoit qu'on n'entendoit plus parler en Eſpagne (1) que des livres de l'*Aſcenſion d'Iſaïe*, *de l'Apocalypſe d'Elie*, *d'Ormagilde*, *de Barbilon*, *d'Abraxas*, *de Balzama*, *du thréſor de Manichée*, du ridicule *Lacciboras*, & de tous ces autres noms qu'ils ſe vantoient de tirer de l'hébréu, & qu'ils inventoient à plaiſir pour donner de l'effroi & de l'admiration aux ignorans.

La licence des hérétiques alla à un tel excès, qu'il y en eut qui corrompirent les ouvrages même des auteurs vivans. Denys de Corinthe ſe plaignoit de ce qu'on falſifioit ſes lettres (2), ſoit en retranchant des paſſages, ſoit en y ajoutant des choſes auxquelles il n'avoit jamais penſé. La même choſe eſt arrivée à Origene (3). Un hérétique publia une conférence où il faiſoit tenir à ce docteur des diſcours très-oppoſés à ſes ſentimens; elle fut répandue par toute l'Egliſe.

Ce fut apparemment entre le tems d'Origene & celui d'Euſebe qu'on inſéra dans l'hiſtoire de Joſeph ce fameux paſſage où

(1) Tillemont. *Tom. VIII. pag.* 499.
(2) Euſebe. *Hiſt. eccleſ. Liv. IV. ch.* 23.
(3) Tillemont, vie d'Origene. *Tom. III. art.* 16. *pag.* 528.

il rend un témoignage si avantageux à J. C. car Origene n'en n'a pas eu connoissance, cependant il se trouve dans les livres d'Eusebe (1). Il suffit d'avoir une légere teinture de la critique pour sentir l'évidence de la supposition; mais quand bien même ou la prévention ou le défaut de lumiere ne permettroient pas de prêter toute l'attention nécessaire pour entrer dans les raisons que les vrais savans en ont apportées, il me semble qu'il suffit que ce passage soit contesté par un grand nombre d'habiles Chrétiens pour ne point l'apporter en preuve. On décrédite une cause quand on l'appuie sur des motifs douteux.

Sans entrer dans cette question, qui a été épuisée, je me contenterai d'observer que tout le monde convenant que les écrits de Joseph ont été falsifiés, soit par les Chrétiens, soit par les Juifs, il est beaucoup plus naturel de croire que les Chrétiens y ont touché, que d'imaginer que les Juifs en aient retranché le témoignage qui regarde J. C. On sait que les Chrétiens se permettoient toutes sortes de licences de ce genre, & il seroit difficile

(1) Démonstration. *Liv. III. pag.* 174.

que les Juifs euſſent pu ſupprimer un paſſage ſi favorable aux Chrétiens, ſans que ceux-ci en euſſent eu la moindre connoiſſance; quelques-uns ont cru que c'étoit Euſebe lui même qui avoit inſéré dans Joſeph l'addition où il étoit parlé de J. C. Cette opinion, qui n'a point de fondement, a été réfutée par M. de Valſis (1).

Le célebre Blondel étoit perſuadé que l'endroit de Joſeph dans lequel il eſt fait mention de Jean-Baptiſte, ne pouvoit pas être de l'hiſtorien Juif. „ Le précurſeur de J. C. dit-il, y eſt trop loué; il eſt aiſé de s'appercevoir que les paroles, qui contiennent ſon éloge, ſont une piece ajoutée au texte de l'auteur".

Si ce ſavant critique, qui avoit un diſcernement ſi fin, ne ſe trompe pas dans cette occaſion, il n'eſt pas difficile de deviner de quelle main part cette addition.

Le zele des Chrétiens ne s'eſt pas borné à faire parler Joſeph comme eux, il y en eut qui trouverent dans Philon que les Juifs étoient punis d'avoir mépriſé & maltraité J. C. (2).

Si on vouloit détailler ici tous les faux actes de martyrs, on tomberoit dans des

(1) Sur le 11. chapitre du ſecond liv. de l'hiſt. eccleſ. d'Euſebe.

(2) Pierre de Blois *contra perfid. Jud. ch.* 24.

longueurs immenſes; nous remarquerons ſeulement qu'il y en a très-peu d'autentiques. On en fabriqua de faux, même dans les premiers ſiecles.

Gélaſe condamne comme apocryphe un livre ſous le titre *des actes de S. Paul & de Ste. Thecle* (1). Ce pourroit bien être l'ouvrage qui fut fait du vivant de S. Jean ſous le nom de S. Paul, & qui fut cauſe de la dégradation de ſon auteur.

On a encore les actes (2) du martyre de S. André, dont le texte porte qu'ils ont été écrits par les prêtres & les diacres d'Achaïe, temoins oculaires de ce qu'ils rapportent, & adreſſés à toutes les Egliſes du monde. Mais ceux-mêmes qui paroiſſent être les plus diſpoſés à les admettre, demeurent d'accord qu'ils portent pluſieurs caracteres de fauſſeté. Les vrais actes ſe connoiſſent à un ſtyle ſimple & éloigné de toute affectation: on n'y trouve pas ces faits prodigieux inventés par les fauſſaires pour plaire ou pour ſéduire, & qui trahiſſent ordinairement la vérité. En voici un exemple.

(1) Jérôme. *de ſcriptoribus eccleſiaſticis.* Tertul. *de Bapt.* Tillemont. *Tom. II. pag.* 60.

(2) Tillemont. *Tom. I. n.* 2. ſur St. André. *pag.* 589.

S. Clément, disciple des Apôtres, est mort martyr selon ces actes, & sa passion fut accompagnée de miracles éclatans; mais ces miracles ayant été inconnus à S. Irénée, à Eusebe & à S. Jérôme (1), qui ne paroissent pas même avoir su que ce saint fut mort martyr, c'est une preuve que l'auteur des actes a plus cherché le merveilleux que la vérité.

Sur la fin du 5. siecle, le Pape Gélase (2) crut devoir remédier aux désordres qui avoient été causés dans l'Eglise par les faussaires; il publia un décret dans lequel il condamne un grand nombre de livres supposés; mais les précautions de ce Pape n'anéantirent pas l'esprit d'imposture, qui est de tous les partis & de tous les siecles.

(1) Tillemont. *tom. II. n.* 12. *pag.* 605.

(2) Pagi. *ann.* 494. *n.* 3.

CHAPITRE III.

a-t-il eu des informations chez les Juifs & chez les Payens pour s'assurer de la vérité des miracles de J. C.? Ce que l'on en doit conclure? si le plus grand nombre des Apôtres est mort martyr?

Si l'on en croit les apologistes chrétiens, dès que les Apôtres prêcherent la religion chrétienne, on les arrêta, on les mit à la torture pour arracher d'eux par la force des tourmens la vérité de l'histoire de J. C. Eusebe, & après lui Pascal & Abadie ont fait beaucoup valoir cet argument (1). Pourquoi veut on se tromper soi-même, dit ce dernier, *t. II. c. 5.* On sait que quand on donne la question à un criminel, on lui fait confesser son crime. Les tourmens arrachent l'aveu des actions les plus secrettes, & c'est un moyen presque infaillible de découvrir la vérité, que la Justice humaine met assez souvent en usage. Comment se pourroit-il donc que

(1) Démonstration évangelique. *Liv.* 3. *Ch.* 3. p. 112.

tant d'impoſteurs interrogés & ſollicité
par le fer & le feu de ſe dédire, perſév
raſſent ſi conſtamment dans une fauſſe d
poſition ; car ce n'eſt pas éprouver un ſu
plice, mais toutes ſortes de ſupplices ; c
n'eſt pas en un ſeul lieu qu'on les preſ
par les tourmens de ſe rétracter, ma
dans preſque tous les endroits où ils pr
chent ; ce n'eſt pas dans un ſeul momen
mais dans tous les momens de leur v
qu'ils ſe trouvent expoſés à cette perſéc
tion ; ils n'ont pas une ſeule partie, i
ont pour adverſaires les Juifs & les Payen
les Magiſtrats, les Rois, les Pontifes,
le peuple. On ne les attaque pas ſeul
ment par les ſouffrances, on les couv
encore d'opprobres. Cependant aucun
ſe dédit, ſéparés ou confrontés ils d
poſent unanimément que J. C. eſt reſſu
cité & qu'ils l'ont vu relevé du tombea
Si c'eſt de cette maniere qu'on défen
l'impoſture, qu'on nous apprenne de qu
air on ſoutient la vérité „

Ce raiſonnement ſeroit très-fort, s
n'étoit pas fondé ſur une ſuppoſition d
rectement contraire à l'hiſtoire. C'eſt da
les actes des Apôtres que les Chrétie
doivent chercher la connoiſſance de ce q
ſe paſſa immédiatement après la mort d
J. C. on n'y voit rien qui ait rapport

es prétendus examens des miracles de J. . nous y voyons seulement que les pre-iers Chrétiens étoient regardés avec orreur; & la raison qui les rendoit odieux, 'est qu'ils donnoient atteinte à l'ancien-e religion, & que les nouveautés qu'ils échoient excitoient de grands troubles. 'étoit là les griefs que les Juifs d'Asie portoient contre S. Paul. *Hic est homo i adversus populum & legem & locum nc ubique dicens insuper & Gentiles indu-t in templum & violavit sanctum locum um. Act. C.* 21. vs. 28. La haine mon-à un tel excès, qu'on les accusa des cri-es le plus exécrables (1), d'athéisme, inceste, de manger de la chair humaine, de mépriser les puissances. Leurs do-mestiques (2) même déposerent contre x. Ces accusations, quoique nullement ndées, avoient trouvé créance par-tout. suffisoit d'être Chrétien pour être ré-té indigne de vivre. L'aveu de cette igion emportoit avec soi celui de tous crimes. Ce n'étoit pas seulement le uple qui donnoit dans ces fureurs, la

(1) Athenagore, *p.* 4. Justin Apolog. *p.* 55. Dia-ue avec Triphon. *p.* 337. Théophile à Antholi-e, *T. III p.* 119. Minutius Felix. *p.* 86.
(2) Eusebe, hist. Eccles. *L.* 5. *C.* 1.

contagion avoit gagné jusqu'aux plus excellens génies de ces tems là. Personne n'ignore jusqu'où alloit le mépris de Tacite pour cette secte nouvelle. „ C'étoit, dit-il en parlant des Chrétiens (1), des gens haïs par leurs infamies. Le peuple les appelloit Chrétiens à cause de Christ leur auteur, qui fut puni du dernier supplice sous le regne de Tibere, par Ponce Pilate, Gouverneur de la Judée; mais cette pernicieuse secte, après avoir été réprimée pour quelque tems, se multiplia de nouveau, non seulement dans le lieu de sa naissance, mais dans Rome même, qui est comme le Rendez-vous & comme l'égout de toutes les ordures du monde. On se saisit donc d'abord de ceux qui s'avouoient de cette religion, & par leur confession on en découvrit une infinité qui ne furent pas tant convaincus du crime dont on les accusoit, qui étoit d'avoir mis le feu à Rome, que de la haine du genre humain. On insulta même à leur mort en les couvrant de peaux de bêtes sauvages, & en les faisant dévorer par les chiens, ou en les attachant à une croix, & en les brulant pour servir de feux & de lumieres pendant la nuit. Quoique ces misérables ne fussent pas innocens & eussent mérité la mort, on ne laissoit pas

(1) Tacite annal. L. 15.

néanmoins d'en avoir compaſſion, parce que le Prince ne ne les faiſoit pas tant mourir pour l'utilité publique que pour ſatisfaire ſa cruauté particuliere."

Suétone enchérit encore ſur Tacite dans ſa haine contre le Chriſtianiſme, puiſqu'il loue Néron de l'averſion qu'il avoit contre les Chrétiens.

La fameuſe lettre de Pline le jeune, nous apprend que le ſimple aveu du Chriſtianiſme paſſoit pour un crime capital. „ Voici, dit-il à Trajan, la conduite que j'ai tenue à l'égard de ceux qui m'ont été déférés; je les ai interrogés pour ſavoir s'ils étoient effectivement Chrétiens; quand ils l'ont avoué, je leur ai fait deux ou trois fois la même queſtion, en les menaçant même de la mort. Ceux qui ont perſiſté dans leur aveu, je les ai fait mener au ſupplice, ne doutant pas que quand le Chriſtianiſme ne les eut pas rendus criminels, leur obſtination & leur opiniâtreté invincibles ne méritaſſent d'être punies. „

Le même Pline fit tourmenter deux femmes qui étoient très-zélées pour cette nouvelle religion. L'objet de cette queſtion n'étoit que de ſavoir ce qui ſe paſſoit dans les aſſemblées des Chrétiens, & ſi c'étoit avec raiſon qu'on les accuſoit de

diverſes choſes abominables. Il paroît par les plus anciens actes des Martyrs que deux motifs principaux faiſoient condamner les Chrétiens à la mort. Premièrement parce qu'ils refuſoient de ſacrifier aux idoles (1), ce qui étoit regardé comme une apoſtaſie ; la ſeconde raiſon qui les rendoit odieux aux Magiſtrats & aux peuples, c'eſt qu'ils s'opiniâtroient à ne vouloir pas jurer par la fortune des Empereurs (2). On concluoit de-là qu'ils manquoient d'attachement pour les Princes. C'eſt ce qui eſt exprimé dans le jugement de mort que Saturnin, Proconſul d'Afrique rendit contre Spérat & les autres martyrs de Carthage appellés *Scilitains* l'an 207 (3).

On n'a aucune preuve que les miracles de J. C. aient été examinés par les Juifs & par les Gentils. Jéruſalem & Rome n'y faiſoient pas plus d'attention que Paris n'en feroit à des merveilles qu'on prétendroit aujourd'hui s'opérer dans les Cévennes.

J'oſe même dire qu'inſiſter ſur ces in-

(2) Voyez le martyre de Ste. Symphoroſe. Tillemont. *Tom II. p.* 243. Celui de Polycarpe. Tillemont. *Tom II. pag.* 338.

(2) Tillemont. *Tom. II. p.* 339.

(3) Tillemont. *Tom. III. p.* 134.

ormations, c'eſt nuire à la cauſe du chriſ-
aniſme. Le critique de M. l'Abbé Hout-
eville l'a fort bien prouvé. „ Malgré les
nformations, dit-il (1), la plus grande
artie de l'univers n'a pas cru en J. C.
à l'exception d'une petite poignée de
hrétiens, les faits de l'Evangile furent
ngtems à ne trouver que des incrédu-
s ".

Il faut donc que l'univers, qu'on nous
épeint ſi attentif, ſi intéreſſé à la dé-
ouverte de la vérité de ces faits, ne les
t pas cru vrais. Pourquoi, ſi l'on ex-
pte un petit nombre d'hommes, tous
teſtent-ils J. C. tous le regardent-ils
mme un ſéducteur? La philoſophie ſe
de ſes ſectateurs & la cour les perſécu-
. Eſt-il poſſible que ſi les faits qu'on
attribue euſſent été bien conſtatés &
n approfondis, on en eût fait ſi peu de
?

Malgré l'éclat de tous les miracles que
Chrétiens attribuent à J. C. les Apô-
s ne ſe font ſuivre que d'une vile po-
lace toujours facile à ſéduire. Les per-
nes diſtinguées par leur rang & par leur
rit reçoivent avec un ſouverain mé-
s cette nouvelle religion; elle eſt con-

1) Lettre 4.

trédite par-tout dans ſa naiſſance (1) *ubique ei contradicitur.* Les auteurs l plus célebres de ces tems-là, qui ont o caſion de dire quelque choſe des Chr tiens, n'en parlent que comme d'ur troupe de fanatiques. Plus on ſuppoſe l miracles de J. C. intéreſſans & public plus on donne de force au refus de l croire; car enfin tous ceux qui ne ſe d clarent point pour la nouvelle religion ſont autant de témoins qui dépoſent qu'i ne faut ajouter aucune foi à tout ce qu'c dit en ſa faveur; & ſi Euſebe a eu raiſo de réfuter l'hiſtoire (2) de la réſurrectio d'une fille, opérée dans Rome par Apo lonius de Thianes, parce qu'un fait d cette nature n'auroit pu échapper à connoiſſance de l'Empereur & des Sei neurs Romains, & ſi la force de la véri a obligé un célebre auteur à nier (3) miracle de la main rendue par la Vierge Jean Damaſcene, pour cette raiſon q ſi la ville de Damas en eut été témoi elle eut abjuré le Mahométiſme, à pl forte raiſon pourrions-nous tirer un arg ment invincible contre les miracles éc ta

(1) Act. *ch.* 28. v. 22.
(2) Euſebe contre Héſiod. *ch.* 30 & 35.
(3) Julien *Voyez* Bayle, *art.* Damaſcene.

tans de J. C. & des Apôtres, de l'incrédulité des Juifs ; d'autant plus que les Chrétiens ne commencerent à l'emporter par le nombre que lorſque l'on n'étoit plus à portée d'examiner les faits ſur leſquels étoit fondée la miſſion de J. C. M. Ditton, qui a ſenti que ſi la réſurrection de J. C. a ſouffert des difficultés conſidérables chez les Juifs, il étoit naturel que nous fiſſions attention à leurs objections, a prétendu prouver (1) qu'ils furent convaincus que J. C. étoit vraiment reſſuſcité. Mais eſt-il bien probable qu'ils ſe fuſſent tous occupés à perſécuter avec tant d'acharnement le chriſtianiſme, s'ils euſſent vu clairement que l'auteur de cette religion étoit envoyé de Dieu? On n'imagine pas aiſément que les hommes veuillent ſe perdre de propos délibéré, & oſent réſiſter à la voix de Dieu, lorſqu'elle leur eſt manifeſtée. Qu'on ſuppoſe que quelque ſcélérat puiſſe être coupable d'une ſi grande impiété, du moins on ſe perſuadera difficilement qu'une nation entiere & un grand tribunal aient été capables d'un aveuglement ſi prodigieux. Si l'on a pu dire des Juifs que jamais ils n'euſſent crucifié J. C. s'ils l'euſſent connu pour le Fils de Dieu,

(1) Ditton. *pag.* 304.

on peut dire avec autant de vérité qu'ils ne l'auroient point persécuté après sa mort, s'ils eussent eu des preuves réelles de sa mission céleste.

Une autre illusion des Apologistes Chrétiens est de vouloir insinuer que presque tous les Apôtres sont morts au milieu des supplices, & en rendant témoignage de la vérité des miracles & de la résurrection de J. C. Cependant rien n'est plus faux, & les plus habiles critiques conviennent présentement qu'on ignore de quel genre de mort ont péri les Apôtres, & qu'on ne sait d'eux que ce qu'en apprennent les actes des Apôtres & quelques auteurs approuvés, dont très-peu sont parvenus jusqu'à nous.

Quo mortis genere excesserint Apostoli, dit le pere Dom Thierri Ruinart (1), *planè nobis ignotum est, si nonnulla excipias quæ vel in probatis autoribus, quorum ex eâ ætate pauciſſimi ad nos usque pervenerunt, referuntur.* Héracléon (2), auteur ecclésiastique du second siecle, assure que Mathieu, Thomas, Philippe, & plusieurs autres Apôtres sont morts de leur

(1) *Acta sincera.* pag. 1. *Admonit. Martyr. sancti Jacobi.*

(2) Clément d'Alexandrie. *Str. Liv. IV.*

mort naturelle. On ne ſçait rien du détail de la mort de Mathias, de Barnabé, de Jude, de Simon, de Barthélemi, de Jean l'Evangéliſte. Tout ce qu'on en dit n'eſt fondé que ſur des ouvrages qui méritent peu de créance.

CHAPITRE IV.

Si les aveux des Juifs, des Payens & des Mahométans prouvent que J. C. ait fait de miracles?

Les Apologiſtes Chrétiens ont beaucoup inſiſté ſur ce que les ennemis même de J. C. avoient été forcés d'avouer qu'il avoit opéré un grand nombre de prodiges. Il eſt vrai que Celſe (1) ſuppoſe que J. C. a pu faire par ſcience magique des choſes qui paroiſſent au-deſſus des forces humaines; Julien ne nie pas qu'il ait guéri des boiteux & des aveugles (2). Les Mahométans & les Talmudiſtes

(1) *Pag.* 7 & 30. dans Origene. *Voyez* Lactance, *Liv.* 5. *ch.* 3. *pag.* 463.

(2) Dans St. Cyrille. *Liv.* 6. *pag.* 191.

(1) n'ont pas conteſté les miracles qu'on lui attribue.

Mais ces aveux ne ſont pas auſſi déciſifs que ſe l'imaginent ceux qui ſont accoutumés à recevoir ſans examen toutes les preuves qu'ils croient favorables à leur cauſe ; car de même que les aveux des Peres ne prouvent pas la réalité des miracles du paganiſme, ceux des ennemis de la religion Chrétienne ne concluent rien en faveur de ceux de J. C.

C'étoit un principe reconnu de tous les partis, qu'un homme par le ſecours des eſprits pouvoit faire des choſes ſurnaturelles ; les Philoſophes de ces tems-là en étoient auſſi perſuadés que le peuple l'eſt préſentement que ceux qu'il appelle *ſorciers* peuvent dominer ſur la nature.

C'eſt par cette raiſon qu'ils ne faiſoient aucune difficulté de faire un aveu dont ils ne croyoient point qu'on pût tirer aucun avantage ; ils ne penſoient pas que ces miracles décidaſſent plus en faveur de J. C. que ceux de Pithagore & d'Apollonius pour ces hommes célebres. Auſſi ces aveux ſont-ils faits ſans examen, & il faut les regarder comme les propoſitions que les Théologiens & les Philoſophes ac-

(1) *Voyez* le Toldos Jeſu.

cordent, parce qu'ils ne veulent pas prendre la peine de les conteſter, perſuadés qu'elles ne décident rien pour le fond de la diſpute. Il paroît très-clairement, par un paſſage de Celſe, que c'étoit-là ce qu'il penſoit. En parlant des miracles de J. C. il n'entreprend point de les diſcuter; parce „qu'on ne dit rien de lui, (ce ſont ſes termes) (1) qui ſoit au-deſſus de ces faiſeurs de tours qui operent des choſes merveilleuſes; ils chaſſent les démons; ils guériſſent les maladies, ils évoquent les ames des héros; ils font paroître tout d'un coup des repas magnifiques, & des figures d'animaux qui ſemblent ſe mouvoir, tandis qu'elles reſtent dans l'inaction„.

Quoique les miracles de Jéſus Chriſt ſoient avoués par les Talmudiſtes, gens peu inſtruits de l'Hiſtoire, & peu verſés dans l'art de raiſonner, il paroît certain que les Juifs des premiers ſiecles n'en convenoient pas. Nous liſons dans les actes des Apôtres que la religion Chrétienne ne trouva que des contradicteurs dans ſon origine. L'auteur du dialogue avec Triphon aſſure qu'à peine J. C. étoit mort, que les Juifs députerent par-tout pour avertir de ſe précautionner contre les récits de ſes

(1) Dans Origene. *pag.* 93.

disciples, par conséquent ils feignoient, du moins dans ces tems-là, de les regarder comme des menteurs.

CHAPITRE V.

De l'empire que les Chrétiens se sont attribué sur les démons. Toutes les sectes se sont imaginé avoir la même prérogative. Ce prétendu pouvoir ne seroit-il pas un des effets de l'imagination, de la fourberie, ou de la superstition de ceux qui ont cru qu'il y avoit des mots efficaces?

UN des plus communs argumens des premiers défenseurs de la religion Chrétienne étoit tiré des exorcismes. Ceux qui peuvent commander aux démons sont avoués du ciel; or ces esprits malins sont obligés de nous obéir, lorsque nous leur parlons au nom de J. C. Cette raison se trouve employée dans presque tous les écrits qui parurent pendant que le paganisme subsista. Nous voyons dans S. Justin que les Exorcistes Chrétiens étoient répandus par tout l'Empire Romain, & ils se vantoient de chasser les démons des

corps obsédés, avec tant de puissance, que ceux qui étoient guéris se faisoient Chrétiens, si l'on en croit S. Irénée (1).

Octave ajoute dans Minutius Felix, que les esprits malins, pressés par ceux qui les exorcisoient, étoient obligés de convenir qu'ils cherchoient à tromper les hommes (2). „ Le plus grand nombre d'entre vous, dit-il, sait que les démons se rendent justice à eux-mêmes. Sérapis & toutes les fausses divinités que vous adorez, vaincues par la douleur, avouent ce qu'elles sont. Vous en êtes témoins vous-mêmes; les soupçonneriez-vous d'être capables de se deshonorer par un mensonge? Croyez-les donc lorsqu'elles assurent qu'elles ne sont que des démons. Ils ne peuvent plus rester dans les corps, lorsqu'on les conjure par le seul vrai Dieu. Ils en sortent bientôt suivant la foi du patient, ou la volonté de celui de qui dépend la guérison, & ils ne manquent pas après cela de fuir les Chrétiens qu'ils avoient coutume d'insulter par votre ministere dans les assemblées publiques. „

Il pourroit bien y avoir de l'exagération dans ce discours, ou il falloit que les

(1) S. Irénée. *Liv. II. ch.* 32. *No.* 4. *p.* 166.

(2) Minutius Felix. *pag.* 252.

Payens ſoupçonnaſſent de l'intelligence entre les exorciſtes & les exorciſés, puiſqu'ils ne ſe rendoient pas à cette preuve.

Tertullien parle encore avec plus d'aſſurance (1). „ Qu'on faſſe, dit-il, venir quelqu'un qui ſoit tourmenté par le démon, le premier Chrétien le forcera d'avouer qu'il n'eſt qu'un eſprit immonde. Faites mourir les Chrétiens, s'ils ne tirent par cet aveu des démons. Peut-il y avoir une preuve plus complette? Vos dieux ſont ſoumis aux Chrétiens; nous les obligeons malgré eux de ſortir des corps."

Origene aſſure que telle eſt l'efficace du nom de J. C. que quelquefois même les méchans, en le prononçant, chaſſent les démons (2).

S. Cyprien (3) triomphe auſſi, lorſqu'il parle ſur ce ſujet „ Si vous vouliez les entendre, dit-il à Démétrius, lorſque nous les conjurons, & que par les fouets ſpirituels nous les chaſſons des corps, que nous les obligeons de ſe plaindre & d'avouer qu'ils doivent être jugés; venez en être témoins, & vous verrez que nous ne diſons rien que de vrai ".

(1) Apolog. *ch.* 23. *De ſpectaculis.* ch. 29 *Ad ſcapulam. N.* 4.

(2) Origene. *p.* 7. 20. 133. 261. 262. 334.

(3) S. Cyprien *ad Demetrium.* pag. 133. *Voyez* auſſi le livre à Donat. *pag.* 3.

Lactance (1) parle à-peu-près dans les mêmes termes, mais il ajoute des faits si peu vraisemblables, qu'ils diminuent extrémement la foi que l'on pourroit avoir à tout ce qu'il a dit jusqu'alors pour faire voir la supériorité de J. C. sur les autres divinités. Il avance (2), comme un fait certain, „ que ceux qui ont le pouvoir d'exorciser, peuvent bien faire venir des enfers Jupiter, Neptune, Vulcain, Mercure, Apollon & Saturne; mais J. C. dit-il, n'obéira jamais à leur évocation ". *Si quis studet altius inquirere, congreget eos quibus peritia est ab inferis ciere animas, evocet Jovem, Neptunum, Apollinem, patremque omnium Saturnum, respondebunt ab inferis omnes, & interrogati loquentur de se ac fatebuntur; post hæc evocet Christum, non aderit, non apparebit.*

Il en rend cette raison, que J. C. n'a été que deux jours aux enfers, *quia non amplius biduo apud inferos fuit.* Et comme s'il n'y avoit rien à répliquer, il finit par cette demande: „ peut-on une preuve plus complette? *quid hâc probatione cer-*

(1) Lactance. *Liv. II. ch.* 15. *Liv. IV. chap.* 27. *Liv. V. ch.* 21.

(2) Lactance. *Liv. IV. ch.* 27.

tius afferri poteſt? Enfin Arnobe (1), Julius Firmicus Maternus (2), Euſebe (3), Grégoire de Nazianze (4), Cyrille de Jéruſalem (5), S. Jérôme (6), Cyrille d'Alexandrie, (7), Zachée (8), & l'auteur de la diſpute de Gregentius avec Herban triomphent de ce pouvoir d'exorciſer, qu'ils regardent comme une preuve inconteſtable de la divinité de la religion Chrétienne. Jean Pic de la Mirandole l'a fait valoir dans les derniers ſiecles. Il en eſt moins queſtion dans les ouvrages faits depuis, & je ne connois que le Pere Baltus (9), entre les auteurs modernes, qui parle du pouvoir de chaſſer les démons, comme d'une des preuves les plus frappantes de la vérité de la religion.

On ne voit pas que cet argument ait fait aucune impreſſion ſur les Payens: & comment en eut-il fait, puiſqu'ils avoient

(1) Arnobe *p.* 27.
(2) *De* err. *prof. relig. p.* 29 *&* 30.
(3) Demonſt. Evang. *Liv. III. p.* 132. cont. Hierocl. *ch.* 4.
(4) *No.* 1. *p.* 3. *No.* 3. *p.* 76 *&* 77.
(5) Cath. *ch. IV. ſect.* 13. *p.* 58.
(6) *Epiſt.* 44. *ad. Marcellum.* t. IV. p. 55.
(7) Contre Julien. *Tom. VI. p.* 201.
(8) Spicilege. *Tom. X. p.* 7
(9) Réponſe à l'Hiſtoire des oracles. 3. *partie p.* 314.

auſſi des exorciſtes, auxquels ils croyoient que les démons obéiſſoient ? Plutarque en parle (1), & il nous apprend que ceux qui ſe mêloient de ce métier, ordonnoient comme un remede excellent, de lire les *lettres Ephéſiennes:* c'étoient des mots barbares; Clément d'Alexandrie en rapporte quelques-uns; on peut les voir dans Heſychius.

Lucien plaiſante de ce pouvoir d'exorciſer dans ſon *Philopſende.* Il ſe pourroit fort bien que dans le paſſage que nous allons citer, il eût en vue les Chrétiens; quoi qu'il en ſoit, il ſuppoſe dans pluſieurs autres endroits de cet ouvrage que les Payens avoient recours aux exorciſmes. „ Tout le monde, dit-il, connoît ce Syrien de la Paleſtine, qui pour de l'argent délivre les lunatiques & les poſſédés; car tandis qu'ils ſont couchés par terre, qu'ils roulent les yeux, & qu'ils écument, il interroge le démon, qui lui répond en grec, ou en une autre langue, ſans que le patient remue les levres, juſqu'à ce que le démon ſoit contraint de ſortir par la force de ſes conjurations & de ſes menaces, & j'en ai vu ſortir un qui étoit tout noir & tout enfumé ".

(1) Simpoſ. 7. *Liv. V.* Queſtion.

Lucien badine encore les exorciſtes dans une de ſes épigrammes, lorſqu'il dit, qu'ils chaſſoient moins les démons par la vertu de leurs paroles que par la puauteur de leur haleine.

Il y a eu de fameux exorciſtes chez les Payens, entre autres Apollonius (1), Porphyre, & Iſidore (2). Damaſius rapporte que ce dernier chaſſa un démon du corps de ſa femme, en lui parlant du Dieu des Hébreux, que ce diable avoua qu'il reſpectoit comme les autres divinités.

Les Peres n'ont point conteſté ce pouvoir d'exorciſer dans les payens. Juſtin (3) en convient, mais il prétend que les Chrétiens avoient chaſſé des démons contre leſquels toute la vertu des exorciſtes payens avoit échouée.

Origene ne nie pas que les Egyptiens ne fiſſent ſortir les démons des corps (4). Il nous apprend qu'ils employoient le nom d'Abraham dans leurs conjurations. Celui de J. C. tenoit auſſi ſa place dans les formules des autres exorciſtes payens,

(1) Euſebe contre Héſiode. *ch.* 30. *&* 35.
(2) Symmaque, vie de Porphyre.
(3) Juſtin. *p.* 45. *Apolog.* dialogue avec Triphon. *p.* 302. *&* 310.
(4) Origene contre Celſe.

ainſi que S. Auguſtin l'aſſure dans ſon 7 traité ſur S. Jean.

Euſebe avoue (1) que ce que les admirateurs d'Apollonius diſoient en ſa faveur à ce ſujet, étoit vrai; mais il prétend qu'il tiroit ce pouvoir des démons même.

La mode de s'ériger en exorciſtes avoit tellement prévalu, qu'il fallut que les loix impériales réprimaſſent cette frénéſie (2).

Il y a encore des exorciſtes chez les peuples plongés dans l'Idolâtrie. Les Chinois ont des moines qui ſe mêlent d'exorciſer (3). Ils ſont de l'ordre d'un nommé *Sanſie* qui a fait une regle qu'obſervent tous ceux qui veulent chaſſer les diables. Voici comment ils s'y prennent. Ils peignent des figures affreuſes ſur du papier jaune, enſuite ils les collent tout autour des maiſons où l'on dit que le diable vient, puis ils y entrent faiſant un bruit horrible avec lequel ils diſent qu'ils ont épouvanté & chaſſé le diable du logis & du corps de ceux où il étoit.

Le Pere Tachard rapporte qu'étant à Batavia il alla voir un ſacrifice des Chinois. „ Nous voulions voir tout juſqu'à

(1) Euſebe contre Hierocles. *ch.* 30 & 35.
(2) *Leg. I. tit. de extraord. cauſis.*
(3) Ambaſſ. des Hollandois au Japon. *p.* 109.

la fin, dit il (1), mais ayant appris que le sacrifice se faisoit pour chasser le diable du corps d'un malade, & que la cérémonie dureroit jusqu'au soir, après avoir demeuré là près d'une heure, nous nous retirâmes avec beaucoup de compassion de l'aveuglement de ces peuples. „

Les Bonzes chassent non seulement les démons, mais ils vendent aussi des sauvegardes (2) par lesquelles ils défendent aux démons d'inquiéter certaines personnes. Les Prêtresses de l'isle de Formose ont la réputation de chasser le diable (3). Il y avoit parmi les Juifs des gens qui faisoient profession d'exorciser (4). Ils couroient le monde. S. Jérôme avoue qu'ils réussissoient. (5)

Il y a des moines en Barbarie que l'on appelle *Exorcistes* (6). Lorsqu'ils veulent renvoyer le diable en enfer, ils forment des cercles où ils écrivent certains

(1) Voyages. *Liv. III. pag.* 130.

(2) Lettre du Pere Chavagnas, 9. recueil des lettres édifiantes. *pag.* 346.

(3) Candidius & Auterrenus, de la compagnie des Indes. *Tom. IX. p.* 207.

(4) Joseph. antiq. judaïq. *Liv. VIII. ch.* 22. Traité d'Origene sur S. Mathieu. *p.* 67 & 68.

(5) *Liv. II. ch. 6. No.* 2. *pag.* 122.

(6) Marneol. *Tom. I. Liv.* 2. *ch.* 3. *p.* 133. Vicans. *Liv. II. ch.* 15. *pag.* 142.

caracteres, & ils font des empreintes ſur la main, ou au viſage du poſſédé, puis l'enferment dans un lieu rempli de mauvaiſes odeurs, & font leurs conjurations. Ils demandent à l'eſprit de quelle maniere il eſt entré dans le corps, d'où il eſt, comme il s'appelle, & enfin ils lui commandent de ſortir. Il y a auſſi des exorciſtes dans le Royaume de Fez. (1)

On voit par-là que les hommes ſe reſſemblent dans tous les pays, & que toutes les religions peuvent s'appuyer des mêmes argumens; mais un privilege commun à toutes les ſectes n'établit point de prérogatives pour aucune d'elles en particulier. Si l'on examinoit cette matiere avec une attention dégagée de préjugés, on trouveroit que preſque tout ce qu'on débite du démon, & du pouvoir que les hommes ont ſur cet eſprit malin, n'a d'autre principe qu'une imagination dérangée, ou la mauvaiſe foi de ceux qui trouvent leur avantage à entretenir les erreurs populaires.

Hippocrate (2) rapporte qu'il y a des gens à qui la peur trouble tellement la tête, qu'ils s'imaginent voir des eſprits,

(1) Léon d'Afrique. Damitis *Tom. I. p.* 39.
(2) Lettres de M. de S. André. *pag.* 256.

dont ils ſont ſi effrayés qu'on en a vu ſe pendre, pour ſe garantir des maux que leur cauſoient ces viſions.

Poſſidonius (1), fameux médecin du quatrieme ſiecle, rapportoit à des maladies naturelles ce qu'on appelle *poſſeſſions*. M. de S. André, qui a écrit depuis peu très-ſenſément ſur ce ſujet (2), n'eſt pas fort éloigné de ce ſentiment. „ Regardez, dit-il, ce que je viens de rapporter, comme des effets du déréglement de l'imagination, des vapeurs, d'une bile noire, d'une ſemence corrompue..... Un fol, un mélancolique, une femme, une fille travaillée de vapeurs, s'imaginent qu'ils ſont obſédés: l'idée qu'ils s'en forment leur fait faire mille extravagances, & leur fait ſouffrir mille peines de corps & d'eſprit. Perſuadés qu'ils ſont que le diable les tourmente & les pourſuit par-tout, ils en font mille contes & ils les aſſurent ſi poſitivement, qu'on à peine à ne les pas croire. Le peuple ſurtout croiroit faire un crime, s'il n'ajoutoit pas foi à tout ce qu'ils diſent, s'il n'attribuoit pas au démon tout ce qu'il leur voit faire, ou leur entend dire d'extra-

(1) Philoſtorge. *Liv. IV.*
(2) Lettres de M. de S. André, *pag.* 254.

traordinaire. Il nous eſt ordinaire, continue M. de S. André, *pag.* 256, de voir des filles & des femmes malades de cette maladie qui conſiſte à voir des eſprits. On en guérit quelques-unes par la ſaignée du pied & par le bain; il y en a d'autres à qui tous les remedes ſont inutiles, dont l'imagination eſt ſi vivement frappée, que ſi l'on ne veilloit continuellement ſur elles, elles ſe déferoient, & encore le font-elles ſouvent, quelques précautions qu'on puiſſe prendre pour les en empêcher. Ceux qui ont voulu jouer le genre humain, ont trouvé de grandes reſſources dans la matiere des exorciſmes. L'hiſtoire & l'expérience nous apprennent que dès que les hommes voyent quelques effets extraordinaires, auxquels ils ne ſont pas accoutumés, ils les mettent ſur le compte du diable; que quelqu'un s'aviſe de faire des grimaces & des contorſions effrayantes, & qu'il ait aſſez d'effronterie pour inſinuer que ſon état n'eſt pas naturel, auſſi-tôt il ſera mis au rang des poſſédés; tout le monde voudra le voir, & ſi lorſque cette nouvelle commence à faire impreſſion ſur les eſprits, un homme ſenſé entreprend de faire voir la fourberie, il ſera traité comme s'il ne croyoit pas en Dieu. „

De tout tems l'on a fait intervenir le

diable, lorſqu'on a voulu tromper les hommes. Nous avons vu que les Exorciſtes furent fort à la mode dans les premiers ſiecles, ils ne manquerent pas d'occupations dans la ſuite des tems. L'impoſture s'en mêla hautement, & fut ſouvent découverte. Amſlon dit que dans ſon ſiecle les pauvres ſe plaignoient d'être poſſédés pour exciter la compaſſion des riches, & qu'en recourant aux coups on leur faiſoit confeſſer la vérité. Il y a eu des impoſtures éclatantes dans les ſiecles précédens. Du tems du Roi Louis XI. furent grandes nouvelles, dit la chronique ſcandaleuſe, par tout le Royaume & autres lieux, d'une fille de dix-huit ans, ou environ, qui étoit en la ville du Mans, laquelle fit pluſieurs folies & merveilles, & diſoit que le diable la tourmentoit & la ſailloit en l'air, crioit, écumoit & faiſoit moult autres merveilles, en abuſant pluſieurs perſonnes qui l'alloient voir; mais enfin on trouva que ce n'étoit que tout abus, & qu'elle étoit une méchante folle, & faiſoit leſdites folies & diableries par l'exhortement, conduite & moyens d'aucuns des officiers de l'Evêque du dit lieu du Mans, qui la maintenoient & en faiſoient ce que bon leur ſembloit, & qui aux dites folies faire l'avoient ainſi induite.„

Du

Du tems du Pape Paul IV, 89 Juives (1) embraſſerent à Rome le Chriſtianiſme. Quelques perſonnes, qui auroient été bien aiſes d'avoir le bien des Juifs, perſuaderent à ces néophites de feindre que les Juifs leur avoient envoyé des démons qui les tourmentoient cruellement, parce qu'elles s'étoient fait baptiſer; c'eſt ce qu'elles répondirent à un moine bénédictin qui les exorciſoit. Le Pape en ayant été informé, prit la réſolution de bannir tous les Juifs des terres de ſon obéiſſance. Un Jéſuite lui repréſenta qu'il pourroit bien y avoir de la ſupercherie. Sur cet avis on fit de plus amples informations. Les démoniaques avouerent, dès les premiers coups de fouet qu'on leur donna, qu'elles n'avoient contrefait les poſſédées qu'à l'inſtigation de quelques courtiſans. Sur cet avis ils furent punis de mort, ainſi que nous l'apprend Louis Guyon auteur contemporain. Voici une autre hiſtoire dans le même genre, que l'on tient de Pierre Pigray, chirurgien du Roi Henry III.

„ L'an 1587. le Roi me commanda, dit-il, de voir une fille âgée de 27 ans qui

(1) Baſnage hiſt. des Juifs. *L. IX. c.* 21. *n.* 18. Réponſes aux queſt. d'un Provincial. *t. I. c.* 33.

étoit dans le couvent des Capucins de Paris, travaillée de telle ſorte, qu'elle avoit le diable au corps. Sa Majeſté me commanda de prendre auſſi avec moi deux de ſes médecins qui furent MM. Leroi & Botalt : nous l'allâmes trouver au dit couvent où elle etoit fort déſolée & abatue de travail, ce ſembloit ; & après avoir interrogé la fille, je pris la mere à part : elles ſoutinrent toutes deux la fourberie, & après tous leurs diſcours vint le Prieur de là dedans, qui nous raconta avoir vu des choſes étranges en elle, & que ſi nous voulions, il l'exorciſeroit devant nous, ce que j'accordai volontiers. Il la fit entrer dans le temple, les portes fermées, où il l'exorciſa ; mais elle faiſoit des cris admirables & mouvemens étranges & horribles, principalement lorſque le Prieur diſoit l'Evangile. Ce diable, par la bouche de la femme, répondit à quelques mots de latin, mais non à tous, car il n'étoit pas des plus ſavans. Sa Majeſté la voulant voir, elle commanda qu'elle fut ménée hors la ville en un petit village près S. Antoine des champs. Le Roi me commanda de parler à elle en particulier, & nous enferma tous deux dans une chambre, mais il tenoit la porte entr'ouverte, qui nous regardoit. Il y eut un jeune garçon qui me

dit qu'elle avoit eu le fouet à Amiens il y avoit deux ans. Je le dis au Roi, qui incontinent envoya chercher l'Evêque qui étoit à Paris, de quoi la mere & la fille furent fort étonnées. Le Roi demanda à l'Evêque s'il les connoiſſoit; voici les paroles de l'Evêque. Sire, il y a environ deux ans que cette fille, accompagnée de ſon pere & de ſa mere & d'un garçon, ſon frere, vint à Amiens. On me demanda congé de l'exorciſer, ce qui fut fait avec une grande admiration du peuple qui les ſuivoit. Voyant cela, je penſai qu'il y avoit quelqu'impoſture, je la fis venir à l'Evêché pour la voir exorciſer, & reconnoître ce diable. Je fis habiller un de mes gens en habit de prêtre, avec une étole, auquel je baillai un livre qui étoit les épîtres de Cicéron. Cette fille ſe met à genoux pour être exorciſée, comme elle l'avoit été deux jours auparavant. Quand mon homme commença à lire les épîtres de Cicéron, le diable, qui ne ſut diſcerner ce latin d'avec celui de l'Evangile, fit les mêmes effets qu'il avoit accoutumé. Alors je fis prendre le petit garçon ſon frere, lequel, après l'avoir bien interrogé, nous découvrit tout le fait. Il nous dit comme ſon pere l'inſtruiſoit la nuit, & lui apprenoit quelques mots de latin, aux-

quels elle répondoit aucunement ; quoi voyant, je la fis fouetter par ce Gentilhomme que voilà préſent, duquel elle endura deux coups de verge des plus forts & des plus violens qui ſe puiſſent voir, & auſſi patiemment & auſſi conſtamment que l'on pouroit dire, ſans rien confeſſer ; mais quand elle vit que l'on vouloit recommencer, elle ſe mit à genoux & confeſſa tout. Son pere & ſa mere firent le ſemblable. Le Roi, après ce diſcours, ordonna qu'elle fût miſe en priſon perpétuelle. ,,

Ce fait a quelque rapport avec ce qu'on lit dans *la Confeſſion de Sancy ch.* 6. ,,Que deux jeunes religieux pleins de zele ayant amené à l'Evêque d'Angers une jeune Dame inſtruite de démonologie, il avoit demandé à quels ſignes on reconnoiſſoit qu'elle étoit farcie de diables; à quoi on lui avoit répondu que c'étoit lorſqu'on lui touchoit la peau de quelque croix où il y avoit du bois de la vraie croix. L'autre preuve ſe voyoit à ſes treſſaults & mugiſſemens, qu'elle rendoit, quand on liſoit quelque texte de l'Evangile, ce ſont les termes de d'Aubigné L'Evêque avoit dans ſon col une de ces croix. Le conducteur de la démoniaque, qui voyoit cette croix au col de l'Evêque, trouſſa la ga-

lante, qui étoit couchée à terre, jusqu'au-dessus du jarret, & fit signe au Prélat qu'il la touchât de la croix subitement. Mais ce mauvais homme arracha bien la croix de son col & avec l'autre main il tira bien subitement une clef de sa pochette. La bonne Dame ne sentit pas plutôt la froideur de la clef à la cuisse, qu'elle effraya les assistans de ses gambades. Il fallut, pour la seconde preuve, lire l'Evangile devant elle. L'Evêque tira de sa pochette *Petronius Arbiter*, qu'il portoit au lieu de breviaire, & commença à lire *Matrona quædam Ephesi*, & la Dame d'écumer & faire miracle. Et quand ce fut à *Placitone etiam pugnabis amori*, lors elle tomba évanouie. L'Evêque, ne pouvant plus douter de l'imposture, l'a dit à qui l'a voulu entendre. ,,

On voit, sur la fin du siecle passé, la plus célebre imposture en fait de possession ; c'étoit Marthe Brossier qui en étoit la principale actrice : l'histoire en est trop longue pour être détaillée ici. Ceux qui voudront être instruits des moindres circonstances pourront recourir au 133. livre de M. de Thou, & ils auront lieu d'être contens. On peut voir aussi le 6. chapitre de la confession de Sancy & les notes. On peut voir aussi dans Bayle,

Diction. art. *Radziwil*, l'effet que produisirent sur de prétendus démoniaques des os de bêtes, qui avoient été substitués à des reliques perdues.

Le Prince Radziwil avoit été à Rome; le Pape lui avoit donné des reliques; le Gentilhomme qui en avoit la garde, les laissa perdre, & n'y sut d'autre remede que de mettre à leur place les premiers os qu'il trouva. Lui seul savoit le secret. Lorsque le Prince fut arrivé dans ses terres, les moines de ce pays-là lui fournissoient des démoniaques, sur lesquels ces reliques opéroient des miracles. Le Prince, ayant été informé de la vérité dans la suite des tems, mit un démoniaque entre les mains de ses pallefreniers Tartares, qui l'obligerent d'avouer que les moines l'avoient porté à contrefaire le possédé. Radziwil, non content, livra les moines même à ses Tartares, & ils confesserent l'imposture. La raison qu'ils apporterent, pour se justifier, fut qu'ils avoient voulu empêcher le cours de l'hérésie.

Il n'y a plus de doute présentement sur la diablerie de Loudun. Tout le monde convient qu'elle fut une invention des moines qui servoient à la vengeance qu'on vouloit tirer de Grandier, & à laquelle les religieuses se prêterent. Lorsque M.

de Laubardemont informoit de la poſſeſſion, le diable prétendu avoit menacé d'élever le lendemain juſqu'à la voute de l'égliſe les incrédules qui ſe préſenteroient, lorſqu'il voudroit tourmenter la religieuſe par la bouche de laquelle il parloit. Quillet, qui entendit cette menace, ne dit mot, mais le lendemain, à l'heure préciſe, il ſe préſenta dans l'égliſe, & en préſence de Laubardemont & d'une grande aſſemblée, il défia le diable de tenir ſa parole, & il proteſta qu'il ſe moquoit de lui; de ſorte que le pauvre diable ſe trouva fort embarraſſé, & toute la diablerie fut fort interdite. Laubardemont décréta Quillet, qui, voyant qu'il ne faiſoit pas bon pour lui en France, en ſortit le plus promptement qu'il put, & paſſa en Italie. Cette circonſtance, quoique fort intéreſſante, a été omiſe par Lamonardaye, hiſtorien des diables de Loudun.

Monconis a rendu fort célebre la viſite qu'il fit à la ſupérieure des Urſulines de Loudun. On le fit attendre longtems au parloir. Lorſqu'elle fut venue, elle lui montra ſur ſa main gauche, écrit en lettres de ſang, *Jéſus*, *Marie*, *Joſeph. François de Sales:* lorſqu'il étoit prêt de ſortir, il ſouhaita revoir la main de la religieuſe. Elle la lui donna au travers de

la grille. „ Alors, dit-il, je lui fis remarquer que le rouge des lettres n'étoit pas auſſi vermeil que quand elle étoit venue; & comme il me ſembloit que les lettres s'écailloient, & que toute la peau de la main ſembloit ſe lever, comme ſi c'eût été une pellicule d'eau d'empois deſſéchée, avec le bout de mon ongle j'emportai, par un léger attouchement, une partie de la jambe de la lettre M, dont elle fut fort ſurpriſe, quoique la place reſtât auſſi belle que les autres endroits de ſa main: je fus ſatisfait de cela, & je pris congé d'elle „.

M. le Prince de Condé éprouva auſſi par lui-même qu'il y a bien de la tromperie dans les poſſeſſions: ayant eu la curioſité de voir les prétendues poſſédées de Bourgogne, & d'examiner lui-même les choſes qu'on en diſoit, il arriva dans le tems (1) qu'une des démoniaques jouoit ſon perſonnage. Il s'approcha d'elle. On lui dit que, lorſqu'on lui mettoit ſur la tête un reliquaire, elle nommoit tous les ſaints & toutes les ſaintes dont il y avoit des reliques. M. le Prince, qui ſe reſſouvint alors que ſa montre n'étoit pas montée, la tira de ſa poche & la mit comme

(1) Lettres de M. de S. André. *pag.* 264.

un reliquaire sur la tête de la possédée, qui commença à réciter la légende & à nommer un grand nombre de saints & de saintes dont il devoit y avoir des reliques. M. le Prince lui laissa dire tout ce qu'elle voulut, & la légende finie, il lui montra. La démoniaque entra en fureur, déclama contre le Prince, & fit comme si elle vouloit se jetter sur lui; c'est alors qu'il dit ce bon mot: *Monsieur le diable* (1), *si tu ne te tiens en repos, je resserai ton étui d'importance.*

Ce siecle-ci ressemble à ceux qui l'ont précédé. L'Avocat Chaudon a insinué qu'il avoit connoissance d'une imposture dans ce genre, dont il ne nous apprend point le détail. Il nomme seulement le principal auteur, qui étoit le Pere Dubois Jésuite, & il dit que le fruit de ses exorcismes sur la prétendue possédée se réduisit à une grossesse. La scene étoit à Nevers.

Depuis quelques années, un Prélat célebre par son zele pour *la cause*, & par sa crédulité, n'a pu s'empêcher de s'écrier (2): Quel est l'Evêque qui ait gouverné avec soin pendant plusieurs années,

(1) Segresiana. *pag.* 151.

(2) Discours à la tête de Marie-à-la-coque. *pag.* 19.

& qui n'ait plus confondu & rejetté de fauſſes poſſeſſions, de miracles douteux, de viſions équivoques, que la malignité des hommes du ſiecle n'en a critiqué „?

Ce ſont les hiſtoires de pareille nature qui ont fait dire au judicieux Cardinal d'Oſſat (1) „ qu'il fait ſi obſcur dans cette matiere pour les fraudes qui ſe commettent, & pour la ſimilitude des effets de l'humeur mélancolique avec ceux du diable, que de dix qu'on prétend être poſſédés, à peine s'en trouve-t-il un qui le ſoit véritablement ., Le plus ſouvent les médecins ne s'accordent pas entre eux, non plus que les théologiens & les autres. M. de S. André (2) penſe de même, lorsqu'il dit: „ Je n'ai preſque jamais rien vu qui puiſſe caractériſer une véritable poſſeſſion, je n'ai ordinairement trouvé qu'impoſture, artifice & blaſphême. „

Longtems avant la naiſſance du Chriſtianiſme, c'étoit une opinion répandue par-tout le monde, qu'il y avoit des noms & des mots auxquels une vertu étoit tellement attachée, qu'en les prononçant, on guériſſoit les maladies, & on faiſoit fuir les malins eſprits. Ce fut à Epheſe que

(1) Lettre 220. *Tom. III. pag.* 407 & 408.
(2) Lettres particulieres, *p.* 256.

prit naiſſance, ou que fut perfectionnée cette chimere (1); voila pourquoi ces mots furent appellés les *lettres Ephéſiennes*. Origene (2) nous apprend que les ſages Egyptiens, les Mages de Perſe, les Bracmanes & les Samanéens chez les Indiens, étoient perſuadés de l'efficace de certains mots. Cette doctrine paſſa d'eux aux Chrétiens. On ſait combien Baſilide attribuoit d'efficace au nom *Abraxas*, & que l'*Abracadabra* a paſſé longtems pour un puiſſant taliſman.

Les Héracléonites (3) avoient une formule compoſée de mots barbares qu'ils conſeilloient de réciter à l'article de la mort, parce qu'ils les croyoient capables de repouſſer les puiſſances inviſibles. On les trouve dans S. Epiphane (4) Origene (5) enſeigne que les noms de *Sabaoth* & d'*Adonaï*, prononcés avec reſpect, ont une vertu admirable. On s'en ſervoit comme d'un remede certain dans quelques maladies. Marcel (6) aſſure que pour ſe guérir des douleurs d'entrailles, il n'y a

(1) Baſnage, hiſt. des Juifs. *L. III. c.* 24.
(2) Origene contre Celſe, *p.* 19.
(3) Clément d'Alexandrie. *Liv. VII.*
(4) Hom. 36. *p.* 260.
(5) Origene contre Celſe. 19, 178 & 184.
(6) *De medicamentis empiricis.* L. XXI.

qu'à mettre à ſon col une lame d'étain avec ces paroles, *In nomine Dei Jacob, in nomine Dei Sabaoth.*

Les Egyptiens avoient diviſé le corps humain en 36 parties. Ils avoient mis chacune de ces parties ſous la protection de quelque dieu; & lorſqu'elles étoient affligées, ils s'imaginoient qu'il n'y avoit qu'à prononcer le nom barbare de cette divinité pour être ſoulagé ſur le champ. Voici quelques-uns de ces noms. *Ebnaccebuma, Encetſicut, Bin, Eris, Crebin, Romanor, Recanoas* (1).

Les anciens (2) ne doutoient pas qu'ils ne puſſent détourner les maux dont ils étoient menacés, en prononçant certaines paroles. Enfin, c'étoit un principe reçu chez les médecins, qu'il y avoit des maladies dont on guériſſoit en récitant de certains vers. *Veteres medici*, dit Apulée, *etiam carmina remedia vulnerum norunt.* Cette folle imagination a eu cours dans les derniers tems.

Les prophanes même ſe ſervoient du nom de J. C. dans leurs ſuperſtitions. L'auteur inconnu du *traité ſur le batême des hérétiques*, ſoutient que l'efficace de

(1) Origene contre Celſe. *p.* 19, 178 & 184.
(2) *De medicamentis empiricis.* L. XXI.

ce nom eſt ſi grand, que les payens mêmes faiſoient des miracles en le prononçant. S. Epiphane aſſure (1) qu'il y avoit des Juifs qui guériſſoient des malades par la prononciation de ce nom. Les magiciens mêloient auſſi autrefois le nom de J. C. avec ceux dont ils ſe ſervoient dans leurs conjurations (2). C'eſt S. Auguſtin qui nous l'apprend. *Illi ipſi qui ſeducunt per ligaturas, per cantationes, per machinamenta inimici, permiſcent percantationibus ſuis nomen Chriſti.*

Il y avoit une choſe à obſerver pour que les mots conſervaſſent toute leur force. Il falloit qu'ils fuſſent prononcés dans la langue originale; car, tranſportés dans une autre, ils étoient ſans vertu (3). Origene lui-même le croyoit. Lucien plaiſante agréablement ſur ce ſujet dans ſon *philopſende*. Il introduit Dynomaque qui ſoutient gravement que la graiſſe d'une biche, jointe à ſon pied droit & au poil de ſon menton, a de grandes vertus, pourvu que l'on ſache les paroles qu'il faut dire. „ Tu ne ſais donc pas, ajoute-t-il, qu'on charme tous les jours

(1) Epiphane. *L. XXX. No.* 5.
(2) *Tract.* 7 *in Joannem.*
(3) Vandale, *de divinat. idol.* p. 504. Jambl. *Liv. VII. ch.* 5.

la fievre, qu'on enchante les ſerpens, & qu'on guérit les maladies avec des paroles que les vieilles ſavent „.

Cette façon de guérir par des paroles a ſouvent été défendue. Léonard, Duvair & Dulaurent (1) parlent d'une loi des Athéniens, qui portoit que perſonne n'eût à faire profeſſion de guérir par certains mots Tellement, ajoutent-ils, qu'étant un jour avertis qu'en Achaïe il y avoit une femme qui guériſſoit à l'aide de quelques paroles, ils la condamnerent à être lapidée, diſant que les dieux immortels avoient bien donné la puiſſance de guérir aux pierres, aux herbes & aux animaux, mais non pas aux paroles. Quoi qu'il en ſoit de ce fait, il eſt conſtant que l'Empereur Valentinien fit mourir une vieille femme (2), parce qu'elle entreprenoit de guérir des fievres intermittentes avec des paroles. Il fit auſſi couper la tête à un jeune homme qui vouloit guérir un mal caduc, en prononçant ſept lettres de l'alphabet.

CHA-

(1) Thiers, des ſuperſtitions. *Liv. VI. ch.* 3. *Tom. I. p.* 493.

(2) Ammien Marcellin. *L. IX.*

CHAPITRE VI.

Le Chriſtianiſme ne fut d'abord embraſſé que par le peuple. De l'autorité de cette acceptation.

Les Apologiſtes Chrétiens mettent au rang de leurs argumens triomphans l'accueil favorable que firent les peuples à la religion de J. C. S. Auguſtin décide que la converſion du monde, c'eſt ainſi qu'il s'exprime, eſt le plus grand de tous les miracles, & qu'il n'en faudroit pas d'autres pour engager un homme raiſonnable à préférer la religion Chrétienne à toute autre. Pour juger de la valeur de ce raiſonnement, il faut ſe transporter dans les premiers ſiecles de l'Egliſe, & examiner comment le Chriſtianiſme s'eſt introduit dans le monde.

Le peuple toujours crédule, & par conſéquent plus aiſé à ſéduire que les grands & les philoſophes, embraſſa d'abord la religion Chrétienne. Les Evangéliſtes avouoient que J. C. n'étoit ſuivi que du petit peuple, & lui-même rend

graces à Dieu d'avoir donné la préférence aux petits sur les sages & sur les prudens. S. Paul nous apprend qu'il y avoit dans la société Chrétienne peu de sages selon la chair, peu de puissans, peu de nobles; que Dieu avoit choisi ce qui paroissoit au monde, fol, foible & méprisable.

C'est ce que reprocherent aux Chrétiens leurs premiers ennemis. A entendre Cecilius, ceux dont Octavius prenoit la défense, étoient dans la misere & dans l'indigence. *Ecce pars vestra, egetis, algetis, opere, fame laboratis.* Celse parloit de même; il ajoute, qu'il n'étoit pas difficile de tromper une multitude d'hommes sans esprit & sans lettres. Il prétend que les Chrétiens ne vouloient avoir pour prosélites que des imbécilles, des esclaves, des femmes & des enfans, aussi les compare-t-il à ces joueurs de gobelets, qui ne veulent pour témoins de leurs tours que des enfans & des gens grossiers.

Julien ne manqua pas de faire valoir ce reproche. Il assura que les premiers prédicateurs du Christianisme n'avoient pu convertir que des esclaves, que des hommes de peu de mérite. Les auteurs Chrétiens n'ont pas fait difficulté de convenir que le Christianisme dans sa naissance n'é-

toit presque composé que d'un tas de misérables.

„ Il est certain, dit Puffendorf, qu'après l'ascension du Sauveur du monde dans le ciel, lorsque les Apôtres commencerent à répandre fort loin la doctrine de la Religion Chrétienne, suivant l'ordre qu'ils en avoient reçu de leur maître, ils firent en peu de tems de très-grands progrès dans la conversion, tant des Juifs, que des autres nations, mais principalement des gens du commun du peuple, qui jusqu'alors avoient croupi dans les épaisses ténebres de l'ignorance & de la superstition, qui menoient une vie de misere & de calamité, & qui pour cela embrasserent avec d'autant plus de joie & d'avidité la doctrine de l'Evangile, qu'ils y découvrirent une si grande lumiere & de si puissantes consolations contre les incommodités de la vie. Les Apôtres même trouverent d'autant plus facilement accès dans l'esprit de cette sorte de gens, qu'étant eux-mêmes de basse condition, & sans apparence extérieure, ils avoient occasion de converser familiérement avec eux, comme avec des égaux; mais entre ceux qui étoient élevés en naissance & en dignité, aussi bien qu'entre les doctes, il ne s'en trouva presque point au commence-

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

ment qui vouluſſent recevoir cette religion, ou qui la cruſſent digne de leur recherche (1). „

Le Pere Mauduit parle de même. „ On a remarqué, dit-il, que peu de grands & de riches entroient dans une ſociété qui avoit ſi peu de complaiſance pour toutes leurs inclinations (2 . „ MM. Abbadie (3) & Leclerc (4) font le même aveu. Les expreſſions de ce dernier méritent d'être rapportées. „ Quand J. C. prêchoit l'Evangile aux Juifs, dit-il, il ſembloit que les docteurs de la loi devoient être les premiers à l'embraſſer, parce qu'ils étoient plus capables d'examiner les miracles de J. C & de reconnoître l'excellence de ſa doctrine, que ne l'étoit le vulgaire; cependant le contraire arriva; on vit de même, lorſque l'Evangile fut prêché, que peu de philoſophes l'embraſſerent, & qu'au contraire quantité de perſonnes ſans lettres s'y ſoumirent avec joie (5) „.

Le critique de l'Abbé Houtteville a

(1) Puffendorf, introduction à l'hiſt. *Tom. VI. pag.* 174.

(2) Traité de la religion contre les Athées. *ch. VII. pag.* 78.

(3) Abbadie. *Tom. II. ch.* 2. *pag.* 8.

(4) Parrhaſiana. *Tom. II. pag.* 104.

(5) De l'incrédulité. *part. I. ch.* 1. *pag.* 21.

fait à ce ſujet des réflexions dignes d'être peſées. „ Il ne laiſſe pas d'être étonnant, dit-il, (1) que les premiers diſciples de J. C. aient été les derniers des hommes & les plus grands ignorans de la terre, & par conſéquent les gens les plus capables de crédulité groſſiere. Ce ne ſont point les doctes Phariſiens, les vertueux Eſſéniens, qui prennent ſon parti, qui ajoutent foi à ſa doctrine & ſe laiſſent entraîner à ſes miracles : ce ſont des hommes de la lie du peuple, des pêcheurs ſtupides & groſſiers, des Publicains ſans lettres & ſans goût, comme les gens de cette eſpece le ſont toujours, des femmes de mauvaiſe vie & décriées par leur libertinage. Voilà, dit-on, les fondateurs du Chriſtianiſme, les auteurs de la réformation de l'univers, les miniſtres, les Apôtres de J. C. „.

On a vu la même choſe arriver à la Chine & au Japon, lorſque la religion chrétienne y fut annoncée dans ces derniers ſiecles. Les gens de qualité & les Chinois lettrés n'écoutoient les miſſionnaires qu'avec mépris, comme en conſient le P. Lecomte, qui dit à ce ſu-

(1) Lettre 10. *pag.* 163.

jet (1), que ce n'eſt pas d'aujourd'hui que les pauvres ſont dans l'Égliſe la portion chérie & le précieux héritage.

Il n'y a eu tant de Chrétiens au Japon que parce qu'il y avoit un grand nombre de miſérables. C'eſt l'auteur de l'ambaſſade mémorable de la compagnie des Indes Hollandoiſes, qui l'aſſure. On peut dire que jamais nation ne fut plus diſpoſée & plus âpre au *Chriſtianiſme* que la Japonnoiſe, ce ſont ſes termes (2). & que la foi n'a jamais fait de plus grand progrès qu'au Japon. La premiere raiſon qu'on en donne, & qui eſt auſſi la principale, c'eſt qu'il y a en ce pays-là un prodigieux nombre de pauvres qui ſe ſont Chrétiens par déſeſpoir, eſpérant voir finir bientôt la miſere où ils ſe trouvent, par la mort qu'ils ſont aſſurés de ſouffrir pour cela.

Non ſeulement les hiſtoires anciennes ſont remplies de faits qui nous apprennent que le peuple ne manque jamais de ſe laiſſer tromper, dès que quelqu'un a la hardieſſe de vouloir le ſéduire, & qu'il reçoit preſque toujours les plus grandes abſurdités ſur le plus léger fondement.

(1) *Tom. II. pag.* 294 *&* 359.
(2) *Tom. III. p.* 188.

ſans aucun examen : mais une expérience toute récente nous démontre que le témoignage de la multitude n'eſt d'aucun poids, lorſqu'il s'agit de miracles & de choſes extraordinaires. Toute l'Europe vient de voir avec quelle facilité on en a impoſé à la moitié d'une des plus grandes villes du monde, au ſujet des miracles attribués à M. Paris, & les rapides progrès que ces prétendues merveilles ont fait en un inſtant dans tout le royaume de France. On voyoit, au dire d'un des plus reſpectables Prélats de l'Egliſe Romaine (1), une foule de perſonnes de tout âge, de tout ſexe & de tout état, qui aſſuroient avoir été guéries miraculeuſement.

Il y a même une différence remarquable entre ce qui eſt arrivé à Paris & à Jéruſalem, dont les défenſeurs des nouveaux miracles peuvent ſe prévaloir. Ceux-ci ont été crus non ſeulement par le peuple, mais auſſi par des gens en place, par des Magiſtrats, par des Prêtres, que l'on convenoit avoir de l'eſprit & de la probité, au lieu qu'on ne produit, en faveur des premiers miracles, qu'une po-

(1) Inſtruction paſtorale de M. l'Evêque de Montpellier. 1733. *p.* 13

pulace auſſi crédule qu'incapable d'examen. Les miracles de M. Paris ont eu l'avantage d'être diſcutés & examinés par des chirurgiens, des eccléſiaſtiques, par des gens éclairés, qui, après pluſieurs réflexions, ſe ſont imaginés y trouver du ſurnaturel.

Il n'en eſt pas de même des autres; nous ne les ſavons que ſur le rapport de gens légitimement ſuſpects de fraude, lorſqu'il s'agiſſoit de faire valoir leur cauſe; & ils n'ont pour garans que des livres dont l'autenticité n'eſt pas auſſi bien prouvée que le vulgaire le croit.

Quand on voudra faire le parallele de ceux qui crurent à J. C. dans le premier ſiecle, & de ceux qui refuſerent d'ajouter foi à toutes les choſes merveilleuſes que les Chrétiens débitoient, il me ſemble qu'il ne ſera pas avantageux aux premiers. D'un côté, l'on verra des payſans, des artiſans, des mendians, qui avancent des faits dépourvus de vraiſemblance; de l'autre, on entendra des Prêtres, des Magiſtrats, un Tribunal reſpectable, une nation entiere, tout ce qu'il y a de gens d'eſprit dans le monde, ou mépriſer toutes ces hiſtoires, ou crier à l'impoſture. Il eſt bien plus aiſé de concevoir qu'un peuple léger & ignorant ait

été trompé, que d'imaginer que, si ces miracles eussent eu quelque fondement, il ne se fût pas trouvé un homme de considération qui se fût proposé de les examiner, & qu'aucun de ceux qui étoient respectables par leur naissance, par leurs talens & par leurs emplois, ne les eût crus véritables. Ce seroit bien ici le lieu de faire valoir ce que les plus grands hommes ont dit contre le jugement de la multitude, que Charron a judicieusement qualifié de *méchante caution* (1). Séneque l'avoit dit avant lui, *argumentum pessimi turba;* & il n'avoit été que l'écho de Cicéron: *Quasi tibi ipsi in judicando placeat multitudo* (2). Lactance (3) a profité de ces réflexions, lorsqu'il a remarqué que le jugement de quelques hommes éclairés méritoit bien plus d'attention que le témoignage d'une multitude ignorante. *Quis autem nescit plus esse momenti in paucioribus doctis, quàm in pluribus imperitis?*

Ce n'étoit pas seulement en Judée, où l'esprit de parti pouvoit nuire aux progrès de la vérité, que cette prodigieuse incrédulité subsistoit, on l'avoit aussi à

(1) Charron *L. II. ch.* 1. *p.* 277.
(2) *De divinitate.* L. I. c. 39.
(3) Lactance. *L. IV. c.* 2. *p.* 35.

Rome & dans toutes les principales villes de l'Empire, quelqu'effort que fissent les Chrétiens pour obliger de croire les miracles de l'auteur de leur religion. Les grands hommes de ces premiers tems, qui ont eu occasion de parler de cette secte naissante, la traitent avec autant de mépris que nous traiterions les prophetes du Dauphiné, où les fanatiques des Cévenes, si nous avions à parler d'eux dans quelque histoire.

CHAPITRE VII.

Le Christianisme doit son principal accroissement à la violence des Empereurs Chrétiens.

CE n'est pas sans raison que M. Jurieu a assuré que le paganisme subsisteroit encore; & que les trois quarts de l'Europe seroient encore payens, si Constantin & ses successeurs n'avoient pas employé leur autorité pour l'abolir & pour y substituer le Christianisme. Ils se contenterent d'abord de protéger l'Eglise. Les sacrifices furent ensuite interdits; ceux qui

perſévéroient dans l'ancienne religion furent regardés de mauvais œil à la cour; enfin l'exercice en fut défendu, ſous peine de la vie. Telle eſt ordinairement la gradation de la perſécution. Tous ces faits ſont aiſés à établir d'après les loix impériales & dont on va donner une légere eſquiſſe.

Le reſcript à Amulinus (1) eſt un des premiers privileges qui aient été accordés aux Chrétiens. Conſtantin ordonna par cette loi, qui eſt de 313, que les clercs de la province où commandoit Amulinus, qui appartenoient à l'Egliſe catholique, dont Cécilien Evêque de Cartage étoit chef, ſeroient déchargés généralement de toutes ſortes de fonctions, civiles, afin que rien ne les détournât du miniſtere de leur loi, & ne les retirât, par un crime & un ſacrilege, du ſervice qu'ils rendoient à la divinité, „ ſachant, dit-il, que les affaires publiques retireront un très-grand avantage de l'application qu'ils donneront au culte divin. „

A ce ſtyle on n'a pas de peine à reconnoître le ton des eccléſiaſtiques; c'eſt là leur langage ordinaire. Ces mêmes

(1) Tillemont. *Tom. IV.* Vie de Conſtantin. *art.* 32. *p.* 148.

exemptions furent accordées dans la suite par Constantin à toutes les autres églises. Il ordonna, l'an 321, de cesser le Dimanche tous les actes de judicature, tous les métiers, & toutes les occupations ordinaires des villes (1); celles de l'agriculture en furent exceptées. Il avoit eu aussi l'intention de faire regarder le vendredi & le samedi comme des jours de fêtes, mais il ne paroît pas que cela ait eu des suites.

Après avoir vaincu Lucinius, il envoya l'an 323, dans la plûpart des provinces, des Gouverneurs Chrétiens, & il étoit défendu à tous les grands officiers, même au Préfet du prétoire, de sacrifier, ou de faire aucun acte d'idolâtrie. Il fit ensuite une loi qu'il confirma souvent, par laquelle il défendoit de consacrer de nouvelles idoles, & de faire aucun sacrifice. Il composa lui-même un édit latin, qu'il adressa à tous les peuples de l'empire; il y représentoit l'aveuglement de ses prédécesseurs dans le culte qu'ils avoient rendu aux idoles. Il exhortoit ses sujets à adorer l'unique créateur de l'univers, & à mettre en J. C. l'espérance du salut. Il laisse cependant aux payens leurs temples; mais il fait entendre qu'on les avoit déja

(1) Tillemont. *Art.* 45. *pag.* 180..

abbatus en quelques endroits, & qu'il auroit ſouhaité qu'on en eût fait par-tout de même; mais comme il craignoit que l'obſtination de quelques-uns dans l'erreur ne cauſât des troubles, il recommanda aux Chrétiens de ne pas employer la contrainte ni la violence. Le zele de cet Empepeur augmenta avec le tems (1). Il dépouilla les temples de leurs richeſſes; il en fit enlever les principales ſtatues, & même n'épargna pas toujours les temples. Il fit abbatre aux uns les veſtibules, & aux autres les toits qui les couvroient, pour les laiſſer tomber en ruines. Il fit même démolir juſqu'aux fondemens quelques-uns de ceux qui étoient les plus célebres, & il en donna les revenus aux égliſes.

Il défendit enſuite les fêtes & les ſolemnités payennes (2), & il eut le plaiſir de voir que ſon zele n'étoit pas ſans fruit; mais le deſir de lui plaire, & de mériter ſes faveurs, contribuoit plus au changement extérieur qu'aucun autre motif. M. de Tillemont en convient, & l'on ne peut en douter, lorſqu'on voit que pluſieurs de ces nouveaux Chrétiens ne ceſſoient pas

(1) Vie de Conſtantin. *Art.* 54. *p.* 204. *& art.* 55.
(2) La même. *Art.* 56.

d'être pavens dans le cœur. Enfin ce Prince assouvit son zele par la mort du philosophe Sopatre, qu'il fit mourir, si l'on en croit Suidas, pour faire voir combien il haïssoit le paganisme.

Constant & Constantius, qui succéderent à Constantin leur pere, témoignerent encore plus d'ardeur pour la religion Chrétienne. Ils firent une loi, en 341, par laquelle ils défendoient absolument la superstition (1) & la folie des sacrifices, sous peine d'éprouver sans miséricorde la rigueur des loix. On croit que cet édit (2) est de Constant, qui est loué, quelques années après, par Julius Firmicus Maternus, d'avoir démoli les temples.

Une autre loi de Constantius, que l'on dit être de huit ans postérieure (3), défend les sacrifices sous peine de la vie; elle veut que les temples soient fermés à tout le monde; elle menace du dernier supplice les Gouverneurs des provinces qui ne feront pas observer ce réglement. Cette loi fut confirmée l'an 356, par le même Constantius (4).

(1) Cod. Théod. *Tom. VI. liv.* 16. *Tom. X. p.* 251.
(2) Tillemont, vie de Constantin *Art.* 7.
(3) Cod. Théod. *Tom. VI. pag.* 263.
(4) *Idem ibid.* p. 266.

Julien étant parvenu à l'empire, se déclara pour le paganisme, qui, par-là, redevint la religion dominante. Jovien son successeur, quoique bon Chrétien, permit l'idolâtrie (1).

Valentinien, plus zélé, défendit sous peine de la vie les cérémonies payennes, les superstitions magiques, & les sacrifices de nuit (2). On croit qu'il fut l'auteur, ou du moins qu'il eut part à la loi qui ôte aux temples des idoles toutes les terres que Julien leur avoit restituées. (3)

Valentinien devint moins rigoureux, sur les remontrances qui lui furent faites: en effet, on a un édit (4) de lui, par lequel il déclare qu'il ne défend ni la discipline des aruspices, ni tout autre exercice de religion permis par les anciens, pourvu qu'on n'y mêle point la magie. Par une autre loi du 25 Juin de la même année, il accorde plusieurs privileges aux Pontifes des provinces, & il leur donne les mêmes honneurs qu'aux Comtes. Cette conduite modérée n'a pas trouvé grace devant les historiens Chrétiens: Baronius est persuadé qu'elle fut

(1) Tillemont. *Tom. IV. art.* 5. *p.* 585.
(2) *Idem.* tom. V. art. 3. p. 6.
(3) *Idem.* pag. 7.
(4) *Idem.* pag. 9 & 10.

la cauſe des malheurs de la famille de Valentinien, & de la funeſte mort de ſes enfans.

Valens ſon frere ne perſécuta point les payens. Il ne tourmentoit, dit Théodoret, que ceux qui ſoutenoient la doctrine des Apôtres (1).

Théodoſe imita le zele de Conſtantin. Il interdit l'adoration des idoles dans l'Orient & dans toute l'Egypte (2). Ce fut Cyrige, Préfet du Prétoire, qui fut chargé de cette commiſſion, dont il s'acquitta très-exactement. La deſtruction du temple de Serapis (3) fut cauſe d'une grande ſédition à Alexandrie, dans laquelle il y eut beaucoup de ſang répandu.

Dans le tems qu'on renverſoit les temples, l'Empereur défendoit les ſacrifices & ordonnoit aux Gouverneurs des provinces, & à leurs officiers (4), de veiller à l'exécution de cette loi, menaçant ceux qui n'y auront pas aſſez d'attention, de les punir par des amendes très-conſidérables.

Enfin

(1) Tillemont, vie de Théod. *art.* 17. *p.* 250.
(2) *Id.. ibid.* art. 19.
(3) *Id. ibid.* art. 52.
(4) Cod. Théod. *Tom. VI. p.* 271.

Enfin le 8 Octobre de l'année 392, Théodoſe défendit abſolument les immolations des bêtes ſous peine de la vie (1), & les moindres actes d'idolâtrie, comme l'encens, ſous peine de confiſcation des maiſons & des terres où ils auroient été exercés. Théodoret dit même qu'il avoit fait une loi pour ordonner qu'on démolît tous les temples des idoles; & il paroît que les Magiſtrats alloient avec main-forte dans toutes les villes pour exécuter cet ordre. Les payens s'y oppoſoient le plus vigoureuſement qu'ils pouvoient, mais à la fin l'autorité ſouveraine l'emportoit.

Marcel, Evêque d'Apamée, ſe rendit célebre par ſon zele contre les temples Il fut tué dans une expédition qu'il étoit allé faire contre le temple d'Aulonne dans le territoire d'Apamée (2). Il avoit avec lui des ſoldats & des gladiateurs. On n'a pas manqué de le mettre au nombre des martyrs.

Auſſi-tôt qu'Arcadius fut Empereur il confirma les loix de ſon pere contre les payens (3), & les menaça même d'un traitement plus rigoureux (4); ce qui déter-

(1) *Id. Tom. VI. p.* 273. Tillemont. *art.* 57.
(2) Tillemont, vie de Théodoſe. *art.* 59.
(3) Cod. Théod. *Tom. VI. p.* 277.
(4) *Ibid.*

mina beaucoup d'idolâtres à se faire Chrétiens. En conséquence des ordres du nouveau Prince (1), les temples, qui étoient encore sur pied, furent renversés de fond en comble.

Les payens n'étoient pas mieux traités dans l'Occident (2); ils furent exclus de toutes les charges; les lieux consacrés à l'idolâtrie furent confisqués au profit du Prince, aussi bien que tous les revenus & toutes les places destinées pour les festins & les autres dépenses qui regardoient le paganisme. Il fut ordonné qu'on ôteroit des bains & des autres lieux publics les statues honorées autrefois par des sacrifices, de peur que ce ne fût une occasion de retomber dans l'idolâtrie.

Théodose le jeune fut encore plus rigoureux. Il condamna à l'exil, & à perdre leurs biens, ceux qui s'opiniâtroient à professer la religion payenne (3); il croyoit leur faire grace en leur laissant la vie. Il ne s'en tint pas là, car l'an 426, il prononça peine de mort contre ceux qui feroient quelqu'exercice de la religion payenne.

L'Empereur Marcien confirma cet édit l'an 451, & il paroît par sa loi (4) qu'il

(1) Tillemont, vie d'Arcadius *art. 6.*
(2) *Id.* Vie d'Honorius. *art. 2.*
(3) Cod. Théod. *Tom. VI. p. 280.*
(4) Cod. Justinien.

n'y avoit plus de temples dans l'Orient où les faux dieux fussent adorés. Le dernier réglement, que l'on ait sur cette matiere, est de l'Empereur Léon. Il doit être de l'an 468. Il y est ordonné que ceux qui, après avoir été baptisés, resteront dans les erreurs des payens, seront punis de mort; & il est enjoint à ceux qui n'ont pas encore reçu le baptême, de le recevoir sans délai.

Il ne falloit pas moins de violence pour convertir les payens; car on voit que malgré la protection que les Empereurs accordoient à la religion Chrétienne, ce qu'il y avoit de plus illustre dans le sénat étoit fort attaché à l'ancienne religion. C'est ce qui paroît par la tentative qui fut faite pour le rétablissement de l'autel de la victoire, & par la requête que Symmaque présenta à ce sujet au nom de tout le Sénat (1) *Ubi primùm Senatus amplissimus semperque vester, subacta legibus vitia evomuit diù pressum dolorem; atque iterum me querelarum jussit esse legatum.*

On convient qu'il y eut des Sénateurs Chrétiens qui n'eurent point de part à cette démarche, mais elle prouve que le parti payen prévaloit encore dans le Sénat.

(1) Oeuvres de Symmaque. *p.* 287.

Ce qui eſt clair auſſi par la députation que le même corps fit (1) en 392 à Valentinien ſecond, pour lui demander le rétabliſſement des privileges que Gratien avoit ôté aux temples des idoles. Les ſéditions continuelles, qui arrivoient, lorsqu'on détruiſoit les temples des faux Dieux, font voir que la converſion des payens n'a pas été ſi volontaire que le voudroient faire croire les Apologiſtes Chrétiens.

Dans une ſeule petite ville appellée l'*Uffile*, les Chrétiens ayant abattu une ſtatue d'Hercule (2), les payens ſe jetterent ſur eux & en tuerent ſoixante, qui ont été mis dans le martyrologe Romain au nombre des martyrs, le 30 Août.

Ce n'eſt donc que par les plus grandes violences qu'on a pu détruire le paganiſme & lui ſubſtituer entiérement la religion Chrétienne.

Ce qui doit diminuer la ſurpriſe que pourroit cauſer le progrès du Chriſtianiſme, c'eſt de voir que pour peu qu'un héréſiarque s'éleve, les peuples avides des nouveautés s'empreſſent à le ſuivre, & s'il arrive que quelque Prince embraſſe

(1) Tillemont, vie de Théod. *art.* 67.
(2) Tillemont. *art.* 14.

ſa doctrine, bien-tôt la moitié de ſon état changera de religion. C'eſt ce que prouve l'hiſtoire des anciennes ſectes : c'eſt ce qui ſe démontre auſſi par les révolutions auxquelles Luther & Calvin ont donné lieu. Tous les pays dont les Princes ont approuvé la doctrine de ces hommes célebres, ne ſont remplis que de Luthériens & de Calviniſtes. Suppoſons que, lorſque Calvin & Luther déclamoient contre la religion Romaine, toute l'Europe eût été ſous la domination d'un ſeul Prince qui eut penché pour la nouveauté, les catholiques ſeroient aujourd'hui réduits à un très-petit nombre. L'Angleterre, la Hollande, divers états d'Allemagne, les royaumes du Nord, ſont de fideles garans que la plus grande partie des ſujets ſe laiſſent bien-tôt entraîner par l'exemple du Prince ; & c'eſt une choſe digne de remarque, qu'il s'en faut beaucoup dans les pays, où la réforme domine, qu'on ait employé les mêmes violences contre les catholiques, que celles dont ſe ſont ſervi les Empereurs Chrétiens pour faire abjurer le paganiſme.

On ſe retranchera ſans doute ſur ce que les perſécutions des Empereurs Romains n'ont jamais pu détruire le Chriſtianiſme, & c'eſt ſur quoi il y a pluſieurs

réflexions à faire. La plûpart de ces perſécutions ont été d'une ſi courte durée, qu'il n'eſt pas étonnant qu'elles n'aient pas produit les effets que les Empereurs en attendoient, d'ailleurs l'étendue de l'Empire Romain mettoit un grand obſtacle à la mauvaiſe volonté des ennemis des Chrétiens. Il n'étoit point aiſé d'envoyer par tout des inquiſiteurs en même tems. Il étoit facile aux perſécutés de ſe ſouſtraire à la rage de leurs bourreaux; mais malgré tant de difficultés, ſi les Empereurs Romains euſſent employé pendant une longue ſuite d'années la même ſévérité & la même exactitude contre les Chrétiens, que celle dont on s'eſt ſervi au Japon pour les exterminer, il y a toute apparence qu'ils auroient également réuſſi. Pourquoi ne pourroit-on pas faire dans les autres pays ce que les Empereurs du Japon ont fait dans leurs états? La religion Chrétienne y avoit été très-floriſſante, & préſentement on n'y trouve pas un ſeul Chrétien (1).

(1) Ambaſſade mém. des Hollandois. *p.* 107.

CHAPITRE VIII.

Examen de l'argument tiré de la conduite réguliere des premiers Chrétiens, de leur attachement à leur religion & des malheurs arrivés à leurs perſécuteurs.

ON dira, ſans doute, que les progrès de la religion Chrétienne ſont accompagnés de circonſtances qui prouvent clairement qu'elle a quelque choſe de ſurnaturel. Les nations abandonnent des religions commodes pour en embraſſer une très-gênante La puiſſance ſouveraine les perſécute en vain, & la providence témoigne en diverſes occaſions qu'elle déteſte leurs perſécuteurs Voilà des déclamations capables d'éblouir les génies ſuperficiels, mais elles ne veulent point être approfondies.

Il eſt vrai qu'on apperçut dans les premiers Chrétiens un grand amour pour la vertu; le Chriſtianiſme eut cela de commun avec toutes les ſectes naiſſantes, que pluſieurs ſe ſont déterminés à l'embraſſer par le deſir de la perfection. Ce ſeroit cepen-

dant ſe tromper, que d'imaginer qu'il n'y eût pas un très-grand nombre de malhonnêtes gens parmi les premiers Chrétiens. Le nouveau teſtament même, l'hiſtoire des héréſiarques du premier ſiecle, & les ſuppoſitions qui ſe firent dans ce tems-là, ne prouvent que trop la multitude des impoſteurs & des fauſſaires.

Au reſte la régularité des conduites & les auſtérités ſont des preuves peu concluantes pour la vérité d'une religion. Le P. Mauduit, dans ſon *Traité de la religion* (chap. 9. p. 110.) en eſt convenu. „ Dieu, dit-il, a permis qu'entre tant de religions, il n'y en eût peut-être pas une qui ne pût produire quelqu'exemples des vertus extérieures, qui ont le plus éclaté dans la véritable. La généroſité, l'intrépidité, la modeſtie, la tempérance dans un pouvoir abſolu, l'inviolable fidélité, la conſtance dans les tourmens juſqu'à la mort, la pauvreté volontaire, le mépris ſincere des richeſſes, la foi & la chaſteté conjugale, la libéralité envers les indigens, la compaſſion envers les miſérables, & généralement toutes les vertus dont les actes frappent les yeux de quelqu'éclat, ſe trouvent dans toutes les ſociétés, dans les fauſſes religions auſſi bien que dans la véritable. C'eſt par cette raiſon que les pa-

ens ont eu autrefois leurs Veſtales, &
eurs Stoïciens, qu'aujoud'hui les Turcs
nt encore leurs Dervis. On a vu des ſec-
es entieres de philoſophes pratiquer les
lus hautes vertus avec un zele admirable,
être ſuivies d'un grand nombre de gens
ui ne reſpiroient qu'après la perfection. „

Les Pythagoriciens en ſont un exem-
le ſenſible. Pythagore ne fut pas plutôt
rivé à Crotone (1), qu'il en chaſſa le
xe, y rétablit la frugalité, engagea les
ames à quitter leurs habits magnifiques
à les conſacrer à Junon, en leur per-
adant que la pudeur étoit le plus digne
nement des femmes.

Quant à l'auſtérité, les Chrétiens ne
nt jamais portée ſi loin que les Gentils
s Indes. Nous aurions même de la
ine à le croire, ſi cela n'étoit atteſté
r des témoins oculaires.

Il y a déja long-tems que Strabon (2)
célébré la haine que les Brachmanes ont
ur les plaiſirs. L'ancien auteur des re-
ions publiées par M. Renaudot, avoit
des pénitens Indiens, & il en parle en
termes, *pag.* 89.

„ Il y a dans les Indes des hommes qui

(1) Juſtin. *Liv. XXXX. ch.* 4.
(2) Strabon. *Liv. XV. pag.* 713. *Voyez* Bayle.
des Brachmanes.

ſont profeſſion de vivre dans les bois & dans les montagnes & de mépriſer ce que les autres hommes conſiderent le plus. Ils ne mangent que des herbes & des fruits cruds qui naiſſent dans les bois: ils ſe mettent une boucle de fer aux parties naturelles, pour ſe rendre incapables de tout commerce avec les femmes. Il y en a qui ſont tout nuds, & quelques-uns ſe mettent en cet état tourné vers le ſoleil, d'autres ſont ſeulement couverts d'une peau de Léopard. „

Ces biſarres pénitences ſont encore à la mode dans les Indes. Les derniers voyageurs en font mention. Voici ce qu'en dit Bernier *tom. I pag.* 121. „ Entre une infinité de Fakirs, ou, comme on voudra dire, de pauvres Derviches religieux, ou Santons Gentils des Indes, il y en a un grand nombre qui ont comme une eſpece de couvent où il y a des ſupérieurs & où ils font une ſorte de vœu de chaſteté, de pauvreté & d'obéiſſance, & qui menent une vie ſi étrange, que je ne ſais ſi vous pourrez le croire. Ce ſont pour l'ordinaire ceux qu'on appelle *Joghis*, comme qui diroit, *ami avec Dieu*. On en voit une quantité de tout nuds, aſſis & couchés les jours & les nuits ſur les cendres, & aſſez ordinairement deſſous quel-

ques-uns de ces grands arbres qui ſont ſur les bords des *talats* ou réſervoirs, ou bien dans des galleries qui ſont autour de leurs *Entas*, ou temples d'idoles. J'en ai vu, en pluſieurs endroits, qui tenoient un bras & quelquefois tous les deux élevés & tendus perpétuellement en haut par-deſſus leur tête, & qui avoient au bout des doigts des ongles entortillés qui étoient plus longs, ſuivant la meſure que j'en ai priſe, que la moitié de mon petit doigt. Leurs bras étoient petits & maigres, comme ceux des perſonnes qui meurent étiques, parce qu'ils ne prenoient pas aſſez de nourriture dans cette poſture forcée & contre nature, & ils ne les pouvoient abaiſſer pour prendre quoique ce ſoit, pour boire, ou pour manger, parce que les nerfs s'étoient retirés, & les jointures s'étoient remplies & ſéchées; auſſi ont-ils de jeunes novices qui les ſervent avec un très-grand reſpect, comme de très-ſaints perſonnages.

J'en ai vu pluſieurs, continue toujours Bernier, qui, par dévotion, faiſoient de forts longs pélerinages, non ſeulement tout nuds, mais chargés de groſſes chaînes de fer, qu'on met aux pieds des éléphans; d'autres, par un vœu particulier, ſe tenoient ſept ou huit jours debout ſur leurs

jambes, qui devenoient enflées & groſſes comme leurs cuiſſes, ſans s'aſſeoir, ni ſe coucher, ni ſe repoſer, autrement qu'en ſe panchant quelques heures de la nuit ſur une corde tendue devant eux. D'autres qui ſe tenoient des heures entieres ſur leurs mains, ſans branler, la tête en bas & les pieds en haut, & ainſi je ne ſais combien d'autres poſtures tellement contraintes & tellement difficiles, que nous n'avons bâteleurs qui les puiſſent imiter, & tout cela, ce ſemble, par dévotion comme j'ai déja dit, & par motif de religion, où on n'en ſauroit ſeulement découvrir l'ombre.

Entre tous ceux que je viens de dire, il s'en trouve, qu'on croit de vrais ſaints illuminés & parfaits, *Joghis*, ou parfaitement unis avec Dieu ; ce ſont gens qui ont entiérement abandonné le monde, & qui ſe retirent d'ordinaire à l'écart dans quelques jardins fort éloignés, comme des hermites, ſans jamais venir à la ville. Si on leur porte à manger, ils le reçoivent, ſinon, on dit qu'ils s'en paſſent, & on croit qu'ils vivent de la grace de Dieu, dans les jeûnes & dans les auſtérités perpétuelles, & ſur-tout habitués dans la dévotion, ils paſſent des heures entieres ravis en extaſe, leurs ſens externes étant

ſans aucunes fonctions, & dans cet état, ils s'imaginent voir Dieu „.

Tavernier, *tom. 5. ch. 6.* aſſure qu'il a vu un Fakir qui logeoit dans une foſſe, où il ne recevoit de la lumiere que par un petit trou. Il y demeuroit quelquefois neuf ou dix jours ſans manger. Il parle d'un autre penitent Indien qui paſſoit pluſieurs années ſans ſe coucher, ni jour, ni nuit, s'appuyant ſeulement quelquefois ſur une corde ſuſpendue en l'air, qui lui paſſoit ſous les bras. Il en repréſente d'autres qui tiennent juſqu'à la mort leurs bras élevés en l'air, de ſorte qu'il ſe forme dans les jointures des duretés ſi fortes, qu'ils ne peuvent plus abaiſſer les bras. Leurs cheveux croiſſent juſqu'à paſſer leur ceinture, & leurs ongles égalent leurs doigts en longueur. Ils demeurent tout nuds en cette poſture nuit & jour, hiver & été, expoſés aux pluies, aux chaleurs, & aux piquures des mouches, ſans qu'ils puiſſent ſe ſervir de leurs mains pour les chaſſer. Voilà donc plus de deux mille ans que les Indiens s'exercent dans les plus étonnantes auſtérités. „ Il ne faut pas croire, dit Bernier, qu'aucun de nos religieux, ou hermites Européens, l'emportent du côté de la pauvreté, des jeûnes & des mortifications ſur ces gens-là,

ni même en général sur tous les religieux Asiatiques „.

C'est ce qui a fait faire à Justin, (1) cette judicieuse réflexion, que l'esprit d'illusion peut faire tout ce qu'on attribue au S. Esprit, & qu'il y a longtems qu'on a remarqué que ces austérités & ces guerres cruelles que l'on déclare à son extérieur, ne sont pas des preuves de la vraie religion.

C'est après avoir réfléchi sur toutes ces bisarreries, que Chardin a dit (2) qu'il avoit observé dans ses voyages que les plus mauvaises religions sont les plus austeres & les mieux servies. On voit par là que les hommes peuvent s'habituer à des observances difficiles & à des cérémonies pénibles, sans en avoir de bonnes raisons. L'imposture & le caprice peuvent produire ces effets étonnans

La circoncision n'étoit-elle pas en usage chez les Egyptiens & chez un grand nombre de peuples de l'Asie? Le 24. *ch.* de la Genese nous apprend que les Sichemites s'y assujettirent sur la simple exhortation que Jacob & Sichem leur en

(1) Préjugés légitimes. *Tom. I. ch.* 29. *p.* 363.
(2) Description de la Perse, 2. *part. ch. VIII. sect.* 6.

firent, c'eſt pourquoi je ſuis ſurpris qu'un auſſi grand homme que Grotius (1), ait tiré un argument en faveur de la religion des Juifs, de leur facilité à recevoir la circonciſion, après avoir lu dans l'écriture que leurs voiſins s'y étoient ſoumis ſans aucune raiſon religieuſe. Les prêtres de Cybele, pour honorer leur déeſſe, renonçoient à être hommes (2). Les Aſſyriens ſe brûloient par religion au poignet, ou au bras.

Mais pour ne parler que des choſes récentes, on ne peut douter qu'il n'y ait des Mahométans ſi zélés & ſi ſuperſtitieux, qu'ils ſe crevent les yeux, après avoir fait le pélerinage au tombeau de Mahomet, pour ne les pas ſouiller par d'autres regards. Paul Lucas (3) aſſure avoir vu un aveugle de cette eſpece à Tozette. On connoît des peuples entiers qui ſacrifient tout à leurs ſuperſtitions. Il a chez les Canarins une proceſſion ſolemnelle, dans laquelle on porte les idoles en triomphe ſur un char magnifiquement orné de fleurs & monté ſur quatre

(1) *De verit. relig. Chriſt.* Liv. I. ſect. 14.
(2) Lucianus. *de Dea Syriâ.*
(3) Voyage d'Italie & du Levant, par M. de [illegible]rment, *pag.* 153. Voyage de Lucas, en 1714. [illegible]. 19).

roues d'une grandeur extraordinaire (1) on attache aux rayons de ces roues, entre le moyeu & le plus grand cercle plusieurs crochets de fer, sur lesquels se jettent à corps perdu ceux qui veulent signaler leur zele envers les Dieux. Lorsqu'ils y sont une fois accrochés, ils tournent en suivant le mouvement des roues jusqu'à ce qu'ils aient perdu la vie : d'autres se couchent par terre aux endroits par où le char doit passer, pour avoir le bonheur d'être écrasés par son poids. Les uns & les autres s'immolent avec joie pour la gloire de leurs divinités, dans l'espérance d'obtenir une heureuse immortalité, ou une fortune distinguée dans une autre génération.

On voit à-peu-près la même chose dans la ville de Jagrenate, qui est situé sur le golfe de Bengale (2). Il y a une idole de même nom, qu'on honore tous les ans par une fête qui dure huit ou neuf jours. Il s'y assemble une quantité innombrable de peuple : l'on fait une superbe machine de bois, avec un grand nombre de figures extravagantes. On la pose sur quatorze ou seize roues : sur le milieu

(1) Délon. *tom. I. pag.* 371.

(2) Bernier. *tom. I. pag.* 142.

milieu est en évidence l'idole de *Jagrenate*. Le premier jour qu'on la montre en cérémonie dans le temple, la foule est ordinairement si grande, qu'il ne se passe presque point d'année, que quelques-uns de ces misérables pélérins, qui viennent de loin, lassés & fatigués, ne s'y trouvent étouffés: tout le monde leur donne mille bénédictions, pour avoir été assez heureux pour mourir dans une si sainte occasion; & lorsque ce chariot marche, il se trouve des personnes qui se jettent le ventre à terre sous ces larges & pesantes roues qui les écrasent; ils sont persuadés qu'il n'y a point d'action plus héroïque & plus méritoire, & que Jagrenate les recevra comme ses enfans & les fera renaître dans un état plus heureux.

Les Chinois pensent de même (1); ils célebrent tous les ans une grande fête en l'honneur de leur Dieu Amida. Il s'y rend une foule incroyable de monde. Ceux qui sont étouffés, sont regardés avec envie par les autres.

Les Indiens orientaux, de même que les anciens prêtres de Baal, se déchiquetoient tout le corps, lorsqu'ils vouloient

(1) Ambassade mémorable des Hollandois au Japon *pag.* 218.

fléchir leur Dieu & en obtenir une abondante recolte (1).

Gaſpard Vitella aſſure (2) qu'il a vu de ces Indiens ſe noyer, dans l'eſpérance d'aller au ciel; d'autres s'enfermer dans un tonneau & s'y laiſſer mourir de faim.

Les Mahométans n'ont pas encore pu détruire dans le Mogol la barbare coutume qui y eſt établie depuis les tems les plus éloignés, en conſéquence de laquelle les femmes ſe brûlent avec les cadavres de leurs maris. C'eſt par l'effet de ces folles idées ſur la Divinité, qu'on a vu pluſieurs peuples s'abſtenir de diverſes viandes par principe de religion. Sextus Empiricus a recueilli les biſarreries des nations de ſon ſiecle à ce ſujet. Ce qu'il dit eſt fort curieux; voici ſes paroles (3). „ Si nous examinons maintenant les diſtinctions dans le boire ou le manger, qui ſont des ſuites du culte des Dieux, & que les hommes obſervent fort réguliérement, nous trouverons beaucoup de diverſité. Un Juif, ou un prêtre Egyptien, mourroit plûtôt de faim que de manger du porc. Un Lybien croit que c'eſt le plus énorme

(1) *Petrus Martyr c. VII. pag.* 452. & 453.
(2) Manuel Acoſta. *pag.* 152. & 170.
(3) Inſtitut. Pyrrhon. *Liv. III. ch.* 23.

de tous les crimes que de manger de la brebis; il y a des Syriens qui croient faire un grand péché s'ils mangent des pigeons ou de la chair des victimes. C'eſt une choſe pieuſe de manger du poiſſon dans de certains temples, & dans d'autres, ce ſeroit une grande impiété; ſi l'on conſulte les ſages d'Egypte, les uns croient que c'eſt une profanation que de manger la tête d'un animal; d'autres, d'en manger je ne ſais quelle autre partie. Aucuns de ceux de Péluſe, qui ſont initiés dans les myſteres du mont Carius, ne mangeroient jamais d'oignons.

Un prêtre de Vénus de Lybie ne voudroit pas ſeulement goûter de l'ail. On s'abſtient, dans certains temples, de manger de la menthe; dans d'autres, de manger de l'ache; enfin il y a des perſonnes qui diſent, qu'elles aimeroient mieux manger de la tête de leur pere, que de manger des feves ,,.

L'extrême attachement des Chrétiens pour leur religion (1) eſt encore un de ces argumens qu'on a beaucoup fait valoir. ,, Plus on nous perſécute, diſoit Lac-

(1) Dialogue avec Triphon. *p.* 349. Origene contre Celſe. *p.* 24. *Euſeb. pro Evang.* L. I. ch. 4. p. 9. Lactance. *L. V. c.* 3. *p.* 494. *c.* 19 *p.* 158.

tance, plus le nombre des Chrétiens augmente. Ce seroit être dépourvu de sens commun, que de n'en pas conclure que les gens sages doivent se déclarer pour nous „.

On ne peut douter que les premiers Chrétiens n'aient été très-attachés à leur religion; mais il est aisé de prouver que plusieurs de ceux qui ont professé des cultes mépriſables, n'ont pas poussé moins loin leur persuasion. On disputa de la validité de cette preuve dans le premier siecle de l'Eglise. Les Montanistes prétendirent autoriser leur parti par la multitude des martyrs qu'ils pouvoient produire; & effectivement, ils étoient si entêtés, qu'on les a vus se renfermer dans leurs églises, & y mettre eux-mêmes le feu, pour se dérober à la violence des Catholiques, qui vouloient les obliger de revenir à l'orthodoxie, aimant mieux se brûler tout vifs, que de courir les risques de changer de sentimens (1). Un ancien auteur ecclésiastique (2), qui a écrit contre les Montanistes, a soutenu que l'erreur & le martyre n'étoient point incompatibles.

Origene (3) avoue qu'un Egyptien

(1) Anecdotes. *ch.* 11.
(2) Eusebe. hist. eccles. L. *V. ch. 16.*
(3) Origene contre Celse, *p.* 116 & 190.

auroit autant aimé mourir, que d'être obligé de ne point regarder comme des Divinités les animaux qu'il étoit accoutumé d'adorer, ou de manger des viandes qui lui étoient interdites par sa religion.

Les Mahométans ne cedent en rien aux Chrétiens du côté du respect pour leur légiſlateur, & de la perſuaſion intime qu'ils ont pour la Divinité du culte qu'il a établi (1) Un capucin, qui avoit demeuré long-tems à Ispahan, a montré pluſieurs fois au célebre voyageur Chardin un *Souffi* qui étoit tellement perſuadé de la vérité de ſa religion & de la fauſſeté de toutes les autres, qu'il lui propoſa de faire épreuve qui des deux étoit le bon chemin, en ſe précipitant du haut en bas de ſa maiſon. Le R. P. Raphaël ne jugea pas à propos de tenter Dieu.

Les bons Muſulmans croient leur religion d'une telle évidence, qu'ils s'imaginent que tous les ſavans en connoiſſent la vérité (2). C'eſt ce qu'on peut prouver par le témoignage d'Azis Nezephi, auteur tartare Mahométan, dans un ouvrage qu'André Muller a fait imprimer en turc & en latin, à Cologne ſur la Sprée

(1) Voyage de Chardin. *tom. V. c.* 11. *p.* 160.
(2) Differt. hiſtoriq. de M. de la Croze. *p.* 133.

en 1665. „ Qu'il n'y ait point d'autre Dieu que Dieu, & que Mahomet ſoit ſon ſerviteur & ſon envoyé, ô ames religieuſes ! cela n'eſt point difficile à comprendre, mais l'éducation nuit à cette vérité, comme l'enſeigne l'envoyé de Dieu, tous les hommes naiſſent avec les principes de la vraie foi, mais les peres & les meres élevent les uns dans le Judaïſme, les autres dans le Chriſtianiſme, & les autres dans la religion des Mages „.

Les derniers ſiecles nous ont donné en Europe le barbare ſpectacle d'un grand nombre d'hommes qui ont mieux aimé mourir, que d'abjurer des ſentimens que la ſecte dominante des Chrétiens croit être des erreurs dignes des ſupplices éternels.

Les Anabaptiſtes (1) ont leur martyrologe qui fait un gros volume. Celui qui a recueilli leurs erreurs, raconte qu'il en a vus „ attroupés, jettés poings & pieds liés à l'eau & au feu, ſans pouſſer ſeulement un ſoupir témoin de leur douleur. Ils avoient ordinairement cette ſentence en la bouche : bienheureux ſont ceux qui ſouffrent la perſécution, car eux appartient le royaume des cieux

(1) Bayle, dict. art. *Anabaptiſte*. note 5.

Vous eussiez dit, continue Florimond de Raymond, que c'étoient des agneaux qu'on menoit à la boucherie, sans se plaindre, ni s'agiter (1). Cette constance étonna tellement plusieurs des assistans, qu'ils ne se pouvoient ôter de la tête que ce ne fût une chose peu chrétienne que de faire mourir ces gens. Leur vie simple, leurs bonnes mœurs, l'innocence ès choses extérieures & la persévérance au combat de la mort, l'Ecriture citée à tout coup, jettoient le peuple en de merveilleux doutes. Le P. Catrou avoue que la fermeté dans les supplices étoit un caractere commun à tous les Anabatistes „.

Les Luthériens firent paroître autant de constance. Florimond de Raymond, un de leurs plus violens ennemis, n'en disconvient pas. „ Les feux, dit il (2), étoient allumés partout. L'opiniâtre résolution de ceux qu'on traînoit au gibet, auxquels on voyoit plutôt emporter la vie que le courage, en étonnoit plusieurs; car comme ils voyoient les simples femmelettes chercher les tourmens pour faire épreuve de leur foi; &, allant à la mort,

(1) Florimond de Raymond, de la naissance de l'héréfie. *Liv. I. ch. 6. Liv II. ch.* 4. *N.* 4.
(2) *Idem.* Liv. I. c. 7. *ch.* 6. N. 3.

ne crier que le Christ, le sauveur, chanter quelques pseaumes; les jeunes vierges marcher plus gaiement au supplice qu'elles n'eussent fait au lit nuptial; les hommes se réjouir, voyant les terribles & effroyables apprêts & outils de mort qu'on leur avoit préparés; &, demi-brûlés & rôtis, contempler du haut des buchers, d'un courage invaincu, les coups des tenailles reçus, porter un visage & un maintien joyeux entre les crochets des bourreaux, être comme des rochers contre les ondes de la douleur, bref mourir en riant. Ces tristes & constans spectacles jettoient quelque trouble, non seulement en l'ame des simples, mais même des plus grands, ne se pouvant la plûpart persuader que ces gens n'eussent la raison de leur côté, puisqu'au prix de leur vie, ils la maintenoient avec tant de fermeté. Il arrivoit de là que plusieurs personnes, qui jusque là n'avoient pris aucune part à ces disputes, étoient tentées d'examiner ce qui pouvoit donner tant de mépris de la mort à ces malheureux, & cet examen finissoit par embrasser leurs sentimens. Ainsi plus on en envoyoit au feu, plus on en voyoit renaître de leurs cendres „.

M. de Thou rapporte à ce sujet une

chose bien digne de remarque (1). Un homme avoit été condamné au feu pour avoir embrassé la réformation ; on le lia à un poteau pour être brûlé ; le bourreau, plus humain que les juges, mettoit le feu par-derrière, de peur de l'effrayer *Viens*, lui dit-il, *& l'allume par-devant ; si j'avois craint le feu, je ne ferois pas ici Il n'a tenu qu'à moi de l'éviter.*

Il n'est pas nécessaire de recourir au surnaturel pour rendre raison de ces faits. „ La nature, dit Florimond, *c.* 1. *p.* 5. est suffisante pour nous faire supporter toutes peines & tourmens, ni plus, ni moins, que ces jeunes gentilshommes Lacédémoniens, il n'y avoit que la seule nature qui leur fît endurer les coups de fouet dont ils étoient flagellés, portant cependant parmi ces écourgées une face gaie & riante. La seule nature avoit assez de force en Scevola, pour, sans apparence de douleur, livrer ses mains au feu, regarder la graisse fondre d'un air indigné & non douloureux, afin d'éterniser son nom par cet acte „.

Nous nous sommes servis des propres termes d'un auteur dont le témoignage ne doit pas être suspect aux Catholiques,

(1) M. de Thou, préface de son histoire.

lorſqu'il parle avantageuſement des proteſtans. On peut recourir au même auteur, & l'on y trouvera pluſieurs autres faits; d'où il réſulte que l'opiniâtreté des hommes eſt un des plus foibles argumens qu'on puiſſe employer

Il n'y a pas juſqu'aux Athées même qui n'aient eu leurs partis Ricaut nous apprend qu'il y en eut un exécuté de ſon tems à Conſtantinople, que l'on appelloit *Mahomet Effendi* (1). „ Ce qu'il y eut de plus étonnant, dit-il, c'eſt que pouvant ſauver ſa vie en déſavouant ſa doctrine, il aima mieux mourir dans ſon impiété que de ſe retracter; & il diſoit que l'amour, qu'il avoit pour la vérité, l'obligeoit à ſouffrir le martyre, quoiqu'il fût aſſuré qu'il n'avoit aucune récompenſe à eſpérer „.

Concluons donc avec Montaigne, „ que toute opinion eſt aſſez forte pour ſe faire épouſer au prix de la vie. Le premier article, continue-t-il, du courageux ſerment que la Grece jura & maintint en la guerre Médoiſe, ce fut que chacun changeroit plutôt la mort à la vie, que les loix Perſiennes aux leurs. Combien

(1) Ricaut, hiſt. de l'état préſent de l'Emp. Ottoman. *tom. II. ch.* 14.

vit-on de monde, en la guerre des Turcs & des Grecs, accepter plutôt la mort très-âpre, que de ſe décirconcire pour ſe faire baptiſer? Exemple de quoi nulle ſorte de religion n'eſt incapable „.

Il y a plus de vérité dans ce diſcours que dans ce qu'aſſure l'Abbé Houtteville, qu'il n'eſt point vrai qu'il y ait eu des martyrs que chez les Juifs & les Chrétiens (1).

Il eſt plus raiſonnable de dire avec M. Jurieu (2), qu'il y a quelque choſe d'équivoque dans la preuve que l'on tire de l'attachement d'une ſecte à ſes ſentimens; parce qu'il n'eſt pas impoſſible que des gens s'entêtent d'une erreur, ou d'une héréſie, juſqu'à vouloir mourir pour elle. Il ne nous faut pas d'autres preuves de ce prodigieux entêtement, que les hommes ont pour leur religion, que de voir que les plus anciens cultes & les moins fondés ont encore des ſectateurs. Il y a encore actuellement des Sabéens dans l'Orient. Ils prétendent avoir reçu leur doctrine de *Sabée* fils de Seth (3).

(1) La religion prouvée par les faits. *p.* 403.
(2) Hiſt. du Calviniſme & du Papiſme, *le p. ch. II pag.* 164.
(3) Prideaux, hiſt. des Juifs. *Liv. III ch.* 1. *pag.* 323.

Il y a encore des Mages en Perſe & dans les Indes, qui obſervent la même religion que Zoroaſtre leur a autrefois enſeignée. Ils ont cependant éſſuyé de très-grandes perſécutions de la part des Sarrazins; mais ils ont mieux aimé tout riſquer que de changer de culte (1). Les Arméniens, qui vivent dans ces mêmes pays, ont toujours perſiſté dans leurs cérémonies, malgré les vexations des Mahométans & les ſollicitations des miſſionaires de Rome; néanmoins leur religion eſt très-gênante, & ceux qui ont voyagé chez eux, aſſurent qu'ils n'ont d'autres motifs de leur croyance que les préjugés de l'enfance (2).

On a auſſi tiré un grand avantage des malheurs arrivés aux perſécuteurs des Chrétiens. Perſonne n'ignore que Lactance a fait un traité ſur ce ſujet, mais rien n'eſt plus capable d'anéantir cette preuve, que de démontrer que les ſectes qui ſont regardées avec horreur par la ſecte dominante, peuvent ſe l'approprier pour la défenſe de leur parti. C'eſt ſur quoi les Miniſtres Jurieu & Léger triomphent, lorſqu'ils diſputent contre les Catholiques.

(1) *Idem.* L. III. c. 1. p. 23.
(2) Chardin. *tom. VI. pag.* 232.

Le premier rapporte (1) qu'un nommé Giles le pere, Prevôt des Maréchaux de S. Pierre le-Moutier, s'étant saisi de plusieurs réformés qu'il avoit condamnés à être brûlés vifs, il les conduisoit lui-même à Paris sur l'appel qu'ils avoient interjetté de sa sentence, il devint enragé en chemin, & l'on ne put trouver de remede à sa maladie.

On a remarqué que c'a été la punition ordinaire que la providence a employée contre les persécuteurs altérés du sang humain, & on en donne pour preuve Antiochus-Epiphanès, Hérode, Maximin, Galerius, & le Roi Huneric.

Les deux plus fermes appuis du parti Catholique, les deux plus grands ennemis du Calvinisme, le Duc de Guise & le Cardinal son frere, furent massacrés à Blois: Brantôme assure avoir ouï dire à un Prince, que le Maréchal de Tavanes, le premier bourreau de la S. Barthelemi, mourut enragé; & l'auteur des additions à Castelnau, dit que les principaux auteurs & les plus ardens persécuteurs de cette cruelle journée de la S. Barthelemi, sont presque tous péris de mort violente.

(1) Hist. du Calvinisme & du Papisme. *part. I. chap. 14. pag.* 194.

Le Miniſtre Léger, dans lequel on trouve pluſieurs faits ſemblables, en circonſtancie un entre autres qui mérite d'être rapporté par ſa ſingularité, & il l'appuye de l'autorité d'une acte public (1).

„ Il ne faut pas non plus que j'oublie en cet endroit, dit-il, l'exemple d'un capucin miſſionnaire du Perrier, en la vallée de S. Martin : voici ce qu'en dépoſent ſix des principaux anciens & Conſuls de cette vallée-là, dans une atteſtation dont je conſerve l'original, datée du 13 Octobre 1636. Es années 1626, 1627 & 1628, il y avoit au Perrier, en val-S.-Martin, un prédicateur capucin dont les Romaniſtes faiſoient un fort grand état, & qui avoit auſſi bien le don d'impudence & de déguiſement, pour nuire aux fideles de la vallée, que celui d'amadouement, de ſoupleſſe & de libéralité pour ſéduire les ignorans, gagner les pauvres & attirer les foibles & tous ceux qu'il ſavoit être en quelque ſorte dépités contre leurs paſteurs, à cauſe de la diſcipline qu'ils exerçoient contre leurs crimes, ſi bien qu'il en avoit gagné quelque peti

(1) Hiſt. gen. des Egliſes Vaudoiſes. *Liv. I. ch. 26. pag.* 344.

nombre, auxquels il avoit promis qu'il ne leur resteroit plus aucun scrupule, dès qu'ils l'auroient entendu prêcher. Ils allerent donc à son sermon; mais il leur restoit encore quelques difficultés. Le moine leur dit, si ce que je vous ai prêché n'est point la vérité, je veux que tout à l'heure le diable m'emporte. Il n'eut pas plutôt prononcé ces paroles, que tout à l'instant il changea de couleur, devint noir comme une cheminée, trembla & frissonna, & fut secoué d'une façon étrange. Ce que voyant les auditeurs, ils furent tous aussi remplis de frayeur & tellement étourdis, qu'il n'y eut qu'un nommé Siméon de Brigue qui eut le courage de s'approcher pour secourir le pauvre capucin. Il ne l'eut pas plutôt abordé, que voilà le moine en l'air avec une telle vîtesse, que tout ce qu'il put faire, fut de l'attraper par les pieds & de le tirer par le bas. Il disputa ainsi environ un quart d'heure avec le diable à qui l'auroit, & pendant que les autres s'amusoient à faire force signes de croix; enfin le diable le lâcha, & on ne sait pas trop ce que devint le moine après cette avanture ,,. On en croira ce que l'on voudra, mais il est vrai de dire qu'il n'y a aucun fait favorable à la religion Chrétienne, mieux

prouvé que celui-là : ceux qui l'atteſtent, étoient de la premiere conſidération dans le pays. On peut voir leur nom dans Léger. Ils parlent avec la plus grande confiance. „ Ce que deſſus eſt publiquement notoire, tant aux Réformés qu'aux Papiſtes de cette vallée de S Martin qui vivoient en ces tems-là, diſent-ils, & ne peut être contredit : ce que nous ſouſſignés atteſtons avec vérité, comme choſe triviale & inconteſtable, & que nous avons ſouvent ouï raconter aux ſpectateurs eux-mêmes, en foi de quoi nous avons donné le préſent témoignage de notre propre main le 13 Octobre 1636 „.

Les Quakers ou Trembleurs ſe ſont auſſi cru favoriſés ſenſiblement du ciel ; ils ont ſoutenu que le juge Bennet, (1) qui étoit fort oppoſé à Fox, avoit été puni de Dieu miraculeuſement.

Enfin il n'eſt pas juſqu'aux payens qui n'ayent pu autoriſer l'idolâtrie par cette même preuve. Aulus Pompeius, Tribun du peuple ayant inſulté Partobace, prêtre de Cybele, qui étoit venu annoncer la victoire de la part de la déeſſe, tomba malade auſſitôt qu'il fut de retour à ſa maiſon, & mourut.

Mé-

(1) Etechius. *Liv. I. pag.* 47.

Ménophanès, un des Généraux de Mithridate, ayant pillé Délos (1), ni lui ni son maître ne purent échapper à la vengeance du Dieu: car après cette expédition, Ménophanès étant déja en pleine mer, des négocians, qui s'étoient sauvés du massacre, trouverent moyen de joindre son vaisseau, d'y entrer & de le tuer. Quant à la mort de Mithridate, chacun en connoit les circonstances.

Ceux qui volerent l'or sacré de Toulouse, furent tous malheureux; ce qui donna même occasion à un proverbe fameux. Celse se vantoit de pouvoir produire un grand nombre d'exemples d'impies punis pour avoir mépriſé la religion payenne (2). On peut en voir quelques-uns dans Lactance & dans Eusebe (3).

Voila comme dans tous les partis on prétend justifier ses prétentions. Ces faits ne prouveroient, qu'autant qu'il seroit constant que la providence a ordonné que les persécuteurs des justes doivent être malheureux dès cette vie; mais comme ceux qui employent cet argument, conviennent que les jugemens de Dieu sont

(1) Plutarque, vie de Marius.
(2) Origene *Tom. V.*
(3) Lactance *Liv. II. ch. 7. pag.* 164. Eusebe, *prep. Evang.* tom. IV. pag. 130.

ſont impénétrables, & qu'il y a des criminels qui vivent & meurent en paix, tandis qu'il y a des ſaints dont la vie n'eſt qu'une ſuite continuelle de malheurs, on ne peut tirer aucun avantage des faits de cette nature, dont il y a des exemples dans toutes les ſectes. C'étoit le ſentiment de Montaigne, qui s'exprime à ce ſujet avec un grand ſens.

„ Je trouve mauvais, dit-il (1), ce que je trouve en uſage, de chercher à affermir & à appuyer notre religion par la proſpérité de nos entrepriſes ; car le peuple étant accoutumé à ces argumens plauſibles & proprement de ſon goût, il eſt dangereux, quand les événemens viennent à leur tour contraires & deſavantageux, qu'il en ébranle ſa foi, comme aux guerres où nous ſommes pour la religion, ceux qui eurent l'avantage aux rencontres de la Roche-Abeille en 1569), faiſant grande fête de cet accident, & ſe ſervant de cette fortune pour certaines approbations de leur parti ; quand ils viennent après à excuſer leur défortune de Moncontour & de Jarnac, ſur ce que ce ſont verges & châtimens paternels, s'ils n'ont un peuple de tout à leur merci, ils

(1) Montaigne *tom. I. ch.* 31.

lui font assez aisément sentir que c'est prendre d'un sac deux moutures, & souffler le chaud & le froid. Il vaudroit mieux l'entretenir des vrais sentimens de la vérité. „

CHAPITRE IX.

Les hommes sont-ils plus éclairés qu'ils ne l'étoient avant l'Evangile.

UN des articles fondamentaux de la religion Chrétienne, est que Dieu prenant pitié du genre humain, & le voulant tirer de la misere & de l'ignorance où il étoit réduit, a envoyé son fils unique sur la terre pour éclairer les hommes & leur inspirer l'amour de la vertu. S'ils ne sont pas plus éclairés & plus sages qu'ils ne l'étoient avant l'incarnation du Verbe, n'aura-t on pas raison de dire qu'elle étoit inutile?

Pour examiner si les hommes sont plus éclairés qu'ils ne l'étoient avant J. C. il est nécessaire de faire une courte récapitulation de la Théologie payenne.

Toutes les nations policées admettoient

une divinité, ce qui a fait dire à Ariſtote (*De cœlo*, l. I. c. 3. p. 434) que tous les hommes ſoutenoient qu'il y avoit des Dieux, & à Velleius (*De natura Deorum*, l. I pag. 184. édit. eſtrad. de Dolivet). ., Quel peuple, quel ſorte d'homme n'a pas indépendamment de toute étude une prénotion des Dieux? En effet, puiſque ce n'eſt point une opinion qui vienne de l'éducation, ou de la coutume, ou de quelques loix humaines, mais une créance ferme & unanime parmi tous les hommes, ſans en excepter un ſeul, c'eſt donc par des notions empreintes dans nos ames, où plutôt innées, que nous comprenons qu'il y a des Dieux; or tout jugement de la nature, quand il eſt univerſel, eſt néceſſairement vrai, il faut donc reconnoître qu'il y a des Dieux, & puiſque les plus ſavans & les ignorans s'accordent là-deſſus, il faut donc reconnoître auſſi que les hommes ont naturellement une idée des Dieux, ou, comme j'ai déja dit, une prénotion.

Cicéron s'exprime de même en parlant en ſon nom dans le premier livre des Tuſculanes, & dans le premier des loix.

Il n'eſt pas queſtion d'examiner ici le principe ſur lequel il s'appuie, ou de ſavoir ſi nous avons effectivement une *idée innée*

de Dieu. Ce n'eſt pas là le fait dont il s'agit actuellement; & quoiqu'il ſoit vraiſemblable qu'il y ait encore des peuples barbares & ſauvages, qui ne reconnoiſſent pas Dieu, & qui n'admettent aucun culte, cependant l'exiſtence d'un être ſuprême a été regardée, chez tous les peuples policés, comme le premier article de la religion (1).

Platon & les Platoniciens avoient des idées très-ſaines ſur la nature de Dieu (2). S. Auguſtin, convient que leur Dieu eſt incorporel. „ Ces Philoſophes, dit-il, (3), que la renommée & la gloire ont élevés avec raiſon au-deſſus des autres, ont bien vu que Dieu ne pouvoit point être corps. Ils ont cherché Dieu dans ce qui étoit immuable. „

Le dogme de la ſpiritualité de Dieu a été admis par les plus excellens Philoſophes, comme le remarque l'ancien auteur de la vie d'Homere (4); il ne faut pas cependant le conclure de tous les endroits où Dieu eſt appellé *Atomatos*; car ſouvent ce mot n'exclut pas un corps léger

(1) Hiſt. de la philoſophie payenne, *tom. I. p.* 8.
(2) Phædon, *tom. I. p.* 71. Rep. *tom. II. p.* 281.
(3) *De civitate Dei*, Liv. VIII. c. 6. *Tom.* 7. *pag.* 195.
(4) *Pag.* 336. édit. de Gête.

& ſubtil; ce qu'il ſeroit facile prouver par divers témoignages des anciens (1).

Les Indiens penſent de même que les les Chrétiens ſur la nature de Dieu, & on trouve dans leurs livres que Dieu eſt une ſubſtance ſpirituelle, immenſe & éternelle (2).

Les poëtes mêmes ont bien compris qu'il ne pouvoit y avoir qu'un vrai Dieu. Le Jupiter d'Homere eſt plus fort que tous les Dieux & les hommes enſemble (3); celui de Virgile gouverne les Dieux & les hommes (4).

..... O! qui res hominumque Deûmque,
Æternis regis imperiis & fulmine terres.

Platon ne reconnoit proprement qu'un Dieu (5); il l'appelle le pere & l'auteur de toutes choſes. Il n'y a qu'un Dieu, dit Ariſtote (6), à qui l'on a donné pluſieurs noms.

Ceux qui étoient plus éclairés que les autres, chez les payens, convenoient que c'étoit deshonorer la Divinité, que d'admettre la pluralité des Dieux. Tertullien

(1) Hiſt. de la philoſophie payenne. *t. I. p. 62.*
(2) Délon. voyages. *tom. III. pag.* 1.
(3) Iliade. *Liv. VIII. v.* 29.
(4) Eneïde. *Liv. I. v.* 233.
(5) Plutarque. *Tom. II. pag.* 1000.
(6) Ariſtote, *de mundo, ch. VII. p.* 615.

nous l'apprend lui-même, lorſqu'il fait cette interrogation (1). *Nonne conceditur de æſtimatione communi, aliquem eſſe ſublimiorem & potentiorem, velut principem mundi, perfectæ potentiæ atque majeſtatis? nam & plerique ſic diſponunt Divinitatem & imperium ſummæ dominationis penès unum, ut officia ejus penès multos eſſe velint.* Ne convenez-vous pas aſſez généralement qu'il y a un être plus puiſſant que les autres, que l'on peut appeller le Prince du monde dont la puiſſance & la majeſté ſont parfaites? Le ſouverain empire n'appartient qu'à un ſeul, qui ſe ſert des autres Divinités comme de ſes miniſtres.

Le payen Maxime, écrivant ſur ce ſujet à S. Auguſtin, avoue que c'eſt une folie que de nier l'unité de Dieu; il prétend même excuſer les Gentils, en ſoutenant que, ſelon eux, les diverſes Divinités ne ſont que les différentes vertus de l'Etre ſuprême (2). *Equidem eſſe unum Deum ſummum, ſine initio ſine prole naturæ, ſeu patrem magnum atque magnificum, quis tam demens, quis tam mente captus neget eſſe certiſſimum?*

Selon Séneque, la Divinité eſt immua-

(1) Apol. *ch. XXIV.*
(2) Dans S. Auguſtin, *épître* 15. *Tom. II. p.* 20.

ble ; parce qu'il ne lui eſt pas permis de ne pas ſuivre ce qu'il y a de plus parfait, *quia non licet ab optimis aberrare* (1). Il n'y a point de Philoſophe, qui, en admettant la Divinité, n'ait avoué que l'Etre ſuprême devoit être éternel

Plutarque croit qu'il eſt poſſible (2) qu'il y ait quelque nation qui ne reconnoiſſe point Dieu ; mais qu'il eſt impoſſible d'en trouver une, qui, croyant en Dieu, ne convienne de ſon éternité & de ſon immortalité.

Les plus célebres Philoſophes ont cru que Dieu étoit par-tout ; c'eſt d'après eux que les poëtes ont dit : *Jovis omnia plena.*

C'eſt en ſuppoſant l'immortalité de Dieu que Themiſtius & Simplicius enſeignent que les pélérinages ſont des dévotions peu convenables. „ Dieu, diſent-ils (3), que vous prétendez aller honorer au loin, eſt chez vous : il eſt par-tout. Les poëtes mêmes ont enſeigné que Dieu avoit une ſcience ſans bornes „. Cette doctrine ſe trouve établie dans preſque tous les écrits qui nous reſtent de la Philoſophie payenne. Un Philoſophe interrogé ſi les hommes pouvoient cacher leurs actions à Dieu,

(1) *De beneficiis.* Liv. VI. ch. 23. p. 26.
(2) *Tom. II. p.* 105.
(3) Themiſtius. *ora.* 4. *p.* 49. Simplicius. *p.* 2. *ch.* 9.

répondit que les pensées mêmes des hommes étoient connues à la Divinité Valere Maxime attribue cette réponse à Thalès. D'autres la donnent à Pittacus. *Nihil Deo clusum*, disoit Séneque.

C'étoit non seulement un dogme presque universellement reçu, que Dieu avoit une connoissance parfaite de tout ce qui étoit arrivé & de tout ce qui arrivoit ; mais aussi le peuple & les plus fameux Philosophes convenoient qu'il connoissoit l'avenir. Les oracles, si honorés chez tous les peuples, prouvent quel étoit le sentiment du vulgaire. Les dernieres paroles de Socrates font voir qu'il étoit persuadé que ce qu'il y a de plus caché dans l'univers n'étoit pas inconnu à Dieu. „ Je vais mourir, dit-il, il vous reste encore du tems à vivre; Dieu seul sait lequel de nous s'en trouvera le mieux„.

Ammonius Hermès s'exprime (1) sur cette matiere aussi exactement que le pourroit faire un Théologien Chrétien. „ Il faut dire, ce sont ses termes que Dieu connoît le passé & l'avenir de la maniere qui lui convient ; c'est-à-dire, par une seule connoissance immuable, & il

(1) *Comment. art. de interpret.* Liv. 2, 5, 6. p. 207 & 208.

ne faut pas penſer que les contingens doivent arriver, parce que Dieu les a prévus, puiſqu'il ne les prévoit que comme ils doivent arriver „.

La toute-puiſſance divine étoit un dogme de la Philoſophie de Socrates, & Xénophon fait dire à Cléarque (1), que tout eſt ſoumis aux Dieux, & que leur ſouverain pouvoir s'étend ſur toutes choſes.

Dieu eſt la bonté même, ſelon les Platoniciens (2). Les hommes ſont l'objet de cette bonté. Il faut chercher une autre cauſe du mal, que cet Etre bienfaiſant.

Platon penſoit ſi orthodoxement ſur la providence, que les Peres ſe ſont imaginés qu'il avoit puiſé ſa doctrine chez les Juifs. Il prouve au long, dans le traité des loix, que la providence s'étend juſqu'aux plus petites choſes (3).

„ Voyez donc, Cébès, diſoit Platon, ſi de tout ce que nous venons d'expliquer, il ne s'enſuit pas néceſſairement que notre ame eſt très-ſemblable à ce qui

(1) Expédition de Cyrus. *Tom. II. p.* 285.

(2) *Plato de republ.* Liv. II. p. 377. Munnius dans Euſebe. Ev. *Liv. XI. p.* 744.

(3) *De legibus.* p. 900.

eſt divin, immortel, intelligible, ſimple, indiſſoluble, & toujours ſemblable à lui, & que notre corps reſſemble parfaitement à ce qui eſt humain, mortel, ſenſible, le compoſé diſſoluble, toujours ſemblable à lui-méme; cela étant, ne convient-il pas au corps d'être bien-tôt diſſous, & à l'ame de demeurer indiſſoluble (1).

Les Grecs & les Romains croyoient que l'immortalité de l'ame eſt une de ces vérités que l'on ne peut conteſter ſans impiété. Encore actuellement, preſque tous les peuples, méme les plus barbares, ſont d'accord avec les Chrétiens ſur ce dogme.

Le paganiſme, ſans le ſecours de la révélation, a eu des idées ſaines ſur la Divinité, ſur la ſpiritualité & ſur l'immortalité de l'ame. Voyons maintenant s'il a eu une connoiſſance exacte des vrais principes de morale.

Il eſt certain que les plus célebres Philoſophes ont enſeigné que l'homme étoit libre; ils croyoient, comme nos Théologiens, que ſans liberté il ne pouvoit y avoir de morale. Proclus a fait un livre (2) pour concilier la liberté avec la prévision.

(1) Phœdon, trad. de Dacier. *p.* 80.
(2) *Fabricii biblioth. græca.* Tom. VIII. p. 496.

L'élite des Philosophes a toujours cru qu'il y avoit des choses justes & injustes en elles-mêmes, & qu'il y avoit une loi éternelle qui devoit etre la regle de nos actions. Cette loi éternelle, qui doit être la regle de nos actions, est Dieu même, auquel les Pythagoriciens, suivis en cela par Platon, vouloient que nous tâchassions de ressembler, autant que cela étoit possible à l'infirmité humaine.

Les mêmes Philosophes se sont bien apperçus que nos actions, pour être parfaites, doivent être rapportées à la source de la perfection; ce qui a fait dire à Pythagore (1), que nous devons avoir Dieu incessamment en vue; à Plutarque (2), qu'il faut référer le principe de nos actions à Dieu; & à Marc Antonin (3), que nous ne ferons jamais aucune bonne action si nous ne la rapportons à Dieu: aussi défendoit-il de se laisser d terminer par le seul motif du plaisir, lorsqu'on devoit agir, parce que c'est le principe de tous les crimes.

S. Augustin convenoit (4) qu'il se trou-

(1) Jamblique *ch. XXVIII N.* 137. *p.* 115.
(2) *De genio Socratis.* p 580. trad. d'Amiot.
(3) *Liv III, sect* 13. *p.* 87.
(4) *De doctrina Christi.* Liv. II. ch. 40. tom. III. pag. 42.

voit des vérités dans les livres des payens sur le culte de Dieu. *Deque ipso uno Deo colendo, nonnulla vera inveniuntur apud eos.* On peut voir à ce sujet les loix de Zaleucus, & surtout la préface, qui en est admirable. M. Bayle assure (1) que ce n'est pas sans raison que Scaliger l'a traitée de divine; elle marque le plus clairement du monde, selon lui, la nécessité du culte intérieur & la pureté de l'ame, si l'on veut servir les Dieux légitimement. En effet Zaleucus ordonne (2) de se purifier l'ame de toutes sortes de crimes, parce que Dieu n'étoit point honoré par les sacrifices des méchans, quelques dépenses qu'ils fissent, mais seulement par la vertu & par l'exercice des bonnes actions; ce qui est conforme à ce que l'on lit dans Cicéron. (3) *Cultus autem Deorum optimus, idemque certissimus atque sanctissimus, pleniissimus pietatis, ut nos semper purâ, integrâ, incorruptâ, & voce & mente veneremur.* Ce ne sont pas les seuls Philosophes qui ont connu le prix & la nécessité du culte intérieur.

(1) Pensées diverses. *Tom III. pag.* 236.

(2) Diodore de Sicile. *Liv. XII. pag.* 84. Stobæus I. *pag.* 278.

(3) *De natura deorum.* tom. II. pag. 228.

Les Egyptiens demandoient à Dieu la purification & le salut de l'ame (1). On lisoit, au rapport de Porphyre, ces deux vers dans le temple d'Épidaure (2).

> Castus adorati conscendat limina templi,
> At castum dicat, si modo sancta sapit.

L'amour de Dieu, cette importante vérité, que des théologiens ont tâché d'anéantir parmi les Chrétiens, a été recommandé par plusieurs Philosophes célebres.

Aimez Dieu plus que votre ame, disoit Sextus le Pythagoricien. Le vrai Philosophe, selon Platon, c'est celui qui aime Dieu: c'est S. Augustin qui a trouvé cette doctrine dans le disciple de Socrate. *Ipsum autem verum ac summum bonum Plato dicit Deum: unde vult esse Philosophum amatorem Dei, ut, quoniam Philosophia beatam vitam tendit, rursus ideo sit beatus qui Deum amaverit* (3).

(1) *De abstinentiâ.* Liv. II. s. 19. *Voyez* aussi S. Cyrille contre Julien. *Liv. IX. pag.* 311.

(2) Jamblique, *de mysteriis.* s. 10. ch. IX. p. 178.

(3) *De civitate dei.* t. VIII. c. 8. t. I. p. 197.

L'amour du prochain étoit regardé comme une vertu indiſpenſable. *Dum inter homines ſumus*, dit Séneque (1), *colamus humanitatem, non timori cuiquam, non periculo ſimus.* C'étoit un principe reçu non ſeulement chez les Philoſophes, mais chez tous les peuples, qu'il falloit traiter les autres hommes, comme nous ſouhaiterions être traités.

C'eſt en conſéquence de cette vérité, que l'hoſpitalité étoit reſpectée dans les ems reculés; tous les hommes ſe croyoient reres, & on auroit eu autant d'horreur le celui qui auroit refuſé ſa maiſon à un tranger, que nous en aurions préſente- ent d'un pere qui refuſeroit de rece- oir ſon fils chez lui.

Il y avoit, dans l'iſle de Crete, des aiſons publiques deſtinées pour les é- angers, & l'on puniſſoit chez les Lu- niens ceux qui refuſoient leurs mai- ns à un voyageur après le ſoleil cou- é.

Il n'y a point de Pere de l'Egliſe qui parlé avec plus de force contre ceux i refuſent de ſecourir les pauvres, 'un Philoſophe Chinois, qui diſoit que

1) *De ird.* Liv. III. ch. 43.

le *riche* (1), *celui même qui s'eſt légitimement enrichi, eſt un voleur, lorſqu'il a laiſſé ſouffrir l'indigent*; ce qui a beaucoup de rapport avec l'expreſſion de S. Ambroiſe: „ vous ne l'avez pas nourri, donc vous l'avez tué „. *Non paviſti, ergo occidiſti.*

Le pardon des injures & l'amour des ennemis n'ont pas même été inconnus aux payens. Pythagore vouloit qu'on ne ſe vengeât de ceux qui nous ont offenſés, qu'en tâchant de les rendre nos amis. Socrates dit dans le Criton, *qu'il n'eſt pas permis à un homme, qui a été offenſé par une injure, de s'en venger par une autre*; & c'eſt par ce paſſage que Celſe prouve que la défenſe de ſe venger n'a pas été introduite dans le monde par J. C.

Le précepte que Pythagore recommandoit le plus, c'eſt de dire la vérité. Selon Marc Antonin, l'homme de bien dit toujours vrai. Cet Empereur ne craint pas même d'aſſurer que l'on ne peut mentir, ſans commettre une impiété. Le menſonge étoit mis, par les Perſes, au rang des plus grands crimes.

„ Qui eſt-ce qui voudroit ſe parjurer, dit

(1) Legat. *tom. II. pag.* 109.

dit Aristote (1); les parjures doivent craindre la punition divine, & ils sont deshonorés chez les hommes; quand bien même leur crime seroit caché aux mortels, les immortels ne l'ignoreroient pas„.

On avoit une si grande horreur du parjure, qu'on a vu des gens n'oser consommer un mensonge par ce crime. C'est ce qui arriva à Lucius Flaminius (2), qui fut chassé du sénat pour avoir fait mourir un criminel dans une débauche, par complaisance pour une femme de mauvaise vie; il le nia, mais dès qu'on voulut s'en rapporter à son serment, cet homme, qui n'avoit pas craint de mentir, n'osa se parjurer.

Marc Antonin rendoit graces aux Dieux de ce qu'il avoit conservé la chasteté dans sa jeunesse Les poëtes, même les plus licentieux, ont célébré cette vertu. On trouve ces deux vers dans Tibulle.

Casta placent superis, purâ cum veste venite;
Et manibus puris sumite fontis aquam.

Aristote (3) veut qu'on punisse les jeu-

(1) Rhétorique. *Liv. XVIII. t.* 2. *p.* 267.
(2) Plutarque.
(3) *De Repub.* Liv. VIII. ch. 17. pag. 448.

nes gens qui s'accoutument à tenir des discours propres à blesser la pudeur, & qu'on traite avec ignominie les gens âgés, lorsqu'ils ne seront pas plus retenus: sa raison est que l'habitude de dire le mal, conduit à celle de le faire. Rien n'est plus sage que la sentence d'Epictete sur cette matiere (1). Il blâme tous les discours contraires à la chasteté; il veut que l'on reprenne ceux qui en tiennent, si l'on a quelque supériorité sur eux, sinon, il conseille que, par un silence triste & morne, on témoigne qu'on n'approuve pas leur conversation. „ L'homme de bien, selon Menandre (2), ne doit ni corrompre, ni commettre d'adultere „.

La fidélité conjugale n'est pas moins un devoir pour le mari, que pour la femme, si l'on en croit Séneque. *Sicut illi nil cum adultero, sic tibi nil esse debere cum pellice.* Il y avoit des loix, dans presque tous les pays, qui punissoient sévérement ceux qui ne respectoient pas la couche nuptiale. La loi Julienne condamnoit à la mort ceux, *qui cum masculis nefandam libidinem committere audent.*

(1) Simplicius *pag.* 285.
(2) Séneque. *Ep.* 94. *pag.* 498.

Les livres moraux des Chinois, des Japonois, & des Siamois, contiennent les plus grands principes de la morale. Confucius eſt rempli de ſentences, qu'il ſeroit à ſouhaiter, pour le bonheur du genre humain, que tous les hommes pratiquaſſent.

Les Siamois ont une loi compoſée de plus de deux cens articles, dont quelques-uns s'accordent avec ce qu'il y a de plus excellent & de plus difficile dans la morale évangélique, comme le mépris de ſoi-même, de ne rien réſerver pour le lendemain, de n'avoir qu'un ſeul vêtement.

Le Pere Tachard convient qu'un Chrétien ne peut rien enſeigner de plus parfait, que ce que la religion de Siamois (1) preſcrit par rapport aux mœurs & à la conduite: elle leur ordonne, dit-il, de faire le bien, & ne leur défend pas ſeulement les actions mauvaiſes, mais encore tous deſirs & toutes penſées criminelles (2).

Un voyageur moderne, qui a été au

(1) Hiſt. nat. & polit. du royaume de Siam. *2e. part. pag.* 7.

(2) Voyages. *tom. VI. pag.* 368.

Japon, & qui paroît fort instruit (1), dit que la nation japonoise, considérée en général, fournit une preuve évidente que les lumieres de la raison naturelle & les loix du Magistrat peuvent sûrement diriger & conduire tous ceux qui veulent pratiquer la vertu, & conserver la pureté de leur cœur.

On auroit pu traiter ce sujet plus au long; rien n'est plus aisé que de trouver dans les ouvrages des payens, & sur-tout dans ceux des Philosophes, des dogmes aussi purs que ceux que le Christianisme enseigne. Il y a des livres entiers sur ce sujet. On peut voir entr'autres les *quæstiones Alnetanæ* de M. Huet, l'histoire de la Philosophie payenne, & le 12. chapitre du 4. livre de Grotius, sur *la vérité de la religion Chrétienne*, & on trouvera que Lactance a eu raison d'avancer (2), que si quelqu'un vouloit recueillir toutes les vérités que les Philosophes ont enseignées, on en feroit un corps de doctrine qui seroit conforme aux principes de la religion Chrétienne. Cette comparaison même n'auroit pas flatté Celse (3),

(1) Kempfer, hist. du Japon. *L. III. ch.* 2.

(2) *De vitâ beatâ.* Liv. VII. *f.* 1. *p.* 664.

(3) Origine. *pag.* 274.

puiſqu'il ſoutenoit que les Philoſophes avoient traité avec beaucoup plus d'eſprit & de clarté les vertus morales, que les Chrétiens.

CHAPITRE X.

Les hommes ſont-ils plus parfaits depuis l'avénement de Jéſus-Chriſt ?

Nous venons de voir, que de l'aveu même des Chrétiens, J. C. n'a appris aucune vérité nouvelle aux hommes, & que tous les devoirs que la religion preſcrit, ne ſont autre choſe que ce que la lumiere naturelle nous enſeigne : examinons préſentement ſi les hommes ſont meilleurs depuis que Dieu a envoyé ſon fils pour les réformer. Il ſemble que leur perfectionnement devoit être un des principaux objets de la ſageſſe divine dans l'incarnation.

Origene (1) le croyoit, Euſebe (2) l'a bien compris, lorſqu'il a dit qu'elle a

(1) Origene contre Celſe. *pag.* 2 & 55.

(2) Prép. Evang. *Liv. I. ch.* 4. *pag.* 11.

corrigé les peuples barbares, & qu'elle a détruit les coutumes impies qui s'étoient introduites chez eux. C'eſt auſſi ce que penſoit S Auguſtin (1); en parlant des infideles, & voulant exalter les Chrétiens, il fait remarquer leur équité, leur droiture, leur candeur, leur bonne foi, leur piété, leur retenue, leur union, leur charité, leur force, leur patience, leur déſintéreſſement

Cette matiere faiſoit le ſujet d'un livre que Théophane, Archevêque de Nicée, compoſa dans le 14. ſiecle contre les Juifs; on en conſerve le manuſcrit à Rome (2).

L'auteur cherchoit à prouver dans le 4e livre de ſon ouvrage, que l'Evangile avoit Dieu pour auteur, puiſqu'il avoit rendu les hommes plus ſages que la loi ancienne n'avoit pu faire; mais ſi l'on faiſoit voir que les hommes ſont au moins auſſi méchans qu'ils l'étoient avant la loi nouvelle, on pourroit objecter, à ceux qui ſe ſont ſervi de cet argument, que l'arrivée de J. C ſur la terre étoit inutile, ou n'a point eu d'effet; c'eſt ce qu'il

(1) Bourdaloue, Dominicales. *t. IV. pag.* 249.

(2) Oudin. *tom. XIII. p,* 133. Fabricius, *de larg. p.* 125.

n'eſt pas difficile de démontrer. Le Chriſtianiſme a eu cela de commun, dans ſon commencement, avec toutes les ſectes naiſſantes, que l'on y remarqua un très-grand zele & beaucoup d'union. Le zele fut même porté au de-là de ſes juſtes bornes, puiſqu'on lui ſacrifia pluſieurs fois la vérité; & quoiqu'il y eût des hommes très-corrompus parmi ceux qui prenoient le nom de Chrétiens, on peut dire en gén ral qu'il y avoit dans cette ſociété beaucoup de gens remplis de reſpect pour Dieu & d'amitié pour les autres hommes. On retrouvoit chez eux ce que l'on avoit déjà vu chez les Pythagoriciens & chez les Eſſéniens.

Les derniers ſiecles ont donné un pareil ſpectacle (1). Les plus grands ennemis des Luthériens, des Calviniſtes, des Anabaptiſtes & des Quakers, n'ont pu s'empêcher de donner des éloges à la piété & à la régularité de ces ſectes naiſſantes.

Cet état de perfection ne dura pas long-tems chez les premiers Chrétiens; les Peres ſe plaignirent bientôt qu'il n'y avoit plus de charité dans leur vie, ni de

(1) Florimond de Raymond, de la naiſſance de l'héréſie. *pag.* 227. Grotius. *Liv. I. pag.* 117.

discipline dans leurs mœurs; que le tems avoit effacé toutes les vertus chrétiennes; que les Sarrazins & les payens gardoient leurs loix & leurs coutumes avec plus d'exactitude que les Chrétiens. Ce sont les propres expressions de S. Cyprien (1), de S. Grégoire de Nazianze, & du Pape Grégoire VII Les disputes sur la religion sont presque aussi anciennes que J. C. même. Parmi ses disciples, chacun chercha à faire triompher ses sentimens propres. Ces querelles donnerent lieu à ces assemblées qu'on a appellées *Conciles*, où souvent la violence & la brigue firent rendre des décisions que l'on força de respecter, comme si elles fussent descendues du ciel. Les prêtres ayant été admis à la confiance des Princes, porterent l'ambition & l'ingratitude jusqu'à vouloir persuader aux peuples que l'autorité souveraine étoit subordonnée à la juridiction ecclésiastique; &, à la faveur d'un principe aussi séditieux, on a vu plusieurs fois des Etats bouleversés, & des Princes déthrônés.

L'histoire de l'Empire d'Allemagne en fournit plusieurs exemples. Ce n'est pas

(1) *Voyez* la préface de la fréquente communion, *art.* 36.

ſans étonnement qu'on lit dans Silhon, *que la religion Chrétienne eſt venue confirmer la ſanté languiſſante des Etats ſous le regne de l'idolâtrie, & ſerrer davantage les nœuds de l'obéiſſance que les peuples doivent aux Princes.* C'eſt ce qui a été réfuté très-ſolidement par Bayle (1). „ Depuis le quatrieme ſiecle juſqu'au nôtre, dit-il, les conſpirations, les ſéditions, les guerres civiles, les révolutions, les déthrônemens, ont été des choſes auſſi fréquentes parmi les Chrétiens, que parmi les infideles. Si certains pays y ont été moins ſujets, ce n'eſt pas la loi Chrétienne qui en a été la cauſe; il faut attribuer cette différence aux divers génies des peuples, & à la diverſe conſtitution des gouvernemens: les émotions & les cataſtrophes qui ont troublé, ou même bouleverſé les Etats, ont été ſouvent cauſées par la religion; & ce ſont principalement celles-là qui ont été turbulentes & furieuſes „.

On, voit par là qu'il y a beaucoup à rabattre de ce que dit M. Silhon: on peut oppoſer, aux trophées qu'il a érigés à la religion Chrétienne, non ſeulement la

(1) Réponſes aux queſtions d'un Provincial. *ch. XXI. p.* 300.

pratique de plus de douze siecles, mais aussi les cruels reproches que se font tour-à-tour les Catholiques Romains & les Protestans.

Ceux-là reprochent à ces derniers un esprit brouillon, factieux, inquiet, des maximes républicaines, de l'aversion pour la monarchie, des dogmes incompatibles avec les repos des Etats, & propres à inspirer un génie ambitieux, entreprenant, toujours en action, s'il n'est opprimé par une force majeure.

Les accusations qu'un Pere de l'Oratoire a faites contre les huguenots, dans le gros volume qu'il oppose à l'historien de l'*Edit de Nantes*, sont si graves, sur-tout par rapport à l'esprit de rébellion, qu'il n'y a point de Souverains Catholiques, qui, ajoutant foi à ce portrait, n'aimassent mieux laisser la plûpart de leurs provinces désertes, que de les voir peuplées de semblables habitans. Voila l'idée que les Catholiques Romains se font de ceux qu'ils appellent *Calvinistes*, *Presbytériens*, *Puritains*.

Les Protestans, de leur côté, ne cessent (1) de soutenir que le *Papisme* doit être banni de tous les Etats, puisqu'il dis-

(1) Préface gén. de l'hist. de l'édit de Nantes.

penſe les ſujets du ſerment de fidélité prêté aux Souverains ſéparés de la communion de Rome, & qu'il ne travaille qu'à ſe rendre maître de tout, ſoit par des conſpirations cachées, ſoit par la révolte ouverte des peuples.

Ces reproches ne ſont pas ſans fondement. L'on a vu commettre les plus affreux aſſaſſinats par un zele ardent pour la religion Catholique. Celui qui tua le fameux Guillaume de Naſſau, Prince d'Orange, diſoit, au milieu des plus affreux tourmens, qu'il ſe tenoit heureux d'avoir rendu un ſi grand ſervice à la religion Catholique & au Roi d'Eſpagne ſon maître (1).

Jacques Clément s'étoit mis dans l'eſprit qu'il gagneroit la couronne du martyre en tuant Henri III. Jean Châtel diſoit à ſes juges, qu'il croyoit avoir fait une action méritoire, en attentant à la vie d'un Prince qui n'étoit pas réconcilié avec le S. Siege, & qui, par conſéquent, ne devoit pas être regardé comme un Roi légitime.

Ce furent ces mêmes principes qui animerent Ravaillac, & qui couterent la vie au plus grand Roi de la France. Nous

(1) Lettres d'Oſſat. *Tom. I. liv.* 13. *p.* 391.

avons vu plus haut (*chap.* 7.) les diverſes violences qui ont été employées contre les payens, pour les amener au Chriſtianiſme, le zele des orthodoxes eſt encore bien plus grand contre ceux d'entre les Chrétiens dont la créance ne s'accorde pas entiérement avec la leur.

Ce ne fut d'abord que par les châtimens ſpirituels, que l'on ſévit contre ceux à qui l'on donnoit le nom d'hérétiques; les prêtres ayant acquis un très-grand crédit depuis que les Empereurs étoient Chrétiens, l'exil & enſuite la mort furent le partage de ceux qui s'éloignerent de la ſecte dominante. En péchant contre les premiers devoirs de l'humanité, on s'imagina plaire à Dieu; & plus on étoit cruel, plus on étoit cenſé avoir de la religion. C'eſt ce qui a fait dire à un auteur fameux (1), „ Je me ſuis vingt fois étonné que les Juifs, qui haïſſent ſi obſtinément les Chrétiens, & qui étant répandus par-tout le monde, ſavent ce qui s'y paſſe, & peuvent tranſporter les nouvelles dans tous les pays, n'aient pas traduit en diverſes langues, Chinoiſe, Japonoiſe, Malabaroiſe, l'hiſtoire des Chrétiens; car

(1) La France toute Catholique ſous le regne de Louis le Grand. *P.* 66.

ils disposeroient par-là toutes les nations à ne pas souffrir que les Chrétiens s'établissent chez elles „.

Cet esprit de persécution avoit gagné jusqu'au bon Roi S. Louis, qui disoit confidemment à Joinville (1), „ que, quand un laïc entendoit médire de la religion Chrétienne, il devoit la défendre, non seulement de paroles, *mais à bonne épée tranchante*, & en frapper les médisans & les mécreans à travers le corps, tant qu'elle pourra y entrer .„.

C'est une violation manifeste des préceptes des premier docteurs de l'Eglise, qui avoient décidé que *la violence ne devoit jamais être employée en faveur de la vérité.* Ceux qui parloient de la sorte n'avoient aucun pouvoir sur la terre. Leurs successeurs, devenus tout-puissans, ne mirent aucune différence entre les rebelles à l'état, & ceux qui ne reçoivent pas aveuglément les décisions de l'Eglise.

Le Cardinal du Perron est convenu que les premiers Peres de l'Eglise ne pensoient pas de même que les Evêques du dernier siecle, sur la conduite que l'on doit tenir à l'égard des hérétiques. „ Les regles de

(1) Joinville, de Ducange. *P.* 11.

la prudence chrétienne, pour la conservation de la religion, l'Eglise (1) les applique diversement, selon la diversité des tems & des occasions; comme, par exemple, quand l'Eglise étoit sous les premiers Empereurs payens, les Chrétiens disoient qu'il ne falloit persécuter personne pour la foi, & que la religion ne devoit pas être forcée. Depuis, quand les Chrétiens furent devenus maîtres de l'Empire, & que les Empereurs furent devenus Catholiques, l'Eglise se sentant travaillée d'hérésies, eut recours à la force, & à faire réprimer les hérétiques par peines & corrections temporelles. Les Peres ne s'en tinrent plus alors dans les simples termes de Tertullien, que ce n'étoit point acte de religion de contraindre; mais que les apostats & les hérétiques, quoiqu'ils fussent encore hors de l'Eglise, néanmoins, d'autant qu'ils avoient fait serment à l'Eglise, on pouvoit les contraindre à revenir, même par l'entremise du bras séculier & des peines temporelles. „

S. Augustin dit qu'au commencement il avoit été d'autre avis; mais que depuis, vaincu par les raisons de ses confreres, qui étoient plus sages & plus expérimentés que lui,

(1) Perroniana. *P.* 234.

changea d'opinion, en s'appuyant sur ce verset de l'Evangile: *Contrains-les d'entrer.* Les Théologiens, au commencement, vouloient qu'on s'abstînt du supplice de la mort, & se contentoient des loix impériales, qui condamnoient les hérétiques à dix livres d'or d'amende. Depuis, comme les maux que l'héréfie apportoit à l'Eglise, devinrent de jour en jour plus dangereux, on employa la loi du Deutéronome qui commande de faire mourir ceux qui suivent les faux dieux, & l'on priva les hérétiques, non seulement des biens, mais encore de la vie.

Calvin se fondoit sur cette regle, lorsqu'il fit brûler Servet à Genêve, & les ministres Suisses, Valentin. En Angleterre, les Ariens doivent être punis de mort; quoique cela s'exécute en vertu des loix séculieres, néanmoins ce n'est qu'après que l'Eglise y a passé, & a déclaré aux Magistrats qu'ils le pouvoient & devoient faire en conscience, en tirant le glaive, comme dit S. Bernard, *ad nutum sacerdotis.*

Ce sont ces malheureux principes qui ont produit le monstrueux tribunal de l'*Inquisition*, dont le nom seul fait horreur à tout ce qui n'est pas, ou Italien, ou Espagnol, ou Portugais. Il faudroit des volumes entiers pour en décrire toute l'ini-

quité. Nous nous contentons de renvoyer à l'excellent ouvrage de Limborch.

Ce n'eſt que depuis peu d'années, que les Anglois ont reconnu combien il étoit injuſte de punir de mort ceux qu'on appelle *hérétiques*. Ils ont aboli, ſous le regne de Charles II, l'acte *de hæretico comburendo*.

C'eſt en conſéquence de ces cruelles opinions, que l'on a vu enſeigner publiquement, à la honte du Chriſtianiſme, *que l'on ne devoit pas garder la foi aux hérétiques* ; ſentiment que Clément VIII, qui d'ailleurs aſſez honnête homme pour un Pape, approuvoit, ainſi que s'en plaint amérement le Cardinal d'Oſſat.

L'inhumaine déciſion du concile de Conſtance, ſur le mépris des ſaufs-conduits, eſt auſſi le fruit de cette pernicieuſe doctrine (1); mais nous allons prouver, par quelques exemples choiſis, que les plus grandes cruautés ont été regardées comme des preuves d'attachement pour la religion.

L'auteur de la vie de S. Guillaume, Archevêque de Bourges (2), parlant de la

(1) Hiſt. du concile de Conſtance, préface de Lenfant. *P.* 47.

(2) *Bollandus.* Tom. I. p. 633.

la victoire remportée sur les Albigeois par les Catholiques, loue ceux-ci de n'avoir fait quartier, ni à aucun âge, ni à aucun sexe, dans le sac de Beziers. *Neque ætati parcentes, neque sexui*; d'avoir tué les enfans dans les bras de leurs meres, & de n'avoir respecté, ni les Eglises, ni les monasteres. *Inter matrum ulnas parvuli quoque cæsi sunt; & neque Ecclesiæ, neque monasteria eos tueri poterant, qui Ecclesiæ ruperant unitatem*

On peut joindre à ces traits de zele, ce qui arriva en Angleterre, sous le regne de Marie (1). Une femme ayant été condamnée à être brûlée avec ses deux filles, elles furent jettées dans le même feu. Il y en avoit une qui étoit grosse & proche de son terme, la violence du feu & de la douleur la fit accoucher, l'un des assistans, moins barbare que les autres spectateurs, tira l'enfant du feu; mais après avoir délibéré, on l'y rejetta de nouveau.

C'est à la religion Catholique qu'on doit les horreurs de la S. Barthélemi, & l'affreux massacre d'Irlande; Cassamaoni, qui écrivoit quelque tems après le massa-

(1) Apologie pour la réformation. *ch. VII. p.* 381.

cre d'Irlande (1), exhortoit ſes compatriotes, dans un livre imprimé à Francfort, de tuer tous les hérétiques & tous ceux qui les défendent. Il ſe réjouit & les félicite, de ce qu'en 4 ans, (depuis 1641 juſqu'en 1645) ils en avoient tué plus de 150 mille. Le carnage, qui ſe fit dans les vallées du Piémont, eſt peut-être au-deſſus de tout ce qui s'eſt pratiqué en ce genre: il eſt impoſſible de lire le récit qu'en fait le miniſtre Léger, ſans verſer des larmes (2).

„ Les petits enfans, impitoyablement arrachés des mammelles de leurs tendres meres, étoient empoignés par les pieds, froiſſés & écraſés contre les murailles & les rochers, & bien ſouvent leur cervelle y reſtoit attachée, & leurs corps étoient jettés à la voirie; ou bien l'un ſe ſaiſiſſant de l'une des jambes de ces innocentes créatures, & l'autre d'une autre, ils le déchiroient miſérablement par le milieu du corps, & puis le jettoient par la campagne. Les malades & les vieillards, tant hommes que femmes, étoient brûlés dans leurs maiſons, ou hachés en pieces, ou

(1) Bibl. Angloiſe, *L. II. p.* 208.

(2) Hiſt. des Egliſes Vaudoiſes. *Liv. II. c. 9. p.* 110.

liés tout nuds en forme de pelotons, la tête entre les jambes, & précipités par les rochers, ou roulés par les montagnes. Aux pauvres filles & femmes violées, on leur farciſſoit le ventre de cailloux, d'une maniere que j'aurois horreur de décrire, ou bien on les rempliſſoit de poudre & on y mettoit le feu, comme à pluſieurs perſonnes on en a rempli la bouche & les oreilles, & puis y mettant auſſi le feu, on leur fendoit les machoires & on leur faiſoit ſauter la cervelle hors de la tête. D'autres miſérables filles, ou femmes, ont été empalées toutes vives par la nature, & dans cette effroyable poſture, ont été expoſées toutes nues ſur les grands chemins. D'autres ont été diverſement mutilées, & ont eu les mammelles coupées par ces bourreaux, qui les ont fricaſſées & mangées.

Des hommes, les uns étoient hachés tout vifs en pieces; on leur coupoit le membre viril, & on le mettoit entre les dents de leurs têtes coupées; d'autres ont été écorchés vifs; ici le pauvre pere a vu ſon enfant que l'on écorchoit par le milieu du corps, & que l'on écraſoit contre les rochers à force de bras, & les ſoldats s'entrebattre de ſes pieces. Là le mari a vu ſa femme violée en ſa préſence, & la

mere, ſa fille, & puis éventrée par les ſoldats, ou bien ſouvent ſon ventre farci de pierres, ou rempli de poudre On a vu fendre le ventre des femmes enceintes, toutes vivantes & prendre & porter leur fruit au bout des hallebardes „.

C'eſt donc avec une grande raiſon que Baile a dit, „ que ce que le Chriſtianiſme a commis de violence ſoit pour extirper l'idolâtrie, ſoit pour étouffer les héréſies, ne ſauroit être exprimé; que l'hiſtoire en inſpire de l'horreur, & qu'on en frémit, pour peu qu'on ſoit débonnaire (1). Une bonne ame, dit-il, ne ſauroit lire innocemment ces ſortes de relations; elle ne ſauroit s'empêcher de maudire la mémoire de ceux qui ont été cauſe de ces incendies, & au lieu de demander des fleurs à jetter ſur leurs tombeaux, au lieu de chercher un formulaire de bons ſouhaits dans Juvénal, elle chercheroit un formulaire d'imprécations dans Tibulle „.

Enfin l'intolérance des Chrétiens a été juſqu'à défendre, ſous peine de la vie, des opinions philoſophiques. En voici

(1) Réponſes aux queſt. d'un Provincial. *tom. IV. ch.* 2. Diction. art. *Japon. N.* 3.

un exemple qui n'eſt pas fort éloigné de notre tems

Villon, Bitaut & de Claves avoient avancé, l'an 1624, des opinions qui n'étoient pas conformes à l'opinion d'Ariſtote. La faculté de Paris les condamna, & dénonça les auteurs au Parlement, qui rendit, à cette occaſion, un arrêt que l'on trouve dans M. de Launoy (1). Il y eſt ordonné, „ que les theſes, où ſe trouveront ces propoſitions, ſeront déchirées, & que commandement ſera fait, par un des huiſſiers de la Cour, auxdits Claves, Villon & Bitaut, de ſortir dans 24 heures de Paris, avec défenſes de ſe retirer dans les villes & lieux du reſſort de la Cour, d'enſeigner la Philoſophie dans aucune des univerſités d'icelui, & à toutes perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, de mettre en diſpute leſdites propoſitions contenues eſdites theſes, les faire publier, vendre & débiter, à peine de punition corporelle, ſoit qu'elles ſoient imprimées en France, ou ailleurs; & il y eſt fait défenſes à toutes perſonnes, à peine de la vie, de tenir & enſeigner aucunes maximes contre les anciens auteurs approuvés, c'eſt-à-dire, contre Ariſtote „.

(1) *De variâ Ariſtotelis fortunâ.* 212.

Si l'on vouloit approfondir la corruption des Chrétiens, il faudroit presque faire l'histoire de l'Église ; on y verroit l'ambition, la cruauté, le déréglement dans les mœurs, portés aux plus grands excès.

Les historiens Chrétiens, les plus zélés pour leur cause, n'ont pas pu le désavouer (1); mais ce sont des faits si publics, que ce seroit perdre du tems, que d'entreprendre de les prouver en détail (2). L'Église de Rome, qui auroit dû donner les bons exemples, a été le centre du désordre

Alcuin se plaignoit de son tems qu'il n'y avoit, ni crainte de Dieu, ni sagesse, ni charité à Rome, & que l'on y voyoit souvent des traits de la plus grande impiété.

Nonne in sede romanâ . . . . ibi extrema impietatis exempla, nec ibi timor Dei, nec sapientia, nec charitas esse videtur (3). Le mal étoit général: *à summo capitis pariter pedis usque deorsum ad plantam sanum esse nihil; nunc caput est scelerum, quæ caput orbis erat.*

(1) Baronius, *à l'an.* 1049.
(2) Lenfant, préface du concile de Constance, *p.* 939. La défense de la réforme, *t. I. c.* 2.
(3) *P.* 1502.

Le bon Pape Adrien VI en convenoit, *ſcimus*, dit-il, *in hâc ſanctâ ſede, aliquot jam annis, multa fuiſſe abominanda, abuſus in ſpiritualibus, exceſſus in mandatis, & omnia denique in perverſum mutata* (1).

Pic de la Mirandole en avoit dit plus qu'Adrien, en parlant à Léon X. „ Il n'y avoit plus dans l'Egliſe de Dieu, ni pudeur, ni modeſtie, ni juſtice (ce ſont ſes termes); la piété étoit changée en ſuperſtition, le vice étoit honoré, la vertu condamnée; les temples & les couvens de religieuſes étoient des lieux publics de débauche, où les péchés les plus énormes ſe commettoient ſans retenue. Les prêtres & les Evêques ignoroient la priere qui ſe devoit faire devant le crucifix, & ils étoient ſimoniaques publiquement (2) „.

Mais pour faire voir que le Chriſtianiſme n'a point adouci les mœurs, nous rapporterons quelques traits de l'ouvrage fameux de Barthelémi de las Caſas; il eſt vrai que ces détails font horreur, qu'on ne trouve rien de ſi affreux dans toute l'hiſtoire payenne; mais ils ſont trop con-

(1) Ingellus, dans Voſſius, *tom. I. p.* 350. Alaſinus, *ibid Tom. IV. p.* 659.

(2) *Faſciculus temporum.* p. 209.

cluans pour notre thefe, pour que nous les paſſions ſous ſilence.

Après avoir dépeint le naturel des Indiens, doux, traitable & ſoumis, il ajoute (1): „ c'eſt chez ces agneaux que les Eſpagnols ſont entrés, de même que des lions, des loups & des tigres cruels, qui avoient été longtems ſans manger ; depuis 40 ans, ils n'ont fait autre choſe, que de les mettre en pieces, les tuer, les affliger, les tourmenter & les détruire par des cruautés qui n'avoient jamais été ni vues, ni lues, ni entendues, en ſorte que de plus de trois millions d'ames, qui étoient dans l'iſle Eſpagnole, il n'y reſte pas plus de deux cens perſonnes naturelles du pays.

Pour ce qui eſt de la terre ferme, continue-t-il, nous ſavons aſſurément que les Eſpagnols ont dépeuplé plus de dix royaumes plus grands que l'Eſpagne, en y comprenant le Portugal & l'Arragon, deux fois plus de pays qu'il n'y en a de Séville à Jeruſalem, d'où il y a pourtant mille lieues de chemin Tous ces royaumes ſont aujourd'hui déſerts, après avoir été peuplés autant qu'un pays peut l'être. De bon compte fait & très-certain, on

(1) Hiſt. du Papiſme de Jurieu. *c.* 2. *p.* 208.

peut prouver que les Eſpagnols, par leur tyrannie, ont fait mourir plus de douze millions d'hommes, femmes & enfans, & je ne croirois point me tromper, en diſant quinze millions ; ils ouvroient le ventre des femmes groſſes toutes vivantes, & en arrachoient le fruit ; ils faiſoient des gageures, à qui d'un coup d'épée ouvriroit & fendroit un homme par le milieu, ou à qui lui couperoit la tête avec le plus d'adreſſe, ou à qui lui ouvriroit le plus les entrailles. Ils prenoient les enfans par les pieds, & les arrachant du ſein de leurs meres, ils leur froiſſoient la tête contre les rochers ; ils en jettoient d'autres dans les rivieres, en les élançant en l'air, & quand ils retomboient dans l'eau, ils étoient enchantés Ils faiſoient de certains gibets longs & bas, de ſorte que les pieds touchoient preſque à terre ; chacun de ces gibets étoit pour 13 perſonnes, à l'*honneur*, diſoient-ils, *de J. C. & des douze Apôtres*; puis ils mettoient le feu par-deſſous & brûloient tout vifs ceux qu'ils avoient ſuſpendus à ces gibets. Ils faiſoient ordinairement mourir les nobles & les grands ſeigneurs des Indiens de cette façon. Ils faiſoient de certains grils avec des perches dreſſées ſur des fourchettes, & al-

lumoient un petit feu deſſous, afin que ces miſérables mouruſſent lentement, en jettant des cris de déſeſpoir „.

L'auteur, que nous citons, dit qu'il vit une fois quatre ou cinq des principaux ſeigneurs ſur ces grils, & il y en avoit encore trois ou quatre garnis de même; ceux qui étoient deſſus jettoient des cris horribles, qui empêchoient le Capitaine de dormir, ce qui l'engagea à commander qu'on les étranglât, mais le ſergent fut aſſez cruel pour mettre lui-même des baillons à leurs bouches, pour les empêcher de crier, & il attiſoit le feu, afin qu'ils grillaſſent.

„ J'ai vu tout cela, & une infinité d'autres actions „, ajoute Barthelémi de las Caſas. Ce même auteur nous apprend que les Eſpagnols, pour attrapper les Indiens, qui ſe ſauvoient dans les montagnes, avoient de gros chiens & de grands levriers qui mettoient en pieces un Indien en moins de tems qu'il n'en faut pour réciter un *Credo*. Ils rempliſſoient des granges de ces miſérables peuples, & en brûloient pluſieurs milliers à la fois. Si quelque Eſpagnol prenoit un Indien en croupe pour en faire un eſclave, un Eſpagnol venoit par derrière pour faire eſſai de ſon adreſſe & le tuoit d'un

coup de lance. Si quelque jeune enfant, ou garçon, étoit tombé à terre, un Eſpagnol venoit, lui coupoit les jambes & le laiſſoit là.

„ Une fois, continue-t-il, les Indiens venoient au-devant de nous dix lieues d'une grande ville, pour nous recevoir avec des vivres & des viandes délicates, en nous faiſant mille careſſes; ils étoient paiſiblement aſſis devant nous, ſubitement le diable entra dans les Eſpagnols, &, en ma préſence, ſans qu'il y en eût aucune raiſon, ils maſſacrerent près de trois mille de ces innocens. Je vis là de ſi grandes cruautés, que jamais homme n'en a vu, ni n'en verra de ſemblables „.

Un Eſpagnol, allant un jour à la chaſſe, & n'ayant pas de quoi faire curée à ſes chiens, prit l'enfant d'une Indienne d'entre les bras de ſa mere, le mit en pieces, & le diſtribua à ſes levriers.

On ne peut faire réflexion ſur toutes ces horreurs, ſans être obligé d'avouer que Scaliger (1) a dit vrai, lorſqu'il a aſſuré que les Chrétiens ſont plus méchans que les payens & que les Mahométans; c'eſt ce que penſoit auſſi Montaigne. „ Comparez nos mœurs à un payen & à

(1) Scaligerana. *pag.* 49.

un Mahométan, dit-il, vous ſerez toujours au-deſſous „.

M. Leclerc a parlé ſur le même ton: (1) „ Si l'on cherche parmi les Chrétiens, dit-il, les vertus qu'on ſe doit à ſoi-même, comme la modeſtie, l'humilité, l'abſtinence des plaiſirs défendus, la patience dans l'adverſité, je ne ſais ſi on en trouvera davantage, que parmi les payens anciens & modernes, pourvu que l'on veuille rendre juſtice aux uns & aux autres „.

Ceux d'entre les Chrétiens, qui ont pris le nom de réformés, ſont encore bien éloignés de la perfection. Les plus zélés partiſans de ce parti conviennent de cette corruption. Brand (2), qui a fait *l'hiſtoire de la réformation des Pays-Bas*, dit que les réformés ont banni l'innocence, la douceur, l'humilité & la charité; que le vice, la perſécution, la haine, l'envie & l'amour propre, ont pris la place de ces vertus.

Le Miniſtre Jurieu convient du déréglement des mœurs de ſa ſecte. „ Le plus grand de tous les maux, dit-il, c'eſt leur extrême corruption. Les réformés de

(1) De l'incrédulité. *pag.* 221.
(2) Bibliotheque Angloiſe. *t. V. art.* 4. *p.* 434.

France se laissent emporter au torrent de la vanité, de l'orgueil, du luxe, de la folle dépense, qui occupe tout le royaume, & souvent ils enchérissent dans ces crimes sur leurs compatriotes. L'Angleterre à ses défauts, qui ne sont pas moins grands : la piété y est relâchée, les hommes y sont superbes, les femmes souverainement déréglées, vaines & trompeuses au-delà de l'imagination. Les royaumes du Nord & les provinces réformées d'Allemagne sont plongés dans une débauche qui les abaisse & les abrutit, & par tout généralement regne une prodigieuse indifférence pour la religion. Les Princes, les Souverains, ne pensent qu'aux intérêts politiques Le soin de l'Eglise & de la vérité est ce qui les occupe le moins. Les peuples sont sans piété, les pasteurs sont relâchés, & au lieu que chacun devroit soutenir le grand ouvrage de la réformation, tous contribuent à le laisser tomber à terre „

La placette ne se plaint pas moins amérement du déréglement des réformés. „ Qu'on rassemble, dit-il, (1) tous ceux qui ne manquent, ni de sobriété, ni de chasteté, quelque grand que le nombre en

(1) Essai sur l'amour des plaisirs. *c. IV. p. 91.*

ſoit, il ſe réduira à très-peu de choſe, ſi l'on en retranche tous les détenteurs du bien d'autrui, tous les avares, les ambitieux, tous les orgueilleux, tous les Idolâtres du faux honneur, tous les vindicatifs, tous ceux qui ſont prévénus, tous les calomniateurs, tous les médiſans, tous les adulateurs, tous les menteurs, tous ceux qui refuſent d'aſſiſter les pauvres, ſans parler des indévots, des blaſphémateurs, des ſuperſtitieux, des incrédules & des idolâtres. Toutes ces déductions faites, ce qui reſtera ſe trouvera ſi petit, qu'à peine pourra-t-il faire quelque nombre.„

Perſonne n'a parlé avec plus de ſens & d'exactitude ſur ce ſujet, que Robert Barclai dans ſon apologie des Trembleurs. Ce paſſage eſt un peu long, mais il eſt trop important pour être omis. Le voici tel qu'il ſe trouve, *théſe* 10. *pag.* 315.

„ Les Egliſes particulieres de Chriſt, raſſemblées au même tems des Apôtres, commençant bientôt à décheoir, quant à la vie intérieure, vinrent à bout d'être toutes couvertes de diverſes erreurs, & les cœurs des profeſſeurs du Chriſtianiſme, à être tourmentés de l'ancien eſprit & de la converſation du monde; néanmoins il a plu à Dieu, durant quelques centuries, de conſerver cette vie en pluſieurs, les-

quels il anima de zele, pour demeurer fermes & souffrir pour son nom à travers des persécutions; mais ces choses étant passées, l'humilité, la douceur, la charité, la patience, la bonté & la tempérance du Christianisme vinrent à se perdre; car après que les Princes de la terre vinrent à prendre cette profession sur eux-mêmes, & qu'être Chrétien cessa d'être une infamie, mais devint plutôt un moyen de s'avancer, les gens devinrent tels par la naissance & par l'éducation, & non pas par la conversion & par le renouvellement d'esprit. Alors il n'y avoit personne si misérable, personne si méchant, personne si prophane, qui ne devînt membre de l'Église; & les docteurs & les pasteurs d'icelle, dévenans les compagnons des Princes, & étant ainsi enrichis par leur bienveillance, acquérans de grands trésors, & de grands biens, devinrent enflés & comme enivrés de la vaine pompe & de la gloire de ce monde. Ainsi la vertu, la vie, la substance, & le noyau de la religion Chrétienne vint à se perdre & rien n'en demeura que l'ombre & l'image; laquelle image morte, ou carcasse du Christianisme (pour la faire mieux recevoir à cette superstition intérieure de leurs cœurs, ou en devenant moins mé-

chans, ou moins superstitieux, mais dans quelque petit changement dans l'objet de leurs superstitions) n'ayant point l'ornement intérieur de la vie de l'esprit, devint ornée de plusieurs ordres extérieurs & visibles, & embéllie d'or & d'argent, de pierres précieuses & d'autres ornemens magnifiques de ce monde périssable: tellement que cela ne devoit non plus être appellé la religion Chrétienne, nonobstant la profession extérieure, que le corps mort d'un homme doit être estimé homme vivant. Cette Eglise apostate de Rome n'a pas moins introduit de cérémonies & de superstitions dans la religion Chrétienne, qu'il y en avoit, soit entre les Juifs, soit parmi les payens, & il y a eu autant & plus d'orgueil, d'avarice, de sales couvertures de luxe, d'adultere, de profanation & d'athéïsme parmi les docteurs & les principaux Evêques, qu'il y en a jamais eu parmi aucune sorte de peuple. C'est de quoi personne ne peut douter, s'il a lu leurs propres auteurs, Platina & les autres; or bien que les protestans aient reformé quelques articles & des doctrines absurdes, ils n'ont néanmoins fait que tailler les branches, & soutiennent finement les mêmes racines, dont ces arbres ont germé. On trouve que le même or-

orgueil, la même avarice & la même ſenſualité s'eſt répandu par-tout & a fermenté dans leurs Egliſes & leurs miniſtres, & la vie & le pouvoir & la vertu de la vraie religion eſt perdu entre eux; & la même mort, la même ſtérilité, la même ſéchereſſe & la même inanition ſe trouvent dans leurs myſteres, de ſorte que l'on pourroit dire véritablement des uns & des autres, ſans faire brêche à la charité, qu'ayant ſeulement la forme de la piété, & pluſieurs d'entre eux n'ayant que cela, ils en ſont les fauſſes images „.

Les auteurs moraux les plus eſtimés entre les Catholiques, qui ont écrit depuis un ſiecle, nous repréſentent leur tems, comme celui où le déſordre a été amené à ſon plus haut période. Ecoutons le célebre Mr. Arnault. „ C'eſt une choſe horrible, dit-il dans ſon livre *de la fréquente communion*, que l'on n'ait jamais vu davantage de confeſſions & de communions, & jamais plus de déſordres & de corruptions. Toutes les véritables marques du Chriſtianiſme ſont preſque éteintes aujourd'hui dans les mœurs des Chrétiens; il n'y eut jamais plus d'impureté dans les mariages, plus de corruption dans les familles, plus de débordement dans la jeuneſſe, plus d'ambition

parmi les riches, plus de luxe parmi toutes sortes de personnes, plus d'infidélité dans le commerce, plus d'altération dans la marchandise, plus de tromperie dans les artisans, plus d'excès & de débauche parmi les peuples: qui ne sait que depuis vingt ans, la fornication a passé parmi les gens du monde pour une faute légere, l'adultere, le plus grand de tous les crimes, pour une bonne fortune, la fourberie & la trahison pour vertus de la cour, l'impiété & le libertinage pour force d'esprit, le jurement & le blasphême pour ornement dans le discours, la tromperie & le mensonge pour la science du débit & du trafic, la fureur du jeu continuel pour une honnête occupation des femmes, le mépris des maris, l'abandon du soin des familles, la négligence de l'éducation des enfans, pour le privilege de celles qui ont quelqu'avantage de la nature, ou de la fortune? Je ne dis rien des crimes plus abominables, que nos peres ont ignorés, & qui se sont débordés de telle sorte dans ce siecle malheureux, qu'on ne sauroit y penser sans être saisi d'horreur „.

Les Jésuites sont en cela d'accord avec Port Royal. „ Où trouve-t-on aujourd'hui de la religion? de la maniere dont

on vit dans le monde, toutes les véritables marques de piété ſont preſque détruites dans les mœurs des Chrétiens, s'écrie le Pere Rapin (*de la foi des derniers ſiecles*, *c.* 8. *pag.* 465.) y eut-il jamais plus de déréglement dans la jeuneſſe, plus d'ambition parmi les grands, plus de débauche parmi les petits, plus de débordement parmi les hommes, plus de luxe & de moleſſe parmi les femmes, plus de mauvaiſe foi dans tous les états, & dans toutes les conditions? Y eut-il jamais moins de fidélité dans les mariages, moins d'honnêteté dans les compagnies, moins de pudeur & de modeſtie dans la ſociété? Le luxe des habits, la ſomptuoſité des ameublemens, la délicateſſe des tables, la ſuperfluité de la dépenſe, la licence des mœurs & les autres déréglemens de la vie ſont portés à des excès inouïs: tous les principes de la vraie piété ſont tellement renverſés, qu'on préfere aujourd'hui dans le commerce un honnête ſcélérat à un homme de bien qui ne le ſait pas; & faire le crime ſagement & ſans offenſer perſonne, s'appelle avoir de la probité ſelon le monde. On n'a jamais tant parlé de morale & il n'y eut jamais moins de bonnes mœurs, jamais plus de réformateurs & moins de réforme; ja-

mais plus de ſavoir, & moins de piété; jamais de meilleurs prédicateurs, & moins de changement de vie : de la maniere dont nous vivons, ne ſommes-nous pas de vrais payens en toutes choſes ? La corruption eſt univerſelle, le péché regne par-tout, & la pénitence ne ſe fait preſque nulle part ; on a honte d'être vertueux, & c'eſt tête levée que triomphe le vice, comme la proſtituée Babylone, qui eſt la figure du dernier dégré d'abomination ; & il ſemble que les hommes n'ont jamais été ſi idolâtres du monde, ni ſi amateurs du vice c'eſt-à-dire, dans une oppoſition ſi formelle à l'eſprit de Dieu „.

„ Faut-il qu'un prédicateur de l'Evangile, dit le P. Bourdaloue dans *les Dominicales*, *tom.* 4. *pag.* 258, en ſoit réduit à faire publiquement cet aveu ; ils ont tous quitté les voies de la ſainteté qu'on leur avoit tracées, ou ils ſe ſont tous livrés au péché „.

Le Pere Croiſet parle d'un même ton dans ſon *parallele des mœurs de ce ſiecle & de la morale de J. C. tom. I. pag.* 33. „ Chacun accuſe ſon ſiecle de dépravation, ce ſont ſes termes; mais ſans vouloir trop faire le Jérémie, vit-on jamais moins d'innocence dans la jeuneſſe, ſi peu de régularité de mœurs & de condui-

te dans ceux qui ſont d'un âge plus mûr? Vit-on jamais moins de piété dans tous les états? & combien peu de religion dans preſque tout ce qu'on appelle les gens du grand monde? Le libertinage, pour être plus civiliſé, en eſt-il moins public „?

Ce n'eſt pas ſeulement dans des ſermons, dans des livres de piété, où l'on ne ſe pique pas toujours d'une extrême préciſion, que l'on trouve des invectives contre les mœurs déréglées de ces derniers ſiecles; deux grands Evêques de France, M. Poncet & M. d'Arras, ouvrant leur cœur au Pape Innocent XI, lui expoſant les maux de l'Egliſe, & lui en demandant le remede, parlent auſſi fortement. „ Quoique depuis pluſieurs ſiecles, lui diſent-ils, il ſe ſoit répandu une grande corruption dans les mœurs des Chrétiens, autrefois néanmoins le vice ſe reconnoiſſant, pour ainſi dire, pour ce qu'il étoit, portoit toujours quelque caractere de crainte & de honte, & quelques communs que fuſſent les déſordres, perſonne n'oſoit au moins les autoriſer publiquement. Mais préſentement le mal eſt devenu bien plus grand & plus funeſte à l'Egliſe; car non ſeulement le nombre des méchans augmente tous les

jours, mais il se trouve encore soutenu par la témérité inconsidérée, pour ne rien dire de plus, de quelques nouveaux auteurs, qui semblent n'avoir d'autres desseins, que de flatter & d'entretenir la convoitise des hommes, d'étouffer les remords de la conscience, d'éteindre jusqu'aux mouvemens de quitter le péché, d'ouvrir la porte à toutes sortes de vices, d'élever les ténebres contre la lumiere, la fausseté contre la vérité, enfin de faire secouer au crime la crainte & la honte qu'il porte naturellement avec lui, & de lui ôter l'infamie & le nom même de crime „.

Les déréglemens des Chrétiens, ont donné aux Juifs la matiere d'un argument contre la religion Chrétienne. „ Qu'a donc opéré la venue du Messie, disoit Orobio, & en quoi consiste la guérison de nos maux? Comment prouveroit-on que le regne du démon est exterminé? On voit évidemment le contraire, il n'a jamais été si puissant: il n'en doit pas être de même, lorsque le Messie sera venu, pour lors l'envie, la haine, la discorde seront pour jamais confondues. Tout le monde vivra en paix, l'amour de Dieu & l'observation de la loi seront la seule occupation des hommes „.

C'eſt en conſéquence de ces caracteres, que les Juifs croyent être clairement déſignés dans les prophéties, que le miniſtre Jurieu a écrit quil doit y avoir un ſecond avénement du Meſſie, après lequel la juſtice regneroit ſur la terre: ce qui a donné lieu à M. Simon de lui écrire une lettre ironique, ſous le nom des Rabins, qui mérite d'être lue. Cependant cette idée n'étoit pas nouvelle (1), & Juſtin martyr l'avoit eue autrefois (2).

Puiſque les hommes ne ſont pas plus éclairés qu'ils l'étoient avant la venue du Meſſie, puiſque le diable n'en n'eſt pas moins puiſſant (3), qu'on nous faſſe voir quels ont été les fruits de l'incarnation du fils de Dieu.

(1) Lettres choiſies. *tom. I. pag.* 304.
(2) St. Juſtin. *pag.* 208.
(3) Bayle. *art.* Xénophon. *n.* 3.

CHAPITRE XI.

Diverſes réflexions ſur l'ancien & le nouveau Teſtament.

LES livres ſacrés des Chrétiens ont donné lieu à divers objections qui n'ont pas encore été levées. Les premiers chapitres de la Geneſe ſont ſi difficiles à expliquer, que pluſieurs interprêtes, ne pouvant y trouver un ſens raiſonnable, ont eu recours à l'allégorie. Les eaux au deſſus du firmament, les jours avant le ſoleil, & pluſieurs autres choſes de cette nature, ſont autant d'énigmes pour les phyſiciens. La ſituation du paradis terreſtre a toujours embarraſſé, & embarraſſera toujours ceux qui écriront ſur cette matiere; car il n'y a aucun endroit dans le monde d'où ſortent le Tygre, l'Euphrate & deux autres grands fleuves. Ce ſont cependant ces caracteres qui déſignent ce fameux jardin.

Il n'y a gueres de queſtion qui ait autant exercé l'imagination des commen-

tateurs (1). On l'a placé dans le troisieme ciel, dans le quatrieme, dans le ciel de la lune, dans la moyenne région de l'air, sous la terre, dans un lieu caché & éloigné de la connoissance des hommes. On l'a mis sous le pôle arctique, dans la Tartarie, dans la place qu'occupe actuellement la mer Caspienne ; d'autres l'ont reculé à l'extrémité du midi, dans la terre de Feu, plusieurs l'ont placé dans le levant, sur les bords du Gange, ou dans l'isle de Ceïlan. On l'a mis dans la Chine, dans l'Arménie, dans l'Afrique, sous l'équateur & à l'orient équinoxial, sous les montagnes de la lune, d'où l'on croyoit que sortoit le Nil. La plûpart l'ont mis dans l'Asie ; les uns dans l'Arménie majeure, les autres dans la Mésopotamie, ou dans la Syrie, ou dans la Babylonie, ou dans l'Arabie, ou dans l'Assyrie, ou dans la Palestine ; il s'est même trouvé quelques auteurs qui ont voulu en faire honneur à l'Europe.

Philon & Origene ont cru que ce paradis étoit purement spirituel. Les séleuciens soutenoient qu'il étoit invisible. Toutes ces opinions, dont plusieurs sont

(1) Calmet. *L. VIII.* 8e. *verset du* 2. *c.* de la Genese.

extravagantes, prouvent l'obſcurité de la matiere; c'eſt ce qui a fait dire à M. Saurin, que peut-être tous les efforts que l'on a fait & que l'on fera dans la ſuite, pour l'éclairciſſement de cette queſtion, ſeront inutiles (1). Les autres difficultés de ces trois premiers chapitres ne ſont pas dans le genre des choſes que l'on n'entend point : elles ſont très-intelligibles, mais les incrédules les comparent aux métamorphoſes d'Ovide.

C'eſt le ſerpent qui parle, & quoiqu'il n'eût été que l'inſtrument du diable, il eſt cependant maudit & puni. Dieu eſt repréſenté, dans ce chapitre & dans pluſieurs endroits de l'Ecriture, comme étant corporel, & on le fait plaiſanter avec Adam.

L'hiſtoire de l'ânesſe de Balaam a quelque rapport avec celle du ſerpent: elle a paru ſi peu croyable au Rabin Lévi, fils de Gérion, qu'il ne vouloit pas qu'on la prît à lettre (2). Le déluge eſt une ſource de difficultés inſurmontables. Le texte de l'écriture décide clairement qu'il fut univerſel. Ceux qui ont calculé l'immenſe quantité d'eau néceſſaire pour ſub-

(1) Diſcours. *pag.* 24.
(2) Baſnage, hiſt. des Juifs. *L. IX. c.* 20. *n.* 12.

merger la terre, ont ſoutenu qu'il faudroit, pour couvrir le globe terreſtre, vingt fois plus d'eau qu'il n'y en a dans l'Océan. (1) M. de Boulainvillier a fait à ce ſujet des remarques dignes d'attention, dans ſon *hiſtoire du monde.*

„ Il eſt, dit-il, impoſſible dans l'état préſent de la terre, qu'il puiſſe arriver un déluge général qui couvre les plus hautes montagnes de quinze coudées par-deſſus leur cime. Cela ſe prouve par la profondeur de la mer & par l'élévation des plus hautes montagnes, ou par la déclivité des terreins, depuis le milieu des terres, juſqu'à la mer. Le mont Gordien ou celui d'Ararat, ſur lequel l'arche s'arrêta, eſt élevé de plus de trois mille pas au-deſſus de la ſurface de la mer. Celle-ci, priſe en général, n'a pas plus de trois cens pas de profondeur: ainſi, ſans compter que la capacité du globe s'élargit à meſure qu'il s'éleve, il faudroit dix ou douze fois autant d'eau que la mer ou les cavités ſouterreines en peuvent contenir, pour inonder toute la terre dans la quantité d'eau marquée dans l'Ecriture. On ne peut pas dire que Dieu a créé pour cet effet une nouvelle quantité d'eau, qu'il

(1) Saurin, diſcours 8. *pag.* 98.

l'a enſuite anéantie ; car l'Ecriture ne rapporte que des moyens naturels, ſavoir l'ouverture de l'abîme ; & la chute des pluies. Elle dit auſſi expreſſément que Dieu ſe ſervit du vent pour ſécher l'eau. On ne peut pas non plus feindre que les pluies les plus fortes, les orages les plus violens verſent plus d'un pouce & demi d'eau dans l'eſpace d'une demi-heure. Or n'ayant plu que 40 jours & 40 nuits, il ſuffit de prendre les plus hautes montagnes ſeulement à deux mille pas d'élévation, ce qui eſt un tiers moins qu'elles ne portent, il faudroit pour les égaler que le ciel eût verſé en 24 heures 250 pieds d'eau, ce qui excede tellement les forces de la nature & de la probabilité, qu'on ne ſauroit le comprendre „.

Ceux qui reſtraignent le déluge à la partie du monde habitée (1), demandent par quelle voie ſeroient venus à Noé les animaux qui étoient à une prodigieuſe diſtance du lieu où l'arche fut bâtie, & par quelle voie ils ſeroient rétournés dans le premier lieu de leur demeure. Iſaac Voſſius, un des hommes le plus contraire à l'univerſalité du déluge, inſiſte vivement ſur cette objection ; il auroit fallu,

(1) *Voyez* Saurin, diſcours. 8. *pag.* 99.

ſelon lui, donner vingt mille ans à certains animaux que l'on nomme *pareſſeux*, à cauſe de leur lenteur, pour les faire arriver juſqu'au Patriarche.

On a beaucoup de peine à concilier cette multitude d'hommes que l'on voit paroître ſur la ſurface de la terre, quelque tems après Noé, avec l'univerſalité du déluge. C'eſt ce qu'avoit bien compris l'Abbé Lenglet, & ce qu'il avoit remarqué dans ſon projet de ſouſcription de la ſeconde édition de *ſa méthode pour étudier l'hiſtoire*; mais on jugea à propos de lui faire ſupprimer les obſervations à ce ſujet. „ Nous trouvons, diſoit-il, que deux ou trois cens ans après le déluge il y avoit en Egypte une ſi grande quantité de peuples, que vingt mille villes n'étoient pas en état de les contenir. La Chine n'étoit pas moins peupleé, que l'Egypte; la Scythie & la Tartarie l'étoient autant l'une que l'autre „.

On croit être beaucoup avancé, en liſant, comme le Pere Pétau, *des hommes à coups de plumes*; on prétend nous perſuader, comme cet habile Jéſuite, à force de ſupputations & de progreſſions arithmétiques, que deux cens ſoixante

ans après le déluge, il devoit y avoir plus de soixante milliards sept cens dix-neuf millions de personnes, c'est-à-dire, beaucoup plus qu'il n'en faudroit pour peupler cinq ou six mondes tels que le nôtre.

Si les hommes étoient si féconds dans ces premiers tems, que sera-t-il arrivé dix siecles après le déluge? Il y aura eu, sans doute, suivant les mêmes supputations, assez d'habitans pour peupler une centaine de mondes: ce savant Jésuite devoit faire attention que, suivant l'Ecriture, les hommes n'avoient des enfans que fort tard, & qu'il ne paroît pas même qu'ils en eussent un grand nombre; ainsi les peuplades n'ont pu se faire, ni si promptement, ni en si grande abondance; il faudroit donc avoir recours à des calculs plus raisonnables, pour expliquer la formation des Empires; tout ce qu'on dit pour justifier ces possibilités, est contraire à l'expérience.

L'histoire de la Chine contredit ouvertement celle des Juifs. Je ne prétens pas parler de ces calculs immenses que les Chinois adoptent dans leurs livres historiques; je m'en tiens à ce qui ne peut être contesté. Ecoutons sur ce sujet un

Jéſuite qui écrivoit il n'y a pas long-tems (1). „ Ce qu'il y a de certain, dit-il, c'eſt que la Chine a été peuplée avant J. C. plus de 2155 ans: cela ſe démontre par une éclipſe de ſoleil, arrivée en cette année-là „. M. l'Abbé Renaudot rejette cette éclipſe, ſur le témoignage de M. de Caſſini, mais il n'a pas compris ce qu'il a cité de ce célebre aſtronome.

On a envoyé au Pere Souciel des obſervations aſtronomiques tirées de l'hiſtoire & des livres Chinois, qui prouvent, & leur habilité en fait d'aſtronomie, & l'antiquité de leurs obſervations. Il les donnera au public, ce qui me diſpenſe de m'étendre ſur cela davantage. Il ſuffit que nous retenions au moins 2155 ans avant J. C. il eſt certain, comme l'avoue M. l'Abbé Renaudot, que cette antiquité a des conſéquences funeſtes, puiſqu'elle donne atteinte à l'univerſalité du déluge & à l'autenticité du texte hébreu, ſuivant lequel la terre n'étoit habitée que par des enfans de Noé, 2155 avant J. C. pendant ce tems il ne devoit point y avoir d'aſtronome à la Chine.

(1) Lettre du P. Fauque. *pag.* 458. 19e. recueil des lettres édifiantes & curieuſes.

Il eſt également difficile de concevoir comment les Negres peuvent avoir la même origine que les blancs. M. de Boulainvilliers, qui a traité de la cauſe de la noirceur des Negres, dans ſon *hiſtoire du monde*, prétend qu'il y a des raiſons phyſiques de cette noirceur, qui n'ont été découvertes que depuis peu.

„ L'anatomie, dit-il, a mis en évidence, depuis peu d'années, une cauſe phyſique & ſenſible de la noirceur des Negres, priſe de la ſeule diſpoſition de leur peau, ſavoir, un tiſſu qui a ſon principe au nombril, & ſe répand ſur toute la continuité de l'épiderme, lequel tiſſu ſe trouve par-tout de couleur bleue foncée, & ne ſe rencontre abſolument point dans les blancs „.

Il ſuivroit de-là qu'ils ont une origine différente, que par conſéquent ils ne peuvent pas deſcendre d'Adam, & cela ſe prouveroit encore par une obſervation de Brown, ſi elle eſt vraie, que la noirceur des Negres ſe perpétue toujours, même en changeant de pays, & que les blancs ne produiſent jamais de noirs, en s'établiſſant chez les Negres (1).

C'eſt

(1) Erreurs populaires. *L. VI. c.* 10. *p.* 220.

C'eſt une choſe aſſez ſinguliere, que le Pentateuque, qui s'explique ſi peu clairement ſur l'immortalité de l'ame c'eſt-à-dire, ſur le point fondamental de la vraie religion, que de très-ſavans hommes, tels que le Cardinal du Perron (1), Luc de Bruges (2), M. Divois &c. (3), ont cru avec raiſon qu'il n'y eſt fait aucune mention de cette vérité, ſemble cependant ſuppoſer que les animaux peuvent mériter & démériter. C'eſt ce qui paroît clairement par le verſet 5. du chap. IX de la Geneſe, où il eſt dit: *Je tirerai vengeance de tous les animaux qui auront répandu votre ſang*, & par le verſet 10. *Je ferai alliance avec les animaux qui ſont avec vous, avec les oiſeaux, avec les bêtes domeſtiques, & avec les animaux de la campagne, avec tous ceux qui ſont ſortis de l'arche, & avec toutes les bêtes de la terre.*

Sur quoi le P. Calmet remarque que l'on voit ſouvent dans l'écriture des expreſſions par leſquelles il ſembleroit que l'on ſuppoſe dans les bêtes quelque ſorte

(1) Perroniana. *pag.* 3.

(2) Baſnage, hiſt. des Juifs. *L. V. ch.* 17.

(3) Preuves de la véritable religion. *Liv. II. pag.* 90.

de connoiſſance. Dieu leur parle après la création, & leur dit de croître & de multiplier. Dans la loi, on punit de mort les taureaux qui auront frappé un homme de leurs cornes, & les bêtes qui auront ſervi d'inſtrument à un crime abominable. Le Pſalmiſte parle de la mort des animaux dans les mêmes termes que de celle des hommes. *Auferes ſpiritum eorum & deficient.* Vous leur ôterez leur ame, & ils périront.

Les Ninivites firent jeûner les animaux, & quand Jonas ſe plaint à Dieu, de ce qu'il avoit pardonné à Ninive, Dieu lui répond: „ Pourquoi ne pardonnerois-je pas à cette grande ville, dans laquelle il y a un ſi grand nombre d'hommes qui ne ſavent pas diſtinguer leur main droite de leur main gauche, & où il y a un ſi grand nombre d'animaux „. Comme ſi ce grand nombre d'animaux pouvoit être un motif pour engager le Seigneur à pardonner à la ville de Ninive.

On pourroit rapporter pluſieurs autres paſſages où il ſemble que l'Ecriture ſuppoſe de la raiſon aux animaux. Cette opinion n'eſt cependant pas la dominante chez les Chrétiens, & ils ſont obligés de dire que le S. Eſprit *s'eſt accommodé*

aux préjugés des Hébreux, conformes en cela à ceux de toutes les nations voisines.

C'eſt un objet d'étonnement pour les incrédules, qu'on trouve un très-grand nombre d'expreſſions, peu conformes à la ſaine doctrine, dans des ouvrages faits par l'inſpiration divine, pour fixer la croyance des hommes; cependant on ne peut nier que ces expreſſions ne ſe rencontrent très-ſouvent dans l'ancien teſtament.

Bien loin d'être ſurpris qu'il y ait eu une ſecte d'antropomorphites, il y a lieu de s'étonner que tous ceux qui ont regardé la bible, comme un livre divin, n'aient pas embraſſé l'opinion qui fait Dieu corporel, puiſque Dieu y eſt repréſenté par tout comme ayant un corps. Lorſque les deſcendans de Noé bâtiſſoient la tour de Babel, le Seigneur deſcendit pour voir la Ville & la Tour que les enfans des hommes élevoient. C'eſt ainſi que l'auteur ſacré fait parler Dieu. (*Geneſe, ch.* 11 v. 5.) „ Je deſcendrai, & je verrai ſi leurs œuvres égalent le cri qui eſt venu juſqu'à moi, pour ſavoir ſi cela eſt ainſi, ou ſi cela n'eſt pas „. *Voyez* Geneſe, ch. XI. ỳ. 5. & 18. ỳ 21.

L'ancien teſtament eſt rempli de pareil-

les phraſes, qui ont été une occaſion de blaſphêmes pour les Juifs & pour les ſimples.

Les incrédules accuſant auſſi l'Ecriture d'approuver, de propoſer pour modele, de louer beaucoup de perſonnages dont la vie n'a été rien moins qu'édifiante, & de canoniſer des actions qui ſeroient condamnées par la raiſon ou par la religion naturelle.

Le livre des Juges (*ch.* 3. ℣. 14.) fait l'éloge de l'action d'Aod, qui aſſaſſina Eglon, Roi de Moab, dont il étoit devenu le ſujet par le droit de la guerre. La lecture d'un ouvrage, où ſe trouve un principe ſi dangereux, devroit être interdite aux ſimples dans un état bien policé. C'eſt peut-être ce paſſage qui a ſéduit les Ravaillac & les Clément, & qui les a engagés à commettre avec confiance le plus grand de tous les crimes.

L'action de Jahel ne paroît pas plus conforme à la ſaine morale. Elle étoit femme d'Heber, qui étoit en paix avec Jabin, Roi d'Azor; Sizara Général de ce Prince, fuyant après avoir été battu par Baruc, Jahel va au-devant de lui, promet de le cacher, & cependant le tue en trahiſon. Néanmoins Jahel tient une

place honorable dans le cantique de Débora. Il y a pourtant dans cette conduite une complication de perfidies qui auroit dû effrayer une conscience tant soit peu timorée. Le P. Calmet en convient. „ Il faut reconnoître, dit-il, qu'elle a fait un mensonge, & qu'elle a agi contre la bonne foi qu'on doit garder, en guerre même, envers ses ennemis, en invitant Sizara d'entrer dans sa tente, & en l'exhortant de ne rien craindre. Elle a violé les droits de l'hospitalité pour tromper son ennemi, ce qui n'est jamais permis, l'hospitalité ayant toujours passé pour une chose sainte & inviolable. Il paroît d'ailleurs qu'Heber & Jabin étoient alliés, & on ne voit point que Sizara ait rien fait contre cette alliance „. (*Juges. c.* 5. *v.* 14.

Il y a plusieurs autres traits de cette nature dans les livres de l'ancien Testament, ce qui avoit engagé les Manichéens à le rejetter avec mépris (1).

L'Ecclésiaste a été un sujet de scandale pour les Déïstes : ils se sont imaginés qu'il étoit clair pour tout homme qui pourroit s'élever au-dessus des préjugés,

(1) Aug. contre Fauste, *l.* 22. *t.* 8. *p.* 363. & 364.

que ce livre avoit été composé pour prouver que l'homme ne doit chercher qu'à mener une vie tranquille en ce monde; que l'avenir ne doit point l'inquiéter, parce que tout meurt avec le corps. C'est ce qui se prouve par ces passages (*ch.* 3. ỳ. 12. & 18.) „ J'ai reconnu qu'il n'y avoit rien de meilleur que de faire du bien pendant sa vie J'ai dit en moi-même touchant les enfans des hommes, que Dieu les éprouve, & qu'il fait voir qu'ils sont semblables aux bêtes. C'est pourquoi les hommes meurent comme les bêtes, & leur sort est égal. De même que l'homme meurt, les bêtes meurent aussi: les uns & les autres respirent de même; l'homme n'a rien de plus que la bête. Tout est soumis à la vanité, & tout tend à un même lieu. Ils ont tous été tirés de la terre, & ils retourneront dans la terre; qui connoit si l'ame des enfans d'Adam monte en haut, & si l'ame des bêtes descend en bas? ..... J'ai reconnu qu'il n'y a rien de meilleur à l'homme, que de se réjouir dans ses œuvres; que c'est-là son partage, car qui est-ce qui le ramenera pour connoître ce qui doit se passer après lui? (*ibid. ch* 8. ỳ 14.) J'ai cru que le bien, qu'on pouvoit avoir sous le soleil, étoit de manger, d

boire & de se réjouir, & que l'homme n'emportoit que cela avec lui de tout le travail qu'il avoit eu dans sa vie, pendant les jours que Dieu lui avoit donnés sous le soleil „.

En un, dans le verset 5 du ch 9, il est décidé positivement que les morts ne connoissent plus rien, qu'ils ne sont point récompensés, & que leur mémoire est ensévelie dans l'oubli; cependant c'eut été bien là l'occasion de s'expliquer sur l'immortalité de l'ame, si l'auteur avoit eu quelque connoissance de cette doctrine. Il est vrai que, sur la fin de cet ouvrage, il dit que la poussiere rentrera dans la terre d'où elle a été tirée, & que l'esprit retournera à Dieu qui l'a donné. Mais ce *Rouah*, ou cet esprit, est ce qui est appellé ailleurs, (*Gen. ch.* 8. ℣. 7) *spiraculum vitæ*, & il signifie, pour l'ordinaire, quelque chose de corporel. Une preuve, que l'auteur de l'Ecclésiaste n'a pas entendu par là *une substance spirituelle & immortelle*. c'est qu'il se sert du même terme lorsqu'il parle de l'ame des bêtes, (*ch.* 3. ℣. 9.) Ces expressions favoriseroient plûtôt les Spinosistes que les orthodoxes.

Le Cantique des cantiques est si scandaleux, du moins en apparence, que les in-

terprêtes avouent (1) qu'il y auroit de la témérité à vouloir tout expliquer à la lettre. Théodore de Mopsueste, &, dans ces derniers siecles, Castalion, en ont parlé comme d'un ouvrage licencieux, qui n'étoit capable que de corrompre les mœurs. Depuis peu M. Whiston (2) a entrepris de prouver que le Cantique des cantiques est un livre rempli de folies, de vanité & de débauche, qui ne doit pas être placé dans le canon.

Grotius, qui n'a pas connu d'autre sens que le littéral, a été traité comme un blasphémateur, ce qui a fait dire au P. Calmet, que si Salomon eut voulu donner les leçons que Grotius croit remarquer dans ce livre, il faudroit ensévelir le Cantique des cantiques dans un oubli & dans un silence éternel. Ce seroit une source empoisonnée qu'il faudroit absolument fermer. Ce n'est pas sans raison que les Juifs en interdisoient la lecture à ceux qui n'avoient pas atteint l'âge de trente ans. Il y a peu de jeunes imaginations qui ne se fussent échauffées par les traits suivans. (*ch.* 7. ℣. 23. 7 & 8)

(1) *Voyez* Calmet, Dict. de la Bible.
(2) Mémoires littéraires de la Grande-Bretagne. *p.* 292. *N.* 14.

„ Votre nombril, fille du Roi, eſt comme une coupe auſſi ronde que la lune, où il ne manque jamais de liqueur. Votre ventre eſt comme un monceau de froment tout environné de lys; vos deux tétons ſont comme deux jumeaux de la femelle. Votre tête eſt ſemblable à celle du palmier, & vos tétons reſſemblent à des grappes de raiſin. J'ai dit, je monterai ſur le palmier, j'en prendrai les feuilles, & vos tétons ſeront comme des grappes de raiſin „.

Il y a, dans le livre de *Tobie*, des traits ſi romaneſques, qu'il ſuffiroient pour faire rejetter, comme fabuleux, tout livre où l'on trouveroit les pareils. Sara avoit épouſé ſept hommes, les uns après les autres, & un démon, nommé *Aſmodée*, les avoit tous tués, auſſi-tôt qu'ils s'étoient approchés d'elle, *ch.* 3. ℣ 8. Le jeune Tobie trouve un Ange qui s'offre à lui ſervir de guide, & cet Ange menteur l'aſſure qu'il eſt un des enfans d'Iſraël, qu'il s'appelle *Azarias*, & qu'il eſt fils du grand Ananias, *ch.* 5. ℣. 5. La fumée, qui ſort du poiſſon que Tobie prend dans le Tygre, chaſſe tous les démons, ſoit d'un homme, ſoit d'une femme, de ſorte qu'ils ne s'en approchent plus, *ch.* , ℣. 8.

Le démon Asmodée est saisi par l'Ange Raphaël, qui l'enchaîne dans les déserts de la haute Egypte, *ch.* 8 *v.* 2.

Le livre de *Judith* est plus capable de faire commettre de grands crimes, que d'inspirer de la vertu. On est très-embarrassé à fixer le tems où cette héroïne a vécu. Il est dit, dans le 30e. verset du 16e. chapitre, qu'elle vécut 105 ans, & que tant qu'elle fut au monde, & plusieurs années après, il ne se trouva personne qui troublât Israel. Or on ne trouve point, dans les derniers siecles du royaume de Judas, aucun tems de tranquillité assez long pour pouvoir placer l'événement du siege de Béthulie. Le P. Calmet n'a d'autre expédient que de donner à Judith 60 ou 65 ans, lorsqu'elle tua Holopherne; cependant elle est représentée dans l'histoire comme étant alors d'une très-grande beauté. Prideaux avoue qu'il est dans l'impuissance d'éclaircir cette difficulté, *ch. I. p.* 73.

L'auteur de la défense des sentimens sur l'histoire critique (*lettre* 10. *p.* 249.) penche à croire que le livre d'*Esther* est une histoire feinte, ou un roman spirituel. Cet auteur a réuni tous les traits qui peuvent confirmer cette idée. Le 22e. verset du premier chapitre de ce livre a quel-

que chose de comique. On y lit qu'Assuérus envoya des lettres par toutes les provinces de son Empire, pour ordonner que les maris eussent tout pouvoir & toute autorité dans leur maison.

L'édit contre les Juifs n'a aucune vraisemblance. Si l'intention d'Aman étoit de faire périr les Juifs, comme on le suppose, on ne pouvoit pas s'y prendre plus mal, qu'en leur donnant du tems, & en les avertissant qu'ils devoient chercher leur sûreté dans la fuite. Le 14e. verset du dernier chapitre, qui, à la vérité, n'est qu'en grec, fait tenir un discours très-peu convenable à la dignité d'un aussi grand Prince que le Roi de Perse. On y fait dire à Assuérus, qu'Aman, qui, après avoir tué les Juifs, a ôté ce secours aux Perses, avoit dessein de s'emparer du royaume & de le livrer aux Macédoniens. Il est aisé de reconnoître, à ces traits, la vanité des Juifs, qui vouloient passer pour avoir été les soutiens de l'Empire Persan. Les Macédoniens jouoient un assez petit rôle dans ce tems-là; ce qui a obligé le P. Calmet d'avouer, à cette occasion, que l'auteur du livre d'Esther faisoit parler au Roi Artaxerus, ou Assuérus, un langage qui ne convenoit pas au tems où vivoit ce Prince.

Si l'on en croit les ennemis de la révélation, le nouveau Teſtament, quoique beaucoup plus parfait que l'ancien, n'eſt pas lui-même exempt de défauts. L'exemple qu'ils en donnent, eſt tiré du plus bel endroit de ce livre; le ſermon ſur la montagne, qui contient le précis de la morale Chrétienne, renferme aſſurément d'excellentes maximes; il eſt ſeulement fâcheux que la pratique en ſoit impoſſible. Auſſi les Peres ont-ils prouvé, par la conduite même de J. C. qu'il ne falloit pas prendre à la lettre ſes diſcours: ils prétendent trouver des conſeils parmi les choſes qu'il ſemble ordonner. (*Voyez le P. Calmet.*) Cependant on ne voit aucune diſtinction dans le texte ſacré, & ces prétendus conſeils ſuivent immédiatement la défenſe de l'adultere & du parjure. J. C. ne dit rien qui puiſſe faire croire qu'il mette quelque différence entre ſes diverſes inſtructions; il parle même d'un ton impératif, dans le tems qu'on ſoutient qu'il ſe contente de conſeiller. „ Vous avez appris, dit S. Mathieu (*ch.* 5. vs. 38), qu'il a été dit, œil pour œil, & dent pour dent, & moi je vous dis de ne point réſiſter au mal qu'on veut vous faire; mais ſi quelqu'un vous a frappé ſur la joue droite, préſentez lui encore la gauche: ſi quel-

qu'un veut plaider contre vous, pour vous prendre votre robe, quittez lui encore votre manteau „. Que diroit on d'une loi humaine, qui confondroit l'eſſentiel avec l'arbitraire? ne la regarderoit-on pas comme indigne d'un légiſlateur ſenſé? Il y a grande apparence qu'il faut mettre cette diſtinction de *conſeils* & de *préceptes*, ſur le compte des interprêtes, qui ſe ſont apperçus que l'obſervance exacte de la morale de J. C. n'eſt ni poſſible, ni conforme aux intérêts de la ſociété. L'auteur du ſermon ſur la montagne ne faiſoit point de différence entre les préceptes & conſeils, dans le tems qu'il prêchoit; il y a donc tout lieu de croire, par ce qui précede & ce qui ſuit, qu'il regardoit la patience ſans bornes dans les inſultes & les injuſtices, & le renoncement à la défenſe légitime de ſoi-même, comme néceſſaires pour plaire à Dieu. Pluſieurs ſectes Chrétiennes ont pris ce ſermon à la lettre; & dans le dernier ſiecle, Robert Barclay (*theſe* 15. *pag.* 538.) a entrepris de prouver dans ſon *apologie des Trembleurs*, qu'il eſt clair, comme le jour, que J. C. a défendu la guerre. Le ſens littéral favoriſe ſon opinion. C'eſt en conſéquence de cette explication, qu'un ſavant, dont parle Bayle (1), s'ima-

(1) Penſées diverſes. *tom. III. pag.* 125.

ginoit que J. C. n'avoit pas proposé la religion comme une chose qui pût convenir à toutes sortes de personnes, mais seulement à un petit nombre de sages. Il se fondoit sur ce qu'un peuple entier, qui pratiqueroit exactement toutes les loix du Christianisme, seroit incapable de se garantir contre l'invasion de ses ennemis. Cependant l'intention de Dieu n'a pu être qu'une société entiere se privât des moyens humains de se conserver dans l'indépendance des autres peuples. Cet homme donc vouloit persuader que, comme la Philosophie des Stoïciens, impratiquable pour toutes les sociétés, n'étoit destinée qu'à des ames extraordinaires, l'Evangile aussi n'étoit fait que pour des personnes choisies, supérieures à l'humanité, & capables de se détacher des choses de la terre.

Les épîtres de S. Paul & de S. Pierre supposent en plusieurs endroits une opinion dont la suite des tems a démontré la fausseté; elles annoncent que l'*Antechrist* devoit bientot paroître, & que le monde étoit prêt de sa fin. „ Nous vous déclarons, dit S. Paul, *Thess. I. cap.* 4. vs 15), comme l'ayant appris du Seigneur, que nous qui vivons, & qui sommes réservés pour son avénement..... car

le mystere d'iniquité se forme à présent (déclare-t-il, *Thess. II. cap.* 2. vs. 7), & alors se découvrira l'impie, que le Seigneur Jésus détruira par le souffle de sa bouche „. S. Pierre parle de même, S. Jean est d'accord avec eux. „ Meres, petits enfans ! c'est ici la derniere heure, dit-il dans sa premiere épître, *ch.* 2. vs. 18, & comme vous avez ouï dire que l'Antechrist doit venir, il y a dès maintenant plusieurs Antechrists, ce qui nous fait connoître que nous sommes à la derniere heure. „

C'est d'après ces passages, que le P. Calmet remarque (1) que les Apôtres S. Pierre & S. Paul se sont expliqués comme si la fin du monde étoit toute prochaine. L'Evangile favorisoit aussi cette opinion ; car la désolation de Jérusalem & la fin du monde sont annoncées dans S Luc *ch.* 21. comme devant se suivre de près. J. C assure que la génération qu'il voyoit ne finiroit point que toutes ces choses ne fussent accomplies. Après cela, il ne faut pas être surpris que les premiers Peres de l'Eglise aient cru être près de la fin du monde. On fut

(1) Dissertation sur l'Antechrist, *Tom. VIII. art.* 4. *pag.* 356.

dans cette opinion, jusqu'à la fin du 4e. siecle (1).

Il y a une grande différence entre les sentimens de respect, que les Mahométans ont pour leur Alcoran, & ceux des Chrétiens pour l'Ecriture. On ne peut pas porter plus loin la vénération que les sectateurs de Mahomet témoignent en parlant de l'Alcoran. „ C'est, disent-ils, le plus grand des miracles, & tous les hommes ensemble ne sont point capables de rien faire qui en approche ; ce qui est d'autant plus admirable que l'auteur n'avoit fait aucune étude, n'y lu aucun livre. L'Alcoran vaut lui-seul 60 mille miracles (c'est à-peu-près le nombre des versets qu'il contient). La résurrection d'un mort ne prouveroit pas plus la vérité d'une religion, que la composition de l'Alcoran. Il est si parfait qu'on doit le regarder comme un ouvrage incréé (2) „.

Les Chrétiens disent, à la vérité, que leurs livres fondamentaux ont été inspirés par le S. Esprit, mais comment peuvent-ils concilier cette opinion avec les im-

(1) *Voyez* Lactance. *L. VII. c.* 25. *p.* 726.

(2) Voyez *specimen hist. arab.* pag. 191. Emazari *de Alcoran. pag.* 43. & 44.

imperfections qu'ils leur attribuent. Dans toute l'Italie & dans tous les pays où l'autorité du Pape eſt ſans bornes, l'Ecriture eſt regardée comme un livre dangereux pour le plus grand nombre des fideles, & dont il eſt très-facile d'abuſer; en conſéquence de cette opinion, il n'eſt permis de vendre la Bible traduite en langue vulgaire, qu'à ceux qui ont permiſſion de la lire : c'eſt ce qui eſt exprimé par la cinquieme regle de l'index, dont voici la traduction (1). „ Etant évident, par l'expérience, que ſi la Bible traduite en langue vulgaire étoit permiſe indifféremment à tout le monde, la témérité des hommes ſeroit cauſe qu'il en arriveroit plus de mal que de bien; nous voulons que l'on s'en rapporte au jugement de l'Evêque, ou de l'Inquiſiteur, qui, ſur l'avis du Curé, ou du Confeſſeur, pourront accorder la permiſſion de lire la Bible, traduite par des auteurs Catholiques en langue vulgaire, à ceux à qui ils jugeront que cette lecture n'apportera aucun dommage; il faudra qu'ils aient cette permiſſion par écrit; que s'il s'en trouve qui aient la préſomption de lire, ou retenir la Bible ſans cette permiſſion par écrit, on ne les abſoudra point, qu'auparavant, ils

(1) Starti. 4e. *part. pag.* 5.

n'aient remis leur Bible entre les mains de l'ordinaire; & quant aux libraires, qui vendront des Bibles en langue vulgaire à ceux qui n'ont pas cette permiſſion par écrit, ou en quelqu'autre maniere la leur auront miſe entre les mains, ils perdront le prix de leurs livres, que l'Evêque employera à des choſes pieuſes, & ſeront punis d'autres peines arbitraires: les réguliers ne pourront auſſi lire, ni acheter ces livres, ſans avoir eu la permiſſion de leurs ſupérieures ,,.

Ceux qui ne connoîtroient l'Ecriture que par cette regle, en auroient ſans doute une mauvaiſe idée. Ces défenſes n'ont été faites, ſelon le P. Simon (*lettre 5. pag.* 183), qu'après une obſervation des théologiens, qui aſſuroient que la lecture de la Bible apporte plus de dommage que d'utilité aux affaires de la religion. Le Cardinal Ximenès, qui étoit dans ces principes, diſoit, en voyant la traduction des Pſeaumes, des Evangiles & des Epîtres, faite par l'Evêque de Grenade, que ſi l'on traduiſoit à l'avenir la Bible en langue vulgaire, les ſuites en ſeroient fatales à la religion.

C'étoit imiter les Juifs (1), qui défen-

(1) Origene, Homélie I. ſur le Cantique des cantiques.

doient aux jeunes gens la lecture des premiers chapitres de la Geneſe, du commencement & de la fin d'Ezéchiel & du Cantique des cantiques. On a tâché d'introduire en France ces principes ultramontains. Pluſieurs zélés Catholiques voyoient avec chagrin, que les ſimples, après une lecture ſuperficielle des Ecritures, prenoient part aux querelles des théologiens, & ſe déclaroient pour les nouveaux ſentimens. Le Cardinal du Perron ſe ſignala plus que perſonne contre la lecture de l'Ecriture (1); il prétendit „ qu'elle étoit un couteau à deux tranchans dans la main des ſimples, qui les pourroit percer; que pour éviter cela, il valoit mieux que le ſimple peuple l'ouît de la bouche de l'Egliſe, avec les ſolutions & les interprétations des paſſages, qui ſemblent aux ſens être pleins d'abſurdités & de contradictions, que de les lire par ſoi, ſans l'aide d'aucune ſolution ni interprétation „. Il faiſoit enſuite une longue énumération de ces abſurdités, en termes ſi peu ménagés, que le miniſtre Jurieu ne craint point de dire qu'il ne ſe ſouvient pas d'avoir jamais rien lu de ſi effroyable, ni de ſi ſcandaleux, dans un auteur Chrétien.

(1) *Voyez* l'eſprit de M. Arnaud. *t. II. p. 119.*

Un autre auteur Catholique, approuvé par le Cardinal Ofius, a aſſuré que, ſans l'autorité de l'Egliſe, il n'auroit pas une plus grande vénération pour la bible que pour les fables d'Eſope (1).

La conſtitution *Unigenitus* a redoublé la diſpute ſur la lecture de l'Ecriture ſainte. L'auteur *des Anecdotes* (*tom. I. p.* 191.) nous apprend que, lorſqu'on travailloit à l'inſtruction qui a paru ſous le nom des 40 Evêques, le Cardinal de Rohan, qui faiſoit le rapport, expoſa une tradition depuis S. Irénée juſqu'aux docteurs des derniers tems, pour montrer que la lecture de la Bible eſt très-dangereuſe. Le Cardinal de Noailles, qui étoit préſent à l'aſſemblée, repréſenta que ce ſeroit ſoulever les fideles que d'appuyer ſi fort ſur la prohibition de cette lecture ; mais le Cardinal de Biſſy, dont cette tradition étoit l'ouvrage, ſe crut obligé de la défendre, & dit que le public s'étant fort élevé contre les propoſitions, il en falloit davantage charger la cenſure, pour le contraindre de s'y ſoumettre par autorité. Le Cardinal de Noailles ſe rendit depuis lui-même au ſentiment de ſes confreres, & voici comment il parle dans le mandement

(1) Penſées libres ſur la religion, *p.* 191.

du 2 Août 1729, *p.* 49, fait pour accepter la bulle.

„ Entre les livres de l'Ecriture, il y en a qui, dans leurs parties, ou dans leur entier, ne doivent pas être permis à certaines ames. Saint Jérôme & Théodoret nous apprennent que c'étoit un uſage, parmi les Juifs, de ne point permettre, avant l'âge de 30 ans, la lecture du commencement de la Geneſe, du commencement & de la fin d'Ezéchiel, & de tout le Cantique des cantiques. Origene, ſi zélé pour la lecture de l'Ecriture ſainte, donne le même conſeil à ceux qui ne ſont pas encore fermes dans la vertu, & le grand S. Baſile écrivoit au moine Chilon: ne négligez pas les lectures, particuliérement celles du nouveau Teſtament; car la lecture de l'ancien eſt ſouvent nuiſible, non que ce qui y eſt écrit ſoit nuiſible, mais parce que l'eſprit de ceux qui le liſent eſt foible „.

Les Proteſtans n'ont pas eux-mêmes pour l'Ecriture tout le reſpect qu'ils devroient avoir. Le miniſtre Jurieu, qui, comme nous venons de voir, a invectivé ſi vivement contre le Cardinal du Perron, eſſuya les mêmes reproches de la part des Catholiques. Ecoutons Papin dans ſon

traité de la nature & de la grace (1). „ Je vis ce même miniſtre enſeigner au public que tous les caracteres de l'Ecriture ſainte, ſur leſquels ces prétendus réformateurs avoient fondé leur perſuaſion de ſa divinité, ne lui paroiſſent point ſuffiſans. Jà n'advienne, dit-il, que je veuille diminuer la force & la lumiere des caracteres de l'Ecriture, mais j'oſe affirmer qu'il n'y en a pas un qui ne puiſſe être éludé par les prophanes. Il n'y en a pas un qui faſſe une preuve, & à quoi on ne puiſſe répondre quelque choſe; &, conſidérés tous enſemble, quoiqu'ils aient plus de force que ſéparément, pour faire une démonſtration morale, c'eſt-à-dire, une preuve capable de fonder une certitude qui exclue tout doute, j'avoue, continue-t-il, que rien ne paroît plus oppoſé à la raiſon, que de dire que les caracteres par eux-mêmes ſont capables de produire une telle certitude „.

Ceux qui ont réfléchi ſur le ſtyle & ſur l'ordre des livres ſacrés, en ont parlé comme d'un ouvrage aſſez mal arrangé, en ſorte que, ſelon M. Leclerc, „ on trouve à tout moment des obſcurités que

(1) Les ſuites de la tolérance. *p.* 123.

toutes les regles de la grammaire ne sauroient dissiper (1). Si l'on entend leurs expressions à la rigueur, elles forment un sens absurde & contraire à leurs sentimens. Outre la difficulté qui se trouve dans leurs expressions, il n'est pas toujours sûr de suivre l'ordre de leurs raisonnemens, parce qu'ils ont négligé les régles de la rhétorique; ils passent insensiblement d'un sujet à un autre, sans transition, & ils reviennent à leur matiere, sans en avertir le lecteur. Ils omettent souvent la moitié d'une comparaison, ou d'un raisonnement, & laissent suppléer au lecteur attentif bien des choses qu'ils n'expriment pas; en un mot. il faut souvent deviner pour comprendre la suite de leurs discours „.

L'Evêque Taylor pense de même que M. Leclerc. „ Il y a, dit-il, des passages innombrables dans l'Ecriture, qui contiennent sans doute de très-grands mysteres, mais ils sont tellement cachés dans d'épais nuages; tellement obscurcis par des ombres; si couverts d'expressions impénétrables; si enveloppés dans les allégories & dans les ornemens de la rhétorique si profonds par rapport à la matie-

(1) Sentimens de quelques Théolog. *p.* 15.

re; ſi embaraſſans dans la maniere de les annoncer, qu'ils ſemblent nous être donnés pour eſſayer notre pénétration & pour nous fournir l'occaſion d'exercer la charité & la tolérance plutôt que pour être les objets de notre foi & remplir nos confeſſions „.

M. Simon eſt d'accord avec ſon adverſaire ſur les défauts de l'Ecriture. „ Je doute, dit-il (1), qu'on puiſſe attribuer à Moïſe ou aux écrivains publics, qui étoient de ſon tems, le peu d'ordre qui ſe trouve en quelques endroits du Pentateuque „. C'eſt ce déſordre qui lui a fait imaginer le ſyſtème des rouleaux, qu'il a cru avoir été dérangés.

Je n'examine point ſi ces obſervations ſont vraies; mais il eſt difficile de concevoir comment des ouvrages auſſi défectueux peuvent être dignes de l'être ſouverainement parfait, dont il ſemble que toutes les œuvres doivent être marquées au coin de la perfection. Que dirions-nous d'un Prince qui rendroit des arrêts obſcurs & confus? pourrions-nous nous empêcher de penſer que ce Prince manque d'habileté, & qu'il y a des fautes eſſentielles dans ſa loi?

(1) Hiſtoire critique. *p.* 35.

CHAPITRE XII.

Comment on peut concilier la néceſſité d'une religion révélée avec l'ignorance de la plûpart des hommes, & leur peu de capacité.

LA difficulté, dont nous demandons l'éclairciſſement dans ce chapitre, intéreſſe toutes les religions révélées, & elle mérite d'autant plus d'être éclaircie, qu'elle paroît fondée ſur des propoſitions qui ne doivent pas être conteſtées.

C'eſt un principe conſtant, & avoué dans toutes les ſectes, que la religion eſt faite pour tous les hommes, & qu'elle entre dans les devoirs généraux qui obligent tous les particuliers Delà il réſulte qu'elle doit avoir des ſignes & des caracteres d'évidence qui faſſent impreſſion ſur tous ceux qui employent de bonne foi leur attention pour la connoître; autrement, ceux à qui Dieu auroit refuſé la capacité de ſentir la force de ſes preuves, ne ſeroient pas plus obligés de l'admettre, que les inſenſés & les ſtupides.

Ceux qui ont traité cette matiere, ont ſuppoſé ce principe comme un axiome inconteſtable. „ Il n'y a perſonne, dit M. Nicole (1), qui ne puiſſe & qui ne doive être convaincu par les lumieres communes de la religion, & par celles du ſens commun, des vérités ſuivantes, qu'il eſt certain que Dieu veut ſauver tous les hommes, & même les plus ignorans & les plus ſimples; qu'il ne leur offre néanmoins à tous aucune voie que celle de la vraie religion; qu'il faut donc qu'il ſoit non ſeulement poſſible, mais aiſé de la reconnoître.

Tout chemin, dit-il ailleurs, qui ne pourra conduire, ni les ſimples, ni les ignorans, à la foi, n'y pourra conduire perſonne, puiſque le caractere, & la marque de cet unique chemin, doit être d'y conduire tout le monde „.

Enfin il ſoutient, dans le livre des prétendus réformés convaincus de ſchiſme, „ que toute ſociété, qui ne ſauroit conduire à la foi les pauvres & les ignorans, ne peut être la vraie Egliſe; & ce principe eſt ſi clair & ſi certain, continue-t-il, qu'il n'eſt pas conteſté par les miniſtres „.

(1) Préface des préjugés légitimes.

M. Claude s'en ſert lui-même pour donner à ceux de ſon parti une aſſurance raiſonnable de la juſtice de leur cauſe. „ Dieu, dit-il, n'a point rendu ſon ſalut inacceſſible aux ames des plus ſimples; le fameux Burnet, Evêque de Salisbury, avouoit à Rocheſter (1), que le principe néceſſaire pour la correction du genre humain devoit être facile & à la portée du genre humain „.

M. Oſterwald déclare (2) que, comme de toutes les vérités, il n'y en a point qui ſoient d'une plus grande conſéquence que celles de la religion, il faut que les preuves de ces vérités ſoient ſimples, évidentes, & à la portée de tous les hommes. On parle de même à Rome. Le ſavant Pere Marati fait voir (3) dans ſa *réfutation de l'alcoran*, imprimée dans cette capitale du monde chrétien, qu'on ne ſeroit pas obligé d'embraſſer une religion, dont les preuves ne ſeroient pas évidentes. Voilà donc un principe dont on convient dans toutes les ſectes; il faut ſans doute qu'il ſoit d'une grande évidence,

(1) Mémoire concernant la vie de Milord Rocheſter. *p.* 20.

(2) Traité des ſources de la corruption. *p.* 17.

(3) *Præmium Prædonii.* p. 2.

pour avoir eu le consentement des théologiens des diverses créances.

Ce principe posé, on peut faire ce raisonnement, dont toutes les propositions paroissent être susceptibles de démonstration.

Une religion, dont les preuves ne sont point à la portée de tous les hommes raisonnables, ne peut être la religion établie de Dieu pour les simples & pour les ignorans; or il n'y a aucune religion, de toutes celles qui se prétendent révélées, dont les preuves soient à la portée de tous les hommes; donc aucune des religions qui prétendent être révélées ne peut être la religion établie de Dieu pour les simples & pour les ignorans.

La conséquence de cet argument est bien tirée; la premiere proposition n'est point contestée. Il ne s'agit donc que de la seconde, qu'il est très-facile de prouver, pour peu que l'on fasse attention, 1°. à la difficulté qui accompagne toujours les discussions de religion; 2°. à la foiblesse de l'esprit humain; 3°. à la multiplicité des besoins & des affaires qui asservissent la plûpart des hommes; mais, pour entrer dans un plus grand détail, il faut observer que les preuves des religions révélées contiennent de

aits ; dont la discussion demandant de ongs examens, & renfermant de grandes difficultés, est par conséquent peu la portée du commun des hommes.

En effet, toutes les religions ont pour ondement des prophéties & des miracles, qui sont, ou conservés par la tradition, ou recueillis par d'anciens livres, crits en une langue inconnue, non seulement au peuple, mais même à un grand ombre de personnes qui d'ailleurs ont 'esprit cultivé.

On ne peut pas juger de l'argument tiré des prophéties, qu'on ne soit en état e s'assurer, 1°. du tems où vivoit le prohete, pour savoir si la prophétie n'est as postérieure à l'événement ; 2°. du véritable sens du passage que renferme la rophétie, ce qui suppose la connoissanc de la langue originale du livre prophéque. 3°. Il est nécessaire de savoir dans uelles circonstances s'est trouvé le prohete, afin d'être certain qu'il n'a pas pu onjecturer ce qu'il a prédit. 4°. Il faua comparer la prophétie avec d'autres rédictions, que des hasards heureux ont u vérifier.

Les miracles ont ordinairement pour rans des livres dont la vérité ne peut se ouver sans le secours de l'histoire. 1°.

Il faut examiner le siecle des historiens qui les rapportent; 2°. il faut s'assurer de l'autenticité de leurs livres & de la sincérité de leurs témoignages; 3°. il sera nécessaire de s'assurer si les miracles, dont ils parlent, ne sont pas l'effet de la fourberie, ou s'ils ne peuvent pas avoir des causes physiques pour base. Mais comment un homme peu instruit pourra-t-il se convaincre que ces livres ne sont pas l'ouvrage de l'imposture, tandis qu'il est certain que le genre humain est partagé en différentes sectes qui produisent toutes, en faveur de leurs opinions, des livres qu'elles prétendent également inspirés? Ce n'est que par un très-grand travail qu'on peut discerner le différent mérite de ces ouvrages; il est contre l'expérience & contre la raison, d'imaginer que tous les hommes puissent faire toutes les recherches nécessaires pour parvenir à ce discernement. Le salut dépendra donc de la science & d'une question de critique.

Quant aux preuves tirées de la tradition, un peu de sagacité suffit pour en connoître l'incertitude; mais ce n'est qu'après des études profondes & de sérieuses réflexions, qu'on peut déterminer le degré de croyance qu'elle peut mériter.

Il ne suffira pas d'avoir examiné une seule religion, il y a dans le monde une infinité de sectes qui se vantent toutes de tirer leur origine du ciel. Elles se fondent toutes sur le même genre de preuves. pour donner, avec connoissance de cause, la préférence à l'une d'entre elles, il faudra les comparer & juger qu'elle est la mieux fondée.

Seroit-il possible que la plûpart des hommes, dans le sein de l'ignorance qui les aveugle, & de la misere qui les accable, s'érigeassent, pour ainsi dire, un tribunal, où ils fissent comparoître toutes les sectes de l'univers, & où, après avoir examiné à loisir leurs titres & leurs prétentions, ils prononçassent un jugement équitable? Cette impossibilité de l'examen pour les simples a été reconnue & démontrée par les plus fameux auteurs. „ Comment est-ce que les simples, dit le P. Mallebranche, *Entretien* 13. *p.* 199. peuvent être certains que les quatre Evangiles que nous avons, ont une autorité infaillible? Les ignorans n'ont aucune preuve qu'ils soient des auteurs dont ils portent les noms, & qu'ils n'ont point été corrompus dans les choses essentielles. Je ne sais, continue-t-il, si les savans en ont des preuves bien sûres; mais quand nous se-

rions certains que l'Evangile de S Mathieu, par exemple, eſt de cet Apôtre, & qu'il eſt tel aujourd'hui qu'il l'a compoſé, ſi nous n'avons point d'autorité infaillible, qui nous apprenne que cet Evangile ait été inſpiré, nous ne pouvons pas appuyer notre foi ſur ſes paroles comme ſur celles de Dieu même. Il y en a qui prétendent que la divinité des livres ſaints eſt ſi ſenſible, qu'on ne peut pas les lire ſans s'en appercevoir ; mais ſur quoi cette prétention eſt-elle appuyée ? il faut autre choſe que des ſoupçons & des préjugés pour leur attribuer l'infaillibilité „.

M. Nicole a fait les mêmes aveux. „ Qu'y a-t il, ce ſont ſes termes, qui ſoit plus évidemment au-deſſus de l'eſprit & de la lumiere du commun du monde, & particuliérement des ſimples & des ignorans, que de diſcerner, entre tant de dogmes conteſtés parmi les Chrétiens, ceux qu'il faut ſuivre & ceux qu'il faut rejetter ? Que ſera-ce donc quand il s'agit de les décider tous, & de faire choix d'une religion ſur la comparaiſon de toutes les ſectes Chrétiennes „ ?

M. Nicole croyoit confondre par cet argument tous ceux qui s'étoient ſéparés de l'Egliſe Romaine. L'examen, diſoit-il, eſt impoſſible à la plûpart des Chrétiens

tiens; donc il ne les oblige pas: mais s'il a servi l'Eglise Catholique, n'a-t-il pas nui au Christianisme? car il est aussi difficile aux simples de décider quelle est la meilleure de toutes les religions, que de prendre partie entre les diverses sectes Chrétiennes. Ce sont les principes de M. Nicole qui ont fait dire au ministre Jurieu (1), que s'il vouloit faire un ouvrage, pour détruire le Christianisme, le livre de M. Nicole en seroit la premiere partie.

Cependant cet excellent homme ne s'est attiré ce reproche, qu'en avançant la proposition la plus claire & la plus incontestable. „ Voilà le secret, avoit-il dit, que les Calvinistes ont trouvé pour instruire les hommes de la foi (c'est l'examen dont il parle); voilà le chemin qu'ils leur proposent & auquel ils veulent les engager; c'est-à-dire, un chemin qui non seulement est interrompu par des obstacles & par des barrieres insurmontables, mais qui est d'une longueur si peu proportionnée à l'esprit de l'homme, qu'il est évident que ce ne peut être celui que Dieu a choisi pour les instruire des vérités par lesquelles il veut les conduire au salut; car si ceux

(1) Systême de l'Eglise. *p.* 448.

même qui ſont profeſſion de paſſer toute leur vie dans l'étude de la Théologie, doivent juger cet examen au-deſſus de leurs forces, que ſera-ce de ceux qui ſont obligés de donner la plus grande partie de leur tems à d'autres occupations? Que ſera-ce des juges, des magiſtrats, des laboureurs, des ſoldats, des femmes & des enfans, qui ont encore le jugement foible? Que ſera-ce de ceux qui n'entendent même aucune des langues dans leſquelles la Bible ſe trouve traduite? Que ſera-ce des aveugles qui ne ſauroient lire? Que ſera-ce de ceux qui n'ont aucune lumiere, aucune ouverture d'eſprit? Comment ces gens-là pourront-ils examiner tous les points „. Donc il eſt évident que la diſcuſſion eſt néceſſaire pour ſe déterminer raiſonnablement. Voyez auſſi *les Viſionnaires*, lettre 10, p. 109.

En effet, ſelon le calcul de M. Papin (dans l'*autorité de l'Egliſe établie*, *p.* 168.) qui pourroit bien être vrai, à peine y a-t-il une perſonne entre cent mille, qui puiſſe ſuivre la voie du raiſonnement & de l'examen. C'eſt un dogme ſi inconteſtable chez les Catholiques, que l'examen eſt au-deſſus de la portée des ſimples, qu'on le trouve établi & démontré dans des catéchiſmes qui ſont faits pour

être mis entre les mains de tout le monde (1).

Les Proteſtans n'ont pas cherché à répondre aux argumens des Catholiques à ce ſujet, ils ont ſeulement uſé de récrimination, en démontrant qu'on eſt expoſé, dans la communion Romaine, à toutes les mêmes difficultés M. Jurieu, qui a ſi vivement attaqué M. Nicole, pour avoir démontré que les ſimples étoient incapables d'examen, l'a lui-même prouvé parfaitement; tant il eſt vrai qu'il faut ſe contraindre néceſſairement, lorſqu'on s'éloigne de ce point où réſide uniquement la vérité (2).

„ Devant que les ſimples Chrétiens, dit-il, puiſſent croire ſans témérité, que l'Egliſe qui leur parle eſt infaillible, il faut qu'ils ſoient aſſurés, 1. que la religion & l'Egliſe ſont véritables; 2. que cette véritable Egliſe a reçu le privilege de l'infaillibilité; 3. que l'Egliſe Romaine, ou toute autre, eſt la véritable Egliſe, à l'excluſion des autres; & quand nos ſimples ſeroient ſortis de ce labyrinthe, ce ne ſeroit pas fait, il faudroit en-

(1) Catéchiſme de Montpellier, *part.* 2. *l.* 2. *ch.* 2. *ſect* 2.

(2) Syſtême de l'Egliſe. *ch.* 14. *p.* 339.

core qu'ils rentraſſent dans un autre; avant de ſe repoſer ſur l'autorité de l'Egliſe Chrétienne, il faut qu'ils ſoient aſſurés que Dieu lui a donné le privilege de l'infaillibilité „.

Les Catholiques croient ſe tirer de cette difficulté, en ordonnant de ſe ſoumettre à l'autorité. „ L'excluſion de l'examen, que veut M. Nicole (1), nous conduit d'elle même à la voie de l'autorité; puiſque tout homme, qui eſt obligé de ſavoir la vérité de quelque choſe, & qui ne la peut apprendre par lui-même, la doit néceſſairement apprendre d'autrui; & dans cette néceſſité, il eſt encore clair que le meilleur uſage qu'on puiſſe faire de ſa raiſon, eſt de ſe ſoumettre à la plus grande autorité qui ſoit dans le monde, & qui a le plus de marques d'être aſſiſtée des lumieres de Dieu „.

Il n'eſt pas néceſſaire de concevoir qu'un auſſi bon eſprit ait raiſonné ainſi, pour s'appercevoir de l'abſurdité de ce raiſonnement Tandis que M. Nicole interdit aux ſimples l'examen, il leur permet en même tems de juger, ſur le plus frivole motif, & le plus propre à induire

(1) Prétendus réformés convaincus de ſchiſme *ch. II.*

a erreur, la plus difficile de toutes les queſtions, ſavoir, quelle eſt la ſociété qui a le plus de marques de lumiere & de vérité. Il paroît qu il auroit été beaucoup plus naturel de dire que les ſimples ne ſont point capables d'examen ; donc un Dieu ſage & bon ne peut exiger d'eux qu'ils prennent parti ſur des matieres qui ſont au-deſſus de leur capacité, parce qu'ils ne pourroient ſe déterminer qu'au haſard, & en contrediſant cette loi éternelle, qui défend de juger, lorſqu'on n'eſt pas aſſez inſtruit, pour ne pas craindre de tomber dans l'erreur. En conſéquence du principe de M. Nicole, un Péruvien aura raiſon de s'obſtiner à conſerver la religion de Mancocapac; un Indien, celle de Brama; & un Egyptien, celle d'Hermès.

L'examen du ſeul article de l'autorité demande preſque autant de connoiſſance que celui de tous les autres M Jurieu l'a bien prouvé ; mais ce qu'il a démontré, c'eſt que les ſimples ne ſont point en état de ſe déterminer ſur cette queſtion avec connoiſſance de cauſe „ Je demande, ce ſont ſes paroles, ſi pour s'inſtruire de ce ſeul article, *l'Egliſe eſt infaillible*, il ne faut pas ſavoir auſſi, 1. ſi le livre, d'où on tire ce paſſage, eſt canonique, eſt divin? 2. s'il eſt conforme à l'original?

S'il n'y a pas quelque maniere de lire qui affoiblisse la preuve? 4. Si le passage ne peut pas avoir d'autre sens?

Le premier article emporte & entraîne après soi, non seulement l'examen de la controverse des livres canoniques & apocriphes, telle qu'elle est agitée parmi les Chrétiens, mais il faudra que le catécumene, qui ne connoît pas encore l'Eglise, & qui la cherche par l'Ecriture, en dispute avec les payens & avec les athées.

Pour vuider le second article, il faudra qu'il apprenne les langues originales, ou qu'il consulte grand nombre de savans; ce qui sera long, & ne sera peut-être pas encore fort sûr.

Pour s'assurer sur le troisieme article, il faudra examiner les ouvrages des critiques, & tout ce qu'on appelle observations sur les variantes leçons.

Pour s'éclaircir sur le quatrieme article, il faudra lire les commentateurs, les anciens & les modernes, peser les divers sens, voir les difficultés, les objections & les réponses de part & d'autre; car on ne se peut jamais assurer de ne s'être point trompé, que lorsqu'on peut se rendre témoignage de n'avoir rien oublié.

Venons maintenant à la mineure de

l'argument: or l'Eglise Romaine est cette Eglise unique, visible, successive; voilà bien encore une autre difficulté. Il faudra que ce payen, qui ne sait ni lire, ni écrire, écoute pourtant les démêlés qui sont sur ce sujet entre les Grecs & les Latins, les Nestoriens & les Arméniens; car de juger sur une aussi grande affaire, sans avoir ouï les raisons des parties, c'est la derniere de toutes les témérités. Le concile des payſans & des femmes se trouvera alors aussi embarrassé qu'il étoit, à décider par l'Ecriture les cinq points de controverse; car il faudra que ces payſans apprennent le Grec & le Latin, qu'ils se donnent la peine de lire une infinité de livres. Ainsi on a beau faire, il faut toujours revenir à l'examen, dès qu'on imposera la nécessité de croire des faits „.

Les deux partis se sont tous deux reproché que leurs principes conduisoient au Pyrrhonisme.

Otez la voie d'autorité, disoit M. Papin (1), vous exposez les Chrétiens à tomber dans le Pyrrhonisme sur tous les articles de foi. „ Si M. Nicole pouvoit une fois persuader le monde qu'il est im-

(1) Les suites de la Tolérance. *p.* 119.

poſſible de trouver la vérité par la voie de l'examen, comme il y travaille de toute ſa force, il verroit bientôt, dit M. de la Placette (1), qu'il n'a travaillé qu'à établir le Pyrrhoniſme.

Peut-être que dans cette occaſion les Catholiques & les Réformés ont tous deux raiſon. Les Catholiques, parce que, ſi c'eſt par l'examen ſeul qu'on peut s'aſſurer des faits & des dogmes qui fondent & qui appartiennent à la religion, le plus grand nombre des hommes fera beaucoup mieux de ſuſpendre ſa déciſion, que d'entreprendre une carriere dont il leur eſt impoſſible de ſortir avec honneur. Le Proteſtant n'a pourtant pas tort d'accuſer l'Egliſe Romaine de conduire au Pyrrhoniſme, puiſque la voie d'autorité mene à celle de l'examen; car, comme l'a remarqué très-ſenſément M. Bayle, un homme qui veut s'aſſurer légitimement qu'il ſe doit ſoumettre à l'autorité de l'Egliſe, eſt obligé de ſavoir que l'Ecriture le lui ordonne; ainſi le voilà expoſé à bien des diſcuſſions, & il faut outre cela qu'il ſache ſi la doctrine des Peres, & celle de tous les ſiecles du Chriſtianiſme, eſt conforme à la ſoumiſſion qu'il faut avoir. Il

(1) Bayle, Dict. art. Péliſſon, note *D*.

ſera bien infatigable, s'il n'aime pas mieux douter de tout que de s'engager à chercher toutes ces choſes; & il ſera bien ſubtil, s'il rencontre enfin la lumiere. C'eſt donc une voie de Phyrrhoniſme. Tant que M. Nicole & M. Jurieu ne font qu'attaquer, ils triomphent; l'impoſſibilité de l'examen eſt clairement démontrée par les Catholiques; l'abſurdité de la voie d'autorité a été miſe dans le plus grand jour par les Proteſtans, & elle a fait une telle impreſſion ſur quelques-uns d'entr'eux, qu'ils n'ont pas fait difficulté de dire, qu'ils renonceroient au Chriſtianiſme, s'il falloit abſolument ſuivre la voie d'autorité pour être Chrétien (1).

Nous laiſſons aux gens non prévenus, à décider quel eſt le plus raiſonnable, ou de vouloir exiger de tous les hommes une choſe auſſi impoſſible que l'examen de fait, ſujet à de grandes diſcuſſions, ou de leur ordonner de prendre parti ſur des matieres graves, ſans avoir des motifs ſuffiſans pour ſe déterminer raiſonnablement; c'eſt ce que font les Catholiques, dont un des plus célebres écrivains a oſé dire (2), *que c'étoit une erreur, de s'ima-*

(1) Papin, de l'autorité de l'Egliſe. *p.* 139.
(2) M. Boſſuet. Réflexions ſur un écrit de M. Claude, après la conférence. *p.* 215.

gîner qu'il falloit toujours examiner avant que de croire.

Le miniſtre Jurieu, qui a ſenti mieux que perſonne les embarras de l'examen, a eu recours à un autre ſyſtême pour juſtifier ceux qui croient ſans raiſon : il a imaginé que Dieu opéroit dans les ſimples la créance de leur religion par la voie du ſentiment. Il faut l'entendre, & on verra un exemple ſenſible des extravagances auxquelles porte l'eſprit de parti. Il entreprend de prouver que la voie du ſentiment conduit à la créance des myſteres. „ Il y a des vérités de foi & de religion, dit-il (1), qu'on peut connoître par ſentiment, pour quelle raiſon eſt-ce que nous en exclurions les autres vérités révélées? n'ont-elles pas leurs caracteres de vérité? eſt-il poſſible que Dieu nous donne à croire des choſes qui n'ont en elles-mêmes aucun motif interne de crédibilité, comme on parle? l'aſſemblage de tous les myſteres n'a-t-il pas des caracteres de grandeur, de ſublimité, de ſainteté, de rapport à notre état, à nos deſirs à nos beſoins naturels, qui les rendent ſenſibles? Il eſt vrai qu'entre ces myſteres il y en a quelques-uns qui paroiſſent incro-

(1) Hiſt. de l'Egliſe. *p.* 470 *&* 505.

yables, un Dieu en trois perſonnes, un Dieu incarné; mais quand ces myſteres, qui effarouchent l'eſprit, ſont entrés en ſociété avec les autres, & ſont avec eux un corps, il en réſulte un tout qui ſe fait ſentir à tous ceux qui n'ont pas l'ame abîmée dans les ténebres des préjugés & des paſſions; ſans cela, la religion Chrétienne, par la prédication de l'Evangile, n'attireroit perſonne. Les articles de foi de la religion Chrétienne prouvent leur ſuffiſance par eux-mêmes, comme ils prouvent leur importance „.

S'il ne s'agiſſoit que d'établir les premiers principes de la morale, on ne ſeroit pas ſurpris d'entendre dire qu'ils portent avec eux une ſi grande clarté, qu'ils n'ont pas beſoin de preuves étrangeres; mais comme il eſt queſtion de faits arbitraires, de choſes qui révoltent abſolument la raiſon; du péché originel, d'un Dieu en trois perſonnes, d'un Dieu crucifié, c'eſt tomber dans le délire, que de ſoutenir que l'eſprit ſent naturellement la vérité de ces myſteres, tandis que la raiſon nous crie que ce ſont des folies. M. Paſcal (1) ne s'eſt pas éloigné du fanatiſme de M. Jurieu, lorſqu'il dit que

(1) Penſées. *art.* 6.

ceux qui croient, ſans avoir examiné les preuves de la religion, ont une diſpoſition intérieure toute ſainte, & que ce qu'ils entendent dire de la religion, y eſt conforme. Il ne doit pas s'agir ici de la morale, qui eſt à-peu-près ſemblable dans toutes les religions. Ce n'eſt donc que de ce qu'il y a de difficile à concevoir dans le Chriſtianiſme, que cet homme célebre a prétendu parler. Je ne crois pas qu'on puiſſe rien dire de plus abſurde, que de ſoutenir que les myſteres de la religion Chrétienne ſont conformes à nos diſpoſitions intérieures.

M. Oſterwald (1), qui eſt perſuadé que la religion n'oblige qu'autant que ſes preuves ſont capables de perſuader tous les hommes, a prétendu prouver que les caracteres d'évidence, qui ſe trouvent dans la religion Chrétienne, ſont à la portée de tout le monde. Voici comment il s'y prend pour prouver cette theſe.

„ Quand, pour prouver qu'il n'y a qu'un Dieu, on allegue, par exemple, l'état & l'ordre dans lequel le monde ſubſiſte; quand on fait voir que le monde

(1) Traité de la ſource de la corruption. Premiere ſource. *p.* 15.

ne peut pas être éternel, que les choſes ont eu un commencement; quand on établit la Divinité de l'Ecriture ſainte par les prophéties qui y ſont contenues & qui ont été inconteſtablement écrites avant l'événement; quand on prouve la vérité de la religion Chrétienne par la vérité des faits & de l'hiſtoire, & qu'on montre que ſi les faits, ſur leſquels la religion eſt fondée, ne ſont pas certains, il ne peut y avoir aucune certitude dans le monde à l'égard des choſes paſſées, & que ſi l'on rejette le témoignage des Apôtres, il n'y a point de témoins, ni d'hiſtoriens, qu'on ne puiſſe rejetter avec beaucoup plus de fondement; quand on confirme l'hiſtoire ſainte par le témoignage des auteurs prophanes & par les monumens les plus anciens & les moins inconteſtables, que les ſiecles paſſés puiſſent fournir; quand on fait réflexion ſur la maniere dont la religion de J. C. s'eſt établie dans le monde, ſur le changement qu'elle y a apporté; quand on peſe les caracteres de ſincérité, de vérité & de Divinité, qui ſe remarquent dans l'Ecriture ſainte; enfin quand, en prenant les parties de la religion en détail, on y fait voir & ſentir, que ſes dogmes, ſes préceptes, ſes menaces, n'ont rien d'abſurde, de mau-

vais, d'opposé aux sentimens naturels, rien qui ne soit avantageux aux hommes & à la société ; quand on allegue ces preuves & d'autres, & qu'on sait les proposer d'une maniere claire & judicieuse, il est constant qu'elles n'ont rien de difficile, & les raisonnemens dont on se sert, pour faire valoir ces preuves, sont pour la plûpart si naturels, si conformes à nos idées & aux principes du sens commun, qu'il n'y a gueres de gens qui ne puissent les comprendre, si ce n'est parfaitement & dans toute leur étendue, ce qui est réservé aux plus éclairés, du moins suffisamment pour en sentir la force „.

C'est se faire illusion à soi-même que de raisonner ainsi ; le bon sens permet-il que l'on accorde la faculté de prononcer sur les matieres les plus difficiles, à ceux qui ne savent ni lire, ni écrire, qui n'ont aucune teinture de l'Ecriture ancienne, tels que sont la plûpart des hommes. Comment pourront-ils concevoir qu'Aristote, & tous ceux qui ont soutenu l'éternité du monde, étoient dans l'erreur? Peut-on raisonnablement imaginer qu'ils ont assez de critique & de connoissance pour décider que les ouvrages, attribués aux pro-

phétes, ne ſont point ſuppoſés; que les prophéties ſont mal expliquées par les Juifs; que les livres, où ſont rapportés les miracles attribués à J. C. ſont des auteurs dont ils portent les noms; que ces prodiges ſont dignes de créance; qu'ils l'emportent ſur ceux des autres ſectes; que la propagation de l'Evangile a été miraculeuſe? Je crois que, pour peu qu'on ait de bonne foi, on conviendra que le plus grand nombre des hommes n'eſt pas capable d'entrer dans ces diſcuſſions; auſſi M. Oſterwald n'a-t-il pas oſé rendre la propoſition abſolument générale. Il a avancé ſeulement qu'il n'y a gueres de gens qui ne puiſſent comprendre ces raiſonnemens; mais que deviendront ceux qui ſe trouveront dans cette impoſſibilité? Il eſt bien aiſé de prouver que ce ſeroit le plus grand nombre; il faudra donc, ſi l'on veut raiſonner conſéquemment, les exempter de la néceſſité de croire la religion Chrétienne, & il ſeroit vrai de dire qu'elle n'obligeroit que très-peu de perſonnes. Telle eſt une des idées d'un des derniers Apologiſtes de cette religion, qui n'a pas fait difficulté d'avouer que les nations, qui n'ont jamais été, ni pu être ſuffiſamment éclairées, de même que les particuliers in-

fideles. qu'on supposeroit n'avoir pu connoître la vérité du Christianisme, ne seront jamais condamnés, précisément pour ne l'avoir pas embrassé.

M. Forster, qui a réfuté avec applaudissement le fameux livre qui a pour titre, *le Christianisme raisonnable*, n'a pas désespéré de faire voir que les simples mêmes pouvoient se mettre au fait des preuves du Christianisme.

„ Il faut avouer, dit-il, qu'il y a beaucoup plus de difficulté à prouver que les gens qui ne savent pas lire, & qui sont incapables d'examiner par eux-mêmes les preuves de la vérité du Christianisme, peuvent cependant s'élever au-dessus d'une foi implicite, fondés sur l'autorité de leurs peres, ou de leurs ecclésiastiques „.

Il est aisé de sentir toutes les absurdités que renferme ce raisonnement: que veut nous faire entendre l'auteur, lorsqu'il dit, *que tous les hommes, sans exception, sont juges compétens de l'excellence propre & intrinseque d'une révélation*? Ce n'est point, je le répete, de la morale, dont il s'agit ici, toutes les religions se ressemblent assez de ce côté-là; il s'agit des mysteres & des faits très-peu vraisemblables qui les distinguent essentiellement. Croit-il donc que chaque homme soit en état de juger quel-

quelle eſt de toutes les révélations celle dont l'économie eſt la plus digne de Dieu? Je ne vois pas comment accommoder cette prétention avec les aveux de tous les Chrétiens, que leurs myſteres ſont incompréhenſibles, & qu'un Dieu crucifié eſt une folie aux yeux de la ſageſſe humaine.

Comment un ſimple pourra-t-il ſe convaincre, ſans qu'il lui reſte le moindre doute, que celui qu'il a conſulté eſt ſincere & impartial? Une expérience continuelle nous apprend qu'on peut allier une très-grande probité dans les affaires ordinaires de la vie, avec beaucoup de préjugés en matiere de religion. Il eſt clair d'ailleurs que les Chrétiens apportent les mêmes préjugés, dans l'examen de leur religion, que les Mahométans & les autres ſectaires, lorſqu'ils étudient la leur; que perſonne n'agit de bonne foi dans cette étude, parce que le parti eſt pris avant l'examen. Voila des faits de notoriété publique; après cela, tout homme craindra de ſe tromper; ne doit-il pas être en garde contre celui qu'il conſulte? Sur quelle raiſon prononcera-t-il, que ce ſoit le ſeul homme exempt de préjugés dans l'Univers? Comment peut-il être certain que cet oracle n'aura point

affoibli les argumens de ceux qui ſont dans d'autres idées que les ſiennes? Un moyen de ſe tranquilliſer, ſeroit de conſulter les docteurs des différens partis; auſſi bien la raiſon défend-elle de condamner perſonne ſans l'avoir entendu; mais comment un ſimple pourra-t-il chercher un Iman, un Rabin, un Bonze, un Brame, un docteur, & le ſuivre dans un Dédale de raiſonnement dépendans ſouvent de la connoiſſance des anciennes hiſtoires & des langues étrangeres? Les premiers principes ne ſont pas plus clairs, qu'il l'eſt, que la plus grande partie des hommes n'eſt nullement capable d'entrer dans ces diſcuſſions; auſſi M. Forſter convient-il que les ignorans doivent s'en rapporter à ce qu'on leur dira en matiere de faits, comme s'il n'arrivoit pas tous les jours, que des théologiens, qui d'ailleurs ont un extérieur de probité, alterent les faits, lorſqu'il eſt queſtion d'autoriſer leur cauſe; de plus la religion Chrétienne n'eſt fondée que ſur des faits: ainſi, permettre de s'en rapporter ſur les faits à ſon directeur, c'eſt permettre de ſe conduire au haſard dans l'affaire la plus eſſentielle de la vie; c'eſt ce que font tous les hommes, c'eſt le pays, & non la raiſon, qui décide de

leur religion ; ils prennent presque tous un parti sur les plus importantes questions, non seulement avant d'être en état de juger, mais en quelque sorte, avant que de naître, sur la foi de leurs parens.

M Osterwald (1) en convient de bonne foi. „ C'est une chose constante, dit-il, que la plûpart ne sont Chrétiens, que parce qu'ils ont été engagés par leur naissance à faire profession du Christianisme; mais au reste ils en connoissent peu la vérité & la Divinité ; ils seroient tout de même Juifs ou payens, s'ils étoient nés dans le Judaisme ou dans le paganisme. Ainsi, à proprement parler, on ne peut pas dire qu'ils croient & qu'ils aient de la foi une persuasion. Croire, c'est être persuadé, & il est impossible de croire une chose, sans raison & sans examen. Ce qu'on appelle *foi*, n'est ordinairement qu'une opinion confuse & générale, qui ne fait que de légeres impressions; mais la véritable foi est plus rare qu'on ne pense „.

M. Nicole (2) n'a pas fait difficulté d'avouer que „ c'est le hasard qui décide de la religion de presque tous les hom-

(1) Traité des sources de la corruption. *p.* 9.
(2) Essais de morale. *Tom. II. ch.* 11.

mes: ils embraſſent, pour l'ordinaire, les premieres maximes qu'on leur donne, & ils ne révoquent jamais en doute celles qu'ils ont embraſſées, comme s'ils étoient certains que les premieres inſtructions fuſſent toujours les véritables. C'eſt ce qui paroît particuliérement dans la religion; car il n'y a point de témérité égale à celle qui porte la plûpart des hommes à ſuivre une religion plutôt qu'une autre „.

Cette exception ſeroit plus ſenſée, ſi les Chrétiens ne donnoient la préférence à leur religion qu'avec connoiſſance de cauſe; mais, comme l'expérience nous apprend qu'ils croient à l'Evangile, comme les Mahométans à l'Alcoran, ils ſeront toujours inexcuſables d'avoir cru, ſans avoir apporté l'attention néceſſaire pour ſe préſerver de l'erreur.

C'eſt de quoi M. Nicole eſt forcé de convenir, lorſqu'il avoue (1) qu'il y en a peut-être pluſieurs parmi les Chrétiens, qui ne le ſont que de la maniere que les Turcs ſont Turcs, c'eſt-à-dire, par la ſeule impreſſion de l'exemple: tel eſt le cas dans lequel ſe trouvent preſque tous les Chrétiens.

(1) Eſſais de morale. *Tom. II. ch.* 11.

L'analyſe de la foi des ſimples ſe réduit chez les Catholiques à l'autorité ; mais il eſt démontré qu'il eſt incertain pour eux, ſi cette autorité, qui fait le fondement de leur croyance, mérite leurs reſpects. Il n'eſt pas moins clair auſſi que le ſimple Proteſtant ne peut avoir une conviction de ſa foi, puiſqu'il n'eſt pas capable de l'examen qui doit tranquilliſer ſon eſprit.

Ceux qui ont voulu éviter ces écueils, ont eu recours à des opérations intérieures de l'eſprit, c'eſt-à-dire, que, pour ſe préſerver de l'extravagance, ils ſont tombés dans le fanatiſme ; car, comme dit excellemment M. de Fénélon, Archevêque de Cambray (1), „ ſi l'on ſuppoſe que la foi vient aux hommes par le cœur ſeul, ſans l'eſprit, & par un inſtinct aveugle de grace, ſans un raiſonnable diſcernement de l'autorité à laquelle on ſe ſoumet pour croire les myſteres, on court riſque de faire du Chriſtianiſme, un fanatiſme, & des Chrétiens, des enthouſiaſtes „.

Cependant Barclay (2), l'Apologiſte des Trembleurs, a tâche de prouver que

(1) Lettres ſur divers ſujets.
(2) Theſe 3 touchant l'Ecriture.

ce ſyſtême doit être celui de tous les Chrétiens : en effet, s'il eſt impoſſible que dans les diſcuſſions des diverſes religions qui partagent le genre humain, la plûpart des hommes prennent parti par la voie de la raiſon & de l'examen, ils ſeront obligés de ſe déterminer par un *mouvement intérieur & aveugle* dont ils ne pourront pas ſe rendre compte ; or, ſi ce mouvement aveugle pouvoit ſuffire dans l'affaire la plus importante de la vie, pourquoi ne ſuffiroit-il pas dans tout le ſyſtême de la conduite?

CHAPITRE XIII.

Réflexions ſur l'argument, qu'il faut toujours prendre le parti le plus ſûr.

L'ARGUMENT, que nous examinons dans ce chapitre fait le ſujet d'un livre qui a pour titre : *Traité de la religion contre les Athées, les Déïſtes, & les nouveaux Pyrrhoniens, où en ſuppoſant leurs principes, on les convainc qu'ils n'ont point d'autre parti à prendre que celui de la religion Chrétienne.*

Une seule pensée de M. Pascal (1) contient l'abrégé de cet ouvrage. Le Pere Mauduit, qui en est l'auteur, entreprend d'y prouver que, malgré les doutes qui peuvent se former dans l'esprit de l'homme, au sujet de la religion Chrétienne, il doit la croire véritable, avant même l'éclaircissement de ses doutes. M. de la Bruyere avoit adopté cette même idée (2). „ La religion, disoit-il, est vraie, ou fausse; si elle n'est qu'une fiction, voila, si l'on veut, 60 années perdues pour le solitaire, pour le chartreux, ils ne courent pas une autre risque; mais si elle est fondée sur la vérité, c'est un épouvantable malheur pour l'homme vicieux. L'idée seule des maux qu'il se prépare, me trouble l'imagination; la pensée est trop foible pour les concevoir, & les paroles trop vaines pour les exprimer. „.

Ce ne sont point les modernes qui ont inventé cet argument; il étoit trop digne des Peres de l'Eglise, pour qu'ils ne l'employassent point; aussi Arnobe s'en est-il servi. *Nonne purior ratio ex duabus incertis & in ambiguâ expectatione pen-*

(1) Chap. des esprits forts.
(2) *Idem.*

dentibus, id potiùs credere quod aliquas ſpes ferat, quàm quod omninò nullas. La grande raiſon du P. Mauduit eſt que, „ dans le choix des opinions, dont on ne peut ſavoir certainement ſi elles ſont vraies, ou fauſſes, il faut préférer le parti où il n'y a rien à perdre, en cas qu'il ſe trouvât faux, & où il y a beaucoup à gagner, s'il eſt véritable; & l'on doit rejetter, au contraire, celui où il n'y auroit rien à gagner, encore qu'il fût vrai, & où il y auroit beaucoup à perdre, ſi par malheur il ſe trouvoit faux; or en croyant la religion Chrétienne, il y a un bonheur à eſpérer, & quand même elle ſeroit fauſſe, il n'y a rien à craindre „.

Un Juif, un Mahométan, peut ſe ſerde ce même argument; on ne l'a imaginé que pour tranquilliſer ceux qui croient ſans avoir des motifs ſuffiſans; mais il n'éblouira que ceux qui ne voudront pas faire de réflexions; en effet, ſi le Meſſie n'eſt pas encore venu, comme les Juifs le prétendent, ſi Mahomet a été envoyé du ciel, afin que tous les hommes le reſpectent, comme le plus grand des prophetes & l'interprête des volontés divines, ainſi que cela eſt contenu dans les articles de la foi Mahométane, que deviendront ceux qui ont embraſſé la religion

Chrétienne, en conſéquence d'un raiſonnement ſi frivole?

Quoique la maxime de préférer toujours le plus ſûr, ſoit d'un excellent uſage, lorſqu'il faut agir & choiſir entre différens partis, il n'en eſt pas de même, lorſqu'il eſt queſtion de croire; la raiſon (1) eſt, que notre intérêt ne décide, ni pour la vérité, ni pour la fauſſeté des choſes; d'ailleurs, il ne dépend pas de la volonté d'obliger l'eſprit de croire, préciſément parce qu'il y auroit de l'avantage à n'être point incrédule; tout homme, qui ne croiroit que par cette ſeule raiſon, auroit une foi très-différente de celle qu'exigent toutes les ſectes, & il feroit un fort mauvais uſage de ſon eſprit: en effet, comme l'a très-bien dit M. Nicole (2), „ qu'y a-t-il de moins raiſonnable, que de prendre notre intérêt pour motif de croire une choſe? Tout ce qu'il peut faire au plus, eſt de nous porter à conſidérer avec plus d'attention les raiſons qui peuvent nous faire découvrir la vérité de ce que nous deſirons être vrai; mais il n'y a que cette vérité

(1) *Voyez* la préface de Jacquelot ſur l'exiſtence de Dieu.

(2) Logique. 3e. *partie*, *ch.* 19.

qui doit se trouver dans la chose même, indépendamment de nos desirs, qui doivent nous persuader „.

Ce principe est si certain, que le Pere Mauduit (*ch* 19.) est obligé d'en convenir. „ Il est contraire à la justice, ce sont ses paroles, de croire par intérêt, comme certain, ce qui n'est point encore certain: cet intérêt est un poids étranger, qui ne fait rien pour prouver la vérité de la chose; ainsi quand la volonté fait que l'entendement approuve comme certain ce qui ne l'est pas à son égard, c'est en grossissant les raisons de croire par ce poids apparent, qui ne touche point le fond de la question, ou en empêchant l'esprit de voir les raisons d'incertitude „.

Le Pere Mauduit, qui a bien senti que ce raisonnement détruisoit son système, a éludé le fond de la question, en disant qu'il faut croire la religion Chrétienne, parce qu'il y a de l'évidence dans les motifs de crédibilité, quoiqu'il n'y en ait pas dans l'objet que l'on croit; mais c'est visiblement prendre le change, puisque c'est commencer à donner pour certain ce qu'on n'avoit encore regardé que comme vraisemblable. C'est donc à tort que l'auteur a dit: „ on a supposé par-tout les

doutes & les ſoupçons des incrédules, & l'on croit avoir démontré invinciblement de leur incertitude même, que malgré toutes les raiſons qu'ils ont de douter, ils ne doivent plus douter, parce qu'il leur eſt utile de croire.

C'eſt à quoi ſe réduit l'argument du Pere Mauduit; on croira donc par intérêt, & on ſe déterminera par un poids étranger, qui ne touchera point le fond de la queſtion: ſi le P. Mauduit répond qu'ils ne doivent plus douter, parce que la religion Chrétienne eſt vraie, c'eſt ſortir de la queſtion, & tous les argumens, tirés de la prudence, deviennent inutiles.

Pour détruire invinciblement tout l'ouvrage du Pere Mauduit, il ne faut point d'autre raiſonnement que celui-ci.

Un homme raiſonnable ne doit point donner ſon conſentement, ſans être déterminé par des motifs certains; or les menaces & les promeſſes, ne ſont des raiſons de ſe déterminer, qu'autant qu'il eſt prouvé que c'eſt Dieu qui a parlé; donc elles ne doivent faire impreſſion ſur nous, qu'après les avoir conteſtées.

Ce ſeroit avoir une étrange idée de Dieu, que de s'imaginer qu'on lui plait par l'abus de la raiſon, en croyant ſans motifs ſuffiſans. Si l'Etre ſouverainement

ſage nous prépare des récompenſes & des peines pour l'autre vie, comme il n'en faut pas douter, il les réglera ſans doute ſur le bon & le mauvais uſage que nous aurons fait de nos facultés.

Mais admettons le principe qu'il faille toujours prendre le parti le plus ſûr, les défenſeurs de la crédulité n'en pourront tirer aucun avantage, puiſque ce ſera toujours le parti le plus ſûr, de n'admettre aucun ſyſtême de religion, qu'après s'être convaincu qu'il eſt fondé ſur des preuves évidentes La crainte de mal penſer de Dieu, doit nous engager naturellement à douter, juſqu'à ce que notre eſprit ſoit perſuadé; & il n'y a point d'apparence que cette crainte ſoit miſe au rang des crimes par celui qui nous défend de juger ſans raiſon.

F I N.

TABLE

DES

CHAPITRES.

CHAP. I. *Les Apologiſtes Chrétiens ne ſe ſont pas aſſez attachés à prouver l'autenticité des Evangiles, quoiqu'on puiſſe objecter des difficultés, &c.* Page 5

CHAP. II. *Hiſtoire des ſuppoſitions d'ouvrages faits dans les premiers ſiecles.* 25

CHAP. III. *Y a-t-il eu des informations chez les Juifs & chez les Payens, &c.* 57

CHAP. IV. *Si les aveux des Juifs, des Payens & des Mahométans, prouvent que J. C. ait fait des miracles.* 67

CHAP. V. *De l'Empire que les Chrétiens ſe ſont attribué ſur les démons, &c.* 70

CHAP. VI. *Le Chriſtianiſme ne fut d'abord embraſſé que par le peuple; de l'autorité de cette acceptation.* 97

CHAP. VII. *Le Chriſtianiſme doit ſon principal accroiſſement à la violence des Empereurs Chrétiens.* 106

CHAP. VIII. *Examen de l'argument tiré de la conduite réguliere des premiers Chrétiens, &c.* 119

CHAP. IX. *Les hommes ſont-ils plus éclairés qu'ils ne l'étoient avant l'Evangile?* 147
CHAP. X. *Les hommes ſont-ils plus parfaits depuis l'avénement de J. C.* 165
CHAP. XI. *Diverſes réflexions ſur l'ancien & le nouveau Teſtament.* 200
CHAP. XII. *Comment on peut concilier la néceſſité d'une religion révélée, avec l'ignorance de la plûpart des hommes, & leur peu de capacité.* 233
CHAP. XIII. *Réflexions ſur l'argument, qu'il faut toujours prendre le parti le plus ſûr.* 262

Fin de la table.

CATALOGUE,

OEuvres de feu Mr. Boulanger en 6 vol. ſçavoir,
l'Antiquité dévoilée par ſes uſages, 3 vol.
Chriſtianiſme dévoilé, 1 vol.
Recherches ſur l'origine du Deſpotiſme Oriental, 1 vol.
Diſſertation ſur Enoch & Elie, ſur Eſope le Fabuliſte, 1 vol.

Oeuvres de Fréret Secrétaire des Inſcriptions & Belles-Lettres, ſçavoir,
Examen Critique des Apologiſtes de la Religion Chrétienne, 8vo. 1 vol.
Lettre de Thraſibule à Leucippe à la quelle on a joint la Moïſiade, 8vo. 1 vol.

Hiſtoire Eccléſiaſtique (Abrégé de l') de Fleury, 8vo. 2 vol.
Dictionnaire Philoſophique nouvelle édition augmentée d'une 50^ne^. d'Articles Neufs, grand in 8vo. 1767.
l'Evangile de la Raiſon, contenant.
Teſtament de Jean Meslier.
Catéchiſme de l'Honnete homme.
Sermon des Cinquante.
Examen de la Religion. &c.

Memoires de la Marquise de Pompadour, 8vo. 2 vol.
Emile ou de l'Education en 4 vol.
Candide en 2 vol.
Pucelle (la) in 24. avec les Variantes 2 parties figures.
Philosophie de l'Histoire, 1 vol. grand 8vo.
Collection des Lettres sur les Miracles, 8vo. 1 vol.

THRASIBULE
À
LEUCIPPE.

Fréret, Nicolas

LETTRE

DE

THRASIBULE

À

LEUCIPPE

Ouvrage Posthume

de M. F. . . . .

à LONDRES.

AVIS
DE
L'IMPRIMEUR

Cet Ecrit eſt reſté non pas enſéveli dans la pouſſiere des Cabinets, mais précieuſement conſervé par les amis de l'auteur * qui a été longtems inconnu à la plupart des gens de lettres. Aujourd'hui que la mort l'a enlevé à la Patrie, il eſt juſte de lui reſtituer le

* M. *Freret* Sécrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, (mort en 1749.) un des plus ſçavans hommes de ce ſiecle.

tribut d'éloge que l'on doit à ſon ouvrage. A la lecture on ſentira la néceſſité où il s'eſt trouvé de traveſtir ſes idées pour les rendre moins choquantes aux préjugés du ſiecle. Il écrivoit dans un tems (en 1722.) où l'Eſprit Philoſophique n'avoit pas encore fait les progrès qu'il a acquis depuis quelques années. Quel eſpace immenſe il a parcouru! doit-on s'en féliciter & devons-nous applaudir au triomphe de la raiſon?

Fragment d'une Lettre du Traducteur François.

** Je ne connois cet ouvrage que par la traduction Angloise. *Milord W.* qui en avoit une copie manuscrite, la prêta à un de mes amis pendant le séjour qu'il fit en France, il y a quelques années; cet ami eut la permission d'en garder une copie qu'il m'a communiquée depuis. *Milord W.* assuroit que ce manuscrit étoit très-rare, & que le fameux. *Toland* qui en avoit oui parler, l'avoit cherché longtems inutilement. Il ajoutoit que bien

des gens le croyoient une véritable traduction d'un ouvrage ancien ; Et en effet il faut convenir que ſi cet Ecrit eſt moderne, ſon Auteur n'a pas mal réuſſi à ſe donner l'air d'un ancien : il s'étend ſur des articles très-indifférens aujourdhui, ſur ces différentes ſectes religieuſes des Grecs, des Egyptiens, des Caldéens ; il parle fort peu des Juifs & ne dit qu'un mot de la ſecte des Chrétiens qu'il regarde comme un mélange du Judaïſme & de la religion Egyptienne.

Il m'a même ſemblé qu'il y avoit quelques endroits dans lesquels un moderne auroit profité des découvertes de nos nouveaux métempſycoſiens ,

pour développer ſes idées d'une maniere plus nette, & pour donner plus de force à ſes raiſonnemens.

A l'egard du ſtile, il eſt difficile d'en juger ſur une traduction qui ne m'a pas paru extrémement littérale. Comme il m'a ſemblé que l'écrivain Anglois n'avoit pas fait de ſcrupule de ſubſtituer pluſieurs termes de nos Scolaſtiques, latins, à ceux du Philoſophe Grec, j'ai cru qu'il m'étoit auſſi permis de ne pas m'aſſujettir à conſerver ces termes. Je les ai paraphraſés, & je leur en ai ſubſtitué d'autres plus clairs afin de me rendre intelligible.

Comme vous entendez parfaitement la langue Angloiſe,

je vous envoye l'original avec ma traduction, vous priant de l'examiner, & de me dire ſi j'en ai bien rendu le ſens : car vous remarquerez que je ne me ſuis attaché qu'à cela, & que j'ai pris de grandes libertés quant à la phraſe & quant au ſtile.

Les phraſes longues & entortillées ne ſeroient pas ſuportables en François, & je ne ſçai ſi elles ne ſeroient pas condamnables en elles-mêmes. Il me ſemble que les Anglois commencent à ſentir les défauts de ce ſtile, & leurs nouveaux Ecrivains y tombent plus rarement, au moins autant que j'en puis juger par la comparaiſon des ouvrages modernes avec les anciens.

PREFACE
Du
Traducteur Anglois.

Cet ouvrage a été véritablement traduit du Grec, comme je me crois obligé de l'assurer pour prévenir les Lecteurs qui pourroient avoir quelques scrupules sur son antiquité. Un Médecin Grec qui passa ici au retour d'un voyage d'Italie & de France pour s'embarquer sur la flotte de *Smyrne*, il y a quinze ans, voulut bien me communiquer le manuscrit ; il étoit dans le même volume avec d'autres ouvrages de *Porphyre* & de *Jamblique* & quelques opuscules de *Plutarque*, le tout d'une main *Syrienne*.

Ce Médecin qui me parut habile homme, assuroit que

le manuſcrit étoit au moins du dixieme ſiecle. L'auteur de cette Lettre étoit un de ces Philoſophes qui regardant toutes les religions comme des loix politiques, croioit qu'il ſuffiſoit de ne point choquer celle de la Société où l'on vivoit, mais qu'au fond la pratique exacte en étoit fort inutile : ce qu'il dit des Chrétiens & des Juifs, marque qu'il vivoit vers le deuxieme ſiecle du Chriſtianiſme; il en parle avec modération, & ſi tous les hommes lui avoient reſſemblé, les Chrétiens n'auroient pas eu tant à ſouffrir : au reſte comme il ne nous eſt connu que par cette Lettre, non plus que cette femme à qui il l'écrit, je n'en puis

rien dire ici. Quant à ſon ſtile quoiqu'il affecte le langage Athénien, comme tous les autres Ecrivains de ce ſiecle-là, il lui échape ſi ſouvent des termes & des tours de phraſes ſemblables à ceux que l'on remarque dans les Ecrivains du Nouveau Teſtament, que je ne puis m'empêcher de croire qu'il ne fût originaire de Syrie, où l'on parloit un grec corrompu & mêlé de macédonien, comme *Saumaiſe* l'a fait voir: il y a quelques circonſtances dans la Lettre qui me font croire que la perſonne à qui il l'ecrit, y étoit auſſi; & c'eſt apparemment par cette raiſon qu'il parle ſi fort au long des Juifs & des Chrétiens. Quoique la plupart des anciens

paroiſſent peu inſtruits de leur religion, elle devoit cependant être connue dans la Syrie, où il y avoit un grand nombre des uns & des autres répandus dans toutes les villes, & y faiſant un corps conſidérable. J'aurois ſouhaité pouvoir conſerver une copie du texte grec, mais m'étant contenté de le traduire pour le faire voir à un de mes amis, en attendant que je puſſe en faire faire une copie figurée exactement; des affaires domeſtiques m'obligerent de partir pour un voyage, au retour duquel j'apprsi que le Médecin avoit été s'embarquer, & avoit remporté ſon manuſcrit dont il n'avoit jamais voulu ſe défaire.

Fin de la Préface.

LETTRE
DE
THRASIBULE
A
LEUCIPPE.

La dévotion eſt ſans doute, ma chere *Leucippe*, la plus douce & la plus deſirable de toutes les paſſions, lorſqu'elle eſt ſincere & continue; il eſt même inutile qu'elle ſoit éclairée & raiſonnable pour nous rendre heureux. La ſuperſtition qui ne nous propoſe que des choſes abſurdes pour objet de notre reſpect & de notre amour, peut fournir des plaiſirs auſſi grands que la piété fondée ſur les idées les plus nobles & les plus ſublimes de cette philoſophie qui prétend nous découvrir la nature du Souverain Etre : ce n'eſt pas la qualité des objets en eux-mêmes

qui en fait le prix, c'eſt l'idée ou l'opinion que nous en avons, & la vivacité des ſentimens qu'ils nous inſpirent. Un Pâtre fortement touché pour une mauſſade payſanne de ſon hameau, goûtera entre ſes bras un plaiſir auſſi vif, ſera auſſi parfaitement heureux que l'étoit *Adonis*, comblé des faveurs de la plus belle des Déeſſes. La meſure de notre amour fait la meſure de nos plaiſirs & de notre bonheur.

Auſſi je me garderai toujours avec ſoin de combattre l'opinion d'un homme touché d'une dévotion affectueuſe, ſincere & continue; affoiblir ſa perſuaſion ce ſeroit détruire ſa félicité; mais celui qui n'a que des accès paſſagers d'une dévotion intermittente, celui pour lequel la dévotion eſt une paſſion triſte, qui lui fait enviſager la divinité comme un Etre toujours irrité contre les hommes, attaquer ſa perſuaſion c'eſt entreprendre de le gué-

guérir d'un mal qui empoiſonne tous ſes plaiſirs, qui aigrit toutes ſes peines, & qui change ſa vie en un ſuplice continuel.

Ne vous y trompez pas, ma chere *Leucippe*, il n'y a point au monde de gens plus malheureux que les dévots de cette derniere eſpece: ſemblables à des amans haïs & mépriſés, ils n'enviſagent la divinité comme le ſeul objet qui peut faire leur bonheur, que pour déſeſpérer d'en obtenir jamais la poſſeſſion. Les dévots dont j'ai parlé d'abord ſont dans une ſituation toute oppoſée; ce ſont des amans tendres, reſpectueux, paſſionnés, qui n'ont d'autre inquiétude que celle de ne pas répondre aſſez parfaitement à la tendreſſe que ſent pour eux l'objet de leur amour. La divinité eſt pour eux une maîtreſſe tendrement chérie qui joint à cet empire doux & puiſſant que l'amour exerce ſur nos cœurs, tou-

te l'autorité que s'acquierent sur notre esprit l'admiration, l'estime & l'amitié.

Leur amour est exemt des craintes & des tourmens cruels de la jalousie; tous les instans de leur vie sont des instans de jouissance dont rien n'affoiblit ni ne partage le sentiment. Les dévots de cette espece ajoutent une ferme croyance à tout ce qu'on leur annonce de la part du Souverain Etre. Ils obéissent avec transport à ses moindres ordres; ils goûtent la joie la plus pure, & la plus voluptueuse, dans les sacrifices qu'ils lui font de leurs passions, de leurs desirs, de leurs opinions, de leur raison même. Plus la victime qu'ils immolent leur étoit chere, plus leur satisfaction est parfaite, parce qu'ils ne voyent dans ces sacrifices, que le droit qu'ils acquierent par eux sur l'objet de leur amour.

Cette peinture de la dévotion con-

tinue eſt, je l'avoue, bien tentante; & ſi je croiois, ma chere *Leucippe*, que vous puſſiez jamais parvenir à cet heureux état, je ſerois le premier à vous preſſer d'entrer dans un ſentier qui ne produit que des fleurs ſous les pas de ceux qui y ſont entraînés par une perſuaſion vive, ſincere & continue; mais il faut y être entraîné. Le ſentiment de la dévotion eſt une véritable paſſion, &, vous me l'avez dit vous-même, on n'eſt point maître de ſe donner des ſentimens & des paſſions; notre ame ne peut ſe procurer cette eſpece de mouvement qui les forme, il ne peut être excité en elle que par les impreſſions qui lui viennent du dehors; & à cet égard, elle n'a d'autre force que celle de ſentir ce qui ſe paſſe en elle-même lorſque l'impreſſion qu'elle a reçue commence à ſe développer.

Je ſçai que dans la ſituation où vous vous trouvez la dévotion vous ſeroit

d'un avantage infini, pour charmer les ennuis inséparables de votre solitude, mais c'est une passion qui ne vient pas toujours nous saisir, lorsque nous l'appellons. N'ayez recours qu'à vous-même & à votre complaisance naturelle, pour adoucir les rigueurs de votre esclavage : vous êtes née douce ; vous sçavez vous prêter de bonne grace à la contrainte à laquelle vous n'êtes pas en état de résister ; & la nature vous a faite telle qu'il faut être pour obtenir plus parfaitement qu'un autre, la paix & le repos de ceux auxquels le sort vous a assujetie.

Croiez-moi, cette disposition est la plus heureuse de toutes celles que l'on peut apporter en entrant dans le monde que nous habitons ; car ce monde n'est autre chose que l'assemblage d'un nombre infini d'êtres, qui agissent & réagissent sans cesse les uns sur les autres par des desirs & des forces diffé-

rentes. Cet univers n'auroit pu être tel qu'il eſt, ſi ces deſirs n'avoient été oppoſés les uns aux autres; & comme ces deſirs ſe combattent mutuellement, ils ne peuvent être ſatisfaits tous en même tems. Les uns forment des obſtacles aux autres; & la victoire eſt toujours du côté où ſe trouve le plus grand degré de force.

Le plaiſir eſt attaché à la ſatisfaction de ces deſirs, & les douleurs à la rencontre de ces obſtacles; & cette douleur eſt d'autant plus vive, que l'ardeur & la vivacité de ces deſirs étoient plus grandes. Heureux ceux qui par la diſpoſition naturelle de leur tempérament, deſirent la paix & la tranquilité avec plus d'ardeur que tout le reſte! il ne leur en coûte qu'un peu de complaiſance pour l'obtenir de ceux au milieu desquels ils vivent.

Peut-être la ſouveraine bonté & ſageſſe de ce premier Etre (ſur la na-

ture duquel nos Philoſophes ſont ſi peu d'accord entr'eux) exigeoient-elles de lui, que le plaiſir réſultât de toutes les combinaiſons que produiſent la variété & l'oppoſition de ces deſirs. Mais qui nous a dit qu'il y eût une telle ſouveraine bonté & ſageſſe qui exiſtât quelque part hors de cet univers, & ſéparément des êtres particuliers, dont il eſt l'aſſemblage? qui nous a dit, pour parler plus nettement, qu'il y eût hors de nous une divinité telle que nos Poëtes nous dépeignent le Deſtin, ce Souverain des Dieux & des hommes, douée d'intelligence & de volonté, & poſſédant ſouverainement la bonté, la juſtice, la prudence, & toutes les autres qualités qui ſont des perfections dans les êtres ſemblables à nous?

Prenons garde que l'idée que nous nous en ſommes faite, n'ait pas plus de réalité que celle que les ancêtres

des Romains, sous l'empire desquels nous vivons maintenant, avoient de leur république. Ils la concevoient comme je ne sçai quel être distingué de tous les citoyens particuliers qui la composoient; c'est ainsi qu'ils en parloient tous; & c'est en conséquence de cette idée, qu'ils exigeoient que chaque citoyen lui sacrifiât ses intérêts, son bonheur & sa vie, quoique le repos & la félicité de cette république ne fussent autre chose que le repos de tous les citoyens particuliers. Il n'y a que trop souvent dans le langage ordinaire des hommes de semblables termes, qui n'excitent dans l'esprit de ceux qui les proferent, qu'une espece de phantômes auxquels ils attribuent une réalité que jamais n'a eue l'image confuse qui les accompagne; les mots de Divinité, de Destinée, de Providence &c. sont de ce nombre, & de-là vient que ceux

qui parlent de ces choſes, ne ſont d'accord entr'eux, ni avec eux-mêmes. Ils varient ſans ceſſe, ne conviennent de rien, s'accuſent mutuellement d'erreur, & ne font qu'entaſſer abſurdités ſur abſurdités, lorſqu'ils entreprennent d'éclaircir, ou ſeulement de développer les idées qu'ils prétendent avoir. Si nous n'étions accoutumés dès l'enfance à trembler au ſeul nom du phantôme de la divinité, nous ne pourrions nous empêcher de les regarder comme des hommes livrés à un véritable délire, car c'eſt un délire de prendre ſes propres viſions pour des choſes réelles & exiſtantes hors de nous-mêmes. Les hommes attaqués de cette eſpece de délire vont plus loin; non ſeulement ils reglent toute leur conduite ſur ces apparences chimériques, mais encore ils veulent forcer les autres hommes à voir ces objets qui n'exiſtent point, & ils

les contraignent de se conformer à leur conduite, & de suivre les exemples qu'ils leur donnent. Comme leur délire est contagieux, le nombre des fanatiques est devenu si considérable que les gens sages sentant l'impossibilité de résister à cette multitude de furieux, ont pris le parti de respecter leur folie, & de feindre souvent d'être attaqués du même mal, lorsqu'ils n'avoient que cette voye d'assurer leur tranquillité.

Le fanatisme dont je vous parle devient encore plus dangereux, lorsqu'il saisit ces hommes durs, hautains, impérieux, insociables, qui ne regardant qu'eux-mêmes & leur propre satisfaction, n'ont jamais goûté le sentiment voluptueux, que les ames bien nées éprouvent en faisant le bonheur de la Société, dans laquelle elles se trouvent. Ce fanatisme éteint toutes les passions douces & naturelles; il

fortifie toutes celles qui ſont contraires à la nature & à l'humanité ; l'on peut dire & aſſurer qu'il eſt la ſource la plus abondante des maux qui affligent l'eſpece humaine. Malheur à ceux qui ſe trouvent liés avec de tels hommes, lorſque la fuite leur eſt interdite ; il n'y a qu'un ſeul parti à prendre, c'eſt celui de la complaiſance, & heureuſement elle vous coûte moins qu'à un autre.

Cette complaiſance ne doit pourtant pas aller, ma chere *Leucippe*, juſqu'à vous laiſſer empoiſonner par la contagion de ce mal ; diſſimulez, renfermez vos ſentimens au dedans de vous, feignez même s'il le faut, pour obtenir la paix, mais craignez de vous laiſſer entamer ſur le chapitre du phantôme ; il n'y va pas moins que du repos, & du bonheur de toute votre vie, la moindre foibleſſe vous réduiroit dans le plus déplorable de tous les états.

Croyez moi; vous êtes née d'un caractere d'esprit, trop juste, trop pénétrant, & trop étendu pour que vous puissiez vous livrer sans retour au délire de la dévotion. Vous ne serez jamais persuadée par une pleine & entiere conviction d'esprit; les absurdités dont fourmille tout sistême religieux, quel qu'il soit, révolteront toujours votre raison malgré tous les efforts que vous pourrez faire pour la soumettre. Vous n'aurez pas plutôt donné entrée dans votre esprit à ces phantômes religieux que la mélancolie de votre tempérament jointe à la délicatesse & à l'inquiétude naturelle de votre cœur, ennemi de son propre repos, vous fourniront sans cesse mille nouveaux sujets de terreur, mille scrupules de toute espece s'empareront de votre ame, vous en serez perpétuellement déchirée, & je craindrois que votre corps sur lequel la situation de votre

ame a tant d'empire n'y ſuccombât à la fin.

De quelques ſuccès que fuſſent ſuivis tous les efforts que vous pourriez faire pour exciter en vous cet heureux délire, dont j'ai fait plus haut la peinture, vous ne parviendriez jamais qu'à une dévotion foible & intermittente ; vous n'auriez jamais que de légers & courts accès, interrompus par des intervalles de raiſon, ce qui eſt peut-être la plus douloureuſe ſituation, où puiſſe jamais ſe trouver l'eſprit humain ; le paſſage continuel d'un de ces états à l'autre forme un tiſſu de ſentimens douloureux que je ne puis comparer qu'à l'état d'un amant trahi & mépriſé qui, dans les inſtans de ſa fureur, rougit de l'amour qu'il a ſenti pour une maîtreſſe indigne, qu'il penſe n'aimer plus, parce qu'il croit devoir la haïr, & qui dans l'inſtant ſuivant déteſtant ſes premiers ſentimens

voudroit en effacer le ſouvenir avec des flots de ſon ſang, & ſe ſent dévorer par une paſſion qui ne peut être ni détruite ni ſatisfaite. Cet état le plus cruel & le plus amer de tous ceux que l'on peut imaginer, n'eſt cependant encore qu'un léger crayon de celui auquel ſe trouve un tempérament mélancolique, livré à la dévotion intermittente.

La perſuaſion d'un tel homme n'eſt jamais aſſez vive pour qu'il ne ſoit point frapé de l'abſurdité de ce qu'il croit ; ſon amour eſt foible, & pour peu qu'il ſoit remué par des paſſions oppoſées aux loix qu'il regarde comme émanées du Souverain Etre ; s'il ente de les combattre, ſa réſiſtance ſt accompagnée d'un ſentiment très-oulourеux, parce qu'il n'eſt que foilement affecté de la bonté & de la éalité de l'objet auquel il ſacrifie ſes aſſions ; c'eſt un eſclave qui obéit

par la crainte de déplaire à un tiran capricieux, qu'il ne peut aimer, & qu'il n'oſe haïr. S'il cede aux paſſions qui l'entraînent, alors la perſuaſion qui étoit trop foible pour le retenir, devient aſſez forte pour le tourmenter. Son cœur eſt ſans ceſſe bourelé & déchiré par le repentir, & par les remords de la foibleſſe à laquelle il a ſuccombé. S'il eſt d'un caractere d'eſprit délicat, attentif, timide, les manquemens les plus légers lui paroîtront des crimes énormes; & il ſera perpétuellement dans les tranſes mortelles d'un coupable, qui va paroître devant le plus redoutable de tous les juges. Si nous conſidérons l'état d'un tel homme, lorſque, ſon délire l'abandonnant, il fait quelques pas pour retourner au bon ſens & à la raiſon, il ne fait preſque jamais ces pas que par le ſecours de quelque paſſion violente qui l'agite & lui prête une force

étrangere ; & comme cette force lui vient par une espece de fievre de l'ame, elle l'abandonne bientôt pour le laisser retomber dans un état de désespoir & de regret tel que celui que nous avons décrit. Dans l'instant même qu'il est libre du délire de la dévotion il n'ose jetter les yeux sur sa conduite passée ; il la regarde comme une extravagance & comme une folie, & regrette les sacrifices qu'elle lui a fait faire au chimérique objet de sa dévotion ; & le meilleur parti qu'il puisse prendre alors, c'est de se regarder comme un être digne de mépris & de mocquerie ; mais il n'est pas assez heureux pour demeurer dans cet état ; il retombe bientôt dans son premier délire ; & sa vie entiere n'est qu'un passage continuel de la honte au repentir, & du repentir à la honte. Partagé sans cesse entre deux sentimens opposés & douloureux qui l'a-

gitent tour à tour, tantôt il voudroit éteindre une perſuaſion qui le gêne, tantôt il voudroit en l'augmentant étouffer en lui les mouvemens & les deſirs qui y ſont oppoſés. Mais tous ſes efforts ſont vains ; jamais ſa perſuaſion n'eſt aſſez forte pour qu'il puiſſe avec plaiſir agir en conſéquence, & jamais elle n'eſt aſſez affoiblie, ni aſſez parfaitement détruite pour pouvoir ſe livrer ſans remords aux deſirs qu'elle condamne : ainſi ſe paſſe ſa vie entiere dans les combats les plus douloureux ; il en ſort ſans en avoir joui, ſouvent avant le terme ordinaire, par l'impreſſion qu'ont faite ſur ſes organes les combats qui les ont détruits, & preſque toujours l'eſprit troublé & déchiré par les terreurs que lui inſpire l'incertitude du ſort qui lui eſt préparé.

Voila l'état auquel vous réduiroit la dévotion, ma chere *Leucippe*, ſi jamais

mais vous aviez le malheur d'en être atteinte, je vous connois mieux que vous ne penſez. J'ai étudié votre tempérament, & je vous tromperois ſi je vous parlois autrement. Lorſqu'une perſonne de votre caractere a commencé une fois à ſecouer le joug des opinions reçues dans l'enfance, elle doit aller en avant ſans délibérer tout-à-fait, & regarder toute religion comme une opinion tyrannique, inventée pour dominer les eſprits, & à laquelle il faut que les ſages ſe conforment à l'extérieur, pour le bien de la paix, lors ſurtout qu'ils ſe trouvent liés avec quelqu'un de ces hommes dont on devient l'ennemi quand on refuſe d'être leur eſclave. Mais pour ce qui eſt du cœur & de l'eſprit, le même ſage doit les conſerver libres & indépendans de toute opinion, à laquelle la pure raiſon, ou la loi victorieuſe du plaiſir ne nous force point de

nous soumettre. Si vous étiez dans une autre situation que celle où vous vous trouvez maintenant, ma chere *Leucippe*, je me contenterois de ces réflexions générales, & de celles qu'elles vous donneront occasion de faire, mais votre intérêt m'est trop cher, pour ne pas tâcher de vous fournir un préservatif contre les atteintes d'un mal dont je crains la contagion pour vous; l'esprit humain est naturellement superstitieux, & cette disposition prend encore de nouvelles forces, lorsque comme vous on est exposé à l'ennui & à la tristesse d'une solitude desagréable. Elevée au milieu de Rome vous vous trouvez reléguée à l'extrémité de l'empire dans un lieu où vous n'avez aucun des amusemens, ni des sociétés que vous fournissoit cette capitale du monde; & pour comble de disgrace, tout ce qui vous approche contribue encore à augmenter votre

ennui. Comme cette situation vous rend susceptible de la contagion, il faut attaquer le mal dans les formes; ainsi je vas commencer par chercher quelles sont les sources de la superstition, & ce que sont en général les religions. Je vous exposerai quels sont les différens systêmes, entre lesquels les hommes se sont partagés à ce sujet, & les motifs de la crédulité, sur lesquels ils sont appuyés; après quoi j'examinerai quelles sont nos connoissances, comment nous distinguerons celles qui sont vraies & certaines d'avec les autres qui sont ou fausses ou non prouvées; & enfin ce que les connoissances certaines nous apprennent de la nature de Dieu & de notre ame, & sur la religion en général.

Les vues & les notions de notre esprit sont bornées & circonscrites dans des limites infiniment étroites, & il

apporte en naiſſant une curioſité, une paſſion de ſçavoir que rien ne peut ſatisfaire : on ne ſe laſſe jamais de voir de nouveaux objets, & la vie entiere ſe paſſe à chercher les moyens de remplir le vuide & l'inquiétude que laiſſent en nous les connoiſſances les plus étendues, dès que nous les avons acquiſes. Nous ne pouvons connoître aucune choſe parfaitement, pas même notre propre ſubſtance, & cependant nous voulons rendre raiſon de tout. L'aveu de notre impuiſſance eût été trop douloureux pour notre orgueil ; pour l'éviter nous avons pris le parti de nous payer de raiſonnemens vagues & de ſuppoſitions obſcures & chimériques ; par exemple, lorſqu'il s'eſt agi de rendre raiſon de l'arrangement & de la conduite de l'univers, on a imaginé des Dieux, c'eſt-à-dire des êtres intelligens, & très-puiſſans, placés au-deſſus de nous, auxquels on a at-

tribué tous les effets, dont la cause étoit inconnue; bientôt après on les a regardés comme les auteurs de tous les biens & de tous les maux qui nous arrivent. L'habitude de recevoir ces opinions comme vraies, & la commodité que l'on y trouvoit pour satisfaire à la fois la paresse & la curiosité de notre esprit, les a fait regarder comme démontrées malgré les absurdités dont elles fourmillent; & cette persuasion est devenue si vive chez quelques nations, que les raisonnemens les plus sensés, & les persécutions les plus violentes n'ont pû leur ôter la croyance qu'elles donnent à des fables extravagantes. Les Egyptiens croyent encore aujourd'hui que le corps d'un animal, qu'un fruit, qu'une plante, souvent destinés par la nature pour servir d'aliment aux hommes, se changent dans la substance de la divinité même, dont ils

prétendent cependant avoir des idées plus hautes & plus sublimes que le reste des Nations. L'opinion de l'existence du pouvoir souverain de ces dieux étant une fois établie, le desir si naturel aux hommes de se rendre heureux, c'est-à-dire de jouir des biens & des plaisirs, & d'éviter les maux & la douleur, dont on avoit fait ces dieux dispensateurs, les a portés à chercher les moyens de se rendre ces dieux favorables; on s'en est fait une idée pareille à celle de ce que nous connoissons de plus puissant parmi les hommes; on les a regardés comme nos Rois, nos Souverains, & on les a traités sur ce pied-là; on a commencé à leur témoigner sa soumission par des saluts, des adorations & des protestations d'attachement, on leur a fait des promesses & des vœux, pour les engager à nous faire du bien, on leur a fait des présens, car les sa-

crifies de toute eſpece qu'on leur offre ne ſont autre choſe. On a eſſayé de les gagner par des louanges & des flatteries ; on a cru que l'attention à leur rendre ces devoirs étoit un ſûr moyen de leur plaire, & que l'on ne pouvoit y manquer ſans attirer leur colere contre une négligence qui nous rendoit criminels.

Quelques peuples ne s'en ſont point tenus-là. Comme les Rois qu'ils voyoient étoient des Tyrans cruels & féroces, ils ont cru que ces dieux étoient des êtres auſſi impitoyables & auſſi méchans qu'eux, ils ont cru que pour prévenir leur courroux & la haine qu'ils portoient au genre humain, il falloit ſe faire volontairement une partie des maux que leur colere & leur malignité prenoit plaiſir à verſer ſur les hommes, que cela ſeul pourroit les appaiſer & nous garantir des effets funeſtes de cette haine. Cette

opinion eſt la ſource des jeûnes & des macérations, des flagellations, des inciſions & de toutes ces pratiques barbares, par leſquelles tant de Nations prétendent honorer la divinité. Les *Brachmanes* de l'*Inde*, les *Prêtres* d'*Oſiris*, ceux de *Mithra*, d'*Adonis*, d'*Atys*, & ces vagabonds qui promenent par les provinces les ſimulacres de la Deeſſe de *Syrie* & de celle qui eſt adorée à *Comanes*, nous fourniſſent des effets de cette façon de penſer.

Il y a même des peuples entiers qui n'ont pas borné là l'idée injuſte & barbare qu'ils s'étoient faite de la divinité. Le ſang des victimes ordinaires ne leur a pas paru ſuffiſant pour appaiſer ces dieux cruels, & altérés du ſang des mortels ; il falloit ſelon eux leur immoler des victimes humaines, & que leur ſang verſé ſur les autels par la main d'un autre homme ſauvât celui de toute la nation, que les

dieux auroient fait couler à grands flots, si l'on n'avoit pris soin de les appaiser par ces exécrables sacrifices. Je n'ai pas besoin de recourir aux fables d'*Iphigénie* & d'*Oreste* pour en trouver des exemples ; à la honte de l'humanité il n'est presque aucune nation qui n'ait souillé ses autels par un culte impie ; & malgré la lumiere de la raison, qui éclaire aujourd'hui l'univers, cette fureur subsiste encore de nos jours : les *Celtes*, les *Syriens*, les *Romains* mêmes n'ont pû s'en guérir, car les misérables esclaves que ces derniers obligent de se dévouer à une mort volontaire, dans les spectacles qui accompagnent les fêtes de leurs dieux, sont des victimes qu'ils leur immolent.

Mais comme les événemens ne répondoient pas toujours aux desirs de ceux qui avoient offert ces sacrifices, on a cru qu'ils ne leur étoient pas

toujours agréables ; le choix des victimes propres à les toucher eſt devenu une des principales attentions du culte. On s'eſt fait un art de conjecturer le ſuccès qui ſuivroit ces ſacrifices, par les moindres circonſtances qui les accompagnoient. Bientôt cet art a paſſé pour une méthode ſure de découvrir l'avenir ; & de là ſont nées toutes les eſpeces différentes de la divination augurale, qui malgré l'expérience que l'on fait tous les jours de ſa fauſſeté, conduit les nations entieres dans les occaſions les plus importantes. Comme on avoit imaginé un rapport entre les événemens fortuits que le hazard offre à notre vue, & les arrêts des deſtinées, on ſe perſuada auſſi que les ſonges & les images trompeuſes qui ſe préſentent à nous dans le ſommeil, étoient un tableau où les dieux nous préſentoient l'image de l'avenir qui nous regardoit.

Cette opinion de l'existence & du pouvoir de ces dieux, dispensateurs des biens & des maux, est ce qui a enfanté toutes les différentes religions qui inondent la terre. Comme cette matiere m'a toujours paru d'une importance infinie, puisque c'est d'elle que dépend, à ce que prétend le plus grand nombre des hommes, non seulement le bonheur & le malheur de cette vie, mais encore celui de l'état où nous entrerons à notre mort, je l'ai examinée avec soin; je n'ai rien négligé de ce qui pouvoit m'en éclaircir & m'en instruire; j'ai étudié chacune de ces Sectes; j'ai lu les livres sacrés de celles qui en ont, & j'ai interrogé avec attention les Prêtres & les Sçavans des Sectes qui n'ont point de semblables livres.

Par cet examen j'ai appris que les hommes ne suivent à proprement parler que deux systêmes de la nature

de la divinité, qui même ne ſont pas fort oppoſés dans le fond, & qu'ils ne différent entre eux que dans la forme du culte qu'ils croyent lui être dû, & ſur la nature des pratiques par leſquelles ils eſperent ſe la rendre favorable ; vous en allez juger, ma chere *Leucippe*, par une expoſition très-exacte, quoiqu'aſſez courte, pour être le réſultat d'une étude de pluſieurs années.

Le premier ſyſtême eſt celui des Egyptiens, des Grecs, & de la plus grande partie des peuples d'Occident. Le ſecond eſt celui des Caldéens, des Juifs, des Perſans & de quelques autres nations Orientales.

Ceux qui ont ſuivi le premier ſyſtême croyent que l'univers eſt gouverné par pluſieurs Dieux, ayant chacun une force qui leur eſt propre, enſorte que quoique ſubordonnés les uns aux autres, ils ſont néanmoins indé-

pendans l'un de l'autre, à certains égards, & dans certaines choſes ; de façon qu'ils peuvent s'oppoſer à l'exécution de leurs volontés mutuelles, & qu'ainſi ils peuvent être diviſés, & même en diſpute les uns avec les autres : à leur tête eſt une Divinité qui ſemblable à nos Magiſtrats & à nos Rois, maintient le bon ordre parmi eux & les gouverne ſuivant certaines loix.

Le Chef des Dieux eſt plus puiſſant que chacun des Dieux inférieurs, pris en particulier, mais s'ils étoient tous ligués & réunis contre lui, il ne pourroit leur réſiſter, & ſon pouvoir céderoit au leur.

Au-deſſus de tous ces Dieux eſt le Deſtin, la Néceſſité, la Nature, puiſſance aveugle qui regle cependant toutes choſes, de maniere que les Dieux mêmes ne font qu'exécuter ſes Loix & ne ſont dans l'univers que comme

des Magiſtrats d'une République bien policée où la raiſon & la loi gouvernent tout. Mais comme il agit néceſſairement ſans choix, & même ſans connoiſſance, il eſt inutile de lui rendre aucun culte.

Ce ſyſtême eſt celui qui réſulte de toutes les traditions religieuſes des Grecs, & des ouvrages de leurs premiers poëtes, dans leſquels ils puiſent toute leur théologie; ce n'eſt pas qu'il l'expoſent avec cette clarté, ils n'en ont pas développé les conſéquences, & il n'eſt pas fort ordinaire aux hommes de chercher à mettre de l'ordre & de la netteté dans leurs idées religieuſes; mais c'eſt ce qui ſe préſente aux eſprits attentifs qui les examinent.

Les Egyptiens & les Indiens ajoutent à cette premiere ſuppoſition, que les Dieux, tant les ſupérieurs que les inférieurs, viennent ſouvent conver-

ſer avec les hommes; qu'alors pour ſe rendre ſenſibles à eux ils prennent des corps groſſiers ſemblables à ceux des hommes ou des animaux; que dans cet état ils ſont ſujets à toutes les infirmités de la nature qu'ils ont revétue, & même à la mort, par laquelle ils ſe dépouillent de ce corps, dans lequel ils étoient enveloppés, pour retourner dans leur état naturel de gloire & de béatitude.

Vous ſçavez quelles ſont encore aujourd'hui les opinions des Egyptiens au ſujet du bœuf *Apis*, qui n'eſt ſelon eux que le Dieu *Oſiris*, qui vient de tems en tems habiter parmi les hommes ſous la forme d'un veau conçû miraculeuſement, & connoiſſable à certaines marques extérieures dont les Prêtres ſont inſtruits.

Oſiris n'eſt pas la ſeule divinité Egyptienne qui ſe ſoit métamorphoſée, tous les autres Dieux en ont fait au-

tant autrefois; c'eſt pour cela qu'ils ſont repréſentés ſous cette figure dans leurs temples & que certaines eſpeces d'animaux leur ſont conſacrées, le Belier à *Hamon* Pere d'*Oſiris*, le Chien à *Anubis* &c.: mais il n'y a gueres qu'*Oſiris* qui ait aſſez aimé les hommes pour continuer de venir habiter parmi eux, comme il arrive lorſqu'il y paroît un *Apis*. Cette Epiphanie ou manifeſtation, car c'eſt ainſi qu'ils le nomment, eſt un ſujet de joye pour toute l'Egypte; mais ſa retraite qui arrive à la mort d'*Apis* en eſt un de douleur; c'eſt alors un deuil public dans tout le païs: ce deuil dure pour les Prêtres d'*Oſiris*, juſqu'à l'apparition d'un nouvel *Apis*, avant laquelle il ſe paſſe quelquefois plus d'un ſiecle. *Oſiris* étoit, ſelon eux, un de leurs plus anciens Rois, qui n'étoit autre que le Dieu devenu homme, & qui regnoit quinze mille ans avant *Amazis*, le der-

dernier Roi d'Egypte. Ainſi ils racontent ſa naiſſance, ſes avantures & ſa mort. Dans les ſiecles ſuivans la reconnoiſſance des peuples ou la flatterie des Poëtes a fait regarder les Princes qui avoient quelque conformité avec *Oſiris*, ou avec les autres Dieux, comme de nouvelles incarnations de ces divinités; on leur en a donné le nom, & on leur a attribué leurs actions: de là eſt venue la confuſion qui regne dans leur hiſtoire ſacrée qui n'a été formée que ſur la tradition des peuples; ainſi on y voit pluſieurs Mercures ou Thouth, & pluſieurs princes dont les avantures ſe retrouvent dans l'hiſtoire d'*Oſiris*. Parmi nos dévots de *Bacchus*, les Spirituels, ceux qui ont été adonnés aux myſteres les plus cachés, auxquels on ne parvient qu'avec bien des peines, prétendent, ſur l'autorité de je ne ſçai quelle révélation attribuée à *Orphée*, que le fils de *Se-*

melé, cet enfant dont elle accoucha au milieu d'un orage, n'étoit autre chose qu'une nouvelle incarnation d'*Osiris*, qui étoit venu prendre un corps humain dans le sein de la fille de *Cadmus*; c'est pour cela, disent-ils, que les avantures de *Bacchus* Grec ressemblent si fort à celles d'*Osiris*; c'est par là qu'il faut expliquer les expéditions de *Bacchus* dans les Indes, ses Exploits dans la guerre des Géans, la mort qu'il reçut par leurs mains & la vie qui lui fut rendue: quoique certainement au tems de *Cadmus*, dont nous connoissons l'histoire, il n'y ait eu aucun héros Grec qui ait porté le nom de *Denis*, ni qui ait fait la conquête de l'Orient.

Au reste la religion Egyptienne a souffert de grandes altérations depuis la ruine de leur royaume par les Perses. Autrefois on faisoit un point capital de croire sans examen, de s'in-

terdire tout usage de sa raison ; on appelloit alors profondeur impénétrable & mystere respectable, tout ce qui étoit scandale pour elle. Depuis que les Grecs se sont mêlés avec eux, leurs Prêtres ont voulu devenir Philosophes, & ceux qui se mêlent de raisonner, ont tout tourné en allégorie, sans penser qu'elles étoient détruites par les cérémonies qu'ils pratiquent à leurs fêtes.

Les opinions des Indiens ne nous sont plus inconnues : nous avons eu occasion de nous en instruire par le commerce de ces Brachmanes qui accompagnoient les Ambassadeurs du Roi de la *Taprobane* ; vous les avez vus à Rome : c'est une opinion constamment reçue parmi eux, que les Dieux & surtout celui dont les Brachmanes tirent leur nom, sont déjà venus parmi les hommes, & qu'ils y viendront encore pour les instruire & les tirer des

erreurs, où ils tombent en éteignant la lumiere de leur raiſon. Le Dogme de la tranſmigration des ames eſt très-ancien chez eux, pluſieurs de leurs coutumes n'ont point d'autre fondement, & ce n'eſt pas de *Pythagore* qu'ils l'ont reçu; ce Philoſophe n'a jamais été chez eux, & leur religion eſt plus ancienne que lui.

Au reſte, ils croyent comme les Egyptiens, que la Divinité revétue d'un corps eſt aſſujettie à toutes nos miſeres, à nos beſoins, à nos maladies, & à la mort même : dans leur ſyſtême les Dieux s'étoient dépouillés en prenant une forme viſible, de cette toute-puiſſance qui eſt l'appanage de la divinité; & dans les dangers où ils ſe ſont trouvés, ils ont eu ſeulement reçours à l'adreſſe, & aux moyens humains qui ſouvent n'ont pas été capables de les en tirer.

Les Grecs avoient déjà des tradi-

tions & un culte réglé, dès le tems de leur barbarie ; mais ce culte ne subsiste plus, il a été entiérement altéré par le mélange de la religion Egyptienne. Cette religion s'introduisit dans la Grece par l'établissement des deux colonies d'*Argos* & d'*Athenes*, mais rien ne la répandit tant que les conquêtes de *Sésostris*, qui plusieurs siecles avant la guerre de Troye, porta le culte des Dieux Egyptiens dans l'Asie-mineure & dans la Thrace, dont il soumit une grande partie.

Orphée venu de Thrace, l'alla répandre dans la Grece, qu'il parçourut toute par un motif religieux ; c'est alors qu'il institua les mysteres de Bacchus à Thebes, & plusieurs autres dont il passe pour fondateur.

Les Grecs encore grossiers ne prirent qu'une partie des dogmes Egyptiens, qu'ils ne connoissoient que fort

imparfaitement. Ceux que *Séſoſtris* avoit laiſſés dans ces pays nouvellement conquis, n'étoient pas ſelon les apparences inſtruits du fond des dogmes; ils n'en connoiſſoient que l'extérieur; ainſi il n'eſt pas ſurprenant que les hiſtoires auxquelles elles avoient rapport ſe ſoient ſi fort altérées. Cela eſt arrivé dans des pays plus voiſins de l'Egypte, comme la Phrygie & la Syrie, où les myſteres d'*Atys* & d'*Adonis* n'ont conſervé qu'une reſſemblance imparfaite avec ceux d'*Oſiris*, quoiqu'il ſoit conſtant que ces trois Divinités ſont une ſeule & même choſe.

Les Grecs accommodoient donc les traditions Egyptiennes avec celles qu'ils avoient depuis longtems; car ils donnerent à leurs divinités les attributs des Dieux Egyptiens; ils ne comprirent pas que ces Dieux n'avoient pris des corps que pour un tems dans le ſyſtême Egyptien, & ſeulement pour

ſe rendre ſenſibles aux hommes lorſqu'ils vouloient converſer parmi eux; ils ne donnoient même à ces Dieux que la ſeule figure humaine, mais ils crurent qu'elle leur étoit naturelle, & que ces Dieux ne pouvoient ſe dépouiller de ces corps: ils les firent à la vérité diaphanes, brillans, infiniment plus légers & plus robuſtes que les notres, mais cependant ſujets à la douleur, à la laſſitude, aux beſoins du dormir & du manger; ils étoient immortels mais non invulnérables, comme vous l'avez vû dans *Homere*, où *Vénus* bleſſée par *Diomede*, eſt panſée par *Machaon*, le Médecin des Dieux. Après leur avoir donné des corps ſujets en partie à nos infirmités, il n'eût pas été raiſonnable de leur ôter le beſoin que la nature a rendu la ſource de nos plaiſirs les plus vifs. Les Dieux furent donc expoſés aux traits de l'amour: non ſeulement ils

épouſoient des Déeſſes desquelles ils eurent des enfans qui peuplerent l'Olimpe, mais ils ne dédaignerent pas de s'embraſer pour de ſimples mortelles; & les Déeſſes à leur tour abandonnerent la gloire de l'Olimpe pour venir chercher les faveurs des hommes; elles ne croyoient point s'avilir par ce commerce; les plus farouches ſuccomberent à cette foibleſſe, & ſelon les Arcadiens, le Mont Lathmos pourroit rendre compte de ce qui ſe paſſoit dans les rendez-vous nocturnes que *Diane* donnoit à *Endymion:* Ces idées étoient authoriſées par la pratique introduite dans l'Orient pour favoriſer la débauche des Prêtres de pluſieurs Dieux; on feignoit que le Dieu devenu ſenſible aux charmes de quelque beauté mortelle, la vouloit honorer de ſes faveurs. La Religion s'en mêloit, & la plus prude ne pouvoit être cruelle ſans ſacrilege. Il y avoit cer-

taines Déesses qui n'avoient que des Prêtresses ; ces Prêtresses n'osoient faire l'amour, la sagesse leur étoit ordonnée : elles se servoient du même artifice ; & par là elles ménageoient leur honneur & leurs plaisirs. Comme il arriva que quelques-uns des enfans qui nâquirent de ce commerce, se rendirent illustres, on en fit des héros, des hommes d'une espece supérieure ; & bientôt après les grands hommes eurent honte de n'avoir qu'un origine ordinaire, ils voulurent sortir des Dieux ; l'imposture leur suffit dans des tems simples & grossiers, par l'amour que les hommes avoient alors pour le merveilleux de ce genre. La chose n'a plus été si facile dans la suite. *Alexandre* tenta vainement d'être le fils de Jupiter, il eut beau vouloir brouiller sa mere *Olimpias* avec *Junon*, en la faisant passer pour la rivale de cette Déesse ; il n'est & ne sera ja-

mais regardé que comme le fils de *Philippe*. Les barbares de l'Occident dont les religions nous ſont connues, ne paroiſſent pas avoir ſuivi un autre ſyſtême que celui des Grecs; ſi cependant on peut appeller ſyſtême un amas confus de ſuperſtitions groſſieres & de traditions contradictoires.

Les Romains, quoique très-policés & ayant égalé dans la ſcience du raiſonnement les Grecs qu'ils ont ſurpaſſés par l'éclat & l'étendue de leurs conquêtes, n'ont point de ſyſtême réglé; la raiſon en eſt que chez eux la religion eſt une partie du gouvernement politique. Les Magiſtrats ſont à proprement parler, les Prêtres de la république, & ils n'ont regardé la religion que comme un moyen propre à conduire la populace; ainſi ne s'embarraſſant point qu'elle ſe livrât à la ſuperſtition la plus groſſiere pourvû que l'ordre public ne courût point

risque d'être dérangé ni troublé, ils ont admis le culte de toutes les nations qu'ils ont soumises, & par le mélange de tous ces dogmes différens la religion ancienne du pays a été comme étouffée. Il y a cependant beaucoup d'apparence qu'elle avoit un grand rapport à celle des plus anciens Grecs dont les Romains tirent leur origine, s'en étant séparés avant le tems de *Sésostris*. Au reste la preuve que les Romains n'ont regardé le culte des Dieux que comme un établissement politique, c'est la liberté que leurs plus grands hommes revêtus des premieres magistratures se sont donnée impunément de l'attaquer dans des ouvrages publics sous leur nom, & sans que la considération & l'estime où ils étoient, en ayent reçu aucune atteinte.

Le grand système qui est celui des Chaldéens, des Juifs, des Persans, & de quelques autres nations voisines,

comme les Thraces, n'admet à proprement parler d'autre Divinité que la Cauſe premiere & univerſelle dont les ordres ſont exécutés par les êtres particuliers qui ſont ſeulement ſes inſtrumens & ſes miniſtres.

Les Juifs ne s'en ſont pas encore tenus-là, quoiqu'ils faſſent quelque mention du ſyſtême des Divinités ſubalternes, qu'ils nomment Démons, Intelligences, Génies, & qui ſont comme les Lieutenans de l'Etre ſuprême, de l'Etre par excellence à qui ils raportent tout ce qui arrive dans l'univers; & ils croient que l'on ne peut s'addreſſer à ces Génies, ni leur rendre aucun culte ſans déplaire à ce premier Etre. Dans leurs Livres Sacrés que j'ai lus avec grand ſoin parce qu'ils les ont traduits en notre langue, c'eſt à lui ſeul que l'on raporte tous les événemens, ſans faire aucune attention aux cauſes prochaines & ſenſi-

bles, & aux moyens corporels dont il s'eſt ſervi ; ſa nature n'y eſt point expliquée, on ſe contente de lui donner un nom qui ſuivant l'interprétation des plus habiles de leur Prêtres avec leſquels je me ſuis entretenu, ſignifie ſeulement celui qui exiſte ; comme ſi on avoit voulu marquer par là que ce Dieu eſt le ſeul qui exiſte par lui-même, & que tout le reſte de l'univers ne tient l'exiſtence que de lui ſeul. Aujourd'hui les Juifs ſont devenus plus curieux de Philoſophie qu'ils ne l'étoient autrefois, mais il paroît que toutes les idées qu'ils ont là-deſſus, ils les tiennent des Grecs, ou des Chaldéens de qui nous allons parler.

Ces peuples avoient du Dieu ſuprême à peu près la même idée que les Juifs ; mais comme il habite, ainſi qu'ils le diſent en termes formels, une lumiere pure & inacceſſible à des êtres auſſi groſſiers & auſſi imparfaits que

nous le sommes, il ne nous gouverne pas immédiatement, mais par l'entremise des Intelligences & des Génies, qui nous conduisent d'une maniere pour l'ordinaire invisible & insensible. Les plus puissans & comme les chefs de ces Génies habitent le Soleil, la Lune & les autres astres, tandis que la populace des Génies subalternes est attachée aux autres êtres inanimés de la nature, pierre, métaux, plantes &c. Ces Génies supérieurs agissent sur nous & sur toute la nature, par le moyen de la lumiere & des influences des astres, & avec le concours des Génies inférieurs, attachés aux êtres particuliers.

C'est sur cette opinion qu'est fondée leur astrologie, & leur art de prédire les événemens futurs que doivent produire les aspects ou le concours de ces mêmes astres, & cela en conséquence des régles établies par

des obſervations faites depuis pluſieurs myriades d'années, du raport qui s'eſt trouvé entre la diſpoſition de ces aſtres, & les événemens arrivés parmi les hommes.

Mais cette doctrine ſuppoſant que comme le cours & le mouvement des aſtres n'eſt point arbitraire puiſque le calcul nous met en état de prédire aiſément la rencontre de ces aſtres, les événemens futurs ſont néceſſaires, & que la volonté des Intelligences attachées aux aſtres ne peut les changer, la Superſtition ne trouvoit pas là ſon compte; les hommes ne ſe contentent pas d'eſpérer les biens & de prévoir les maux, ils veulent obtenir les premiers & éviter les ſeconds; & cela ne ſe pouvoit dans la ſuppoſition de la néceſſité des événemens; il falloit donc en faire une autre. On ſe perſuada, dans la ſuppoſition que les Dieux étoient maîtres des événe-

mens, qu'ils pouvoient changer les régles qu'ils s'étoient imposées, qu'il ne s'agissoit que de se les rendre favorables & de forcer les Génies ennemis à se rendre par l'interceſſion des Génies qui étoient plus puissans. Lorsque l'on désespéra de gagner les Génies supérieurs, on tâcha de s'assurer de ceux qui étoient attachés aux plantes & aux pierres, & d'en réunir un grand nombre. On regarda ces Génies comme des hommes, & on se conduisit avec eux sur ce pied-là; on travailla à former en sa faveur des ligues & des traités parmi ce peuple intellectuel. C'est la magie Chaldéenne, elle est comme vous voyez différente de celle que l'on connoit parmi les Grecs, & qui n'a pour objet que l'évocation des Mânes & des Phantômes qui habitent les Royaumes sombres de Pluton, quoique peut-être il ne fût pas difficile de la rapporter à celle

celle des Chaldéens qui admettant des esprits malfaisans & cruels, parmi ces génies inférieurs, croyoient qu'on ne pouvoit se les rendre favorables que par des crimes & par des meurtres.

Je n'entre pas dans le détail des moyens qu'on employa, les plus absurdes ne furent point rejettés. Comme cette opinion n'avoit aucun fondement réel, il ne faut pas s'étonner si l'on y fit entrer toutes les extravagances & les absurdités dont vous voyez qu'elle est remplie; je vois pourtant que dans le commencement la médecine & les effets singuliers des remedes tirés des plantes, des minéraux & de certains animaux, furent le motif de la plûpart de ces pratiques, à l'imitation desquelles on en institua d'autres qui ne produisoient rien.

Ces deux Sectes opposées dans le Chaldaïsme ont donc formé ce que nous appellons astrologie & magie.

La derniere passa en Egypte. Le pays étant plus fertile & plus varié dans les productions de la nature, donna lieu aux hommes curieux de ces sortes de connoissances de faire un grand nombre de découvertes singulieres ; elles les mirent en état d'opérer des choses extraordinaires que la populace attribua à l'opération de ces Génies, avec lesquels ils feignoient d'avoir commerce par le secours de la magie. On crut que l'observation de l'aspect de certaines étoiles augmentoit la force des sacrifices par lesquels on s'imaginoit évoquer les Intelligences, & c'est ce que pratiquent aujourd'hui ces superstitieux qui inondent les Provinces sous le nom de Chaldéens & de Pythagoriciens.

Les usages de *Médie* & de *Perse* ne sont pas différens des Chaldéens, si ce n'est en ce qu'ils admettent nettement deux sortes d'Intelligences in-

férieures, les unes bienfaisantes, & les autres cruelles & mal-faisantes; le nom de la premiere espece est *Oromazes*, & celui de la seconde est *Arimanes*; car je ne crois pas qu'on leur doive attribuer l'opinion de ceux qui font de ces deux especes de Génies deux Dieux suprêmes & égaux en puissance, sans cesse opposés l'un à l'autre, dont les combats mutuels forment tous les êtres particuliers, lesquels sont un mélange de la substance de ces deux premiers principes, & qui par cette raison sont composés de lumiere & de ténebres, de matiere & d'esprit, de vertus & de vices, de plaisirs & de douleur. Les plus habiles des Mages avec lesquels je me suis entretenu, m'ont accusé que cette opinion étoit regardée comme une erreur, & qu'elle étoit formellement opposée au sentiment de *Zoroastre*, conservé dans ses ouvrages où il ne

reconnoît qu'un seul principe supérieur auquel il donne le nom de *Mithra* qu'ils traduisent *amour*, *union*, *justice*, termes qui signifient qu'il le concevoit comme un être d'une nature bienfaisante, comme la cause de toutes les productions, comme celle de l'ordre & de l'arrangement de l'univers, comme le lien qui en unissoit toutes les parties, & qui empêchoit leur dissolution. Le soleil étoit la vivante image de *Mithra*. L'instrument le plus efficace qu'il employa après le soleil, étoit le feu; & ils prétendent que le respect qu'ils témoignoient à *Mithra*, dont ces deux choses étoient des symboles naturels, avoit donné lieu aux Grecs de supposer qu'ils rendoient à ces deux êtres un culte bien éloigné de leurs principes, qui leur défendent de reconnoître d'autre Dieu que *Mithra*. Au reste ces mages qui étoient assez instruits de nos opinions,

me disoient que l'on ne pouvoit pas leur attribuer le dogme des deux principes égaux avec plus de fondement que l'on nous attribuoit à tous en général le sentiment de quelqu'une des sectes de philosophie qui sont reçues parmi nous.

Voilà, ma chere *Leucippe*, toutes les sectes religieuses essentiellement différentes que nous connoissons parmi les hommes ; toutes les autres en sont des modifications, formées le plus souvent par l'assemblage de diverses opinions prises des systêmes opposés. Telle est par exemple la nouvelle secte formée dans le Judaïsme, & qui commence à se répandre dans le monde. Ce sont des gens que l'on nomme Chrétiens ; ils croyent tous en général, comme les Juifs, qu'il n'y a que le seul Etre suprême qui gouverne l'univers, & que cet Etre a envoyé sur la terre un homme extra-

ordinaire pour instruire le genre humain de ce qu'il falloit faire & croire, & de ce qu'il falloit observer pour lui être agréable ; ils croyent aussi que cet homme est venu changer la loi particuliere que ce Dieu souverain avoit donnée aux Juifs ; mais sur le reste de leurs dogmes, ils ne sont point d'accord entr'eux ; les uns, & il semble que c'est le plus grand nombre, ont adopté le dogme des Egyptiens & des Indiens, & disent que l'auteur de leur secte n'étoit pas un simple homme, que c'étoit Dieu même, qui avoit pris un corps ; & quoiqu'il ait perdu la vie dans les tourmens, ils n'en sont pas plus embarrassés que les Egyptiens le sont de la mort cruelle *d'Osiris* : ils prétendent mettre l'honneur de sa divinité à couvert, par je ne sçai quelles merveilles qui l'ont suivi, à ce qu'ils disent, & dont ils prétendent que ses

Sectateurs ſont témoins, quoiqu'ils ſoient les ſeuls qui en parlent. D'un autre côté pluſieurs d'entr'eux ont adopté beaucoup de rêveries priſes des Chaldéens modernes ſur la nature & la propriété de ce ſouverain Etre, ainſi que ſur les différentes eſpeces d'Intelligences; ils rendent aux Génies un culte, qui eſt condamné par les autres, quoiqu'ils conviennent de l'exiſtence de ces démons bien ou malfaiſans, qui eſt établie par les prodiges qu'ils attribuent à l'auteur de leur ſecte.

Parmi les différentes opinions religieuſes que je viens de dire & de décrire, il n'y en a aucune dont le dogme & le culte ſoient établis ſur les lumieres de cette raiſon préciſe & univerſelle qui éclaire également tous les hommes, & qui fait que la diſtance des tems ou des lieux, & que la différence des langues, des coutumes, des

opinions, ne mettent aucune variété entr'eux, telle qu'eſt celle qui leur découvre les premiers principes de la morale, ou les vérités de la géométrie. Ces opinions ſont abſurdes, ou tout au moins des ſuppoſitions gratuites, & ſans fondement; elles ſont toutes oppoſées l'une à l'autre dans le détail des conſéquences que l'on en tire: Les uns croyent que le premier Etre gouverne tout par lui-même, & par des volontés particulieres, & donne une attention diſtincte à chaque objet particulier, comme les Juifs & les Chrétiens; les autres, qu'il ſe repoſe ſur les Génies & les Intelligences particulieres, comme les Chaldéens, les Egyptiens & les Grecs; & parmi ceux-là quelques-uns ne le regardent que comme une cauſe aveugle deſtituée de connoiſſance & d'intelligence; tels ſont les Egyptiens & les Grecs, qui n'ont jamais adreſſé de

vœux au Deſtin, qui ne lui ont jamais bâti de temples, & qui n'ont établi aucun culte en ſon honneur. Ce qu'ils nomment la Fortune, eſt une eſpece de Divinité particuliere, qu'ils font préſider à ces événemens dont on attribue la cauſe au hazard, parce que l'on n'imagine pas ce qui les a pu produire ; cet oubli du deſtin & de la fortune dans le culte, eſt d'autant plus étonnant, que les hommes en ont ſans ceſſe le nom à la bouche, qu'ils l'invoquent ſeule, qu'ils lui attribuent les bons ſuccès, qu'ils ſe prennent à elle des mauvais, & que le portrait injurieux qu'ils en font en la traitant de volage, d'inconſtante, d'aveugle, de fantasque, lorſqu'ils déclament contre elle dans leurs plus grands emportemens, prouve que dans ces inſtans mêmes ils reconnoiſſent ſon exiſtence & ſon pouvoir. Pour les Chaldéens, quoiqu'ils rendent un culte à

leur *Belus* qui eſt le maître & le Roi des Dieux, l'habitude où ils ſont de voir des monarques inacceſſibles à leurs peuples, & qui ſe tenant enfermés dans le fond de leurs palais, gouvernent de là leur empire par le moyen de leurs Satrapes, les empêche de croire qu'il faille s'addreſſer à l'Etre ſuprême plutôt qu'aux Génies qu'il a établis entre lui & les hommes. Quelques-uns, comme les Chaldéens, croyent que les Dieux inférieurs ſont des eſprits purs, c'eſt-à-dire, ſans un corps ſemblable aux notres, & qui ne ſont ſuſceptibles d'aucunes des paſſions ni des infirmités auxquelles nous ſommes aſſujettis, & qui ne peuvent devenir malheureux; d'autres, comme les Egyptiens & les Grecs, penſent que les Dieux-mêmes les plus puiſſans ſe ſont revêtus de corps matériels; quelques-uns croyent auſſi comme les Grecs, que ces Dieux ſont

toujours sujets à nos passions, à nos foiblesses, à nos besoins, peuvent être blessés, devenir malheureux & assez malheureux pour desirer la mort. Les fables de nos Poëtes, conformes en cela à nos plus anciennes traditions, ne sont remplies que des exemples que j'avance. *Elianus* mutilé par Saturne & dépouillé de sa couronne; le même Saturne chassé de son thrône par son fils Jupiter & chargé de fers; les amours de *Jupiter*, ses déguisemens honteux pour jouir de ses maîtresses, parmi lesquelles on n'a point de honte de placer sa mere & ses filles; les querelles des Dieux, leurs combats, le péril qu'ils coururent, lorsqu'ils furent attaqués par les Géans, & lorsqu'obligés de se déguiser sous la forme de divers animaux ils échapperent à peine à leur poursuite; une infinité de faits semblables, sur lesquels je n'ai pas le tems de m'étendre, prouvent ce

que nos ancêtres ont penſé des Dieux. Les Egyptiens, les Indiens, & les Chrétiens après eux, ont du moins cru que tandis que non ſeulement les Dieux, mais le ſouverain Etre, la premiere Cauſe de l'univers, s'étoit revêtu du corps d'un homme ou d'un animal pour venir converſer parmi nous, il avoit été expoſé à tous les accidens auxquels l'eſpece dont il avoit pris la figure étoit ſujette; enſorte que de même qu'*Oſiris*, *Adonis*, & *Atys* avoient ſouffert une mort cruelle, & que le Dieu des Chrétiens avoit péri par un ſupplice honteux & deſtiné aux plus vils eſclaves, le bœuf *Apis* pouvoit encore tomber ſous le couteau de boucher, comme il eſt arrivé ſous *Cambiſe*, & ſervir d'aliment aux hommes, comme il arriva ſous *Ochus* qui fit ſervir le bœuf *Apis* ſur ſa table & qui régala ſa Cour aux dépens de la ſubſtance divine.

Il n'y a pas moins d'oppoſition dans le culte & dans la pratique qu'il faut obſerver dans les différentes ſectes, pour devenir agréable aux Dieux; la plûpart égorgent des bêtes pour ſe rendre la divinité favorable. Juifs, Chaldéens, Egyptiens, Indiens, tous croyent que la vapeur du ſang qu'ils verſent, que la fumée & l'odeur des viandes qu'ils brûlent ſur les autels, contribuent au bonheur des Dieux, & les engagent par reconnoiſſance à leur accorder les graces qu'ils en veulent obtenir. Les Chrétiens me ſemblent les plus ſages de tous, puiſqu'ils n'ont point de ſacrifices, & que dans leurs aſſemblées ils „ ſe contentent de té-„ moigner leur amour & leur recon-„ noiſſance au ſouverain Etre par des „ cantiques, des prieres & des ac-„ tions de graces, dont ils accom-„ pagnent des repas ſimples & con-„ formes à la frugalité de leur vie

„ ordinaire. Je me ſuis inſtruit de ce
„ qui ſe paſſe dans ces aſſemblées, &
„ je puis aſſurer que les abominations
„ qu'on leur impute ſont bien éloi-
„ gnées de leur caractere & de leurs
„ mœurs." Si ces aſſemblées nocturnes cauſent quelque déſordre, il eſt infiniment moindre que celui dont tous nos myſteres ſont accompagnés, même ceux d'*Eleuſis*; car les myſteres d'*Adonis*, de la Déeſſe de Syrie, d'*Atys*, de *Bacchus*, ſont ſi décriés parmi nous, que des gens graves auroient honte d'y être initiés.

Ces ſacrifices ne conviennent ni dans le choix des victimes, ni dans la maniere de les immoler, ni dans le lieu où ils ſe paſſent, ni dans les jours où ils doivent être faits. Quelques-uns croyent que les Dieux ou du moins certains Dieux, ne peuvent être ſatisfaits, ſi l'on ne dépeuple l'univers, ſi l'on n'égorge des hommes

ſur les autels ; il faut être homicide, & quelquefois même parricide pour leur être agréable ; & ils ne favoriſent parmi les Syriens & parmi les Carthaginois que ceux que les Loix puniſſent dans les Sociétés bien réglées. En Syrie & à Babylone les filles croiroient irriter contre elles le ſouverain Etre, ſi elles n'alloient dans le temple de *Vénus* ſervir aux plaiſirs des étrangers que le hazard y conduit ; enſorte que ce qui s'appelle ailleurs débauche & proſtitution, eſt là une acte de piété qui honore la Divinité.

A l'égard des autres Dieux, ils ont des goûts différens auxquels il ſe faut aſſujettir. Celui-ci veut un bœuf d'une telle taille & d'une telle couleur ; un autre veut des moutons ; un autre veut une truie, une chevre ; il y en a même dont le goût bizarre veut ſe repaître de la fumée d'un animal

dont les nations policées n'oseroient faire leur aliment

Quant aux mœurs que les Dieux exigent, il y en a très-peu qui se soucient que l'on observe ou que l'on viole les loix de la morale; & comment s'en soucieroient ils? parmi les Grecs, par exemple, qui n'ont pas un de leurs Dieux, sur-tout des plus puissans, qui ne soit souillé de quelque crime, de quelque vice abominable, ou du moins qui n'ait fait quelque action honteuse & infâme; le meurtre, le vol, la débauche, la prostitution, la colere, la vengeance forment tous les traits de leur histoire, & il n'y a point de république qui voulût avoir des citoyens faits comme eux.

Les Egyptiens, les Juifs & les Chrétiens semblent avoir un peu plus d'égard aux mœurs, & il faut avouer que les préceptes de leur secte les ont eu principalement en vue; mais les

es uns & les autres croyent que quoique l'on ne puiſſe être agréable aux Dieux ſans la pratique de la vertu, néanmoins cette vertu eſt inutile & fauſſe auprès du ſouverain Etre ſans la croyance de certains dogmes ſpéculatifs, ſouvent très-abſurdes & toujours deſtitués de vérité & d'évidence, & ſans l'obſervation de certaines cérémonies vaines & puériles, & la plupart du tems douloureuſes, comme celle de la circonciſion, ou du moins fatigantes & contraires à la raiſon, à la nature, & aux beſoins de la Société; enſorte que les vertus auxquelles ils donnent le prix, ſont celles qui conſiſtent à nous priver du plaiſir pour lequel la nature, c'eſt-à-dire le ſouverain Etre nous a donné une pente invincible, & à nous en priver ſans qu'il en revienne aucun avantage au reſte de la Société. La tempérance & la ſobriété ne ſuffiſent pas ſelon eux pour

faire un homme vertueux, il faut s'abſtenir de presque tous les alimens, jeûner, ſouffrir volontairement la faim & la ſoif, ne boire & ne manger qu'autant qu'il eſt abſolument néceſſaire pour ne pas mourir. Telle eſt la doctrine des Prêtres Egyptiens & des Chrétiens. Les Juifs ne vont pas jusques-là; mais en récompenſe, il faut pour ſe rendre agréable au ſouverain Etre, s'abſtenir de certains animaux. Dans leur principe, celui qui mange du cochon ne déplait pas moins aux Dieux que celui qui mange de la chair humaine. Selon les Chrétiens, les plaiſirs de l'amour que le ſouverain Etre a rendu les plus vifs de tous parce-qu'il les a attachés à la plus néceſſaire de toutes les actions, à celle de qui dépend la conſervation de l'eſpece humaine, ces plaiſirs ſi naturels ſont criminels par eux-mêmes. Ils ne condamnent pas ſeulement l'abus de ces

plaisirs, & les moyens de les obtenir contraires au bien général de la Societé, mais l'usage le plus réglé, & le plus légitime que l'on en peut faire. Si tous ne condamnent pas absolument le mariage, comme font plusieurs d'entre eux, au moins il est aisé de voir par l'éloge qu'ils font de la virginité & du célibat, qu'ils regardent tous les autres états comme une tolérance pour la foiblesse humaine. Plusieurs ne se contentent pas de ces souffrances qui naissent de l'abstinence des besoins les plus pressans, ils y joignent la douleur actuelle & positive, ils déchirent leur corps, se fouettent, se découpent dans l'éspérance que dans cet état ils plaisent à ce Dieu, du quel je ne puis croire qu'ils aient une autre idée que celle d'un Etre méchant, cruel, & se réjouissant de voir souffrir les hommes.

Ces sentimens étant trop absurdes

& trop oppoſés entre eux, pour être fondés ſur les lumieres de la raiſon naturelle, de la vraie raiſon, comme vous l'avez vû; il faut examiner par où ils peuvent être appuyés, & comment je connoîtrai qu'ils ſont vrais.

Je remarque d'abord que tous ceux qui les ſoutiennent, m'aſſurent en particulier qu'ils ont la vérité pour eux, & que leur perſuaſion eſt également vive; & en effet je vois que pour défendre ces opinions, ils ont fait & ont ſouffert ce que les intérêts les plus chers ne font point faire pour la conſervation de ce que nous avons de plus précieux.

Comme leurs opinions ſont toutes oppoſées entre elles & que la vérité eſt une, elle ne peut ſe trouver dans toutes ces différentes ſectes à la fois; il pourroit ſeulement arriver qu'elle ne fût dans aucune; car ce n'eſt pas une choſe bien rare, de trouver des gens

dont la perſuaſion eſt plus forte que les raiſons qu'ils ont de croire. Ainſi c'eſt à moi à examiner avant que de choiſir celle qui ſera le mieux prouvée. Comme elles alléguent toutes avec une égale raiſon la perſuaſion où elles ſont de la certitude des moyens pour plaire au ſouverain Etre, je ne puis ſuppoſer que cette perſuaſion ait néceſſairement été produite dans les premiers qui l'ont eue, par des preuves évidentes de la vérité des choſes qu'ils croyoient, parceque, de leur propre aveu, l'erreur & la fauſſeté ont excité le même degré de perſuaſion que la vérité. Ainſi je ſuis en droit de demander à voir leurs preuves, & à les examiner; ces preuves conſiſtent dans l'autorité des Dieux, ou du ſouverain Etre, qui a (diſent-ils) révélé que ces opinions étoient vraies. En même tems il ne doit y avoir qu'une de ces opinions qui jouiſſe de cet a-

vantage. Voyons quelle ſera celle à qui nous l'accorderons.

Les Grecs n'employent aucune révélation, pour établir leur religion. Les oracles qu'ils prétendent ſubſiſter parmi eux & par le moyen desquels les Dieux les inſtruiſent de ce qu'ils ignorent, ces oracles ſuppoſent la religion & ne l'établiſſent pas; ils ne parlent que dans des occaſions particulieres, & ſans vouloir philoſopher ni dogmatiſer, ils répondent tant bien que mal aux queſtions qu'on leur fait pour ſçavoir quel ſera le ſort d'une maladie ou le ſuccès d'une entrepriſe; & tout ſe borne à ordonner quelque ſacrifice. D'ailleurs les oracles ſont moins anciens que la religion qui étoit déja établie lorſqu'ils ont commencé; pluſieurs d'entre eux ont ceſſé, d'autres ont pris leur place, qui ont à leur tour perdu leur crédit par le ſuccès qu'ont eu des oracles encore plus

nouveaux. D'ailleurs l'obſcurité & l'ambiguité de tous ces oracles, la fauſſeté manifeſte du plus grand nombre des réponſes qu'ils rendent, montre évidemment qu'ils n'ont aucun avantage ſur les prédictions de ces impoſteurs vagabonds qui courent les Provinces, pour mettre la ſuperſtition des ignorans à contribution; & en effet ces oracles ſont tellement décriés, que les gens les moins pénétrans ne les conſultent que par maniere d'acquit. Nos Grecs n'ont nuls livres ſacrés; toute leur religion eſt fondée ſur des traditions confuſes, & dont l'origine eſt non ſeulement obſcure, mais remplie de contradictions; il n'y a qu'à lire le recueil qu'*Homere* en a fait, compilant ce qu'il avoit tiré des archives des temples les plus célebres, l'ouvrage de *Théophraſte* d'*Ereſe*, ou ceux de nos Hiſtoriens qui ont écrit ſur les antiquités des nations & des

villes de la Grece ; elles ſont toutes remonter leur origine ſi haut qu'elle ſe confond avec l'hiſtoire des Dieux ; & cette partie de l'hiſtoire eſt ſi incertaine qu'elle n'a point d'autre nom que celui d'inconnue & de fabuleuſe.

Si nous conſultons les Poëtes, outre que les monumens d'*Orphée*, le plus ancien de tous, ſont certainement d'un tems très-poſtérieur, & qu'*Ariſtote* croyoit même que cet *Orphée* dont on montroit les ouvrages n'avoit jamais exiſté ; ils ne ſervent de rien pour établir la religion ; ſes révélations prétendues, ſon commerce avec les Dieux, ne nous apprennent point qu'ils lui aient donné autorité de rien annoncer de leur part aux hommes, & qu'ils lui aient fourni les moyens de prouver qu'il avoit véritablement reçu d'eux cette autorité. Le *Minos* des *Crétois* a été à la vérité un législateur célebre, mais ſon commerce prétendu avec les

Dieux, & ſes retraites dans les antres ſacrés du Mont *Ida* ne peuvent ſervir à établir la vérité de la religion des Grecs, quand même ces révélations ne ſeroient pas de pures fables; puiſque les *Crétois*, inſtruits par *Minos* lui-même, regardent & ont toujours regardé les Dieux de la Grece, les plus célebres, comme des hommes nés, élevés, & morts dans leur Iſle, où ils ont été enſévelis, ainſi que leurs tombeaux en faiſoient foi, & ſuivant les inſcriptions mêmes de ces tombeaux recueillies par ce même *Homere*. En effet loin que les Prêtres des Dieux prétendent établir la vérité de leurs dogmes ſur les révélations de *Minos*, & ſur le témoignage des *Crétois*, ils les traitent de menteurs, à cauſe de ce qu'ils ont dit du tombeau de *Jupiter*, ſans penſer que ceux qui étoient nés comme les autres hommes, qui avoient vécu dans un corps ſujet aux mê-

mes infirmités qu'eux, devoient avoir été auſſi ſujets à la mort ; & pour le prouver, je ne veux pas d'autre témoignage que ceux d'*Héſiode* & d'*Homere* qu'ils regardent comme des hommes inſpirés.

Mais comme nous avons vu que la religion des Grecs venoit des Egyptiens, peut-être ſera-ce parmi eux que nous trouverons des preuves de la vérité de cette religion que nous cherchons. Les Egyptiens prétendent qu'*Oſiris* ou le ſouverain Dieu lui-même a habité parmi eux, qu'il les a gouvernés ſous la forme d'un homme, qu'il a fondé leur monarchie & leur religion ; mais ils n'ont aucuns livres de lui. Le plus ancien Légiſlateur de l'Egypte étoit *Menès* ſelon quelques-uns, ou ſelon d'autres ſon fils *Athothis* (c'eſt le Thot de *Platon*) que ce Philoſophe prétend être le Mercure des Grecs &c. que quelques auteurs

ſont l'inventeur de l'écriture & de la plupart des arts ; il laiſſa des livres contenant les préceptes de ce qu'il falloit croire & pratiquer au ſujet des Dieux, pour leur être agréable. Un de ſes deſcendans, de même nom que lui, tranſcrivit ces livres dans un caractere plus aiſé à lire & à entendre que celui dans lequel ils avoient été écrits d'abord. Les Egyptiens prétendent avoir conſervé ces livres. *Manethon* & *Sanchoniäton* en ont publié quelque choſe dans leurs ouvrages ; mais malgré cela, ces livres ne ſubſiſtent plus ; & quand ils ſubſiſteroient, les Prêtres conviennent eux-mêmes qu'ils ont perdu l'intelligence des *Hiérogliphes*, ou caracteres ſacrés dans leſquels ils étoient écrits : ils ne peuvent expliquer qu'à peine les inſcriptions qui ſont ſur leurs obélisques quoique gravées dans un tems bien poſtérieur. Et quand même ils pré-

tendroient les entendre, comme la signification de ces caracteres n'étoit qu'allégorique c'eſt-à-dire arbitrale, on eſt toujours en droit de douter de l'interprétation qu'ils y donneroient, n'ayant point ces livres, & ne pouvant nous aſſurer ni de leur authenticité, ni de leur véritable intelligence. Ne pouvant les examiner par la comparaiſon des monumens contemporains, ni par ceux des tems qui les ont ſuivis, nous n'avons d'autres preuves de la vérité de ce qui y étoit contenu que le témoignage de ceux qui prétendent que leur religion eſt celle qui y étoit enſeignée; & comme nous l'avons vu, ce témoignage n'a aucune force, puiſque la perſuaſion étant égale dans toutes ces différentes religions, elle ne ſert de rien pour prouver la vérité d'aucune en particulier. Mais qui m'aſſurera que ces livres, quels qu'ils ſoient, contenoient la religion

révélée aux Egyptiens? Je vois les villes de ce pays partagées sur cette matiere en un nombre presque infini d'opinions, non seulement différentes, mais encore oppoſées les unes aux autres; chaque ville, ou du moins chaque province a sa Divinité, qu'elle prétend être la seule, & elle se fait un point de religion de massacrer ce que les autres adorent. Vous sçavez quelles haines cette division de sentimens entretient parmi eux, les cruautés qu'ils exercent les uns contre les autres à ce sujet, la peine qu'ont les magistrats à les contenir; & vous êtes instruite que les efforts successifs des Persans, des Grecs & des Romains, pour abolir la religion Egyptienne, viennent seulement de ce qu'ils la regardent comme étant propre à inspirer à ceux qui la professent, les sentimens de la haine la plus barbare & la plus féroce pour ceux qui ont

des opinions différentes. Cette perſécution qui s'excite de tems en tems entre eux, contre les Juifs & les Chrétiens, ne part que d'une ſource de politique. Les Romains ſont trop ſenſés & trop tolérans pour croire que la ſociété ait droit de punir l'erreur & l'extravagance, à moins qu'elle ne devienne une manie capable de troubler la paix & le bon ordre; comme il arrive dans les religions, où l'on ſe croit obligé pour plaire aux Dieux de contraindre les autres hommes à penſer comme ſoi.

Laquelle de ces différentes traditions Egyptiennes préférerai-je aux autres? toutes alleguent des révélations expreſſes en leur faveur, toutes citent des livres dans leſquels elles prétendent qu'elles ſont écrites, chacune prétend jouir du même privilege, à l'excluſion des autres. Mais comme aucune ne peut prouver le

droit qu'elle s'attribue, je suis obligé d'en revenir à la raison dont on vouloit m'empêcher de me servir ; & cette raison me fait voir que ces dogmes sont composés de fables absurdes, extravagantes, infâmes même, & telles que les Ecrits les plus décriés ne contiennent rien de pareil ; que les pratiques que l'on m'impose sont incommodes, puériles, extravagantes, contraires à la nature & au principe du sens commun ; telles que l'abstinence totale de certains animaux, les veilles, les jeûnes, les flagellations, la récitation de certaines paroles mystérieuses, souvent destituées de sens, & presque toujours d'un sens raisonnable. La raison ne peut concevoir que, supposé l'existence d'un Dieu, & d'un Dieu qui ait exigé qu'on lui rende un culte particulier, ce soit par un tel culte qu'on puisse lui devenir agréable. Les descriptions & les images que l'on

me donne de ces Dieux ſont mêmes telles qu'il n'eſt aucun homme qui ne prît la fuite, & qui ne fût ſaiſi de la terreur la plus vive à la vue d'un être qui auroit la figure de ces Dieux. Ainſi c'eſt certainement ailleurs que chez les Egyptiens qu'il faut chercher la révélation.

Les Indiens ont à la vérité des livres qu'ils ſoutiennent très-anciens, pour leſquels ils ont une vénération infinie, & qu'ils prétendent avoir reçus de leurs Dieux-mêmes. Mais par ce qui m'a été dit de ces livres qu'ils montrent difficilement aux Etrangers, qui ſont écrits dans une langue difficile à entendre, & différente de celle qu'on parle préſentement, ils contiennent deux ſortes de dogmes; les uns ſont des dogmes philoſophiques expoſés d'une maniere figurée, à travers de laquelle on voit clairement que leurs auteurs étoient des philoſophes

phes, qui ne distinguent point la substance divine de celle de l'univers, qui croyent que nos ames & nos corps sont autant de parties ou de modifications de la Divinité, & qui par conséquent ne doivent aucun culte au souverain Etre parceque l'on ne peut s'en rendre à soi-même; ils ajoutent à cela que ces ames & ces corps ne font par la naissance & par la mort que prendre de nouvelles formes & passer d'un état dans un autre, & que ce qui regle le sort d'un chacun de ces états, est une certaine fatalité qui a attaché le bonheur à la vertu & l'infortune au vice. Tous les événemens sont nécessaires selon eux, & par conséquent n'y ayant point de liberté il n'y a ni mérite ni démérite au sens où nous entendons ces mots, & par conséquent on ne peut ni plaire ni déplaire au souverain Etre; & comme tous les événemens sont néces-

res, on ne doit pas espérer que le culte qu'on lui rend soit capable de changer le sort qui nous est destiné.

A ces principes théologiques, on a joint plusieurs fables absurdes des avantures de leurs Dieux, dont plusieurs sont ridicules, & qui ne sont point de la même main que le reste; on y voit aussi des traditions historiques, qui quoique confuses, montrent que ces peuples ont conservé la mémoire des tems antérieurs & de toutes les histoires des autres nations.

Comme ce qu'il y a de plus ancien dans ces Livres, détruit le culte par lequel ces peuples prétendent honorer les Dieux, & même l'existence des Dieux, selon que le peuple le conçoit, vous voyez, ma chere *Leucippe*, que l'on ne peut les regarder comme le fondement d'une religion véritable & qu'il ne faut pas s'y arrêter.

J'ai connu par le commerce de leurs

plus ſçavans Brachmanes qui accompagnoient les Ambaſſadeurs de *Taprobane*, que leurs philoſophes ne regardent la religion que comme un établiſſement politique. Ils croyent que celle de chaque pays eſt la véritable pour ceux qui la profeſſent; & ils me citoient là-deſſus les vers d'un de leurs Poëtes myſtiques, qui après avoir dit que la Divinité eſt comme un grand Roi qui reçoit les hommages des différentes Nations de ſon Empire, avec les cérémonies particulieres à chacune d'elles, ajoutoit que ce monde avec les différentes religions qui y ſont établies étoit une des ſeptante mille comédies que la Divinité repréſentoit devant elle pour s'amuſer.

Les Perſans ont des Livrés ſacrés écrits ſelon eux par *Zoroaſtre*, mais c'eſt par le dernier de ceux qui portoient ce nom, & qui n'a vécu que du tems de *Cyrus*, & de *Darius*, fils

d'*Hyſtaſpes*, dont il eſt parlé dans ces ouvrages. Les Perſans prétendent que ces Livres ont été écrits par *Mythra* lui-même ; & ſi l'on en excepte un grand nombre de pratiques puériles & ridicules, qui ſemblent cependant avoir leur fondement dans des réglemens convenables à la nature du climat, & tournées en céremonies religieuſes par la ſuperſtition des peuples antérieurs à *Zoroaſtre* qui n'étoit que le réformateur de l'ancienne religion, ils contiennent des préceptes conformes à la raiſon ; c'eſt par le reſpect & par la reconnoiſſance que l'on adore le ſouverain Etre ; on ne ſuppoſe point qu'il nous ait donné de préceptes différens de ceux que la nature nous inſpire ; la douleur paſſe dans cette religion pour un mal, & il faut la fuir, le plaiſir eſt un bien, & pourvu qu'on ne le recherche que par les moyens conformes aux loix, c'eſt-à-dire, que l'ordre de la So-

ciété n'en ſoit point violé, on eſt agréable au ſouverain Etre. De toutes les religions que nous connoiſſons, c'eſt la plus ſenſée; mais après tout, ſon inſtituteur, ou plutôt ſon reſtaurateur, n'eſt qu'un ſimple homme, qui ne nous prouve point qu'il ait d'autre droit que celui de la raiſon; les merveilles que l'on prétend qu'il a faites pour convaincre ſes compatriotes de la vérité de ſa miſſion, ne ſont pas trop bien établies; elles n'ont point été connues hors de ſon pays; & dans ſon pays il y a un grand nombre d'hommes qui les rejettent.

D'ailleurs les pratiques religieuſes de ceux qui le regardent comme l'interprête du ſouverain Etre, ſont contraires à ſes principes. Ils font conſiſter toute la religion dans l'obſervation de quelques cérémonies vaines, & qui, ſelon l'idée qu'il nous donne lui-même du ſouverain Etre, ne peu-

vent être regardées tout au plus que comme des usages particuliers à ceux au milieu desquels il vivoit, & qui étant devenus comme sacrés pour eux, ne pourroient être déracinés de leur esprit sans violence; & il ne faut pas l'employer pour ôter aux hommes des opinions indifférentes à la tranquillité publique. Ainsi les dogmes Persans sont moins une religion qu'une secte de philosophie, qui dans ce qu'il y a de raisonnable, ne contient rien qui ne lui soit commun avec celles de toutes les autres nations.

Les Chaldéens prétendent avoir eu des Livres sacrés, mais ils ne peuvent plus nous les montrer; ce que *Béroze* en a tiré pour composer son Histoire, fait remonter si haut l'origine de leur nation & de leur religion, que cela n'est appuyé que sur des traditions bien confuses. Ils raportent, pour établir leur antiquité, des obser-

vations aſtronomiques & généalogiques de plus de quatre cens ſoixante dix mille ans. Il eſt certain que le mouvement des aſtres a été connu & déterminé chez eux, il y a longtems. Leur religion en dépend, pour ainſi dire, & ce motif les a obligés de s'y appliquer de très-bonne heure, mais il s'en faut bien qu'ils aient de quoi prouver cette antiquité de pluſieurs Myriades d'années qu'ils donnent à leur nation ; puiſque leurs obſervations ſuivies ne remontent qu'à quatre ou cinq ſiecles au deſſus d'*Alexandre*, & que la plus ancienne des obſervations antérieures recueillies par *Caliſthene*, & envoyées par lui à *Ariſtote*, ne précede pas de deux mille ans la conquête de Babylone & la défaite de *Darius*.

Les Chaldéens n'ayant donc plus de Livres ſacrés, nous ne pouvons ſçavoir laquelle des deux Sectes qui les

partagent, ſuit la doctrine de ces Livres; il paroît que celle qui fait profeſſion de la pure Aſtrologie, ne doit point avoir de culte religieux. Car tout étant néceſſaire, l'obſervation des Loix ne dépend point de notre volonté, & par conſequent nous ne devons être ni agréables ni desagréables au ſouverain Etre, par l'obſervation des Loix que la religion impoſe; & il ne peut en avoir établi une.

La ſeconde Secte qui ſuppoſe que les Dieux & les hommes peuvent agir librement, peut ſeul former une religion. Elle prétend que les hommes peuvent converſer avec les Dieux, elle enſeigne même les moyens de lier ce commerce, & elle ſoutient que ces moyens ſont infaillibles; ce livre qui court parmi nous ſous le nom d'oracles de *Zoroaſtre*, en eſt rempli; mais aucun de ceux qui obſervent ce qu'il preſcrit, n'a pu encore y réus-

sir ; nos prétendus mages de Chaldée ne sont tout au plus que des fourbes dont les prestiges absurdes peuvent à peine séduire la plus vile populace, loin d'en imposer aux gens éclairés qui les examinent. Cela seul doit prouver que la religion qu'ils nous annoncent, est fausse, puisque les préceptes qu'elle nous donne ne peuvent produire les effets qu'ils en attendent & qu'elle promet.

D'ailleurs ces préceptes sont insensés & leurs pratiques si absurdes que cela seul pourroit bien nous persuader que ce n'est qu'un tissu d'extravagances & de puérilités imaginaires, inventées par des fourbes qui vouloient se rendre recommandables au reste des hommes ; ce que l'ignorance, la crédulité, & la superstition a grossi de jour en jour.

La Religion des Juifs & des Chrétiens est la seule dont il me reste à exa-

miner le fondement; je les joins enſemble parce que les derniers ſuppoſant la vérité des Livres reçus par les premiers, & n'ayant prétendu que réformer leur religion, ils n'en doivent pas être diſtingués.

Les Livres des Juifs nous ſont connus; eux-mêmes les ont traduits en notre langue; ainſi nous pouvons les examiner. Ces livres ſont de pluſieurs ſortes, les uns attribués à leur Légiſlateur, & portant ſon nom, les autres écrits depuis lui, mais par des gens que leur Dieu inſpiroit, & auxquels même il découvroit l'avenir, afin qu'ils le révélaſſent à leur nation.

Le premier de ces Livres attribués au Légiſlateur des Juifs, contient l'hiſtoire du monde entier, depuis la premiere origine des êtres juſqu'à ſon tems. Les quatre ſuivans contiennent le détail de leurs loix, & de leur police eccléſiaſtique & civile.

Leurs traditions historiques sur l'origine du monde jusqu'au tems d'un Chaldéen duquel ils croyent qu'est descendue toute leur nation qui ne se regarde que comme une seule famille partagée en douze tribus, sorties de douze fils de cet homme; ces traditions, dis-je, sont assez conformes à celles des Chaldéens, si ce n'est qu'ils abrégent les tems infiniment plus qu'eux; les uns & les autres croyent que depuis le premier homme jusqu'à celui sous lequel arriva cette grande inondation qui fit périr tout le genre humain, à l'exception d'une seule famille qui repeupla toute la terre, il n'y a eu que dix générations: mais la conformité ne va pas plus loin: Ce livre des Juifs, ainsi que les suivans, suppose l'existence d'un Dieu unique, qui a fait le monde & qui le gouverne, mais il ne nous explique point ce qu'il est, & quelle idée nous devons nous en former. Au

reſte ce livre contient des choſes qui ne ſe peuvent expliquer que par des allégories forcées & qui ne ſont gueres dignes de la majeſté du ſouverain Etre dont il nous donne des idées aſſez puériles. Les Juifs eux-mêmes conviennent qu'il y a des choſes inſérées dans ce livre de même que dans les ſuivans, qui ne peuvent avoit été écrites que longtems après le Légiſlateur, enſorte qu'ils ne ſont point venus à nous tels qu'ils ſont ſortis de ſes mains; ce qui donne une grande atteinte à leur autorité; d'ailleurs il y a des contradictions manifeſtes en quelques endroits, ce qui ne convient pas aux ouvrages dictés par le ſouverain Etre, dont la ſageſſe doit être ſupérieure à celle de tous les hommes. Ces difficultés ſont encore plus fortes dans les ouvrages ſuivans: Ceux qui contiennent leur hiſtoire ſont imparfaits, & d'ailleurs ſont écrits avec une obſcu-

rité & une sécheresse infinie, & ne peuvent être regardés que comme des extraits faits par des particuliers de livres plus étendus, auxquels on renvoye à tous momens. A l'égard de leurs livres écrits par des hommes inspirés, on voit dans leur histoire que rien n'étoit plus commun parmi eux, que de trouver des gens qui se persuadassent d'avoir commerce avec le Dieu suprême, & qui donnant les mêmes preuves de la vérité de leurs révélations que donnoient ceux qui sont regardés comme de vrais Prophètes, passent néanmoins parmi les Juifs pour des imposteurs; ainsi il ne reste plus de marque à laquelle on puisse distinguer les vrais Prophètes d'avec les faux.

En général on peut observer que les ouvrages de ces hommes inspirés étant supposés écrits dans des tems antérieurs, nous n'avons point de preu-

ves qu'ils ſoient de ces tems-là, & que leurs auteurs aient véritablement prédit ce qui eſt arrivé depuis. Nous ne ſommes point ſurs que leurs prédictions n'aient point été ajuſtées après coup avec les événemens, par ceux qui les ont mis en ordre; ce qu'il y a de certain, c'eſt que de l'aveu même des Juifs il n'y a plus de Prophêtes parmi eux, ainſi nous ſommes obligés de les en croire ſur leur parole, lorſqu'ils nous aſſurent que Dieu ſe communiquoit jadis aux hommes.

En examinant le ſyſtême de leur religion & la ſuite de leur hiſtoire, nous voyons qu'ils ſont perſuadés que le ſouverain Etre les a choiſis parmi tous les autres peuples de la terre, pour leur déclarer de quelle maniere il vouloit être adoré; & que pourvû qu'ils fuſſent fideles à ſes loix il leur promit de les combler de bonheur,

que pour les convaincre que c'étoit véritablement lui qui avoit dicté cette loi, il fit en leur faveur les plus grandes merveilles. Mais il semble qu'il lui étoit plus facile de déranger toute la nature, de bouleverser les élémens, d'arrêter le cours du soleil, de rendre solides la mer & les fleuves, d'épaissir la rosée pour en faire une nourriture &c., que de toucher leur cœur, de persuader leur esprit. C'est déja un grand sujet de révoquer en doute la vérité de ces prodiges; car s'ils étoient véritablement arrivés, ils auroient produit dans ceux qui en auroient été les témoins, la persuasion la plus vive. Cependant nous voyons par leur histoire que leur législateur ne fut occupé pendant sa vie qu'à appaiser les séditions qui s'excitoient contre lui, & que les châtimens les plus séveres & les plus tyranniques ne pouvoient les empêcher de quitter le

culte du Dieu qu'il leur prêchoit ; pour suivre celui des Divinités des autres pays. A peine fut-il mort, qu'ils oublierent les loix qu'il leur avoit données ; & la suite de leur histoire pendant plusieurs siecles, n'est qu'un tissu de passages du culte de leur Dieu à celui des Divinités étrangeres, jusqu'à ce qu'enfin leur ville & leur Royaume furent détruits par les Chaldéens qui les emmenerent en Assyrie pour peupler la ville de Babylone & les environs. Ils passerent près d'un siecle dans ce pays, & ne revinrent habiter leur patrie que lorsque *Cyrus* craignant la puissance de Babylone nouvellement conquise, résolut d'affoiblir cette ville, en lui ôtant la meilleure partie de ses habitans. Depuis ce tems, ces Juifs auparavant si rebelles à leur Dieu malgré les prodiges éclatans qu'il opéroit tous les jours à leurs yeux, devinrent fideles

à sa

à ſa loi, & ont témoigné pour elle le zêle le plus vif & le plus ardent ; non ſeulement ils n'ont point adoré les Divinités étrangeres, mais lorſqu'un des Rois de Syrie deſcendu de *Seleucus* voulut les contraindre d'adorer les Dieux de la Grece & de violer la loi de leur Dieu, en mangeant des animaux qu'elle leur interdit, ils ſouffrirent avec conſtance les tourmens les plus cruels plutôt que de violer cette loi & de ſe ſouiller par ce qu'ils regardoient comme des abominations ; cependant ils n'avoient alors, pour les ſoutenir, ni Prophêtes ni prodiges, & néanmoins leur perſuaſion étoit plus vive que dans le tems où leur hiſtoire ſuppoſe que Dieu leur en envoyoit tous les jours. Cette perſuaſion n'a été produite que par l'idée où ils étoient que les prodiges rapportés dans leur hiſtoire étoient véritables. Quel effet auroient-

ils donc dû produire sur ceux que l'on prétend en avoir été les témoins, puisque la seule opinion qu'ils sont arrivés, fait aujourd'hui une telle impression sur leurs descendans? Il faut conclure de là que ces prodiges n'ont jamais été, mais qu'ils ont été insérés après coup dans une histoire qui de leur propre aveu a été compilée par celui qui les ramena de Babylone, qui établit leur nouveau gouvernement, qui rebâtit leur ville avec le temple de leur Dieu, & qui régla la forme de leur religion entiérement abolie.

Selon les promesses positives de leur Dieu, ils doivent être heureux & florissans tant qu'ils seront fideles à sa loi. Jamais ils ne l'ont été davantage que depuis leur retour de Babylone, & jamais ils n'ont été plus malheureux. Exposés à la tyrannie des Successeurs d'*Alexandre*, ils ne sont soustraits à leur puissance que pour retomber sous

celle des Romains, qui lassés enfin de leurs continuelles révoltes, ont détruit leur ville, ont exterminé la plus grande partie de la nation, & ont dispersé le reste dans les provinces de leur Empire, où la persécution continuelle qu'on leur a faite, ne peut les ébranler, loin de leur faire abandonner leur religion. Que peut-on penser de la vérité des promesses qui leur ont été faites au nom de Dieu, sinon que ce n'est qu'une adresse de leur Législateur qui vouloit faire impression sur un peuple superstitieux, & qui voulant profiter de cette disposition de leur esprit, tournoit en prodiges tout ce qui leur arrivoit d'extraordinaire, suivant le langage de ces peuples, dans lequel ce qui arrive de plus ordinaire passe pour une action immédiate de Dieu? Comme les Livres de ce Législateur ont passé successivement par bien des mains qui y

ont changé & ajouté ce qui leur a plu, il n'eſt pas étonnant qu'ils ſe trouvent remplis de tant de prodiges racontés ſuivant les idées qui s'en étoient répandues parmi une nation groſſiere, crédule & ſuperſtitieuſe. Ainſi je conclud que leur religion ne conſerve pas plus de marques de Divinité que celle des Indiens, ou des Egyptiens & des Chaldéens, qu'il n'y a plus de marques ſubſiſtantes de la certitude des révélations ſur leſquelles elle eſt fondée, & que tout dépend de la tradition hiſtorique, & de la croyance de ceux qui les reçoivent.

Depuis la ruine & la diſperſion des Juifs, il s'eſt élevé parmi eux une nouvelle ſecte que l'on nomme Chrétiens du nom de leur Légiſlateur. Je vous en ai déja parlé; ces gens ſuppoſent la vérité de la loi & de toutes les révélations Judaïques; mais ils pré-

tendent que le bonheur promis aux Juifs n'étoit pas un bonheur tel qu'ils l'imaginent, consistant dans la gloire, dans la richesse, dans l'abondance & dans la tranquilité de leur empire, ces peuples n'ayant jamais eu aucun avantage sur les autres nations dans la jouissance de ces biens, mais dans la connoissance de la vérité, dans la pratique de la vraie vertu, dans une espece de béatitude Stoïcienne qui pendant cette vie peut se trouver dans l'état le plus malheureux, & après la mort dans le commerce du souverain Etre, avec lequel ils converseront & qu'ils connoîtront alors intimement. Ils ajoutent que cette Loi donnée aux Juifs n'étoit qu'une loi particuliere, qui devoit finir au bout d'une certain tems, après lequel le culte des Juifs & les pratiques gênantes de leurs cérémonies seroient abolies, qu'alors l'Etre suprême n'exigeroit d'autre adoration

des hommes, que le respect, l'amour & la reconnoissance, jointe à la pratique exacte d'une vertu sublime, & portée plus loin que les Philosophes ne l'ont jamais portée ni poussée. Ils assurent que ce tems est arrivé, que leur Christ est celui que Dieu a envoyé parmi les hommes pour leur enseigner le moyen de lui devenir agréables, & que c'est celui que Dieu avoit tant de fois promis aux Juifs, & qui devoit les tirer de l'état malheureux où ils se trouvoient plongés; & c'est ce que signifie selon eux le titre de Christ qu'ils lui donnent, car il avoit un autre nom. Les Juifs au contraire soutiennent que tout ce qui a été prédit de cet homme qui doit relever leur nation, ne peut se prendre allégoriquement. Ils disent que ce sera un Roi puissant qui les rassemblera, & qui rétablira leur Empire & l'étendra sur toutes les nations. Et il faut avouer en effet que

leurs livres ne nous en donnent pas une autre idée, & que l'on n'y trouve rien qui favorise l'explication des Chrétiens.

La Secte de ces derniers dépend de la vérité de celle des Juifs, sur laquelle elle est entiérement fondée; ainsi il suffiroit d'avoir détruit la premiere pour se dispenser de parler de celle-ci, mais par elle-même elle est destituée de preuves suffisantes ; nous n'avons aucun livre de ce Christ, & quoique ses disciples en aient écrit plusieurs, il y en a quelques-uns qui ne parlent que par oui-dire, & dont les auteurs ne prétendent point avoir été témoins des faits qu'ils rapportent ; ainsi on peut leur refuser sa créance. Pour les autres ce sont des ouvrages obscurs, inconnus au public, & que les Chrétiens cachent avec un grand soin aux Juifs & aux Etrangers ; car le mystere est un des plus grands points de

leur religion ; en ſorte que comme ces livres n'ont point été expoſés à la critique & à la contradiction, le ſilence de leurs ennemis ſur les faits qui y ſont contenus ne peut être cité comme un aveu de leur vérité. D'ailleurs ces livres ſont remplis de prodiges faits par cet homme à la vue de toute la nation Juive, de maladies incurables guéries ſans employer aucuns remedes, d'aveugles, de muets & de ſourds guéris, de gens morts depuis pluſieurs jours auxquels il a rendu la vie ; c'eſt une choſe abſurde, vû la maniere dont les hommes ſont faits, que de ſuppoſer que l'on ait perſécuté un homme pour lequel Dieu ſe déclaroit d'une maniere ſi éclatante, qu'on l'ait arrêté, & qu'on l'ait fait mourir comme un malfaiteur, quoique ſa vie paroiſſe fort innocente & qu'on n'apperçoive en lui aucune action qui pût cauſer le moindre trouble dans la Société.

D'ailleurs une partie de ces livres ſont pleins de puérilités & d'abſurdités, & l'on ne peut ſauver les contradictions qui ſe trouvent parmi ceux qui ſont les plus purgés. Ainſi il n'y en a aucun qui porte quelque caractere auquel notre raiſon doive ſe ſoumettre, & qui la force de reconnoître que les opinions qui y ſont contenues, ſont d'une certitude au-deſſus de celle des vérités, & que par conſéquent nous devons les recevoir quoiqu'elles ne paroiſſent pas s'accorder avec ces dernieres.

Vous voyez, ma chere *Leucippe*, par tout ce que je viens de rapporter, que la vérité de ces religions dépend de l'autorité que ceux qui nous attestent les faits ſur leſquels elles ſont fondées, doivent avoir ſur notre eſprit, & du degré de croyance que nous devons ajouter à leurs diſcours. Les prodiges & les témoignages viſi-

bles que nous ne pouvons attribuer aux hommes, ne subsistent plus à présent, nous ne sommes obligés de croire la vérité de ce que l'on nous en conte que de la même façon que nous croyons les événemens passés ; & ils ne peuvent tout au plus avoir qu'une certitude historique. Or qu'est ce qu'une telle certitude? On s'y prête dans les choses indifférentes & qu'il ne nous coûte rien de croire ; mais si l'on prétendoit en conséquence de certains faits historiques nous dépouiller de ce que nous possédons, nous assujettir à des pratiques gênantes, incommodes & douloureuses, nous priver de ce qui nous est le plus cher, nous interdire tous plaisirs, tout repos, en un mot détruire notre bonheur, ne devons-nous pas examiner avec la derniere rigueur les titres sur lesquels on se fonde, résister aussi long-tems que nous pourrons le faire avec raison, &

ne nous rendre qu'à la derniere évidence ? Après tout il ne s'agit pas moins ici que de la liberté de notre corps, de notre entendement, de notre volonté, que l'on prétend réduire en eſclavage. Il me ſemble que la choſe vaut bien la peine de la défendre, & de ne nous point rendre ſans combat. Je vous l'ai déja dit pluſieurs fois, toutes ces religions employent des preuves de même eſpece pour montrer la vérité de ce qu'elles contiennent, je vois de tous les côtés une égale perſuaſion, un zêle égal, un égal dévouement pour des dogmes dont on ſe dit prêt à ſceller la vérité de ſon ſang; on s'accuſe mutuellement d'aveuglement, d'erreur, de prévention, & l'on fait des merveilles tant qu'il ne s'agit que d'attaquer les opinions des autres ſyſtêmes; on en triomphe hautement, on met dans le plus beau jour leurs ab-

ſurdités, leurs contradictions, le défaut de leurs preuves ; mais cet avantage ceſſe, dès qu'il s'agit de défendre ſes propres ſentimens, & paſſe du côté de ceux qui attaquent.

La perſuaſion la plus vive de certains dogmes & de certains faits n'eſt donc pas une preuve ſuffiſante pour en établir la vérité ; car cette perſuaſion eſt égale dans tous les partis ; & la vérité ne peut être que dans un ſeul ; je ne ſçai même par quelle fatalité il arrive qu'à la honte de la raiſon humaine, les religions les plus abſurdes, comme celles des Indiens & des Egyptiens, ſont celles qui fourniſſent les plus grandes marques de perſuaſion ; les auſtérités affreuſes auxquelles ils s'aſſujettiſſent par un motif de religion, ſont telles que les ſupplices inventés par les tyrans les plus cruels, ne les égalent pas.

C'eſt donc à la raiſon à examiner

leurs preuves, & à décider en faveur de ce qui lui paroîtra le mieux prouvé. Ainsi de leur propre aveu, cette raison qu'ils veulent bannir, doit entrer dans ses droits. Il seroit trop injuste de vouloir bien l'employer lorsqu'il s'agit de combattre les autres opinions, & d'en interdire l'usage quand il faut examiner la sienne propre. D'ailleurs il n'y auroit aucune secte qui ne prétendît avoir ce privilege; & si cela étoit, ce seroit encore à la raison à décider entre elles sur cette prétention. Rapportons nous en donc sincérement & de bonne foi à la raison, l'unique juge de ces matieres; ne croyons que ce qu'elle nous apprendra; elle ne nous peut tromper; si elle le pouvoit faire, il n'y auroit plus de regle constante parmi les hommes, & nous voyons cependant qu'ils conviennent dans la connoissance & dans l'usage d'un grand nombre de

vérités ; s'ils différent entr'eux, s'ils ſe trompent en beaucoup de choſes, c'eſt qu'ils ſe hâtent de prononcer avant que de l'avoir conſultée, c'eſt qu'ils prennent pour ſon langage celui de leurs préjugés, ou quelques opinions ſpéculatives, que l'accoutumance, & la ſoumiſſion aveugle à l'autorité des autres hommes leur fait regarder comme des vérités. Il s'agit donc d'éviter la précipitation dans ces raiſonnemens, & de rejetter ces principes dont la vérité n'eſt pas fondée ſur un ſentiment intérieur vif & diſtinct, il s'agit de ne point parler des choſes que nous ne connoiſſons point, & de ne pas prendre pour idées claires & nettes ces images confuſes qui accompagnent les termes que les Ecoles philoſophiques ont rendus familiers parmi nous. Leurs abſtractions ne vous ſont pas inconnues ; je pourrois en employer le langage, ſans crain-

dre de vous effrayer ; mais ces subtilités ne vous seroient d'aucun usage, les vaines spéculations des Philosophes sont au moins inutiles pour trouver la vérité. Sans avoir étudié leurs sophistiqueries sur la nature du vrai & des idées, un sens droit, une certaine justesse d'esprit naturelle, dont les hommes ne sont dépourvus que lorsqu'ils ont éteint eux-mêmes le flambeau de la raison par l'abus qu'ils en ont fait, leur suffit pour connoître quel parti ils doivent prendre dans les occasions communes de la vie, où ces prétendus maîtres de la sagesse sont si ignorans, quoique ce soient celles où l'on a plus besoin de se servir de sa raison.

Ainsi sans nous engager dans les définitions philosophiques, & dans la discussion trop scrupuleuse de leurs opinions, voyons ce que c'est que la raison, quelle est la nature des connois-

ſances qu'elle doit régler, & quelle eſt la maniere dont nous devons nous conduire pour en faire un bon uſage. Tâchons ſeulement de n'employer les termes dont nous nous ſervirons que dans le ſens auquel ils ſont pris par ceux qui parlent & qui raiſonnent avec cette juſteſſe commune dont nous avons parlé.

Nous n'apportons en naiſſant qu'une diſpoſition à connoître, c'eſt à-dire à ſentir & à appercevoir les impreſſions que nous recevons des autres êtres, lorſqu'ils agiſſent ſur nous; ces impreſſions ſont ce que nous appellons connoiſſances, idées, perceptions ou appercevances. Ceux de nos Philoſophes qui ſoutiennent que nous naiſſons avec des idées & des connoiſſances actuelles, avancent une choſe également contraire à l'expérience & à la raiſon; nous ſommes convaincus en réfléchiſſant ſur nous-mêmes que nous acquérons

rons nos connoiſſances ſucceſſivement & à l'occaſion de différentes impreſſions que nous recevons des objets & des réflexions que nous faiſons ſur ce que nous ſentons ; nous commençons par avoir des idées particulieres des choſes, & par la ſuite en comparant ces diverſes perceptions, nous en formons des idées générales & univerſelles. D'ailleurs il n'y a que deux manieres de concevoir les idées, ou bien elles ſont une impreſſion actuelle de quelque objet, & en ce cas nous ne pouvons les avoir ſans être avertis de leur préſence par le ſentiment qui les accompagne ; ou bien ces idées ſont le ſouvenir, & pour ainſi dire l'écho d'une impreſſion reçue autrefois, & alors ce ſouvenir d'une impreſſion plus ancienne eſt accompagné d'un ſentiment qui ſe fait reconnoître par un ſouvenir ; enſorte qu'on le diſtingue parfaitement d'une idée actuelle, &

qu'on ſe ſouvient de l'avoir reçue dans un tems antérieur. Les prétendues idées innées devroient être de ce dernier genre, & ne faire que ſe réveiller en nous en la préſence des objets; mais cela eſt contraire à l'expérience; nous n'avons aucun ſentiment qui nous porte à ſoupçonner ſeulement que nous avons eu autrefois ces idées que nous croyons acquérir, & qu'elles ne font que ſe réveiller dans notre eſprit où elles étoient gravées, ſans qu'il s'en apperçut. Mais ſans nous engager dans l'examen de ces opinions, continuons à voir ce qu'il y a de conſtant ſur cette matiere.

Les impreſſions des objets laiſſent en nous comme une trace & un veſtige d'elles mêmes qui ſe réveille quelquefois pendant l'abſence des objets qui les avoient excitées; c'eſt-là ce que l'on nomme mémoire & ſouvenir; ſentiment par lequel j'ai connois-

sance des impressions qui ont été en moi, mais qui est accompagné d'une appercevance au moins confuse de la distinction qui est entre le tems auquel je les ai reçues, & celui auquel je m'en souviens.

Toutes ces impressions sont accompagnées d'un sentiment agréable ou desagréable; s'il est vif, on le nomme plaisir ou douleur; s'il est foible, c'est satisfaction, complaisance, ou bien ennui, déplaisance, mésaise. Le premier de ces sentimens nous pousse, pour ainsi dire, vers les objets, nous porte à faire effort pour nous en approcher, pour nous y joindre, pour nous y attacher, pour augmenter la force & la vivacité du sentiment que nous éprouvons, pour en prolonger, & pour en perpétuer, s'il étoit possible, la durée, pour la renouveller quand il cesse, pour le rappeller quand il nous a quittés: nous aimons les ob-

jets qui nous procurent de tels sentiment, nous en jouissons lorsque nous les éprouvons à leur occasion, nous les cherchons & nous en desirons la possession, lorsque nous ne l'avons pas, nous la regrettons lorsque nous l'avons perdue.

Le second sentiment au contraire, c'est-à-dire, celui de la douleur nous porte invinciblement à faire effort pour le repousser loin de nous, à fuir les objets qui nous le font éprouver, à craindre leur impression, à la détester, à la haïr. Nous naissons tellement disposés que nous recherchons le plaisir & que nous fuyons la douleur, & cette loi que la nature a gravée en nous, est d'une telle autorité que nous ne pouvons nous empêcher d'y obéir, dans toutes les actions de notre vie, parce qu'il n'y en a aucune, quelle qu'elle soit, qui ne soit pas accompagnée d'un de ces deux sentimens,

ou plus fort, ou plus foible. Le plaisir est attaché à toutes les actions nécessaires à la conservation de la vie, & la douleur à toutes celles qui lui sont contraires ; sans examen & sans réflexion, l'amour du plaisir & la haine de la douleur nous portent à faire les unes & à nous abstenir des autres.

L'impression de plaisir ou de douleur une fois reçue, nous ne sommes plus les maîtres de la prolonger, ou de la faire durer, elle a une certaine mesure que tous nos efforts ne peuvent changer. Il y a des plaisirs & des douleurs, non seulement plus ou moins durables, mais encore plus ou moins vifs, ou qui nous rendent plus ou moins heureux ou malheureux. Souvent une impression qui avoit commencé par un sentiment agréable, mais léger, se termine par une douleur infiniment vive ; souvent, au contraire, c'est par une légere douleur

qu'il faut acheter la jouiſſance des plus grands plaiſirs. Enfin la douleur & le plaiſir ſont infiniment mêlés & joints lun à l'autre ; nous ne ſommes pas faits pour goûter des plaiſirs purs ; à notre arrivée dans le monde, nous nous laiſſons conduire à l'impreſſion actuelle de plaiſir ou de douleur qui nous affecte ; en cela nos enfans ne différent pas des petits des bêtes, les uns & les autres ſe livrent avec un égal aveuglement à l'impreſſion actuelle, ſans prévoir les conſéquences & les ſuites de cette impreſſion ; Et comment pouroient-ils les prévoir ces conſéquences ? prévoir n'eſt autre choſe que ſe ſouvenir qu'une telle impreſſion, ſemblable à celle que nous éprouvons dans l'inſtant, a été ſuivie d'une autre toute différente & infiniment plus vive, & que nous devons craindre quelque choſe de pareil ; & cela ne ſe peut que par le moyen de l'expérien-

ce & des réflexions sur les impressions répétées que nous avons reçues des objets. Il y a même des hommes qui ne sortent presque jamais de l'enfance à cet égard, & qui n'acquierent jamais cette faculté de prévoir, & il y en a peu qui dans le cours de leur vie n'éprouvent plus d'une fois que les impressions violentes, surtout celle de l'amour, la plus forte de toutes, mettent souvent les plus prudens dans la situation des enfans qui ne prévoyent rien, & qui se laissent emporter par l'impression qu'ils éprouvent dans l'instant.

A mesure que nous avançons en âge, nous acquérons plus d'expérience en comparant les objets nouveaux & inconnus avec l'idée & l'image d'un plus grand nombre d'objets connus, dont la mémoire conserve l'empreinte; nous jugeons des uns par les autres, qu'ils nous seront plus ou moins utiles, ou plus ou moins nuisibles,

qu'ils nous cauſeront ou du plaiſir ou de la douleur, par conſéquent qu'il les faut rechercher ou qu'il les faut éviter. Cette faculté de comparer enſemble non ſeulement les objets préſens, pour choiſir celui qui nous procure le plus grand plaiſir, mais encore les objets abſens & qui n'exiſtent que dans notre mémoire, c'eſt ce qui conſtitue la raiſon; c'eſt la balance avec laquelle nous peſons les objets & par laquelle rapellant ceux qui ſont éloignés de nous, nous connoiſſons ce que nous en devons penſer par le rapport qu'ils ont entr'eux, mais de telle ſorte que c'eſt toujours l'apparence du plus grand plaiſir qui l'emporte. Voilà, ma chere *Leucippe*, ce que c'eſt que cette raiſon dont les hommes tirent tant de vanité & qu'ils ſe ſont attribuée à l'excluſion des animaux, je ne ſçai ſur quel fondement. Si la raiſon n'eſt pas autre

chose que ce que je viens de dire, il semble qu'elle devroit être moins rare qu'elle ne l'est parmi les hommes, & que nous devrions la trouver toujours prête à nous conduire. Cela est vrai; aussi presque dans toutes les occasions, où nous voulons appliquer notre esprit à des choses vraiment utiles, comme celles qui regardent la satisfaction des besoins du corps, elle ne nous manque jamais à moins que nous ne soyons dans le sommeil, ou dans un état de folie & de démence, reconnue pour telle par tous les hommes, c'est-à-dire atteints de cette maladie qui nous met hors d'état de comparer absolument les objets présens avec les absens: nous n'avons lieu de nous plaindre du peu d'étendue & de certitude de nos connoissances que dans certaines occasions où ces connoissances nous seroient d'une utilité assez médiocre. Pour expliquer ceci,

j'entre dans le détail des diverſes ſortes de connoiſſances, & par conſéquent j'examine leur nature dans toutes les impreſſions que nous recevons. Il y a en même tems perception ou apercevance des objets, & ſentiment ou apercevance de l'effet qu'ils produiſent en nous. Ces deux choſes ne peuvent être ſéparées; nous conſidérons un objet comme préſent à notre eſprit, duquel il eſt aperçu, & nous ſentons que cette perception nous met dans une certaine ſituation.

Ce ſont néanmoins deux choſes différentes; la perception nous fait penſer principalement à l'objet que nous conſidérons; & ce n'eſt que par conſéquence que nous penſons à l'impreſſion agréable ou deſagréable qu'elle fait ſur nous; quelquefois même la perception de l'objet eſt ſi vive, & l'émotion ſi foible, que nous n'y penſons preſque pas. Le ſentiment au

contraire nous fait penſer d'abord, & principalement à nous ; & ce n'eſt que par réflexion que nous penſons à l'objet qui nous cauſe l'impreſſion agréable ou deſagréable que nous reſſentons.

Chacune de ces deux eſpeces d'impreſſions ſe ſubdiviſe encore ; c'eſt-à-dire le ſentiment & la perception ; car je me ſervirai de ces deux termes pour exprimer ces deux ſortes d'impreſſions.

Quoique tous nos ſentimens ſoient excités, ou du moins ſoient accompagnés en nous par le changement, ou par le mouvement qui arrive dans les organes de notre corps, on les diſtingue néanmoins en deux claſſes. Les premiers ont un rapport ſi marqué & ſi vif avec certaines parties de notre corps, que nous ne pouvons nous empêcher de rapporter à ces endroits l'impreſſion agréable ou deſa-

gréable que nous sentons. On nomme ces. *

„ Il y avoit en cet endroit du manuscrit une lacune, dont le traducteur Anglois n'a pas marqué l'étendue. Je crois qu'elle ne nous a rien fait perdre d'absolument nécessaire. L'Auteur Grec y examinoit la nature des sensations & des perceptions; & en rassemblant ce qu'il dit à ce sujet dans la suite, il m'a semblé qu'il y établissoit deux especes de sensations, les unes qui étoient accompagnées de la perception de quelque objet corporel, distingué de nous & agissant sur notre corps; ce sont-là celles qu'il nomme sensations proprement dites; les autres qui n'étoient accompagnées que de la perception du changement excité en nous, & de notre état, soit agréable, soit douloureux, sont ce qu'il nomme sentiment intérieur.

„ A l'égard des perceptions ou du „ ſentiment par lequel nous ſentons „ l'exiſtence & la préſence d'un ob- „ jet, ſans conſidérer s'il agit ſur „ nous, il m'a ſemblé que l'Auteur „ Grec en propoſoit diverſes claſſes; „ mais comme il n'eſt pas facile d'i- „ maginer en quel ordre ils les avoit „ rangées, je craindrois de donner „ mes propres idées pour les ſiennes „ ſi j'entreprenois de ſuppléer à ce „ qui manque au manuſcrit ſur cet „ article."

Toutes nos perceptions de même que nos ſentimens ſont excités en nous, ou du moins accompagnés d'un mouvement & d'un changement dans les organes de notre corps; mais ces mouvemens n'ont pas tous la même cauſe; les uns ſont conduits par l'action des objets extérieurs qui frappent nos ſens, la vue, l'ouie, le toucher; & ceux-là portent clairement & diſtinctement

avec eux l'idée de quelque chose de distingué de nous. Les autres mouvemens sont excités par des agens intérieurs, comme pourroient être les divers ébranlemens causés dans les organes de notre corps par le mouvement plus ou moins rapide, & par la disposition des liqueurs qui rempliſſent les canaux dont le tissu forme le corps de tous les animaux. Ces mouvemens ne nous donnent ordinairement que la perception des changemens qui arrivent dans nos sentimens, & dans l'état intérieur de notre ame. Néanmoins pendant le sommeil ou même pendant la veille, lorsque ces liqueurs viennent à s'enflammer & à bouillonner d'une maniere irréguliere, leur mouvement devenu plus rapide nous donne des perceptions assez vives d'objets corporels que nous croyons exister réellement hors de nous & agir sur nous. Lorsque pendant la veille cet état est ac-

compagné d'un dérangement ſenſible qui altere la conſtitution du corps & qui met la vie en danger, on le nomme maladie; ſi ce dérangement n'eſt pas ſenſible, & que cet état devienne comme habituel, on nomme fous & inſenſés ceux qui y tombent.

Dans les perceptions qui nous viennent des objets extérieurs par la voie des ſens, nous ſommes rarement trompés; car quelque choſe qu'il ait plu à de grandes ſectes de Philoſophes de dire contre les ſens, leur témoignage ne nous trompe point lorſque nous ne hâtons point trop nos jugemens & que nous conſultons ces ſens avec attention. Si c'eſt un objet qui frappe pluſieurs ſens à la fois, nous les interrogeons tous, & nous en répétons l'impreſſion pour connoître ſi elle ſera uniforme; nous nous mettons dans différens points de vue, nous rappellons les impreſſions qui ont précédé celle

ſur laquelle nous ſommes en doute, nous la comparons avec celles qui la ſuivent, pour voir ſi la ſuite & la liaiſon de nos perceptions s'accordera avec elle; nous conſultons les autres hommes, pour voir s'ils recoivent les mêmes impreſſions que nous, & nous avons ſoin de préférer ceux qui apportent les mêmes précautions pour ſe préſerver d'erreur. Alors comparant tous ces témoignages, nous nous déterminons en faveur de ceux qui ſe réuniſſent & nous cédons à la conviction qu'ils excitent en nous. C'eſt par là que nous nous empêchons d'être ſéduits par les preſtiges de l'optique, & que nous redreſſons un bâton qui nous paroît courbé, lorſqu'une partie trempe dans l'eau. En comparant ainſi pluſieurs impreſſions du même objet & le tournant de pluſieurs côtés, en faiſant uſage de tous les ſens qu'il peut affecter, on parvient au dernier degré de

de certitude, c'eſt-à-dire à la certitude géométrique, dont toutes les connoiſſances ſont cependant fondées ſur le témoignage des ſens ; en conſultant la ſuite & la liaiſon des idées qui précedent & qui ſuivent celles dont nous ſommes en doute, nous diſtinguons l'état du ſommeil de celui de la veille. Dans ces apparitions ſubites & momentanées qui nous donnent ſouvent des perceptions infiniment vives, nous comparons l'état auquel les objets nous paroiſſent avant & après ; & comme nous n'y appercevons rien de ſemblable à ce qui nous a paru dans le tems intermédiaire, ni rien qui y ait rapport, nous concluons que nous avons dormi, ou que ſans tomber dans le ſommeil, nous avons eu quelques inſtans d'un délire qui n'eſt proprement que le ſonge d'un homme éveillé. L'expérience nous apprend donc qu'il n'eſt pas d'un homme ordinaire

de nous tromper sur les objets dont la perception nous vient par les sens extérieurs, ou que du moins l'erreur n'est pas dangereuse, puisqu'elle est aisément reconnue.

Les perceptions intérieures, c'est-à-dire celles qui ne sont point produites par les sens extérieurs, sont de plusieurs especes; les unes ne nous présentent d'autre objet que nous-mêmes & l'état où nous sommes, c'est-à-dire, nos sentimens intérieurs; celles-là ne nous abusent jamais; car je ne crois pas sentir du plaisir ou de la douleur, que je n'en sente effectivement. Si ce sentiment est accompagné d'une perception confuse de quelque partie de mon corps, à l'occasion de laquelle je crois recevoir cette sensation agréable ou douloureuse, il pourra peut-être arriver que je me tromperai quelquefois en la rapportant à cette partie, mais l'erreur n'est pas de consé-

quence, & je n'y tombe que pour avoir décidé avec trop de précipitation : ces preceptions intérieures ne ſont pas celles ſur leſquelles les hommes ſont d'opinion différente, & ſur leſquelles ils courent risque de ſe tromper.

Mais il y a des perceptions intérieures d'une autre eſpece, ce ſont celles qui nous repréſentent un objet comme exiſtant hors de nous, ou du moins comme diſtingué de nous de quelque maniere que ce ſoit, ainſi qu'il arrive lorſque nous réfléchiſſons ſur nos penſées, nos ſentimens, nos perceptions, en un mot ſur les propriétés & les opérations ſpirituelles de notre ame ; il eſt viſible qu'alors toutes ces choſes devenant l'objet de notre eſprit ſont apperçues par lui : or ce qui apparoît n'eſt pas la même choſe que ce qui eſt apperçu, il y a entr'eux une diſtinction.

Les perceptions représentatives d'un objet distingué, sont encor de différente espece. Si elles nous représentent les objets comme absens, & comme ayant été autrefois présens à notre esprit, c'est ce que l'on nomme mémoire, souvenir; si elles nous offrent les objets sans nous avertir de leur absence, alors c'est ce qu'on nomme imagination, & cette imagination est la source de toutes nos erreurs. Lorsque l'objet nous affecte vivement, nous sommes portés à croire qu'il est présent, non seulement de cette présence objective, c'est-à-dire de celle sans laquelle les objets ne pourroient être aperçus, mais présens de la même maniere que le sont les corps qui, agissant sur nos organes, excitent en eux des sensations extérieures qui nous avertissent de la présence & de l'action de ces corps.

La mémoire nous rappelle l'impres-

ſion des objets; mais comme ces objets ont chacun un grand nombre de faces, de rapports & de propriétés, il eſt preſque impoſſible que nous les ayons toutes examinées, & encore plus rare que nous ayons conſervé toutes les impreſſions, & qu'elles ſe préſentent nettement à notre eſprit, lorſque nous nous en ſouvenons: l'oubli efface pluſieurs choſes de notre mémoire, & il ne nous reſte que le ſouvenir confus d'avoir reçu autrefois une impreſſion à l'occaſion d'un certain objet; mais nous n'avons aucune idée de cette impreſſion, & ſouvent le ſouvenir confus s'efface totalement. Il arrive de là que comme il y a pluſieurs faces ſemblables, on preſque ſemblables dans des objets différens, nous ne pouvons les diſtinguer lorſqu'ils ſont préſens, & que nous les confondons lorſque nous nous en ſouvenons. Par exemple vous ſçavez ce que c'eſt que

la cigue, cette herbe dont on employe le jus pour finir les jours des criminels à Athenes. (on s'en servit pour oter la vie à *Socrate*) cette herbe eſt un poiſon. Il y en a une autre qui lui eſt preſque ſemblable, mais qui eſt très-ſaine, & qui ſert d'aliment à des nations entieres. Il faut que ces herbes ſoient l'une auprès de l'autre pour les diſtinguer aiſément. La différence qui eſt entre leurs tiges, la grandeur, la figure, & la découpure de leurs feuilles, & celle qui ſe trouve entre les nuances du vert dont elles ſont colorées, ſont preſque imperceptibles. Lorſque l'une des deux eſt ſeule préſente à nos yeux, ceux qui n'en ont pas une connoiſſance parfaite les confondent enſemble. La raiſon de cela, c'eſt qu'ayant des propriétés communes, ou à peu près communes, elles ne nous peuvent faire diſcerner la diſtinction qu'il y a entre les différens

objets, auxquels elles appartiennent; nous nous ſouvenons tout au plus qu'il y a de la différence entr'elles, mais nous n'avons plus l'idée nette de leur différence.

Si l'oubli efface les impreſſions des corps, ſi l'eſprit n'en reçoit pas même toujours des images également reſſemblantes aux objets qui agiſſent ſur nos organes extérieurs, que ſera-ce lorſqu'il s'agit de comparer des objets qui n'agiſſent que ſur les ſens intérieurs, de comparer entr'elles diverſes perceptions & diverſes idées, & les ſouvenirs de perception & de ſenſation ou de ſentiment intérieur, pour connoître les rapports qui ſont entr'eux?

Vous voyez à combien de mépriſes & d'erreurs nous ſommes ſujets par le défaut de notre mémoire; l'imagination en fournit encore un bien plus grand nombre: la ſource la plus abon-

dante des erreurs vient de ce que nous ſuppoſons que les objets de ces perceptions intérieures ont une exiſtence propre, & qu'ils exiſtent ſéparément de nous, de même que nous les concevons ſéparément. Ainſi il faut commencer par examiner ſi toutes les choſes qui ſont diſtinguées entr'elles le ſont de la même façon : il y en a qui le ſont tellement qu'elles ne peuvent pas ſubſiſter enſemble ; par exemple la ſuperficie d'un même corps ne peut être tout à la fois noire & blanche dans toutes ſes parties, mais elle peut paſſer ſucceſſivement d'une de ces couleurs à l'autre. Un ſentiment ne peut être à la fois agréable & desagréable ; un même corps ne peut être en même tems plus & moins étendu qu'un autre ; c'eſt-là la plus grande diſtinction qui puiſſe ſe trouver ; deux idées qui ſont diſtinguées de cette maniere le ſont tellement qu'elles s'excluent l'une

l'autre, que l'existence de l'une emporte la non-existence de l'autre, & que par conséquent elles ont chacune une existence séparée. Mais il y a une autre sorte de distinction ; lorsqu'un corps passe d'une couleur ou d'une forme à une autre, lorsque nous éprouvons successivement des sentimens différens, il est clair que nous demeurons les mêmes ; c'est le même corps qui change de couleur ; cependant le corps n'est pas sa couleur, puisqu'il peut cesser de l'avoir sans cesser d'être le même. La figure d'un corps n'est pas sa couleur, son mouvement, son étendue, sa dureté &c. ces choses sont différentes entr'elles puisque l'une peut exister sans l'autre, & être détruite sans que l'autre cesse d'exister. Mais sont-elles distinguées de la même maniere que les choses qui ne peuvent exister en même tems ? non sans doute, puisqu'elles existent ensemble.

Il n'y a donc nulle raiſon d'aſſurer que ces choſes aient une exiſtence ſéparée & diſtincte de celle des corps qu'elles affectent, & dont elles ſont les propriétés. La même force par laquelle un corps blanc exiſte, eſt celle par laquelle ſa blancheur exiſte; la blancheur ne ſcauroit exiſter à part & ſans aucun corps, quoiqu'il pût ſe faire qu'il n'y eût aucun corps blanc. Cette diſtinction eſt celle qui ſe trouve entre les choſes qui peuvent être ſéparées, quoiqu'elles puiſſent ſe trouver enſemble, & qui nous cauſant des impreſſions différentes, peuvent être conſidérées ſéparément & devenir autant d'objets diſtincts de nos perceptions. Cette diſtinction eſt celle que je nomme objective, ou imaginée, à la différence de celle qui ſe trouve entre les choſes qui ne peuvent ſubſiſter enſemble, que je nomme réelle ou excluſive. Les choſes entre lesquel-

les cette derniere distinction se trouve, ont une existence propre que je nomme réelle ou exclusive, au lieu que les autres n'ont qu'une existence objective ou imaginée, par laquelle les choses existent seulement dans notre esprit.

Il est d'une importance infinie de ne pas confondre ces deux genres de distinction, & conséquemment les deux genres d'existence qui les accompagnent; vous ne pouvez croire de combien d'erreurs cette confusion est la source dans les mathématiques. Par exemple, les Géometres qui ont la grandeur ou quantité des corps pour objet, se sont accoutumés à considérer des points, c'est-à-dire des étendues sans longueur, largeur, ni profondeur, des lignes, c'est-à-dire des étendues qui n'ont que de la longueur, des surfaces qui ont de la longueur & de la largeur, mais sans aucune pro-

fondeur; & enfin des solides ou des corps qui ont ces trois dimensions. Ils conviennent eux-mêmes qu'il n'y a, ni ne peut y avoir aucuns corps qui existent comme ils imaginent leurs points, leurs lignes & leurs surfaces; que ces corps mathematiques n'ont qu'une existence objective, ne sont que dans notre esprit, au lieu que tous les corps naturels sont réellement étendus en tout sens. C'est là-dessus qu'est fondée la certitude de leurs démonstrations de la divisibilité de la matiere à l'infini: c'est parce que quelques petites que soient les parties d'un corps, elles sont toujours étendues, & étendues en tout sens. C'est pourtant en conséquence de cette supposition qu'on peut avoir confondu l'existence réelle avec l'existence objective, que les Atomistes ont composé l'univers d'atomes ou de petits corps qui n'ont ni solidité, ni étendue, qui sont cepen-

dant d'une dureté infinie, & qui ſont figurés avec une variété inconcevable. Ces Atomiſtes ont cru que parce que les Géometres ont pu conſidérer l'une de ces propriétés de l'étendue ſans faire attention aux autres, elles exiſtoient ſéparément & l'une ſans l'autre. Il eſt vrai que les plus habiles Atomiſtes ne donnent point dans cette erreur; mais pluſieurs de leurs diſciples l'ont fait; & cela me ſuffit pour la juſteſſe de l'exemple. Si nous pouvons nous tromper ſi lourdement faute de diſtinguer entre l'exiſtence réelle des corps qui ſont hors de nous, & l'exiſtence objective des perceptions qui ſont dans notre eſprit; que ſera-ce lorſqu'il s'agit de comparer nos perceptions, & même les rapports qui ſont entr'elles, c'eſt-à-dire des rapports de rapport?

Nous n'allons pas juſqu'à croire que nos ſenſations exiſtent ſéparément de

nous. Le ſentiment de la piqûre, celui de la douleur, celui du plaiſir, n'eſt point diſtingué de moi qui le ſent, mais il eſt diſtingué de mon eſprit qui l'apperçoit, & qui en a la perception, qui réfléchit deſſus, qui le compare avec un autre ſentiment. Comme le ſentiment de l'exiſtence & de la diſtinction réelle eſt accompagné de plus de clarté que l'autre, parceque c'eſt celui que nous éprouvons à l'égard des corps qui ſont ce que nous appercevons d'une maniere plus lumineuſe, nous jugeons qu'il y a une pareille diſtinction entre toutes les choſes que nous concevons vivement. C'eſt par là que les différentes opérations de notre eſprit & ſes propriétés ſont devenues ainſi que celles des autres êtres, autant de petites entités, qui ont une exiſtence propre & réelle, & qu'elles ont acquis une réalité phyſique qu'elles n'ont point par elles-mêmes. Par

là notre esprit, c'est-à-dire nous-mêmes entant que pensans, que sentans, que raisonnans, est distingué de nous, comme la partie l'est du tout, dans la composition duquel elle entre. Cet esprit lui-même est devenu différent de notre ame, c'est-à-dire de ce qui nous anime, de ce qui nous rend vivans. Dans notre esprit on a distingué entre l'entendement & la volonté, c'est-à-dire entre ce qui apperçoit & ce qui sent, & qui veut ou qui ne veut pas. Nos perceptions elles-mêmes sont distinguées de nous & entr'elles; entant qu'elles aperçoivent les objets présens & leurs rapports, & les rapports de ces rapports, ce sont des pensées; entant qu'elles nous rappellent les images des choses absentes, ce sont des idées. Cependant toutes ces choses ne sont que des modalités ou manieres d'exister de notre être, & ne sont pas plus distinguées entr'elles,

ni de nous-mêmes, que l'étendue, la solidité, la figure, la couleur, le mouvement, ou le repos d'un corps, le sont de ce même corps; & malgré cela on a mis entr'elles une distinction absolue, on en a fait autant de petites entités, dont nous sommes l'assemblage; ensorte que nous serions composés d'un million de petits êtres aussi distingués entre eux que le sont les arbres qui sont dans une forêt, & qui existent chacun par des forces particulieres & distinctes. A l'égard des choses distinguées réellement de nous, on a distingué d'elles-mêmes non seulement leurs propriétés, mais encore leurs rapports, c'est-à-dire ces mêmes propriétés, considérées comme semblables, ou comme plus ou moins différentes, & on a donné de la réalité à ces diverses choses. On a observé que ces corps agissoient les uns sur les autres, s'aprochoient, ou s'éloignoient,

ent, se frappoient, se poussoient & qu'ensuite de ces actions & de ces réactions, il arrivoit du changement en eux. En approchant ma main du feu, j'y sens ce que l'on nomme chaleur, le feu est la cause, & la chaleur est l'effet. Comme pour abréger le discours on a imaginé des termes universels qui convinssent généralement à toutes les idées particulieres qui étoient semblables : on a nommé cause en général tout être qui produit quelque changement dans un autre être distingué de lui, & effet tout changement produit dans un être par un autre. Comme ces termes excitent en nous au moins une image confuse d'être, d'action, de réaction, & de changement, l'habitude de s'en servir a fait croire que l'on en avoit une perception nette & distincte ; on l'a eu perpétuellement à la bouche ; & l'on est venu enfin à imaginer qu'il pouvoit exister une

cauſe qui ne fût pas un être ou un corps, une cauſe qui fût diſtinguée réellement de tous les corps, & qui ſans mouvement & ſans action pourroit produire tous les effets imaginables.

On n'a pas voulu faire réflexion que tous les êtres particuliers agiſſant & réagiſſant ſans ceſſe les uns ſur les autres, produiſoient & ſouffroient en même tems des changemens; que le même être qui eſt cauſe dans l'inſtant préſent, étoit effet dans le précédent, c'eſt-à-dire que celui qui produit un changement par ſon mouvement, a ſouffert un changement par l'action d'un autre, & que ce changement qu'il a reçu, l'a mis en état d'en produire un autre; qu'il peut même être en même tems effet à l'égard d'un autre; que lorſque je pouſſe un corps avec le bâton que je tiens à la main, le mouvement de ce bâton, qui eſt effet de

mon impulsion, est cause de la progression du corps. On a supposé contre ce qui est démontré par l'expérience, qu'il y avoit des causes absolues, des causes qui n'étoient ni ne pouvoient être effet ; cependant le mot de cause ne signifie autre chose que la perception d'un changement que produit un corps sur un autre considéré par rapport au corps qui le produit, & le mot effet le changement considéré dans celui qui le reçoit.

La progression infinie des êtres qui ont été successivement cause & effet, a bientôt fatigué l'esprit de ceux qui ont la curiosité de rechercher la cause de tous les effets ; sentant leur attention épuisée par la considération de cette longue suite d'idées, ils ont pris le parti de remonter tout d'un coup à une premiere cause qu'ils ont imaginée comme la cause universelle, à l'égard de laquelle les causes particulie-

res ſont des effets, & qui n'eſt l'effe
d'aucune cauſe; ils n'en ont d'autr
idée que celle de quelque choſe qu
produit tout, & qui eſt non ſeulemen
la maniere d'être des choſes, mais en
core leur exiſtence. Voilà tout c
qu'ils en ſçavent: ce n'eſt ni un corps
ni un eſprit, ce n'eſt pas même ur
être à la maniere des êtres particu-
liers; en un mot ils n'en peuvent dire
autre choſe, ſi ce n'eſt que c'eſt la
cauſe univerſelle.

Vous ſentez par tout ce que je vous
ai dit, que ce n'eſt-là qu'une chimere
& qu'un phantôme, qui n'a tout au
plus qu'une exiſtence objective & qui
n'eſt point hors de l'eſprit de ceux qui
la conſiderent; c'eſt pourtant-là le
Deſtin des Grecs, le Dieu de nos Phi-
loſophes & celui des Chaldéens, des
Juifs & des Chrétiens, c'eſt-à-dire de
ceux qui parlent le plus ſenſément de
la religion.

Ceux qui n'ont pas reconnu cette cauſe univerſelle, & qui ſe ſont contentés d'admettre des cauſes particulieres, les ont le plus ſouvent diſtinguées des corps: comme ils voyoient que ſouvent le même changement ou effet étoit produit par des actions ou cauſes différentes, ils ont imaginé des cauſes particulieres, mais diſtinguées des êtres corporels ſenſibles; les uns ont fait ces cauſes douées d'intelligence & de volonté, comme ceux qui ont admis des Dieux, des Génies, des Démons, des Intelligences bonnes & mauvaiſes; d'autres qui ne pouvoient pas concevoir que ces cauſes agiſſent volontairement & avec connoiſſance à notre maniere, ont ſuppoſé des influences ou écoulemens des aſtres, ne ſçai quelles facultés ou vertus, hazard, & mille autres termes ténébreux qui ne ſignifient autre choſe que des cauſes aveugles & néceſſaires.

Je me suis beaucoup étendu sur cet article de la différence entre la distinction réelle & la distinction objective, parceque, comme vous le voyez, c'est de-là que viennent les variétés qui se trouvent dans les opinions pratiques & spéculatives des hommes ; ils donnent une existence réelle à beaucoup de choses qui n'ont que l'existence spéculative.

Comme ce n'est que la liaison & la suite qui est entre les diverses actions & réactions des corps, qui en fait regarder quelques-uns comme la cause des changemens qui arrivent ; de-là on a dû souvent prendre une chose pour la cause d'un effet avec lequel elle n'avoit aucune liaison ; & comme de ces changemens ou effets résultent notre bonheur & notre malheur, notre plaisir & notre douleur, l'opinion que l'on s'est formée de ces causes est devenue la regle & le principe de notre

conduite. Tout cela eſt venu de notre imagination qui concevant comme préſens réellement des objets qui ne l'étoient pas, nous a induits en erreur.

De même que notre eſprit ſépare les propriétés des êtres pour les conſidérer comme diſtinguées réellement, il lui arrive auſſi bien ſouvent de réunir des propriétés différentes pour en faire de nouveaux compoſés ; c'eſt ce qui lui arrive dans le ſommeil pendant lequel nos rêves ſont un aſſemblage bizarre des images imparfaites & ſans ſuite que nous avons reçues pendant la veille par les ſens extérieurs. Il y a des tems où nous rêvons tout éveillés, & en général ceux qui ont l'imagination un peu vive ſont preſque toujours dans cet état ; de-là ces fictions folles & monſtrueuſes des poëtes & des peintres, ces chimeres, ces Centaures, ces Silphes, ces Sphinx, ces figures des Divinités d'Egypte, tel-

les que les ſonges d'un malade ſont encore plus ſenſés. Mais après tout, l'erreur la plus dangereuſe n'eſt pas de croire qu'il exiſte de tels corps ou de tels êtres, elle ne peut ſéduire que ceux qui comme des enfans & de foibles femmes tremblent au nom des Vanpires & des Lamies ; c'eſt à l'égard des perceptions intérieures que ces réunions vicieuſes de propriétés ſéparées produiſent les plus grandes erreurs ; on ſe perſuade que ces aſſemblages de propriétés ſont des êtres réels, & qu'ils exiſtent hors de nous ; on joint enſemble les idées de cauſe, d'intelligence, de volonté, de puiſſance, de bonté ou de malice, & l'on donne le nom de Dieu à cet aſſemblage ; on s'accoutume à le conſidérer comme quelque choſe de réel, on oublie que c'eſt ſon propre ouvrage, & à force d'échauffer ſon imagination on en vient juſqu'à ſe perſuader non ſeu-

lement que ſa volonté eſt cauſe de tout ce qui nous arrive, mais que le moyen de lui plaire eſt d'obſerver telles ou telles choſes. Cette opinion qui ne ſert de rien pour rendre les hommes meilleurs & plus vertueux, leur fait négliger les précautions de la prudence & perdre l'uſage de leur raiſon.

Dans les matieres qui ne dépendent pas du ſentiment extérieur ou intérieur, le peuple eſt très-diſpoſé à s'en rapporter au témoignage des autres hommes; ſi ces derniers ont une imagination vive & forte qui leur faſſe parler des choſes comme ſi elles étoient devant leurs yeux, ſi l'air du viſage, le ton de la voix, le geſte ne démentent point cette perſuaſion, on les regarde comme des gens plus éclairés que les autres; il ſuffit que dans le reſte de leurs actions ils ne donnent aucune marque de folie; on n'imagine point ſi ce qu'ils diſent ne répugne pas

à ce que nous voyons, & à ce que nous sentons de plus certain.

En réuniſſant & raſſemblant ce que je viens de dire ſur les cauſes de la variété des opinions humaines, il en réſulte 1°. que les hommes s'accordent tous à chercher le plaiſir & à fuir la douleur. 2°. qu'ils conviennent encore à ſe déterminer dans cette recherche & cette fuite par l'idée du plus grand plaiſir & de la plus grande douleur. 3°. qu'ils ne conviennent pas à reconnoitre les mêmes plaiſirs & les mêmes douleurs pour les plus grandes, que la variété de la conſtitution de leurs organes rend les uns ſenſibles à certaines choſes qui effleurent à peine les autres. 4°. que cette différence paroît bien davantage dans les plaiſirs & dans les douleurs de l'eſprit, c'eſt-à-dire dans les ſentimens qui ſont produits en nous par les organes intérieurs, & par la perception de ces objets qui

n'existent point hors de notre esprit, & qui peuvent être d'autant d'especes différentes qu'il y a de diverses combinaisons dans la disposition des organes intérieurs, & de diverses constitutions dans la nature des liqueurs, dont le mouvement cause l'impression que reçoivent ces organes. 5°. que les hommes confondant aisément la réalité des objets qui existent hors de nous avec l'existence objective des phantômes d'idées & de perceptions qui sont présens à leur esprit & à leur imagination, ils se sont conduits à l'égard de ceux-ci, comme ils font à l'égard des autres; s'étant une fois accoutumés à dire que les objets extérieurs à l'occasion desquels ils éprouvoient leurs sensations, étoient cause de ces sentimens, & en conséquence se déterminant à chercher ou à fuir ces objets, ils en ont fait de même à l'égard des sentimens intérieurs & des objets

de leurs perceptions intérieures. Ces objets ſont devenus la cauſe de leur ſentimens, & il eſt arrivé que les objets étant infiniment variés, on a imaginé un nombre infini de cauſes différentes; & comme les ſentimens intérieurs ont ſouvent plus de force que ceux qui viennent de dehors, ces cauſes intérieures & imaginées ſont devenues les motifs les plus efficaces de nos actions.

Les erreurs dans leſquelles nous tombons à l'occaſion de ces êtres objectifs, ſont les plus nombreuſes & les plus dangereuſes; elles viennent ordinairement de ce que nous n'apportons pas aſſez d'attention à les conſidérer, de ce que nous les confondons avec les êtres réels, en décompoſant & recompoſant les idées avec trop de précipitation, & ſans examiner ſi les diverſes qualités que nous joignons enſemble, ont jamais été unies

enſemble réellement, ſi même elles ne s'excluent pas l'une l'autre directement, ou du moins ſi elles ne ſont pas inſéparables de certaines propriétés qui s'excluent mutuellement; par exemple, à la premiere vue nous croyons qu'il peut exiſter une puiſſance, une cauſe, une ſageſſe infinie; parceque nous ne conſidérons que les propriétés de ſageſſe, de cauſalité, de puiſſance, & celle de l'exiſtence que nous voyons exiſter; mais nous ne faiſons pas réflexion que le terme d'infini eſt incompatible avec l'exiſtence de quelque choſe de fini, de poſitif, ou de réel, c'eſt-à-dire, qu'il emporte avec lui l'impoſſibilité d'exiſter réellement. Qui dit une force infinie, une quantité infinie, un nombre infini, dit quelque choſe que l'on ne peut déterminer; donc on ne peut en avoir une idée juſte & reſſemblante, parceque quelque étendue qu'elle ſoit, elle ſera au

dessous de la chose que l'on veut représenter. Un nombre infini est celui qui ne peut être ni conçu, ni exprimé; car supposé qu'il y en eût un tel, on demande si on ne peut pas en oter une certaine partie, la moitié; par exemple; cette moitié est finie, on peut la compter & l'exprimer, mais en la doublant on aura la somme égale au nombre infini, laquelle sera déterminée, & à laquelle on pourra ajouter au moins une unité, alors cette somme sera plus grande qu'elle n'étoit; cependant elle étoit infinie, c'est-à-dire telle qu'on n'y pouvoit rien ajouter, & malgré cela on y peut ajouter, elle est donc en même tems finie & non finie ou infinie, elle a donc des propriétés exclusives, & c'est la même chose qu'un corps blanc qui n'est pas blanc, c'est-à-dire une chimere de laquelle nous ne pouvons rien dire, si ce n'est qu'il n'y a aucun tems dans

equel elle puiſſe exiſter.

Ce que j'ai dit d'un nombre ou d'u-
ne quantité infinie, je le dirai d'une
cauſe, d'une puiſſance, d'un mouve-
nent &c. parceque comme il y a di-
ers degrés de force & d'action, c'eſt-à-
lire des cauſes plus ou moins produi-
antes, des puiſſances plus ou moins
tendues, je regarde ces degrés com-
ne des unités dont la ſomme exprime
quantité de force & d'action qu'ont
es cauſes, & j'en dis tout ce que je
irois des nombres ; c'eſt-à-dire qu'u-
e force ou une cauſe infinie au deſſus
e laquelle on n'en puiſſe concevoir,
u que l'on ne puiſſe augmenter en la
ublant, eſt impoſſible, n'exiſte
oint, n'a point exiſté, & n'exiſtera
jmais.

Nous nous préſerverons de l'erreur
ns nos idées objectives, ſi nous ne
nnons aux objets de nos perceptions
térieures que les propriétés de l'exi-

ſtence que nous y appercevons, & ſi nous n'attribuons point aux unes les propriétés que nous découvrons dans les autres; lorſque je vois un bâton courbe dans l'eau où il eſt plongé en partie, je dis qu'il exiſte droit, quoiqu'il me paroiſſe courbé; c'eſt-à-dire qu'il exiſte réellement hors de moi d'une autre façon qu'il n'exiſte objectivement dans mon eſprit, parceque consultant pluſieurs ſens différens & le regardant en diverſes ſituations, j'apperçois la cauſe de mon erreur. Lorsque je dors, quelques vives que ſoient les impreſſions que j'ai reçues de mes ſonges, je connois à mon réveil que les objets de ces perceptions & de ces ſentimens n'exiſtoient point hors de moi, à la maniere des objets de mes ſenſations & perceptions extérieures. Suivons le même procédé dans la conſidération de ces objets intérieurs qui ne ſont préſens qu'à notre eſprit, com-

paron

parons les entr'eux & que ceux qui nous donnent des images vives, nettes & distinctes, des images toujours semblables, soient la regle à laquelle nous comparerons ces images confuses, obscures, & voltigeantes, qui nous séduisent pour l'ordinaire; non seulement nous verrons qu'elles ne sont que dans notre esprit, mais qu'elles y sont accompagnées d'un sentiment très-fort & très-constant de leur existence; & que ceux qui leur donnent cette existence forment des phantômes spirituels qui n'ont pas plus de réalité que les chimeres ou les Sphinx, ou plutôt qu'ils se servent de termes auxquels ils ne peuvent pas attacher plus de sens qu'à ceux de noire blancheur, de froide chaleur, de dure molesse, qui joignent ensemble des idées incompatibles.

Je n'ai pu m'empêcher de prévenir dans ce que j'ai dit ci-dessus, une par-

tie de ce que j'avois à dire sur ce que la raison nous apprend au sujet de cette premiere cause, de ce souverain Etre qui est l'objet du culte religieux de tous les hommes. J'ai fait voir qu'une telle cause infinie n'étoit présente à notre esprit que d'une présence objective, & même qu'elle y étoit comme non existante & comme impossible.

Quelque chose que nous disent les Philosophes partisans du système religieux pour nous prouver l'existence d'un tel être que leur Dieu, ils ne prouvent autre chose, sinon, qu'il n'arrive rien qui ne soit l'effet d'une cause; que le plus souvent même nous ne pouvons connoître les causes immédiates des effets que nous voyons; que lors même que nous les pouvons voir, ces causes sont en elles-mêmes des effets à l'égard des autres causes antérieures qui les ont produits, & ainsi à

l'infini. Mais ils ne montrent point qu'il faille en venir à une premiere cauſe éternelle, qui ſoit la cauſe univerſelle de toutes les cauſes particulieres, qui produiſe toutes les propriétés des êtres, & même leur exiſtence, & qui ne dépende elle-même d'aucune autre cauſe. Il eſt vrai que nous ne connoiſſons pas la liaiſon, la ſuite, & la progreſſion de toutes les cauſes, mais que conclure de là? l'ignorance d'une choſe n'a jamais pu être un motif raiſonnable de croire ni de déterminer.

Je ne ſçai quelle eſt la cauſe d'un certain effet, je ne puis en aſſigner une qui me ſatisfaſſe; faut il pour cela que je me contente de celle que me donnera un autre homme qui me dira qu'il en eſt ſatisfait, lorſque je verrai qu'une telle cauſe eſt impoſſible, lorſqu'avec une ignorance égale à la mienne, il n'aura ſur moi d'autre a-

vantage que celui de la préſomption par laquelle il croira ſçavoir ce qu'il ignore? Il en eſt arrivé autant à un marchand d'Alexandrie. Il avoit porté aux Indes entre autres curioſités quelques-unes de ces machines hydrauliques qui ſervent à marquer le tems; elles firent l'admiration de ces barbares peu intelligens dans les mathématiques; ils chercherent longtems à deviner quelle pouvoit être la cauſe de ces mouvemens, & n'en pouvant venir à bout, enfin l'un d'entre eux, plus hardi que les autres, décida que ces machines étoient des animaux d'une certaine eſpece, & parceque les autres ne pouvoient lui montrer que les mouvemens de cette machine vinſſent d'un autre principe que de quelque choſe qui fût ſemblable à ce qui nous fait mouvoir, il ſe croyoit en droit de les obliger d'admettre ſon explication.

Les Philoſophes, & les partiſans du ſyſtême religieux prétendent que parce que nous ne pouvons expliquer les cauſes de tous les effets ni parcourir la ſuite infinie des cauſes, il faut que nous admettions leur opinion de l'exiſtence d'une cauſe univerſelle ; mais tant qu'ils ne pourront me la rendre probable, tant qu'elle impliquera contradiction dans mon eſprit, & n'y entrera qu'accompagnée du ſentiment de la fauſſeté, je ſerai en droit de la rejetter quoique je ne puiſſe rendre raiſon de tout, & qu'il y ait bien des choſes dans l'univers au ſujet desquelles je demeure dans l'ignorance. Un Philoſophe ne doit point avoir honte de convenir de cette ignorance, quand il a lieu de croire qu'elle eſt invincible, & qu'il voit qu'elle lui eſt commune avec la plus raiſonnable partie de ſon eſpece ; non, ma chere *Leucippe*, ce n'eſt pas de leur ignorance

que les hommes doivent rougir, ce n'eſt point elle qui leur eſt dangereuſe; une ignorance modeſte nous oblige de nous tenir en ſuſpens, elle ne nous fait rien entreprendre téméraire-ment; c'eſt la préſomption ou la fauſſe perſuaſion de connoître qui nous empêche de remplir ces devoirs naturels, qui nous expoſe à des maux réels, qui nous prive des avantages ſur leſquels eſt fondé notre bonheur; & ce qui eſt de plus grande conſéquence pour le genre humain, c'eſt elle qui a enfanté le fanatiſme religieux & philoſophique qui n'a jamais ſervi qu'à troubler l'ordre public, & à détruire le bonheur des particuliers. Ainſi je ſupporte ſans douleur le vuide que les *Théiſtes* croyent remplir par la ſuppoſition d'une cauſe intelligente, infinie en durée, en force, en propriétés, & en actions; cette ſuppoſition ne ſerviroit qu'à m'embarraſſer de nouvelles diffi-

cultes: Quand je leur demande de m'expliquer la nature & les propriétés de cette cauſe, je trouve qu'ils ne s'accordent qu'en un ſeul point, qui eſt que c'eſt la cauſe par excellence; mais ſur le reſte ils ſont dans une variation continuelle, non ſeulement les uns avec les autres, mais encore chacun d'eux avec lui-même; à meſure qu'ils avancent dans le détail de leur opinion, ſon abſurdité augmente par les ſuppoſitions particulieres qu'ils ſont dans la néceſſité de faire à chaque pas. Que leur hypotheſe ſoit contradictoire, il eſt facile de le montrer dans tous les ſyſtêmes: la derniere cauſe à laquelle il faut remonter, ſoit qu'on la nomme Deſtin, Néceſſité, Nature, Cauſe univerſelle, Dieu Suprême, eſt confondue avec les êtres particuliers. Car enfin la volonté permanente & perpétuellement agiſſante de cette cauſe produit l'exiſtence des

êtres & de leurs propriétés; ſi cette exiſtence n'eſt autre choſe que la volonté de cette cauſe, ce n'eſt qu'un acte de ſa volition, qu'un attribut, qu'une propriété qui n'eſt pas diſtinguée d'elle autrement que nos penſées le ſont de nous, que la couleur l'eſt du corps coloré, l'action du corps agiſſant. Si Dieu eſt cette cauſe univerſelle, les êtres particuliers qu'il produit, n'ont qu'une exiſtence objective, c'eſt-à-dire, qu'ils participent de celle de Dieu, dont ils ſont autant d'attributs, de propriétés & de parties, enſorte que Dieu n'eſt autre choſe que l'aſſemblage de tous les êtres particuliers que l'univers enferme; opinion ſoutenue par un grand nombre de nos philoſophes, ſurtout par les Stoïciens qui ont entrepris d'y ajouter le culte de toutes les nations, en changeant par des allégories très-peu ſuivies toutes les divinités en autant

de parties de l'univers, ou d'attributs des êtres particuliers.

Les Platoniciens ont prétendu que cette cause devoit absolument être distinguée de l'univers, puisqu'elle l'avoit produit, & que la production & l'existence de tous les êtres est l'effet de son action & de sa volonté : voyons ce qu'ils entendent par le terme de production ; le mouvement est produit par un autre mouvement, la figure des corps est produite par la différence de couleurs & de dureté de ces corps & de ceux qui les entourent immédiatement ; la solidité ou dureté des corps est produite par la différence de la direction & de la quantité ou vîtesse du mouvement des petites parties de ces corps & de celles de l'air qui les entoure. Nous avons l'idée de toutes ces choses, nous les concevons aisément, parceque nous avons vû des corps avec ces diverses propriétés de

mouvement, de figure, de couleur, de dureté; nous avons été témoins des changemens qu'ils ont soufferts & des causes qui les ont produits en eux. Nous avons une idée des formes ou modalités que les êtres acquierent & perdent successivement, parceque ces modalités ne sont au fond que nos propres sensations rapportées aux objets extérieurs: nous éprouvons en nous-mêmes la succession de ces différentes sensations & des différentes propriétés que nous découvrons dans les êtres à l'occasion des impressions qu'ils font sur nous; mais pour la cause de l'existence des corps & de la matiere, comme nous n'en avons jamais vu passer du néant à l'être, nous ne pouvons comprendre comment cela se fait, ni même que cela se fasse. Ces termes de production des êtres, & de commencement de leur existence ne sont accompagnés d'aucune idée; il vaudroit

donc mieux dire ſi nous ne voulons pas nous contenter de l'aveu de notre ignorance, que les corps & la matiere exiſtent par eux-mêmes & par leurs propres forces, que leur exiſtence eſt néceſſaire; ce qui nous ramene au ſyſtême des Stoïques. Si la cauſe de cette exiſtence eſt la volonté de Dieu, comme nous n'avons point l'idée d'une volonté ſans un motif & une raiſon qui détermine à vouloir, parceque vouloir c'eſt préférer une choſe à une autre, on demande quel ſera le motif de cette volonté. Si ce ſont les êtres mêmes; comment ce qui n'eſt pas & ce qui n'a jamais été en ſoi ni en ſes parties, peut-il être conçu, être imaginé ſervir de motif & déterminer la volonté de Dieu? Si ce ſont les idées de ces êtres que l'on ſuppoſe exiſter en Dieu, d'où lui ſont-elles venues? ce ne peut être que des effets qui n'ont jamais exiſté; elles ſont donc auſſi an-

ciennes que lui ; elles ſont donc une partie de lui-même & de ſa ſubſtance ; mais Dieu dans cette hypotheſe conçoit-il des êtres comme devant exiſter ? Si cela eſt, quelle eſt la loi qui leur a impoſé cette néceſſité ? ce n'eſt pas ſa volonté, puiſque ſa volonté n'eſt point la cauſe de l'exiſtence de ces idées ou perceptions, & qu'il n'eſt point le maître de ſe les donner, de les produire, ni d'y rien changer ; elles ſont immuables & éternelles comme lui ; mais cependant cette exiſtence eſt néceſſaire, & Dieu n'en eſt point la cauſe ; il y a donc une autre cauſe que lui, une autre cauſe néceſſaire, & dont il ſuit les loix ; par conſéquent il n'eſt pas la premiere cauſe, ce qui eſt contre la ſuppoſition. S'il ne conçoit pas les êtres comme devant exiſter, ſes perceptions ſont fauſſes, & ne repréſentent pas les choſes & les êtres tels qu'ils ſont, & par conſéquent

elles ne peuvent être un motif raisonnable d'agir. Puisque ce ne sont ni les êtres, ni les idées des êtres qui déterminent la volonté de Dieu à agir, il reste qu'il soit déterminé par une cause antérieure; à moins que l'on ne dise que sa volonte se détermine par elle-même, par sa propre nature, qu'elle est cause d'elle-même, c'est-à-dire cause aveugle. J'avoue que ces termes ne sont pour moi qu'un vain son, destitué de toute signification & de tout sens; & si je voulois faire un systeme, j'aimerois encore mieux dire que tout ce qui existe, existe nécessairement, a toujours existé & existera toujours, & qu'il ne peut pas ne point exister; que ses divers changemens apparens ne sont tels que par rapport à nous & aux impressions que font sur nous les êtres qui nous touchent, que selon les divers aspects dont nous l'envisageons, nous disons

qu'il passe d'une modification à l'autre, qu'il acquiert & qu'il perd des propriétés; que cependant non seulement sa force d'exister ou son existence, incapable d'accroissement & de distinction, est toujours la même, mais que les changemens que nous croyons voir dans ses propriétés n'ont pas plus de réalité que ceux de ces objets dont la forme & la couleur changent suivant le point de vue dont nous les envisageons. Voilà le parti que je prendrois, si j'étois obligé d'embrasser une opinion sur cette matiere, dans laquelle cependant je préférerai toujours un aveu sincere de notre ignorance invincible, parceque je ne vois aucune raison suffisante pour décider sûrement.

Je pourrois m'en tenir-là, ma chere *Leucippe*, & me contenter d'avoir prouvé contre les partisans du système religieux, que l'existence d'une cause

universelle est impossible, & que leur divinité n'est autre chose qu'un spectre ou un phantôme de notre imagination, qui n'a aucune réalité distinguée de nous-mêmes, & qui existe dans notre esprit tout au plus comme les objets de nos songes; mais je veux aller plus loin contr'eux, & voir si, en leur accordant que ce phantôme peut exister réellement hors de nous, ils pouront établir les conséquences particulieres qu'ils tirent de cette hypothese. Je suppose donc avec nos partisans du culte religieux qu'il existe un être, cause universelle non seulement des modifications des êtres particuliers, mais encore de leur existence, qui les a faits, qui les conserve, qui les change, & les détruit; dont la volonté est la source & le principe de toute existence, n'y en ayant aucune qui n'en émane & n'en découle, qui peut subsister sans ces êtres, & sans lequel ils

ne peuvent subsister; que cependant il est absolument & réellement distingué de ces êtres qui ne sont ni ses attributs ni ses parties, quoiqu'ils n'ayent pas une existence réellement indépendante de la sienne; je suppose encore qu'un tel Etre doué d'intelligence & de volonté à la maniere des hommes, quoiqu'exempt de nos défauts, nous ayant donné avec l'existence une force que nous appellons volonté, & par laquelle nous agissons, l'usage que nous faisons de cette force n'est raisonnable, n'est capable de lui plaire, de lui devenir agréable, & par conséquent de nous rendre heureux, que lorsqu'il est conforme à ses vues, à ses loix & à ses volontés.

Je demande d'abord à nos défenseurs de la Divinité, si la loi, la regle, la volonté, par laquelle il conduit les êtres, est de même nature que notre volonté & que la force que nous croyons

croyons appercevoir en nous, ſi dans les mêmes circonſtances il peut vouloir & ne pas vouloir; ſi la même choſe peut lui plaire & lui déplaire, s'il ne change pas de ſentiment; ſi la loi par laquelle il ſe conduit eſt immuable. Si c'eſt elle qui le conduit, il ne fait que l'exécuter, & il n'a aucune puiſſance. Cette loi néceſſaire qu'eſt-elle elle-même? Eſt-elle diſtinguée de lui & des êtres, ou des perceptions qu'il en a? N'eſt-ce que la perception des rapports de convenance ou de disconvenance qui ſont entre les choſes, ou leurs idées? Ce ſont-là autant de queſtions que l'on ne peut réſoudre; & les réponſes que l'on y feroit ſeroient ou abſurdes, ou inintelligibles; car enfin cette détermination dans cette eſpece ne peut venir que de l'action des êtres extérieurs qui font ſur un objet une impreſſion qu'il ne peut que recevoir, & c'eſt ce que l'on ne peut

dire ici; les effets de la cauſe univerſelle & néceſſaire ne peuvent agir ſur cette cauſe.

Si au contraire cet Etre peut changer de ſentiment & de volonté ſans que les circonſtances changent, je demande 1°. pourquoi il en change, quel eſt ſon motif? il lui en faut un & un raiſonnable; car cet Etre doit nous ſurpaſſer en ſageſſe, comme il nous ſurpaſſe en puiſſance: l'on ne peut imaginer ce motif qui n'eſt ni dans les objets, ni dans leur idée ou perception, puiſque par la ſuppoſition il n'y a rien de changé: mais je vais plus loin & demande 2°. s'il ſçait d'avance qu'il changera de volonté. S'il l'ignore, qu'eſt ce qu'un pareil Etre qui ne prévoit pas ce qu'il fera. S'il le prévoit & qu'il ne puiſſe ſe tromper, comme il le faut ſuppoſer pour en former une idée convenable, il eſt donc arrêté, indépendamment de ſa volonté, qu'el-

le agira de telle & telle façon. Qu'eſt-ce que cette loi que ſa volonté ſuit? Où eſt-elle, d'où tire-t-elle ſa force? Je n'ai encore trouvé perſonne parmi eux qui puiſſe répondre raiſonnablement à ces queſtions.

Si ce Dieu n'eſt point libre, s'il eſt déterminé à agir en conſéquence de certaines loix qu'il ne peut changer; c'eſt une force ſemblable au deſtin, au ſort, à la fortune, & je ne vois pas qu'on puiſſe le toucher ni le fléchir par des vœux, par des prieres, ni par aucun culte; & par conſéquent, comme il ne fera jamais que ce qu'il doit faire, la religion eſt abſolument inutile.

Mais, dira-t-on, peut-être la même loi qui a déterminé les volontés & les décrets de la Divinité, a déterminé auſſi que la pratique du culte religieux, l'obſervance des cérémonies, & la croyance des dogmes ſeroient

néceſſairement ſuivies du bonheur. Ceci eſt un fait que l'on avance, & dont il faut donner la preuve. Mais avant que d'entrer dans ce détail, permettez moi de faire quelques réflexions ſur la nature de la volonté, & de rechercher ſi nous en avons une connoiſſance exacte.

Nous avons ſentiment & perception de notre volonté, c'eſt-à-dire d'une force par laquelle nous nous portons vers les objets agréables, & nous nous éloignons de ceux qui ſont désagréables. Nous concevons cette force en nous comme quelque choſe de ſemblable au mouvement que nous appercevons dans les corps, parce que tout ce que nous voulons concevoir avec clarté & vivacité, nous le rapportons aux propriétés des corps ; ainſi nous allons examiner le mouvement des différentes eſpeces dans les corps.

Parmi les corps, les uns ſe meu-

vent parce qu'ils ſont frappés ou pouſſés par d'autres corps déja en mouvement ; les autres ſe meuvent d'eux-mêmes, c'eſt-à-dire ſans que nous voyons aucune cauſe extérieure de leur mouvement ; par exemple, lorſque je coupe la corde qui tient un corps peſant ſuſpendu en l'air, ou la corde d'un arc tendu, il arrive que ſur le champ le corps peſant deſcend vers la terre, & l'arc ſe détend & ſe redreſſe ; mais cette expérience ne m'apprend autre choſe, ſinon qu'il y a des corps qui ſe remuent ſans que je voye la cauſe de leur mouvement ; elle ne m'apprend pas qu'ils ayent en eux-mêmes cette cauſe de leur mouvement. Les hommes & les êtres vivans ſe meuvent de même ſans que l'on voye rien d'extérieur qui les pouſſe. Nous ſentons à la vérité que ce mouvement eſt ſouvent accompagné d'un ſentiment ou d'une volonté que nous ſommes

tentés de croire être la cauſe de ce mouvement, mais comme il arrive ſouvent que nous ſommes mis en mouvement ſans le concours de notre volonté & quelquefois malgré elle, comme il arrive dans tous les mouvemens involontaires, que ſouvent notre volonté ne peut ni produire du mouvement, ni arrêter celui qui eſt excité dans certaines parties de notre corps, même dans celles qui lui ſemblent les plus ſoumiſes, comme les bras, les jambes, la langue, il eſt évident que notre volonté toute ſeule n'eſt pas ſuffiſante pour produire du mouvement en nous, & qu'il faut le concours d'une autre cauſe, quelle qu'elle ſoit. Il y a donc en nous deux ſortes de mouvemens; l'un involontaire qui ſe fait ſans le concours de la volonté, & quelquefois même malgré elle, & que l'on peut nommer mouvement forcé, mouvement contraint; l'autre

mouvement eſt le volontaire, qui eſt accompagné du concours de la volonté, & que j'explique par cette ſuppoſition. Vous avez vu ces machines que l'on met au haut des tours pour marquer de quel côté ſouffle le vent; ſi la lame de métal qui eſt poſée ſur le pivot & qui tourne facilement, étoit animée, & qu'elle eût un ſentiment qui lui fît trouver du plaiſir à ſe tourner vers le ſeptentrion, elle auroit toujours une pente, une inclination, une tendance à ſe tourner vers ce côté-là, & dès que le vent du midi ſouffleroit, elle croiroit ſe tourner d'elle-même vers le nord, quoi-qu'elle ne contribuât pas plus à ſon mouvement dans cette occaſion que lorſqu'elle ſe tourneroit vers tous les autres côtés, pour leſquels elle auroit plus de répugnance. Nous n'avons point de preuves que nous ſoyons d'une autre nature que cette machine, mais comme nous n'a-

vons pas non plus de preuves que nous lui ſoyons ſemblables, il ne faut décider ſi dans certaines occaſions, où notre volonté concourt en apparence avec la cauſe de nos mouvemens, elle ne fait que les accompagner ſans avoir aucune force de les produire, ou ſi elle a effectivement une force qui ſe joignant à la cauſe de nos mouvemens, la met en état de les produire. Il faut plutôt examiner ſi cette force, ce mouvement intérieur de la volonté, cet effort, cette tendance eſt produite au dedans de la volonté par elle-même, ou ſi elle la reçoit d'ailleurs. La volonté n'a que deux efforts ou tendances, l'un pour s'approcher des objets agréables, l'autre pour s'éloigner des objets désagréables. Elle a une tendance vers les uns, & une répugnance pour les autres ; & l'une & l'autre ſont invincibles. La difficulté eſt de ſçavoir ſi cette force eſt dans la

volonté, ou si elle est dans les objets; si elle s'approche & se retire d'eux, ou si ce sont eux qui l'attirent & qui la repoussent. Cette question me paroît insoluble, & cependant sans la résoudre, on ne peut entendre les fameuses questions de la liberté qui partagent nos philosophes; car tout se réduit dans ces questions à sçavoir 1°. si la volonté est nécessairement déterminée par l'apparence du plus grand plaisir ou de la plus grande douleur en général, & 2°. si à l'égard des objets particuliers elle peut se les représenter comme étant ou n'étant pas la cause nécessaire des impressions du plus grand plaisir, ou de la plus grande douleur; si par la considération elle peut ajouter à la force par laquelle les objets agissent sur elle, si elle peut augmenter leur action, & de non-déterminante qu'elle étoit, la rendre déterminante. Lorsque la différence qui est en-

tre les divers degrés de plaisir ou de douleur est considérable, ou lorsqu'un seul objet est présent à l'esprit & agit sur elle, il est clair que la volonté est déterminée conformément à l'apparence de cet objet, & qu'elle n'a que la force de vouloir, c'est-à-dire d'être mue; mais lorsque deux ou plusieurs objets nous frappent, & nous poussent de divers côtés avec des forces à peu près égales, comme nous ne sommes entraînés dans le premier instant vers aucun, mais que nous nous sentons poussés vers tous presque dans le même tems, nous sommes fort portés à croire que c'est nous-mêmes qui nous sommes déterminés & qui avons rendu l'une de ces impressions efficace. Nous croyons que la supériorité qu'elle a acquise est un effet du concours de la volonté qui s'est jointe à elle. Si nous nous contentons de consulter un certain sentiment confus de

e qui ſe paſſe en nous, nous juge-
ons que cela eſt ainſi, & nous appel-
erons liberté cette force que nous
royons avoir de nous déterminer, in-
épendamment de l'action des objets.
Mais ſi nous conſidérons que nous re-
evons les impreſſions des objets d'u-
e maniere abſolument paſſive & à la-
uelle nous ne pouvons apporter au-
un changement, que nous ne produi-
ons pas nos perceptions, mais qu'el-
es ſont excitées par l'action de quel-
ue choſe qui eſt hors de nous, nous
enſerons que la volonté en nous n'a
as une autre force que celle de la fa-
ulté d'apercevoir; & que de même
ue nous ne contribuons en rien à l'é-
idence des objets que nous aperce-
ons, de même auſſi nous ne contri-
uons en rien à l'apparence des motifs
ui nous déterminent à vouloir; par
onſéquent nous dirons que l'on ne
oit point diſtinguer entre les actions

libres & volontaires; que ma volonté n'eſt pas moins forte, lorſque je retire ma main du feu qui me brûle, que lorſque je la trempe dans l'eau pour la laver; quoique je ſois déterminé bien plus fortement à l'une de ces actions qu'à l'autre.

Toutes les actions auxquelles ma volonté concourra ſeront également libres, parce qu'elles ſeront toutes également volontaires. Le degré de force du motif déterminant eſt infiniment plus grand dans un cas que dans l'autre; mais la nature de ce motif eſt la même par-tout; il n'y aura que les actions involontaires & contraires à la volonté qui ne ſeront pas libres; par exemple le battement de mes arteres, les convulſions d'une grande maladie, la contrainte d'un homme infiniment fort qui me prendroit le bras pour me faire enfoncer un poignard dans le ſein de mon meilleur ami, tandis que

e fais inutilement tous les efforts
ossibles pour m'en défendre. Ceux
ui font consister la liberté dans quel-
ue chose de plus que le concours ou
consentement de la volonté, n'ont
oint d'idée de ce qu'ils disent, & ne
euvent en communiquer à d'autres,
à ceux qui les écoutent. Le com-
un des hommes qui dans les choses
e sentiment marche d'une maniere
lus sûre que les raisonneurs abstraits,
arce qu'il se laisse conduire à son sen-
ment, appelle actions libres, toutes
elles qui sont volontaires, & il croit
ue sa volonté a d'autant plus de force
our le déterminer que celle des objets
xtérieurs est moins marquée & moins
nsible; il appelle mouvemens libres
us ceux auxquels la volonté consent.

Cela posé, examinons si dans la sup-
osition d'une cause intelligente, d'une
vinité qui produit toutes les actions
es êtres particuliers, il doit & peut y

avoir des actions qui lui soient plus agréables les unes que les autres, ou ce qui est la même chose, des actions justes & injustes par elles-mêmes au sens où nous prenons ces termes.

C'est de cette cause infinie que nous tenons non seulement notre existence, mais encore les affections ou modifications de cette existence ; c'est par son action que nous recevons toutes nos impressions & nos perceptions, puisque les objets n'ont pas la force d'exister par eux-mêmes, loin d'avoir celle d'agir sur nous ; quand même ils l'auroient, ce seroit de ce Dieu qu'ils la tiendroient, & au moins par sa direction qu'ils l'exerceroient. Quant à nous, c'est de lui que partent toutes nos perfections & imperfections ; nous n'avons que ce qu'il donne, & par nos propres forces nous ne pouvons rien produire en nous, ni y rien changer ; nous sommes précisément tels

qu'il nous fait, & seulement parce qu'il nous fait tels ; donc quels que nous soyons, nous sommes toujours conformes à sa volonté, puisque rien n'existe qu'il ne le veuille, puisqu'il n'y a point d'autres causes de l'existence que sa volonté ; de cela seul qu'une chose existe, on peut & on doit conclurre qu'il n'y a aucun être particulier, aucune modification, aucune qualité de ces êtres, qui soit plus conforme à la volonte de Dieu qu'une autre, que par rapport à lui tout est égal, & que ce que nous appellons perfections & imperfections, justice, injustice, bonté, méchanceté, utilité, fausseté, sagesse, folie &c. ne different que par rapport aux impressions de plaisir & de déplaisir, d'agrément ou de désagrément que nous en recevons. Toutes ces choses ont une réalité en elles-mêmes, & sont également les effets nécessaires d'une vérité toujours efficiente, & la seule

cauſe efficiente de tout ce qui exiſte

Vous ſentez aſſez, ma chere *Leucippe*, l'impoſſibilité de concilier ces conſéquences avec le dogme religieux; c'eſt elle qui a porté ceux qui le défendent, à dire que Dieu ne produit que le mouvement des corps, & que ceux de la volonté ſont produits par une autre force, qui eſt dans notre volonté; mais je leur demanderai ce que c'eſt qu'une telle force qui exiſte & qui agit indépendamment de la cauſe univerſelle; elle n'eſt donc plus univerſelle contre la ſuppoſition. Cette cauſe prête-t-elle ſon action, concourt-elle avec notre volonté? En ce cas elle y donne ſon conſentement ou elle le refuſe. Si elle conſent, elle eſt complice de toutes les actions de notre volonté particuliere; ſi elle ne conſent pas, elle eſt impuiſſante, puiſque contre ſon gré elle obéit à ſes loix.

Quelle idée nous donne-t-on de la divi-

divinité ? quoi ! ce maître absolu de l'univers ne se fait obéir que par les êtres inanimés, que par la matiere ! mais le monde intelligent, le monde des esprits, celui que nous croyons le plus parfait & le plus noble ne sera point assujetti à ses loix ! en vain ce Dieu sera tous ses efforts pour le porter à les exécuter ; en vain il y attachera sa gloire & son bonheur ; tous ses efforts seront inutiles & ne serviront qu'à lui rendre plus douloureux le mauvais succès de ses tentatives !

Mais comme je crains que malgré la vérité & l'évidence de ces raisonnemens, ils ne paroissent trop subtils aux partisans du systême religieux, esprits grossiers & superficiels, il leur faut des raisonnemens palpables ; il faut leur accorder que le Souverain Etre a donné des loix aux hommes, & que les hommes sont les maîtres d'exécuter ou de violer ces loix ; cela

ſuppoſé, voyons quelles doivent être ces loix, & à quelle marque on pourra les connoître. Ces loix ſe réduiſent à trois chefs ; la ſoumiſſion de notre eſprit par la croyance de certaines vérités ſpéculatives, l'obſervation de certaines regles dans la morale & dans la jouiſſance des objets de nos ſenſations ; enfin la pratique de certaines cérémonies établies pour lui témoigner notre attachement & notre reſpect. Si les partiſans du culte religieux avouent que cela eſt vrai, ces loix étant communes pour tous les hommes, elles doivent leur être connues à tous, ou du moins ils doivent avoir tous des facilités égales pour en acquérir la connoiſſance, & pour en reſſentir la vérité : Une loi n'oblige que quand elle eſt connue, il faut qu'elle ſoit accompagnée & revêtue de certains caracteres ſans leſquels elle n'a aucune autorité.

Voyons donc quelles ſont les loix
ravées dans l'eſprit & dans le cœur
e tous les hommes, au moins de ceux
ui y font attention & qui cherchent
les connoître. Quant à leur eſprit
les vois convenir de certaines véri-
s générales qui concernent les pro-
riétés des corps & leurs rapports de
randeur & de quantité; mais ce ſont
es vérités ſeches & de pure ſpécula-
on, qui leur apprennent qu'ils voyent
n tout tems & en tous lieux les mê-
es propriétés des corps, & qu'ils en
çoivent les mêmes impreſſions. Les
érités mathématiques ne roulent que
r les meſures de la grandeur, & ſur
s proportions des nombres; cepen-
ant ce ſont les ſeules ſur leſquelles
s hommes conviennent. On les ac-
uiert par l'expérience, & on s'en
nvainc par l'uniformité que l'on
pperçoit dans toutes les impreſſions
ue les objets extérieurs font ſur nos

ſens, qui ſont, comme je l'ai déjà dit, les organes par lesquels nous acquérons des connoiſſances vraies & certaines. Les plus ſublimes vérités de la géométrie ne ſont que des conſéquences de ces vérités communes, & les démonſtrations ne font qu'appliquer à un cas moins ordinaire une vérité dont nous ſommes déjà convaincus par une expérience habituelle & journaliere qui a été répétée un million de fois. Toutes les autres connoiſſances qui paſſent pour certaines, n'ont point ce degré de certitude; nous ſommes ſûrs de voir ce que nous voyons, mais nous ne le ſommes preſque jamais qu'il y ait quelque choſe hors de nous qui ſoit préciſément tel que nous le voyons, il faut un grand nombre d'expériences faites & répétées avec bien des précautions pour produire en nous un degré de conviction pareil à celui des vérités géométriques. S'il y a quel-

tes autres vérités, elle sont en petit mbre & communes à tous les hom- es qui ne sont pas dépourvus de sens, l'occasion desquels ils reçoivent les nnoissances qu'elles accompagnent: es se bornent à nous apprendre que us éprouvons telles ou telles sensa- ons à la présence de tel objet.

Voilà toutes les vérités spéculatives e nous pouvons regarder comme s loix communes, suivant lesquelles s hommes doivent conduire leur prit, non qu'ils apportent avec eux naissant la connoissance de ces vé- és gravées dans leur esprit, mais par- qu'elles s'y gravent de la même fa- on & avec la même force à propor- on des expériences qu'ils font & de ttention qu'ils y prêtent.

Quant au cœur, c'est-à-dire au sen- ment & à la volonté, il est vrai que y vois une loi gravée dès le premier stant de son existence, c'est-à-dire

l'amour du plaisir & l'aversion de la douleur ; cette loi est généralement observée par tous les hommes ; il n'y en a aucun qui s'en écarte un seul instant ; cette loi a attaché le plaisir aux actions propres, ou même nécessaires à notre conservation, elle a attaché la douleur à celles qui y sont contraires ; & par un instinct naturel, l'amour du plaisir nous porte nécessairement à faire les unes, & l'aversion de la douleur à éviter les autres. L'effet de cet instinct est tel que nous ne sommes pas maîtres d'y résister. Entre plusieurs plaisirs, nous choisissons celui qui est le plus grand à nos yeux, de même qu'entre plusieurs douleurs nous craignons davantage la plus vive. Nous pouvons envisager la privation du plaisir comme plus fâcheuse qu'une douleur positive, ou la souffrance d'une douleur comme moins difficile à supporter que la privation d'un plaisir,

& agir en conséquence ; mais quoi que nous fassions, c'est toujours l'apperçevance du plus grand plaisir & de la plus grande douleur qui fait la plus grande impression, qui détermine & qui entraîne la volonté.

La raison consiste dans la comparaison de ces différens degrés d'impressions, & dans le choix des moyens que nous employons pour parvenir au plaisir & pour éviter la douleur ; ceux-là passent pour raisonnables, qui s'accordent avec les autres hommes dans ce qu'ils regardent comme le plus grand plaisir & la plus grande douleur, comme ceux-là passent pour sensés & pour prudens qui paroissent appercevoir les objets de la même maniere dont les voyent les autres hommes. Dans la conduite de la vie, ceux-là arrivent plus ordinairement au but où ils tendent, c'est-à-dire au bonheur, & ils sont déterminés par l'ap-

percevance des objets à ſuivre le chemin qui y conduit ordinairement.

Telle eſt la loi que les hommes portent gravée dans leur cœur, par laquelle ils ſont perpétuellement conduits & à laquelle ils ne peuvent pas plus ſe ſouſtraire que les êtres corporels le peuvent aux loix qui réglent leurs mouvemens. Si le premier Etre a établi une loi pour ſes ouvrages, elle doit être ſemblable à celle-ci; car je ne puis comprendre que l'auteur de leur exiſtence & de leurs modalités puiſſe avoir une volonté qu'ils n'exécutent pas & qu'ils rendent inutile.

Au reſte cette loi ſuffit pour conſerver, perpétuer & augmenter le genre humain; c'eſt elle qui a formé les ſociétés & qui les maintient; la religion y eſt abſolument inutile, ſi même elle n'y eſt pas contraire, parce qu'elle remplit l'eſprit des hommes d'idées imaginaires & fauſſes d'un bon-

heur distingué de celui qui consiste dans la jouissance des plaisirs attachés à la satisfaction des besoins de l'homme, & qu'elle leur fait craindre des maux qui n'existent que dans l'imagination de celui qui les appréhende, & que pour éviter ces maux qui ne sont maux que pour lui seul, il s'expose à souffrir des douleurs & à se priver des plaisirs reconnus pour tels par tous les hommes.

Que cette loi de l'amour du plaisir & de la fuite de la douleur, soit suffisante pour conduire les hommes lorsqu'ils vivent en société, c'est de quoi il est aisé de se convaincre: si ces hommes n'étoient sensibles qu'aux impressions des sens extérieurs, comme il paroît que sont les animaux, il pourroit se faire qu'ils ne vivroient point en société, hors le tems où l'amour les porte à se joindre ensemble; l'instinct qui attache les bêtes les plus fé-

roces au soin de nourrir leurs petits, les porteroit à demeurer unis, jusqu'à ce que leurs enfans pussent se passer d'eux: Les hommes seroient comme les oiseaux parmi lesquels le mâle & la femelle que l'amour a réunis, ne se séparent point que leurs petits ne soient en état de se passer de leur secours. Il est vrai que comme les enfans sont beaucoup plus longtems incapables de pourvoir à leurs besoins que les petits des bêtes & des oiseaux, les sociétés amoureuses des hommes seroient plus longues que celles des animaux, mais hors de là ils se craindroient & se fuiroient mutuellement comme la plupart des autres animaux. Je ne vois pourtant pas clairement que cela ne pût être autrement; car parmi les animaux nous voyons que les abeilles & les fourmis forment des sociétés nombreuses & aussi bien réglées que les notres, & que quoique nous n'ayons

nul motif de leur attribuer une raiſon ſemblable à la notre, ces animaux ſemblent plus ſociables que les Scythes ſeptentrionaux, & que les Barbares du milieu de l'Afrique, parmi leſquels il y a des nations entieres dont les hommes ſont ſéparés les uns des autres, & où les familles ne vivent enſemble que jusqu'à ce que ceux qui les compoſent puiſſent ſe paſſer de ſecours pour ſubſiſter, & pour ſe défendre contre les animaux féroces.

Mais comme les hommes, ainſi que nous l'avons remarqué plus haut, ont des ſentimens intérieurs d'un plaiſir & d'une douleur qui affectent indépendamment des organes extérieurs du corps, & que ces impreſſions intérieures les affectent ſouvent plus vivement & plus efficacement que les autres, ce ſont elles qui déterminent preſque toute leur conduite; ainſi il

n'a fallu d'autres motifs pour former la ſociété que le plaiſir que nous trouvons dans la compagnie & dans le commerce des autres hommes, avec leſquels la parole nous donne la facilité de converſer; c'eſt-à-dire de leur communiquer non ſeulement nos ſenſations, comme font les animaux, mais encore nos perceptions les plus délicates. Le deſir de ce commerce eſt ſi naturel, que nous ne pouvons en être privés, ſans reſſentir l'ennui inſéparable de la ſolitude totale, lequel forme une ſituation très-douloureuſe: mais quand on ſuppoſeroit pour un moment que l'homme eſt né inſociable, & ne goûte point un plaiſir naturel dans la converſation de ſes ſemblables, cela ne pourroit empêcher qu'il ne ſe fût bientôt formé un grand nombre de ſociétés.

Dans cette ſuppoſition, on peut regarder les hommes comme timides, &

comme se fuyant réciproquement, ou comme féroces & cherchant à se nuire mutuellement, parce que non seulement ils veulent se rendre heureux aux dépens des autres hommes, mais parceque la douleur des autres est pour eux une source de plaisirs. Je doute cependant qu'il y ait de tels hommes; s'il y en a, ce sont des monstres encore plus rares que ceux qui naissent avec trois yeux, ou avec quatre bras.

Si les hommes naissent seulement sauvages & timides, comme chacun d'eux craindra tous ceux qui l'environneront, il cherchera à les empêcher de lui nuire en leur devenant aimable parce qu'il se sentira trop foible pour leur résister; cette complaisance mutuelle des hommes les uns pour les autres, formera bientôt des liaisons & des sociétés particulieres fondées sur la disposition mutuelle de s'aider, de se soulager, & de se procurer des plai-

ſirs les uns aux autres. Dans ce commerce de ſervice, celui qui le reçoit, conçoit de l'amour pour celui à qui il doit ce plaiſir; il le regarde comme la cauſe de ſon bonheur. Ce ſentiment flatte l'orgueil de celui qui en eſt l'objet; il regarde avec complaiſance la reconnoiſſance que l'on a pour lui, il s'accoutume à la conſidérer comme un avantage, & bientôt ſon imagination lui en groſſiſſant l'objet, cette opinion devient pour lui la ſource d'un plaiſir ſi vif qu'il lui ſacrifie avec joye tous les autres plaiſirs réels, & que les douleurs les plus aigues lui ſemblent légeres, ſi elles ſont le prix auquel il le peut acquérir. C'eſt ainſi ſelon moi que ſe ſont formées lès républiques, forme de gouvernement la plus convenable à des hommes modérés qui cherchent la tranquilité & le repos. Bientôt il s'élevera dans ces ſociétés des fanatiques de gloire qui ſacrifie-

ront à ce phantôme du bien public leurs richeſſes, leur repos, leurs plaiſirs & leur vie même, quoique la mort ſoit ce que les hommes imaginent comme le plus grand des maux.

L'expérience de ce qui ſe paſſe parmi les enfans dans ces petites ſociétés que forme l'amour du jeu & du plaiſir, montre que je ne ſuppoſe ici rien dont nous n'ayons tous les jours des exemples.

J'ai ſuppoſé que l'homme étoit ſeulement timide, voyons ce qu'il arriveroit s'il étoit naturellement féroce & méchant; la néceſſité de ſe défendre les uns des autres réunira les plus foibles contre les plus méchans, & ceux-ci en feront autant pour s'empêcher d'être accablés ſous le nombre. Après une guerre de quelque tems, un des deux partis ſe trouvant le plus foible, ſe ſoumettra au vainqueur qui l'aſſujettira, le réduira en eſclava-

ge, lui impoſera des loix plus ou moins dures, ſelon ſes beſoins, ſes caprices, ou le degré de force ou de foibleſſe des vaincus. La néceſſité de ſe tenir unis & toujours armés parce qu'ils ne compteront que ſur la terreur de leurs nouveaux eſclaves pour aſſurer leur empire, les obligera de ſe choiſir un chef qui n'aura d'abord qu'une autorité précaire ſur ſes compagnons, fera avec eux des conventions qu'il ſera de leur avantage de garder, tandis que de ſon côté il tâchera d'étendre & d'établir ſon autorité par toutes ſortes de moyens. Tel eſt l'état de leur tyrannie, & c'eſt ainſi que peuvent ſe former les monarchies & que ſe ſont formées celles des *Medes* & des *Parthes*, dans leſquelles une partie des ſujets gémit ſous les loix d'un cruel eſclavage, tandis que l'autre partage avec le Prince tous les avantages réels de l'autorité, les emplois,

plois, les dignités, les richeſſes, & même l'impunité; toutes les ſociétés que nous voyons parmi les hommes ſe réduiſent à l'une de ces deux eſpeces, ou participent de toutes deux, parce qu'il y en a peu qui n'aient paſſé ſucceſſivement du gouvernement républicain au gouvernement monarchique, ou qui n'aient aboli la tyrannie pour ſe gouverner en république. Quelle que ſoit l'origine de ces ſociétés, il n'y en aura aucune, où l'on ne ſe forme des idées de juſtice & d'injuſtice, de vertu & de vice, de gloire & d'infamie, quoiqu'elles varient ſuivant la diverſité des coutumes, des beſoins, & des opinions, qui auront prévalu dans chacune de ces ſociétés.

On appellera injuſtes les actions par leſquelles on cherchera ſon propre bonheur aux dépens de celui du reſte de la ſociété. La juſtice conſiſtera à

ne ſe point écarter des loix qui mettent de l'égalité entre les hommes. On punira les actions injuſtes, & les juſtes auront pour récompenſe la jouiſſance du repos & de la tranquilité dans lesquels la ſociété maintiendra les particuliers. La vertu ſublime conſiſtera à procurer le bonheur d'autrui aux dépens du ſien propre; on attachera les idées d'honneur & de gloire à ces actions, comme celles de mépris & d'infamie à celles qui y ſont contraires, & ſi ces actions ſont capables de troubler le repos & le bonheur des particuliers, ou les punira par des châtimens, plus ou moins ſéveres, afin que la crainte de la douleur ou de la mort puiſſe contenir ceux que l'amour de la gloire ou la honte de l'infamie n'auroit pas la force de déterminer. Cette gloire au reſte n'eſt pas une pure chimere puiſqu'elle procure des avantages réels à ceux qui y par-

viennent, l'eſtime des autres hommes, le crédit, l'autorité, la facilité d'obtenir les emplois, les dignités, les richeſſes, l'impunité, & tous les autres biens dont jouiſſent les grands de chaque Etat.

Au phantôme du bien public ſi puiſſant dans les républiques pour produire des héros, on ſubſtituera dans les monarchies la gloire de la nation, l'attachement à la perſonne du Prince, & le dévouement à ſes volontés, & ces motifs engageront les hommes à faire les plus grandes choſes.

Si les hommes étoient toujours raiſonnables, voilà à quoi ſe borneroient toutes les loix; elles n'auroient d'autre but que celui de maintenir la tranquilité dans la ſociété, & de prévenir tout ce qui peut empêcher le bonheur du plus grand nombre de ceux qui la compoſent; mais comme les hommes mêlent toujours les objets

de leur imagination avec les vues saines & réelles, il n'y a point de société qui n'ait rempli ses loix de beaucoup de choses arbitraires & de pure opinion ; & il n'y a point de société qui n'ait fait des crimes dignes de mort, de certaines actions indifférentes pour le repos & le bonheur du plus grand nombre, tandis qu'elle regarde comme vertueuses & dignes d'une gloire immortelle des actions que les autres sociétés regardent comme insensées, si elles ne leur paroissent pas infâmes. Tant il est vrai que les idées de justice & d'injustice, de vertu & de vices, de gloire & d'infamie sont absolument arbitraires & dépendantes de l'habitude. Il y a je ne sçai quelle contagion qui répand dans les esprits les opinions de ceux qui dominent dans les sociétés, & qui peut aller jusqu'à nous persuader les maximes dont nous avions été les plus choqués.

Si les loix prescrites par la divinité doivent être connues à tous les hommes, si elles se bornent pour la spéculation à la recherche de la vérité & à la justesse du raisonnement, & pour la pratique à la fuite de la plus grande douleur, & à la recherche du plus grand plaisir, ainsi que je l'ai fait voir, ces loix sont observées religieusement partout, car il n'y a personne qui ne cherche la vérité & qui ne croye la suivre, lors même qu'il se trompe; on ne voit aucun homme qui ne cherche le plaisir & qui ne fuye la douleur, lors même qu'il paroît faire le contraire; la différence que l'on remarque dans sa conduite, vient de ce qu'il n'est pas affecté par les objets de la même maniere que le commun du peuple & des hommes; ainsi il n'y a personne qui n'observe les loix de la divinité, & par conséquent personne qui ne lui soit agréable. L'erreur dans

laquelle on tombe sur la nature des objets ne peut être un crime, puisque c'est la faute de l'impression que les objets font sur nous, que ceux qui embrassent l'erreur, croyent préférer la vérité, & que ceux qui se livrent à la douleur ne le font que parce que la pensée d'en éviter une plus grande leur procure un plaisir réel; s'il y a quelqu'un qui aille contre les loix de la divinité, ce sont ceux qui non contens de se livrer à l'illusion veulent contraindre les hommes d'embrasser les mêmes erreurs, & d'abandonner les vérités qu'ils sentent & qu'ils touchent, pour courir après les phantômes que d'autres hommes disent voir.

S'il y a des gens dignes de la colere de la divinité, ce sont les partisans du système religieux qui veulent établir de nouvelles loix différentes de celles que la Divinité a écrites dans l'esprit

& dans le cœur de tous les hommes, & qu'elle y a écrites d'une maniere si efficace qu'ils ne pouvent jamais s'en écarter un seul moment.

Mais comme je veux suivre ces gens jusque dans leurs derniers retranchemens, voyons s'il est possible que la Divinité ait établi d'autres loix que celles qu'elle a mises dans l'esprit & dans le cœur de tous les hommes, & à quoi nous pourrons reconnoître ces loix.

Dans cette supposition, pour que les hommes soient agréables au souverain Etre, non seulement il ne leur suffit pas de suivre les loix qu'il leur a dictées lui-même, qu'ils connoissent par le moyen de leur raison, & qu'ils se sentent portés à exécuter en toute occasion par la force supérieure d'un instinct qu'ils ne peuvent surmonter; mais il faut qu'ils suivent encore d'autres loix qui le plus souvent semblent

être oppoſées aux premieres & les détruire entiérement. Ces loix ſont connues à un très-petit nombre d'hommes, tandis que tout le reſte du genre humain naît & meurt ſans en avoir la moindre idée. Ceux qui prétendent avoir été choiſis par le ſouverain Etre pour les annoncer au genre humain, ſont encore partagés entr'eux, de ſorte que l'examen de ces loix eſt une étude très-pénible, & que peu d'hommes ſont en état de choiſir entr'elles de maniere qu'ils s'aſſurent de ne s'être point trompés.

Si la Divinité a caché à la plus grande partie des hommes ce qui étoit néceſſaire pour leur bonheur, ſon deſſein n'étoit pas de les rendre tous heureux ; donc il ne les aime pas tous ; donc il n'eſt ni juſte, ni bienfaiſant. Suivant l'idée que nous avons de la juſtice, & nous ne pouvons raiſonner ſuivant d'autres idées que celles que

nous avons, un Etre bon, juſte, équitable ne doit rien vouloir que de poſſible, & il ne l'eſt pas que j'obſerve des loix qui me ſont inconnues; celui qui exigeroit d'une pierre qu'elle ne peſât point, quoiqu'elle fût peſante, ne ſeroit-il pas un inſenſé? La Divinité fait plus, elle me hait pour avoir ignoré ce qu'on ne m'a point appris, elle me punit pour avoir transgreſſé une loi ſecrette & non publiée, pour avoir ſuivi un penchant invincible qu'elle m'avoit donné elle-même; puis-je la concevoir autrement que comme un Etre barbare, injuſte, fantasque, & digne de mon mépris & de ma haine, que comme un tyran & comme un monſtre? car enfin le Dieu que nous prêchent les partiſans du ſyſtême religieux ne peut être imaginé autrement. Dès que je ſuis obligé de m'en former cette idée, dès qu'il n'eſt pas eſſentiellement bon par lui-même,

je ne ſuis pas obligé de le croire tel qu'il ne puiſſe me tromper. Ainſi quand même on me prouveroit qu'il exiſte, qu'il a établi des loix différentes de la loi générale, qu'il a choiſi des hommes pour les annoncer aux autres hommes, que pour les rendre croyables, il a fait un grand nombre de prodiges, & quand tous ces hommes qui me parlent en ſon nom, s'accorderoient entr'eux, je ne ſuis point encore ſûr que je lui plairai en obſervant ces loix; car s'il n'eſt pas bon, il peut me tromper, & je ne puis même m'aſſurer ſur le témoignage de ma raiſon qu'il peut m'avoir donnée exprès pour m'induire en erreur.

Mais allons plus loin, accordons leur que le ſouverain Etre puiſſe avoir établi des loix particulieres, & avoir choiſi un petit nombre d'hommes auxquels il les a découvertes pour les annoncer au genre humain, je leur de-

manderai d'abord comment cet Etre ſouverain ſe conduira à l'égard de ceux auxquels ces loix n'auront pas été annoncées ; car enfin tous les hommes répandus ſur la ſurface de la terre, ne ſont pas encore liés enſemble par le commerce, il y a des nations entieres qui habitent des pays ſéparés de nous par des mers impraticables ; l'aſtronomie nous fait voir que la terre eſt un globe, & que la partie que nous habitons ne fait pas la centieme partie de ſa ſurface. Si Dieu punit l'ignorance invincible de ceux auxquels ces loix n'ont pas été annoncées, il eſt injuſte ; car enfin ce n'eſt que par notre volonté que nous ſommes coupables ; s'il ne la punit pas, mais qu'il les juge par les ſeules loix de la raiſon naturelle & commune, on peut donc lui être agréable ſans obſerver les loix particulieres ; & comme elles ſont plus difficiles à pratiquer que les

loix générales, ceux à qui il a imposé la néceſſité d'obſerver les loix particulieres ſont beaucoup plus maltraités que les autres, & doivent ſe plaindre du fardeau ſont lequel ils gémiſſent. Mais ſans nous arrêter à cette réflexion générale, voyons quelles ſont ces loix qu'il a plu au ſouverain Etre de preſcrire à une partie des hommes. 1°. Je vois qu'elles ſont auſſi différentes dans les différens pays que le ſont les mœurs, les coutumes & les opinions des différentes nations qui les habitent. 2°. que ces loix ne font preſque jamais conſiſter la conformité à la volonté divine, dans la pratique des vertus utiles & néceſſaires à la conſervation des ſociétés, mais qu'elles font dépendre principalement cette conformité de l'exactitude à remplir certains uſages cérémoniels, ſouvent très-gênans, & preſque toujours contraires à la vertu, aux bon-

nes mœurs, & aux intérêts de la société 3°. que ces loix m'obligent à croire certaines opinions spéculatives, presque toujours absurdes, & souvent entiérement scandaleuses, comme les avantures des divinités pendant qu'elles conversoient avec les hommes & qu'elles en avoient pris la forme & la nature. Les moins déraisonnables de ces opinions sont toujours inconcevables à l'esprit humain, & telles qu'on ne peut y appercevoir aucune conformité avec les vérités constantes & reconnues de tout le monde.

Néanmoins cette révélation doit porter avec elle des caracteres qui fassent reconnoître son origine. 1°. Les vérités qu'elle enseigne doivent être telles que les forces naturelles de l'esprit humain ne puissent nous y conduire, car si elles le pouvoient il seroit inutile de recourir à cette voie extraordinaire. 2°. Elles doivent se trou-

ver conformes aux autres vérités les plus communes, & faire ſentir leur force à l'eſprit, dès qu'elles lui ſont préſentées, au moins de la même maniere que les vérités les plus abſtraites le font aux eſprits attentifs. 3°. Elles doivent frapper ſenſiblement tous les hommes auxquels elles ſont annoncées, & faire une impreſſion unanime ſur tous les eſprits. 4°. Les viſions, les fables, le menſonge ne doivent point porter les mêmes traits que ces vérités. Il ne doit pas être poſſible de les confondre & de prendre les unes pour les autres. Je ne crois pas que l'on m'accuſe d'en demander trop, car enfin pour que je ſois obligé de croire ce que l'on me dit, il faut que l'on me donne des motifs de crédibilité. Voyons quels ſont ceux que me montrent les partiſans du ſyſtême religieux. Je n'en vois aucun autre que l'autorité qu'ils s'attribuent, ils exi-

gent de moi la soumission pleine & entiere de mon esprit, & l'acquiescement parfait de ma volonté aux dogmes & aux pratiques qu'ils m'annoncent; plus ces choses sont au dessus de la raison, plus elles y sont contraires, & plus ils demandent que ma persuasion soit vive, que ma confiance en eux soit entière. Ce sont des législateurs qui ne prétendent établir leurs loix, ni sur leur conformité avec la raison, comme font les philosophes, ni sur la considération de leur utilité pour maintenir la tranquilité publique, ou sur celle des avantages particuliers qui en résulteront pour ceux qui les observeront, comme ont fait les fondateurs des villes & des républiques, *Licurgue*, *Solon*, *Numa*, & tant d'autres. Ce sont des monarques ou des tyrans qui nous interdisent tout usage de la raison ne fondent l'autorité de leurs loix que sur le

pouvoir & l'autorité de celui au nom duquel ils les publient.

Du moins faut-il que cette publication ſoit accompagnée de deux conditions. 1°. que je ſois ſûr de la bonne foi de ceux qui m'annoncent ces loix, car s'ils ſont des fourbes, s'ils me veulent tromper, je ne les dois point croire. 2°. que j'aye une certitude ſuffiſante qu'ils n'ont pas pu ſe tromper eux-mêmes.

Quant au premier article, comme les loix qu'ils me viennent annoncer, ſont obligatoires, au moins pour tous ceux à qui elles ſont connues, je veux, pour être perſuadé de leur bonne foi, qu'ils ſoient les premiers & les plus rigides obſervateurs de ces loix. Car enfin ſi eux-mêmes qui prétendent que le ſouverain Etre s'eſt communiqué intimement à eux, & qu'il leur a manifeſté ſa volonté, ne s'y conforment pas, comment veulent-ils exiger

de

de moi, qui ne puis avoir d'autres preuves de la vérité de ce qu'ils me disent que leur persuasion même, que je croye ne pouvoir désobéir sans crime à des loix qu'ils violent à mes yeux? Je veux que cette persuasion éclate dans toutes leurs actions, & que ce soit une persuasion vraiment pratique, sans quoi je les regarderai tout au plus comme des philosophes qui disputent pour soutenir les opinions spéculatives d'une secte dont ils ne sont que superficiellement persuadés. Je veux que leur persuasion soit au moins aussi forte que celle que nous avons de la faculte qu'a le feu de nous brûler, & par conséquent de nous causer de la douleur, & qu'elle influe de même sur leurs actions. Je veux qu'il soit aussi rare de leur voir violer ces loix, même pour éviter une grande douleur, ou pour obtenir un grand plaisir, qu'il l'est de voir des hom-

mes se jetter de sens froid au milieu des flammes, ou empoigner un fer rouge ; En vérité, c'est une chose bien rare, pour ne pas dire inouie, de trouver de telles gens.

Ceux qui témoignent par leurs discours & par leurs actions le plus de persuasion & le plus de zêle pour les opinions religieuses, démentent la vérité de leur croyance par l'irrégularité de leur conduite. On en voit à la vérité quelques-uns qui surmontent les vices grossiers, qui vont jusqu'à se priver de tout ce que les hommes regardent comme des plaisirs, qui renoncent aux passions douces & à celles qui semblent les plus naturelles à l'homme; aux plaisirs de l'amour & de la table. Je ne veux point chicaner avec eux ni examiner trop scrupuleusement si leur tempérament n'a pas la plus grande part à ces austérités, si la nature ne les a pas rendus

comme insensibles à ces plaisirs auxquels ils renoncent ; car après tout nous voyons des gens à qui la paresse & l'indolence philosophique en ont fait faire autant ; je ne leur reprocherai même pas que la gloire qui leur revient de cette privation est un motif suffisant pour les y résoudre ; car nous voyons combien de choses difficiles cet amour fait faire aux hommes.

Mais je demande que l'on me montre des hommes que la religion ait rendu doux, humains, compâtissans, qui aiment naïvement les hommes, qui ne soient dominés ni par l'orgueil, ni par la jalousie, ni par l'ambition, ni par l'intérêt ; car je n'en ai point vu que quelqu'une de ces dernieres passions n'ait obligés de se démentir ; je n'en ai gueres vu que des motifs d'intérêt & d'ambition n'ayent portés à abandonner avec bassesse des choses

qu'ils avoient défendues comme les vérités les plus certaines & les plus essentielles. Que l'on me montre de telles gens, alors je croirai qu'ils sont sincérement persuadés de la vérité des opinions qu'ils veulent me faire embrasser, je croirai qu'ils sont de bonne foi; mais cela ne m'assurera pas qu'ils ne peuvent me tromper après s'être trompés eux-mêmes les premiers.

D'abord il faut que celui sur la parole duquel je croirai des choses aussi difficiles à concevoir & aussi contraires à la raison, soit lui-même homme d'esprit & à l'abri de l'illusion; car enfin quand j'écouterai le récit d'une avanture qui m'est importante & sur laquelle je dois régler mes démarches dans une affaire civile, j'examinerai le caractere & l'autorité de celui qui parle avant que de me déterminer sur son rapport. Il ne me suffit pas encore qu'il soit homme d'esprit, car

on en voit tous les jours qui se trompent, il faut que j'examine quelles précautions il a prises pour s'instruire de ce qu'il me dit; le degré d'importance de l'affaire dont il s'agira, réglera les précautions que je prendrai pour m'assurer qu'il n'est point lui-même dans l'erreur. Mais qui sont ceux qui me veulent obliger de croire sur leur parole les dogmes incroyables de la religion qui doivent faire le bonheur ou le malheur de toute ma vie? Des prêtres crédules & intéressés, des hommes ignorans & superstitieux, des philosophes présomptueux & entêtés de leurs opinions, des Gnostiques, des Illuminés, des fanatiques qui prêtent leur croyance aux visions les plus absurdes; songes, prodiges, enchantemens, spectres, lamies &c. tout ce qui se présente à leur imagination échauffée prend à leurs yeux une entiere réalité: des

hommes tels que vous auriez peine à faire donner le fouet à un de vos eſcaves, ſur leur autorité.

S'il ſe trouve parmi eux quelques perſonnes de bon eſprit, il n'y en a pas une qui puiſſe montrer qu'elle a ſérieuſement examiné les motifs & les fondemens de ſa perſuaſion, & qu'elle l'a fait dans une diſpoſition ſincere & véritable de changer d'opinion ſi la raiſon l'ordonnoit; très-peu ont examiné dans d'autre intention que de ſe fortifier dans une opinion déja reçue. Eh! comment auroient-ils pû agir autrement? Dans leurs principes le doute même le plus léger eſt un crime & un ſacrilege. Leur perſuaſion eſt le fruit de l'éducation & de l'accoutumance à regarder comme vraies des idées qu'ils ont reçues dès l'enfance. S'ils ont été perſuadés dans un âge plus avancé & qu'ils aient paſſé d'une ſecte dans une autre, déja remplie de l'opi-

nion de l'exiſtence de la divinité & de la néceſſité de lui rendre un culte, ils ont abandonné la religion où ils avoient été élevés, parceque les abſurdités dont elle eſt remplie les choquoient. On leur en a propoſé une autre, l'autorité de ceux qui leur parloient, leur éloquence, l'aſſurance avec laquelle ils s'exprimoient, la vivacité de leur perſuaſion, l'amour de la nouveauté les ont touchés; & enfin ils ſe ſont laiſſés perſuader pour s'épargner la fatigue & la diſcuſſion d'un plus long examen. Tous ceux même qui ſe ſont laiſſés perſuader de cette ſorte, ſont d'ailleurs ſi ignorans, ſi ſimples, ſi crédules, que rien n'a été plus facile que de les convaincre: J'ai lu avec grande attention les apologies que les Chrétiens ont écrites pour obtenir la tolérance de leur ſecte; ils montrent parfaitement le ridicule des autres religions; mais en vérité il

s'en faut bien que les preuves sur lesquelles ils établissent la vérité de la leur ayent la même force. Ils se contentent presque de la supposer, & cependant on ne peut présumer qu'ils ayent négligé de les mettre dans le plus beau jour ; ils ont choisi les meilleurs esprits, pour travailler à des ouvrages qu'ils devoient présenter aux Empereurs, & du succès desquels dépendoit leur tranquilité.

Pour que ces gens me fassent voir que les dogmes qu'ils annoncent ne sont point la production de leur imagination échauffée, mais leur ont été découverts par la divinité elle-même, il faut qu'ils m'en donnent des preuves sensibles, & c'est ce qu'ils prétendent faire par les prodiges & les merveilles dont toutes les traditions religieuses sont pleines ; mais vous vous souvenez de ce que j'ai remarqué à ce sujet, que les religions les

plus contradictoires citant également des prodiges pour me prouver leur vérité, que ces religions opposées m'assurant également que ces prodiges ne sont & ne peuvent être inventés, & fondant également la vivacité de leur persuasion sur l'évidence & la publicité de ces merveilles, il faut nécessairement supposer une de ces deux choses, ou bien que la divinité a fait des prodiges pour établir la croyance de deux opinions contraires, dont il y en a au moins une fausse, & qu'ainsi elle a induit les hommes en erreur; ou bien que la croyance des prodiges cités par les partisans du culte religieux peut s'introduire dans une nation, quoiqu'il ne soit jamais rien arrivé de tel, & que cette croyance peut devenir assez vive dans les esprits pour qu'ils renoncent plus aisément à la vie qu'à cette persuasion. Or si on m'accorde cela, non seule-

ment les prodiges ne ſont plus une preuve ſuffiſante de la vérité d'une religion, puiſqu'elle a pu s'établir ſans leur ſecours, mais encor il n'y aura plus de prodiges qui ne me doivent être ſuſpects, puiſque la perſuaſion des vrais & des faux prodiges peut devenir également vive & que je pourrai dire contre les uns ce que l'on employe contre les autres pour les détruire.

Cette Lettre eſt devenue bien longue, ma chere *Leucippe*, mais l'importance de la matiere & le grand nombre de queſtions qui y entrent néceſſairement & que je n'ai pu m'empêcher de toucher, m'ont entraîné plus loin que je ne voulois. Souvenez-vous toujours que la dévotion eſt une paſſion qui promet de grandes douceurs, mais qui ne tient pas parole, que la plus terrible des ſituations eſt celle d'une dévotion foible & in-

termittente qui livre notre cœur à des ſcrupules & à des regrets continuels, que par conſéquent à moins de s'y ſentir porté par un penchant invincible, il faut réſiſter de toutes ſes forces à ces velléités paſſageres de dévotion qui nous attaquent dans la ſolitude ; ſongez que ſi cela eſt vrai en général, il l'eſt encore plus pour les perſonnes d'un tempérament & d'un caractere d'eſprit tel que le votre.

Faites réflexion à ce que je vous ai dit au commencement de ma Lettre ſur les horreurs qui rempliſſent un cœur agité de ces mouvemens variables d'une dévotion paſſagere & ſur le danger où ſont les perſonnes d'un caractere mélancolique & livré à l'ennui & à la contrainte, de tomber dans ce cruel état.

Servez-vous de toute votre raiſon pour vous garantir de ce malheur; quoi qu'en diſent les ſuperſtitieux,

elle ne nous trompe point, surtou
lorsque ne voulant pas nous engage
dans des opinions spéculatives, nou
nous contentons d'examiner quelle
réalité ont les objets imaginaires qu
lui offre notre esprit.

Si les objets sont véritables, ce
examen nous assurera de leur exisen-
ce, mais aussi si ce ne sont que de
phantômes vains, ils se dissiperont
dès que nous oserons en approcher, ou
du moins les considérer d'un œil fixe:
je ne répéterai ni ce que j'ai dit sur
la nature & la certitude de nos con-
noissances ni ce que j'ai dit sur la
source des erreurs où nous nous en-
gageons dans les matieres de spécula-
tion, vous ne pouvez avoir oublié
qu'elles viennent toutes de ce que nous
donnons à peu près le même degré de
réalité à tous les objets de nos con-
noissances, de ce que nous sommes
semblables à celui qui ne voudroit pas

iſtinguer les objets qu'il voit & qu'il ouche étant éveillé, d'avec ceux u'il apperçoit pendant le ſommeil ou endant l'yvreſſe.

Quelques erreurs qu'il puiſſe réſul-er de là dans la philoſophie, il eſt ſſez indifférent que l'on ſépare les ropriétés, des divers êtres auxquels lles appartiennent, que l'on admette es propriétés, des facultés, des for-ıes, des entéléchies, diſtinguées des orps, & que l'on en faſſe autant de etites *entités* exiſtantes à part, ces reurs n'empêchent point les choſes aller leur train à l'ordinaire, les ommes n'en vivent pas moins heu-ux; le ſoin de défendre ces opinions le deſir de les détruire les occupe, cette occupation eſt ſouvent un nheur.

Mais dans la religion il n'en eſt pas même; lorſque les hommes ont une is réaliſé les objets imaginaires qu'el-

le leur fournit, ils se passionnent pour ces objets, ils se persuadent que ces phantômes qui voltigent dans leur esprit, existent réellement hors d'eux tels qu'ils les voyent, & là-dessus leur imagination s'enflammant, rien ne peut plus la retenir; elle enfante tous les jours de nouvelles chimeres qui excitent en eux les mouvemens de la plus vive terreur: Tel est l'effet que produit en nous le phantôme de la divinité, c'est lui qui cause les maux les plus réels que ressentent les hommes, c'est lui qui les force de supporter la privation infiniment douloureuse des plaisirs les plus naturels & les plus nécessaires, par le motif de la crainte de déplaire à cet être chimérique.

Il nous importe donc de nous délivrer des terreurs que nous inspire ce phantôme; pour cela il ne faut qu'oser avancer vers lui, qu'avoir le courage de pénétrer jusqu'à lui, d'exami-

ner, de sonder, & alors nous verrons que cette divinité n'est qu'une pure illusion, que l'idée que l'on nous en donne & que nous en pouvons former, n'a aucune réalité, & que l'on n'en peut tirer aucune conséquence sensée, encore moins qu'on la puisse faire servir de fondement à une religion, quelle qu'elle soit.

L'idée qu'ils veulent nous donner de la divinité, n'est autre chose que celle d'une cause universelle qui n'est produite par aucune cause particulière & de laquelle toutes les autres soient les effets. Quoiqu'ils n'en puissent dire autre chose, sinon que c'est la cause universelle, ils se sont persuadés qu'elle existoit séparément & indistinctement des êtres particuliers qu'elle produisoit & sur lesquels elle agissoit. Cependant il n'est pas plus raisonnable de penser qu'il existe une telle cause générale séparée de toutes les

cauſes particulieres, qu'il le ſeroit de dire qu'il exiſte un mouvement, une blancheur, une rondeur univerſelle, diſtingués de chaque mouvement, de chaque blancheur, de chaque rondeur particuliere, desquels on ne pourroit dire autre choſe que le mouvement, la blancheur, la rondeur univerſelle, dont participent les diverſes modalités.

Cette cauſe univerſelle ne peut être diſtinguée réellement des êtres particuliers que comme la blancheur, la rondeur, le mouvement des corps le peuvent être des corps qu'ils modifient; les êtres particuliers n'ont point d'exiſtence propre & particuliere dans l'hypotheſe de la cauſe univerſelle, ils n'exiſtent point par une force qui ſoit en eux, indépendamment de cette cauſe, ils n'ont qu'une exiſtence étrangere & participée de la cauſe univerſelle, par la continuation d'un

d'un effet répété à chaque instant, comme la modalité des corps, la blancheur, la rondeur, le mouvement, &c. (pour ne pas sortir de l'exemple choisi) qui n'existent point par quelque force qui soit en eux, mais parce qu'ils participent de l'existence des corps qu'ils modifient; & cela est si vrai que nous ne pouvons concevoir que l'on détruise ces corps sans détruire leurs modalités. Si cela est vrai, comme il faut qu'il le soit pour que la cause soit universelle, (car si ces êtres particuliers existoient par une force distinguée de cette cause, elle ne seroit pas universelle, puisqu'il y auroit d'autres causes indépendantes d'elle,) si, dis-je, cela est vrai, cette cause ne peut être autrement distinguée des êtres particuliers que la blancheur & la rondeur le sont des corps blancs & ronds, c'est-à-dire qu'elle n'est que l'assemblage des êtres

particuliers agiſſant mutuellement les uns ſur les autres; par conſéquent la divinité n'eſt autre choſe que l'univers dont nous faiſons nous-mêmes une partie, parce que nous ſommes des êtres, que nous agiſſons ſur les autres & que nous recevons leur action. La Divinité n'eſt donc diſtinguée de l'univers que comme la république d'Athenes l'étoit de l'aſſemblage des citoyens différens qui la compoſoient; c'eſt-là le ſyſtême de quelques Philoſophes, ſyſtême que je ne vois pas comme l'on peut ajuſter avec la religion; car enfin dans le ſyſtême religieux non ſeulement la cauſe univerſelle a une intelligence & une volonté, ſans quoi elle ne pourroit être l'objet d'un culte religieux, mais elle veut & ne veut pas certaines choſes, elle eſt capable de haine & d'amour, elle récompenſe & punit ceux qui obéiſſent ou désobéiſſent à ſes ordres.

Vous vous souvenez, je crois, de ce que j'ai dit sur l'impossibilité de concevoir l'existence d'une telle cause universelle douée d'intelligence ou de volonté qui puisse être l'objet d'un culte religieux.

Si les êtres ne sont pas nécessaires & que la cause de leur existence soit la volonté de la cause universelle, c'est-à-dire de Dieu, on demande quel sera le motif qui le déterminera à vouloir; ce ne peuvent être les êtres-mêmes puisqu'ils n'existent pas encore; si l'on dit que ce sont les idées de ces êtres, on demande comment Dieu peut avoir une idée de ce qui n'est point & de ce qui n'a jamais été; s'il a acquis ces idées, comment & d'où lui sont-elles venues? s'il les a toujours eues, elles sont éternelles comme lui, & une partie de lui-même: Sur quoi l'on demande si ces idées représentent ces êtres comme devant exister. Si elles

les repréſentent autrement, elles ſont fauſſes & trompeuſes; ſi elles les repréſentent comme devant exiſter, leur exiſtence eſt donc néceſſaire, & Dieu en les produiſant ne fait qu'exécuter la loi éternelle qui lui eſt impoſée, il eſt contraint de produire les êtres tels que ſes idées les lui repréſentent, il y a donc une autre cauſe que lui & à laquelle il eſt aſſujetti, donc il n'eſt pas la derniere cauſe univerſelle, donc ceux-mêmes qui ont cru remonter à la derniere cauſe par leur ſuppoſition de la cauſe univerſelle, n'ont pu en venir à bout: Suppoſant une telle cauſe univerſelle qui exiſte de la maniere qu'ils le prétendent, cette cauſe ne peut être l'objet d'un culte religieux, elle n'aime, ni ne hait, ne punit, ni ne récompenſe, mais agit toujous conformément aux loix éternelles & invariables que lui fourniſſent les idées, tandis que les êtres exécutent con-

ſtamment ces mêmes loix. On ne peut dire qu'il arrive rien dans la nature contre ſa volonté, puiſque cette volonté eſt la ſeule & unique cauſe de toute exiſtence, donc tous les êtres exiſtent toujours par ſa volonté & conformément à ſa volonté, donc ils ſont toujours non ſeulement parce qu'elle veut qu'ils ſoient, mais ils ſont tels qu'elle veut qu'ils exiſtent, parce qu'ils n'ont ni en eux ni dans les autres êtres aucune force capable d'agir par eux-mêmes, loin d'avoir celle de s'oppoſer à la force de la cauſe univerſelle.

Donc tous les êtres accompliſſent également la volonté de la divinité ou de la premiere cauſe, donc tous ſont égaux par rapport à lui, & le corps peſant obéit à ſes loix en tombant, comme la flamme en s'élevant en l'air.

Ceux qui ne ſont produire à la pre-

miere cauſe que le mouvement local des corps & qui donnent à nos eſprits la force de ſe déterminer, bornent étrangement cette cauſe, & lui ôtent ſon univerſalité pour la réduire à ce qu'il y a de plus bas dans la nature, c'eſt-à-dire à l'emploi de remuer la matiere; mais comme tout eſt lié dans la nature, que les ſentimens ſpirituels produiſent du mouvement dans les corps vivans, que les mouvemens des corps excitent des ſentimens dans les ames, on ne peut encore avoir recours à cette ſuppoſition pour établir ou pour défendre le culte religieux. 1°. Nous ne voulons qu'en conſéquence de la perception des objets qui ſe préſentent à nous, ces perceptions ne nous viennent qu'à l'occaſion du mouvement excité dans nos organes, donc la cauſe du mouvement eſt celle de notre volonte: Si cette cauſe ignore l'effet que produira ce mouvement

en nous, quelle idée indigne de Dieu! S'il le sçait, il en est complice, & il y consent; si le sachant il n'y consent pas, il est donc forcé à faire ce qu'il ne veut pas, & il y a quelque chose de plus fort & de plus puissant que lui dont il est contraint de suivre les loix malgré lui 2°. Comme nos volontés sont toujous suivies de quelques mouvemens, Dieu est obligé de concourir avec notre volonté; s'il y consent, il en est complice; s'il n'y consent pas, il est moins fort que nous & obligé de nous obéir; donc quelque chose que l'on dise, il faut avouer qu'il n'y a point de cause universelle, & que s'il y en a, elle veut tout ce qui arrive & ne veut jamais autre chose, que par conséquent elle n'aime ni ne hait aucun des êtres particuliers parce qu'ils lui obéissent tous également, & que les mots de peine, de récompense, de loix, de défenses, d'ordres &c.

ſont des termes allégoriques tirés de ce qui ſe paſſe parmi les hommes. Mais quand même on accorderoit que cette cauſe univerſelle nous a donné avec l'exiſtence, le pouvoir d'exécuter les loix qu'elle nous a impoſées, il faut voir quelles ſont ces loix, & ſi elles ſont différentes de celles que tous les hommes portent dans leur cœur, des inclinations naturelles qu'il ne quitte jamais, du deſir de connoître la vérité, ou de jouir du plaiſir de la recherche du bonheur & de la fuite de la douleur. Si les loix que la premiere cauſe a établies doivent ſe borner là, tous les êtres intelligens les obſervent ſans s'en écarter un ſeul moment, & par conſéquent ils ſont tous conformes à ſa volonté, car celui qui ſe trompe croit ſuivre la vérité en ſoutenant l'erreur, & celui qui ſacrifie les plaiſirs réels à une pure chimere, imagine & ſent effective-

ment une grande félicité à lui faire ce sacrifice. Si le souverain Etre a établi d'autres loix que celles qu'il a mises dans le cœur de tous les hommes, ceux à qui il les a cachées, étoient-ils l'objet de son amour, puisqu'il ne leur a point découvert ce qui étoit propre à les rendre heureux ? Les punira-t-il pour avoir violé des loix qu'ils ignoroient ? Si cela est, non seulement cet Etre n'aime pas les hommes & par conséquent ne mérite pas leur amour, mais de plus c'est un Etre injuste & tyrannique, indigne de leur estime, & qui mérite leur haine.

Si l'on n'est pas obligé de regarder Dieu comme un être essentiellement bon, comme un être qui aime les hommes, l'on peut croire qu'il les a voulu tromper; ainsi quand même tous les prodiges sur lesquels se fondent ceux qui prétendent connoître les loix qu'il a révélées à quelques hommes,

ſeroient véritables, comme c'eſt un Etre injuſte & inhumain, je n'ai point d'aſſurance qu'il n'ait pas fait ces prodiges exprès pour nous tromper, & je n'ai nulle preuve que je lui deviendrai plus agréable par l'obſervation de ſes loix.

S'il ne punit pas ceux qui ont ignoré ces loix, comme il ne le peut faire ſans injuſtice, il n'eſt donc pas abſolument néceſſaire de les obſerver pour lui plaire, puiſqu'on le peut en ſuivant les ſeules loix naturelles, communes à tous les hommes; mais ſi cela eſt, comme les loix révélées ſont fatigantes, difficiles à exécuter, conſiſtant à ſe priver de tous les plaiſirs, à refuſer de ſatisfaire les beſoins naturels, elles ne ſervent qu'à rendre malheureux ceux à qui ils les a révélées, donc il les hait; mais ils ne l'ont pu mériter, puiſqu'ils ont pratiqué les loix générales, comme ceux à qui il

n'a point donné de loix particulières; donc quoi que l'on dise, il faut conclurre que c'est un Etre injuste, capricieux & indigne de notre respect.

D'ailleurs ces loix particulieres ne sont accompagnées d'aucuns des caracteres qui me les doivent faire regarder comme vraies; elles sont absurdes & contraires à la raison, elles sont opposées aux loix naturelles & communes qui ordonnent de satisfaire aux besoins de la nature; la plupart de ceux qui les annoncent font voir, en les violant à tout moment, qu'ils ne sont pas persuadés de leur vérité; ceux qui les observent sont pour l'ordinaire gens qui croyent sans examen & sur l'autorité seule de ceux qui les ont précédés; ceux d'entre eux qui croyent par conviction sont en très-petit nombre, la plupart sont gens sans esprit, crédules, timides, & recevant comme vrai tout ce que leur

imagination échauffée leur préſente : pour les autres, lorſque j'examine leurs preuves, je trouve qu'elles n'ont nulle ſolidité, qu'elles ne ſont appuyées que ſur des traditions confuſes, incertaines & non prouvées ; que les dogmes les plus contraires citent avec un égal avantage des faits également prouvés, & que dans tous les partis on réuſſit à merveilles à détruire le fondement des opinions contraires à la ſienne, ſans qu'aucun puiſſe mettre celle qu'il défend à couvert des mêmes objections par lesquelles on accable les autres.

De toutes les religions établies parmi les hommes, il n'y en a aucune qui puiſſe l'emporter ſur les autres, & qui mérite qu'un homme ſenſé s'y aſſujettiſſe ; celles qui ſont un peu plus épurées de fables ridicules & groſſieres, comme le Judaïſme, le Chriſtianiſme, le Magiſme, le Chaldaïſme, ſont au

fond également deſtituées de probabilité dans leurs dogmes, & de ſolidité dans leurs preuves.

Comme la vérité de leurs dogmes n'eſt pas du reſſort de la raiſon, parce que la nature des choſes dont on y traite ne nous eſt pas connue, ceux qui veulent que nous ajoutions foi à ce qu'ils nous en diſent, doivent nous montrer comment ils ont appris ce qu'ils prétendent nous enſeigner ; ils nous aſſurent que cette divinité au nom de laquelle ils nous parlent, dont ils ne peuvent nous donner d'idée & de laquelle ils diſent des choſes ſi oppoſées les unes aux autres, s'eſt découverte à eux & les a inſtruits des loix qu'elle prétendoit être obſervées parmi les hommes ; & pour prouver la vérité de ce témoignage, ils nous citent des prodiges & des merveilles arrivées pour obliger les hommes à le croire ; mais ces prodiges n'arrivant plus de

nos jours, ils ne ſont fondés que ſur une tradition hiſtorique, de laquelle on ne peut plus s'aſſurer maintenant. Toutes les ſectes religieuſes citent des miracles pareils pour établir la vérité de leurs opinions; & les plus abſurdes ſont celles qui en rapportent un plus grand nombre. Les dogmes de ces diverſes ſectes ſont oppoſés & contraires les uns aux autres, ils ſe détruiſent mutuellement, & ne peuvent être vrais tous à la fois; donc il faut, ſi tous ces miracles ſont véritables, qu'il s'en ſoit fait pour atteſter la vérité d'une opinion fauſſe, & que par conſéquent la divinité ait voulu ſéduire les hommes par des prodiges, ou bien qu'il y en ait ſeulement une partie de faux & que les autres ſoient vrais; mais à quoi les diſtinguer? car enfin en fait de prodiges comme ils ſont tous au deſſus du cours ordinaire & de la force des agens naturels, la

raiſon ne peut diſtinguer entr'eux s'il n'y en a point qui ſoient abſurdes ou déraiſonnables ; & nous ne ſommes point en droit d'en rejetter ſur ce prétexte.

Chaque ſecte eſt également perſuadée de la vérité des ſiens ; ſi néanmoins ces prodiges ſont faux & ſuppoſés, il en faut conclurre que des nations entieres peuvent donner créance à des miracles ſuppoſés ; donc ſur le chapitre des prodiges, la perſuaſion vive, conſtante & pratique d'une nation entiere n'en prouve pas la vérité. Mais il n'y a aucun de ces faits dont on puiſſe autrement prouver la vérité que par la perſuaſion de ceux qui les croyent maintenant, donc il n'y en a aucun dont la vérité ſoit ſuffiſamment établie : Et comme ces prodiges ſont le ſeul moyen par lequel on puiſſe nous obliger de croire la vérité d'une religion, je dois conclurre

qu'il n'y en a aucune de prouvée, & je les dois regarder toutes comme l'ouvrage du fanatiſme ou de la fourberie, & ſouvent de tous les deux enſemble.

On peut obſerver à l'égard de ces prodiges, que de l'aveu même de ceux qui les croyent, ils n'ont fait aucune impreſſion ſur l'eſprit ni ſur le cœur de ceux qui en ont été les témoins. Les prodiges que les Grecs racontent de *Bacchus* pour punir l'incrédulité de *Lycurgue* Roi des Thraces, n'ont pas rendu les ſujets de ce Prince plus dévots au fils de *Sémele*. Les merveilles rapportées dans l'hiſtoire du légiſlateur des Juifs ne rendoient point ces peuples plus exacts obſervateurs du culte & des loix du Dieu qui les produiſoit ; il ſemble qu'il lui étoit plus facile de déranger toute la nature, de leur ouvrir un chemin ſolide au milieu de la mer, de

de faire remonter les fleuves vers leur source, d'épaissir la rosée pour en faire un aliment &c., que de leur persuader de lui rendre le culte qu'il exigeoit d'eux. Leur histoire n'est qu'un tissu de révoltes & de désobéissances au Dieu que *Moïse* leur avoit voulu faire adorer. La secte Juive qui porte le nom de Chrétiens, nous raconte avec emphase les merveilles opérées par leur législateur, merveilles aussi utiles que surnaturelles; les maladies les plus incurables guéries, les morts rappellés à la vie, sont les faits dont son histoire est remplie; cependant cette même histoire nous apprend que cet homme fut arrêté pas sa nation même à qui il avoit fait tant de bien, regardé comme un imposteur & livré aux Romains pour être puni du supplice infâme destiné aux esclaves & aux brigands.

Que penser de ces prodiges qui n'ont

fait aucune impreſſion ſur l'eſprit de ceux au milieu desquels ils arrivoient? Eſt-ce connoître le cœur humain que de ſuppoſer que des hommes témoins de ces merveilles, n'en ont point été touchés, lorſque nous voyons tous les jours que le ſimple bruit populaire d'un prodige ou ſuppoſé ou qui n'eſt qu'un événement commun, eſt capable de remuer des provinces entieres?

Mais enfin direz-vous, ma chere *Leucippe*, s'il n'y a aucune religion véritable, ſi l'on ne peut même ſuppoſer raiſonnablement l'exiſtence d'une divinité ou d'une cauſe univerſelle diſtinguée de l'univers, par qui cet univers eſt-il gouverné? par qui eſt-il conduit & conſervé? car après tout il en faut bien venir à une premiere cauſe.

Je ne vois point pour moi la néceſſité d'une telle conſéquence. L'univers eſt un aſſemblage d'êtres diffé-

rens qui agiſſent & réagiſſent mutuellement & ſucceſſivement les uns ſur les autres comme je l'ai déja dit. Je n'y découvre de bornes, ni par ſon étendue, ni par ſa durée; j'y appercois ſeulement une viciſſitude & un paſſage continuel d'un état à l'autre par rapport aux êtres particuliers qui prennent ſucceſſivement diverſes formes nouvelles; mais je n'y vois point une cauſe univerſelle diſtinguée de lui, qui lui donne l'exiſtence & qui produiſe les modifications des êtres particuliers qui le compoſent. Je crois même voir très-diſtinctement l'impoſſibilité d'une telle cauſe, je vous l'ai expliqué plus haut. Du reſte j'avoue que mon eſprit eſt trop foible & trop borné pour remonter longtems de cauſe en cauſe, loin de pouvoir parcourir une énumération qui n'eſt infinie que parce que l'on n'en peut trouver le terme; ainſi je m'enveloppe

tranquilement dans une ignorance que je ne rougis point d'avouer, & qui n'eſt point honteuſe, parce qu'elle eſt invincible.

Je ne crois point que cette ignorance donne aucun droit à ceux qui s'imaginent en ſçavoir davantage de m'aſſujettir à leur opinion, lorſque non ſeulement je ne puis appercevoir la vérité, mais lorſque tout ce que j'en vois c'eſt qu'elle implique contradiction. Ce ſeroit donner trop d'avantage à la préſomption, qui eſt le partage ordinaire de ceux qui n'ignorent que pour n'avoir pas examiné. Je m'en tiens au raiſonnement ſenſé de ces Indiens qui quoiqu'ils ne puſſent concevoir la méchanique de ces machines hydrauliques qu'on leur avoit portées, ne ſe croyoient point obligés d'avouer à leurs compatriotes que ces machines étoient des animaux. On n'a pu encore expliquer la cauſe du flux

& du reflux de la mer, ni celle qui fait que la pierre d'Héraclée (l'aimant) attire le fer, néanmoins on a droit de rejetter les ſuppoſitions que l'on a imaginées pour rendre raiſon de ces effets; parce que ces ſuppoſitions ſont abſurdes. Conduiſons-nous ainſi à l'égard de la cauſe qui ſoutient l'univers, contentons-nous d'en rejetter les chimeres que l'on nous débite ſur ce ſujet, & ne nous embarraſſons point de mettre une autre opinion à la place de celle que nous quittons; la ſageſſe doit nous apprendre à ſupporter tranquillement un pareil vuide: il eſt tant de connoiſſances néceſſaires, ou du moins agréables que nous ſçavons acquérir aiſément, pourquoi nous inquiéter de ce qui ne nous regarde pas? Nous ſommes dans un vaiſſeau battu des vents & des flots, ſongeons à en diriger le cours de façon qu'il ſouffre le moins qu'il pourra; manœuvrons

de maniere que nous corrigions le vent s'il eſt poſſible, ſinon obéiſſons lui; ne nous amuſons pas à philoſopher ſur la cauſe phyſique qui le produit, occupons-nous ſeulement au milieu des hommes parmi leſquels nous nous trouvons placés dans cet inſtant, à nous conduire avec eux de façon que nous ſouffrions le moins de douleur & que nous goûtions le plus de plaiſir qu'il ſera poſſible; car enfin c'eſt à ces deux points que tout ſe réduit, fuir la douleur & chercher le plaiſir. Nous ſerions donc bien fous ſi nous ne nous occupions, comme le veulent les dévots, qu'à nous refuſer la jouiſſance raiſonnable des plaiſirs qui ſont ſous nos mains, & qu'à nous procurer les maux & les douleurs qui ne nous ſont point deſtinés: Tâchez de profiter de ceci, ma chere *Leucippe*; ſi la philoſophie eſt capable de prouver quelqu'avantage réel aux hommes, c'eſt

celui de leur apprendre à ne craindre que le danger, & à ne connoître d'autre danger que celui d'éprouver de la douleur.

Je vous connois trop, ma chere *Leucippe*, pour croire qu'en secouant le joug de la tyrannie religieuse, vous tombiez dans les excès, où l'on prétend que l'irreligion plonge ceux que l'on nomme Athées; les hommes sont toujours pour les mœurs tels que les rend leur tempérament naturel & la proportion qu'ont avec les passions les objets qui frappent leurs sens. Vous n'aurez jamais que des passions douces & languissantes; votre tempérament mélancolique pourra leur donner une force intérieure qui agira sur votre ame, mais elles ne se développeront jamais au dehors; & d'ailleurs la délicatesse de votre goût vous rend moins sensible à ces objets d'amour & d'ambition qui sont la source de tous les excès publics où se portent les per-

ſonnes de votre ſexe, & de ces emportemens par lesquels ſeuls elles peuvent donner atteinte à leur gloire.

Je ne vous ai point parlé ici de l'immortalité de l'ame ni de ce que nous devenons après la mort; c'eſt une choſe abſolument inconnue, auſſi bien que tout ce que les philoſophes ont imaginé ſur ſa nature, & ſur la diſtinction de l'homme en deux ou trois ſubſtances; toutes leurs différentes opinions n'ont aucun fondement. Tout ce que l'on en peut dire de raiſonnable, c'eſt que de même qu'avant notre naiſſance nous n'étions certainement pas ce que nous ſommes maintenant, & que ces deux manieres d'être ne ſont point liées de ſorte qu'il reſte un veſtige ſenſible de leur liaiſon & du paſſage d'un état à l'autre, de même auſſi il eſt très-probable qu'après la mort nous continuerons à la vérité d'exiſter, mais que nous deviendrons un nouvel être dont les modifications

n'auront pas plus de rapport à celles de notre état actuel que ces dernieres en ont avec les modifications antérieures à la naiſſance. Nous avons exiſté pendant pluſieurs mois dans le ſein de nos meres, tout le monde en eſt convaincu, quelle idée en avons-nous? Y a-t-il quelqu'un qui ait gardé le ſouvenir de ſon entrée dans le monde & des impreſſions qu'ont fait ſur lui les objets de ſa naiſſance? A-t-on même quelque idée de ce qui nous eſt arrivé pendant nos premieres années? Puiſque nous ſommes forcés d'avouer que ces choſes nous ſont inconnues, quoiqu'elles faſſent partie de notre état actuel, ne rougiſſons point d'ignorer ce qui nous arrivera lorſque nous ſerons paſſés dans un autre état par la mort; regardons tout ce que les philoſophes débitent là-deſſus comme des choſes avancées ſans preuves & deſtituées de fondement. Leurs différentes hypotheſes n'ont pas plus d'auto-

rité que les fables débitées par les Poëtes au ſujet du Tartare & des Champs Elizées. J'accorderai ſans peine que ces fictions ſont non ſeulement très-ingénieuſes, mais encore très-avantageuſes au genre humain.

Le commun des hommes eſt trop corrompu & trop inſenſé pour n'avoir pas beſoin d'être conduit à la pratique des actions vertueuſes, c'eſt-à-dire utiles à la ſociété, par l'eſpoir de la récompenſe, & détourné des actions criminelles par la crainte des châtimens; c'eſt-là ce qui a donné naiſſance aux loix, mais comme ces loix ne puniſſent ni ne récompenſent les actions ſecrettes, & que dans les ſociétés les mieux réglées, les coupables puiſſans & accrédités trouvent le ſecret de les éluder, il a falu imaginer un tribunal plus redoutable que celui du magiſtrat. On a ſuppoſé qu'à la mort nous entrions dans une nouvelle vie, dont le bonheur ou le malheur dépen-

doient de notre conduite avant la mort. Elle ſera examinée, nous dit-on, par un juge inflexible, auquel toutes nos actions, même les plus ſecrettes, ſeront connues. Un bonheur éternel & au deſſus de tout ce que nous avons éprouvé de plus voluptueux, ſera le partage des gens de bien, tandis que des tourmens effroyables ſeront employés à punir & à expier les crimes des méchans.

Cette opinion eſt ſans doute le plus ferme fondement des ſociétés, c'eſt elle qui porte les hommes à la vertu & qui les éloigne du crime. Tant qu'on ne l'employera que pour le bonheur public, je la regarderai comme une erreur utile que les honnêtes gens doivent reſpecter, qu'ils doivent même inſpirer à ceux qui ont beſoin de ce motif pour être gens de bien.

Mais ſi la ſuperſtition s'emparant de cette opinion, vouloit l'employer pour troubler le repos des ſimples,

& pour les remplir de vaines terreurs, ſi des hommes ambitieux vouloient s'en ſervir pour étendre leur empire ſur les eſprits & pour les aſſujettir comme nous le voyons ſi ſouvent; ſi l'on faiſoit dépendre le bonheur & le malheur de cette vie future, non pas de l'altération ou de l'inobſervation des loix établies pour le bien des ſociétés, mais de la pratique des cérémonies religieuſes, de la croyance de certains dogmes oppoſés à la raiſon & de la ſoumiſſion à ceux qui ſe prétendent les Envoyés & les Confidens de l'Etre ſuprême, alors la ſageſſe & la raiſon nous ordonnent de leur réſiſter & de tout tenter pour desabuſer ceux qu'ils veulent ſéduire. Dès que cette erreur ceſſera de faire le bonheur de la ſociété, non ſeulement elle ceſſera d'être indifférente, mais elle pourra devenir pernicieuſe par cela-même qu'elle eſt un motif capable de remuer les peuples plus

puiſſamment que ne font les loix & la crainte du magiſtrat politique.

Il ne ſerviroit de rien d'alléguer en faveur de cette opinion, qu'elle eſt reçue chez toutes les nations policées, & même chez la plus grande partie des barbares, ſon univerſalité n'eſt pas une preuve de ſa vérité; il y a des erreurs communes qui ſont une ſuite comme néceſſaire de l'imperfection de notre eſprit & dans leſquelles tombent tous ceux qui voudront tenter de franchir les bornes que la nature a miſes à nos connoiſſances. Cette opinion eſt de ce genre, & même elle a cet avantage, que l'intérêt de la ſociété demandant qu'elle fût répandue partout, les politiques ſe ſont fait un devoir de s'oppoſer à ce qui pourroit la détruire.

Perſonne ne pouvant ſe former d'idée de l'anéantiſſement, ou de la deſtruction totale de la matiere des êtres, tous les hommes ont dû con-

cevoir la mort comme le paſſage à une nouvelle maniere d'exiſter, & il ſeroit comme impoſſible de trouver des peuples chez leſquels l'opinion commune ne donnât pas une eſpece d'immortalité à nos ames. D'une autre côté, comme il n'y a que les eſprits vraiment raiſonnables qui puiſſent ſupporter le vuide où nous laiſſe notre ignorance ſur la nature de cet état dans lequel nous paſſons à la mort, & que ces eſprits raiſonnables ſont rares, on a dû chercher à remplir ce vuide fatigant par quelque hypotheſe fondée ſur ce que l'on pourroit imaginer de cet état futur.

Notre imagination, quelqu'étendue qu'on lui ſuppoſe, eſt toujours réduite à nous repréſenter les choſes que nous avons déja vues & à nous rappeller les ſenſations que nous avons déja éprouvées. Elle peut à la vérité unir les choſes que nous avons toujours vues ſéparées, & ſéparer celles

que nous avons vues unies; elle forme de nouveaux assemblages de qualités, mais elle ne peut nous offrir de nouvelles qualités & de nouvelles modifications.

Toutes les hypotheses que l'imagination a pu enfanter sur la nature de cet état futur, l'ont représenté comme une nouvelle vie & comme une répétition de ce qui nous arrive dans celle-ci. Elles nous promettent les mêmes plaisirs & nous menacent des mêmes peines.

Puisqu'il n'a pas été possible de varier le fond de cette hypothese & que les barrieres opposées par la nature elle-même aux efforts de l'esprit humains, ont dû retenir tous les hommes dans les mêmes limites, il ne faut pas regarder comme une preuve de la vérité de l'opinion commune, son universalité & son uniformité.

Vous êtes trop sensée, ma chere *Leucippe*, pour vous laisser effrayer

par les vains phantômes de l'imagination des Poëtes, qui n'ont de réalité que dans l'esprit d'une populace timide & superstitieuse. Vous sçavez faire usage de votre raison pour les dissiper, & pour vous garantir des effets de cette illusion si funeste au repos des personnes timides. Ce seroit en vain que nous nous glorifierions de posséder cette raison, si nous ne la faisions servir à nous rendre heureux, & à nous procurer cette tranquilité d'ame & ce repos intérieur qui constitue la félicité pure & sans trouble que nous promet la véritable philosophie ; elle n'est pas capable d'augmenter nos plaisirs, mais seulement de régler nos desirs & nos craintes, & de détruire les vaines terreurs dont notre imagination se remplit; son objet est de nous ramener à vivre selon la nature & de nous délivrer de l'empire de l'opinion. FIN.

LA MOÏSADE.

J'ai parcouru toutes les contrées de l'univers, j'ai examiné les mœurs, les usages, les coutumes de tous les pays qui le composent, & partout j'ai vu la superstition, les prestiges, l'intérêt, le préjugé, l'orgueil même tenir lieu de toute Religion. J'ai rencontré l'homme partout, & n'ai trouvé Dieu nulle part.

Plein de mille idées confuses & accablantes, incapable de concevoir un infini, & de me comprendre moi-même; choqué de toutes parts ou d'un culte ridicule qu'abjure le bon sens, ou d'une Religion absurde qui anéantit toute Divinité, j'étois prêt à n'admettre que l'existence des choses sensibles & palpables, lorsque tout-à-coup j'entends parler d'une nation qui n'adore qu'un Dieu, & pour Dieu, qu'un

pur Esprit, qu'un Etre simple, qu'un Etre souverainement parfait. Je cours, je vole parmi les Juifs dans l'espérance de trouver enfin la vérité.

Je veux être instruit, je demande des Livres, je lis; que de grandeur, que de puissance, que de merveilles!

Il ordonne: & aussitôt des esprits dégagés de toute matiere, des hommes composés d'un corps & d'un esprit, vivent, pensent, agissent.

La Terre, cette masse énorme suspendue dans la vaste étendue des airs, les Cieux, les Astres qui l'éclairent, les Mers qui l'environnent, les Fleuves qui l'arrosent, les Animaux, les Plantes, tout sort du cahos, tout suit par un pouvoir irrésistible ce premier mouvement que la main du Tout-puissant lui a imprimé, tout concourt à former un ordre parfait, tout parle, tout annonce un Ouvrier intelligent, un Créateur tout-puissant.

C'eſt ici, dis-je en moi-même, où je dois terminer ma courſe. Je vais trouver ici un vrai Dieu, un culte parfait, une morale ſaine, des principes certains, des hommes raiſonnables; quoi de plus heureux!

Je continue cependant ma lecture; ah! que je ſuis trompé! Cette admirable perſpective qui avoit d'abord ravi mon eſprit & enchanté mes ſens, ces idées pures & conſolantes qui avoient enflammé mon cœur & presque ſatisfait ma raiſon, tout ce ſublime diſparoît pour ne faire place qu'à des objets hideux & révoltans. En parcourant ce livre reçu, dit-on, des mains de Dieu par l'entremiſe de ſon Serviteur Moïſe & de ſes autres Prophêtes, je ſuis indigné d'y trouver des traits qui bleſſent la grandeur & la Majeſté Divine, & qui me le dépeignent auſſi mauvais qu'il doit être bon. Tout me révolte, je crois

errer dans le champ de l'impoſture ; tout porte le ſceau du fanatiſme ; tout eſt marqué au coin de l'impertinence & du ridicule, de la cruauté & de la barbarie.

Dieu trace ſur le front d'un des Enfans du premier homme les traits de ſa colere, fait couler dans ſon cœur le poiſon de l'envie, de la rage contre ſon frere, & le rend pour toujours l'objet de l'exécration de ceux qui doivent naître de lui ou de ſon pere.

Dieu ſe repent d'avoir crée l'homme, *penitet*. Quel blaſphême ! quoi ! Dieu ſeroit-il comme l'homme qu'il a créé, imparfait, borné, changeant, capricieux ? Auroit-il pu, par défaut de connoiſſance & de capacité, former un ouvrage mauvais, & s'expoſer, faute de ſageſſe & de prudence, à ſe repentir d'une faute réelle ? Seroit-il Dieu en même temps, & ne le ſeroit-

il pas? quelle horrible impiété, quel monstrueux paradoxe!

L'univers entier est à peine sorti du néant & des mains de son Créateur, & déjà je vois les Cieux s'écrouler, se dissoudre. Il ouvre ses cataractes, une mer affreuse couvre aussitôt la surface de la terre, renverse, détruit tout; l'univers est enséveli sous ses ondes, tout ce qui vivoit périt.

Un seul homme trouvé juste parmi tous les hommes, échappe avec sa famille à la destruction générale de tous ses semblables. Dieu qui a connu sa faute & s'en est repenti en se vangeant sur l'ouvrage de ses mains, va sans doute la réparer, en formant le cœur des nouveaux hommes qu'il va faire naître. Leur arrêt est déjà porté. Une yvresse profonde plonge Noé dans un profond sommeil; un de ses enfans (Cham) le surprend dans une posture indécente & fait de cette postu-

re un badinage auprès de ſes freres. Noé qu'inſpire ſon Dieu, apprend à ſon réveil la conduite de ſon fils. Il entre en fureur & maudit Cham avec toute ſa poſtérité. Ah! Cham! qu'as-tu fait & pourquoi es-tu né? Tes deſcendans qui formeront la plus grande partie du monde, ſeront néceſſairement réprouvés, & ton imprudence a produit plus de mal que ton Dieu n'a jamais fait de bien.

Mais les années & les ſages avancent. Je vois paroître avec gravité de grands perſonnages qui n'ont ſçu dans leur temps que garder des troupeaux, de vénérables Patriarches, l'ornement de l'hiſtoire & de leur ſiecle.

Dans la ſuite Abraham, Pere des Croyans, modele de la foi des Juifs & des Chrétiens, eſt le ſeul ſur qui Dieu parmi tous les peuples qu'il laiſſe dans l'erreur, & qu'il punit pour n'avoir pas les lumieres qu'il leur refuſe, jet-

te par bonté un regard favorable. Il lui parle & se communique à lui. Il lui développe l'avenir. Dieu doit sortir de ses descendans; mais il veut s'assurer de la fidélité d'un homme qu'il veut élever si haut, il veut une obéissance aveugle: Il lui ordonne donc, pour l'éprouver, d'immoler son fils unique. Quelle épreuve! Abraham qui ne connoît point les desseins de son Dieu, fait taire ses entrailles de pere, repousse une mere tendre qui demande grace pour un innocent, étouffe tous les sentimens de la nature & de la pitié, & monte par toutes les horreurs au comble de la perfection; il se dispose à obéir. Déja l'Autel est dressé, le bucher préparé, la flamme est toute prête. La victime s'offre, la vue de son sang qu'il va verser le touche; il sent qu'il est pere, il tremble, il craint, il hésite, il combat, il fait un dernier effort de

cruauté, il triomphe enfin & leve le bras pour égorger Isaac, & va frapper..... Arrête, monstre, arrête : ton Dieu t'aime, & je te déteste.

Isaac échappé à la vertu féroce d'un pere dénaturé, après un grand nombre d'années passées sans éclat, infirme, aveugle & cassé de vieillesse, va rejoindre ses ayeux parmi les morts. Mourra-t-il sans donner une idée de son Dieu ? Deux Enfans, ennemis déclarés dans les entrailles même de leur mere, vont le faire connoître. Dieu, le Dieu d'Isaac choisit Jacob qu'il aime pour en faire un sujet heureux & l'usurpateur du pays qu'arrose le Jourdain ; & abandonne Esaü qu'il déteste, pour en faire une victime de sa colere.

Dieu bon, Dieu juste, aimez Jacob, vous le pouvez, sans donner atteinte à votre existence. Mais n'est-ce pas déjà trop qu'Esaü naisse cri-

minel à vos yeux, ſans ajouter encore à ſon malheur une haine particuliere qu'il n'a point méritée? Attendez qu'il vive, qu'il penſe, qu'il puiſſe pécher; alors qu'il ſoit en butte à vos coups, on jugera de ſes crimes par les maux dont vous l'accablerez. Mais il n'eſt pas encore né, il n'a pas encore pu vous offenſer. C'eſt trop parler. Iſaac va expirer. Levez-vous, mon pere, dit Jacob à Iſaac, je ſuis votre fils bien-aimé, votre fils Eſaü, prenez, mangez le gibier que je vous ai préparé & donnez-moi votre bénédiction. Ce ſont bien les mains d'Eſaü, dit Iſaac, mais c'eſt la voix de Jacob.

Ne craignez rien, Iſaac, béniſſez cet impoſteur, ce fourbe qui veut s'élever ſur la perte de ſon frere. Votre Dieu qui le conduit auprès de vous, ratifiera votre bénédiction, le comblera de gloire & le fera pere d'un

grand peuple. Que vous êtes heureux, Jacob ! si j'étois maître du tonnerre, je vous écraserois d'un coup de foudre. Mais la sentence est prononcée. L'amitié du Très-Haut, la rosée du ciel, la graisse de la terre, seront votre partage. Vos descendans égaleront le nombre des Etoiles du Firmament. Votre nom sera l'effroi de toutes les nations, & l'infortuné Esaü qu'un tendre respect a toujours rendu attentif aux ordres de son pere, qui s'est fait un plaisir de lui obéir & un bonheur de lui plaire, Esaü sera l'esclave de son frere & l'ennemi éternel de son Dieu.

Mais quel spectacle affreux s'offre à mes yeux ! Est-ce un Dieu qui parle ou qui agit ? Sont-ce des hommes que l'on extermine ? Le ciel va-t-il se confondre avec la terre ? L'univers va-t-il rentrer dans le néant ? Dieu veut écraser l'Egypte ; il lui faut un

prétexte, il en trouve. Allez, dit Dieu à Moïse: dites à Pharaon, je suis celui qui est, *Ego sum qui sum.* Je vous ordonne de laisser à mon peuple la liberté de sortir de vos Etats pour venir sacrifier dans le désert. Hommes, Femmes, Enfans, Vieillards, Troupeaux, je veux tout, & veux être obéi. Pharaon ne vous écoutera point; sa sentence est prononcée, il faut qu'il périsse. Je veux déployer mon bras redoutable & faire fondre sur l'Egypte les trésors de ma fureur. J'ai formé le cœur de l'homme; j'en suis le maître; je le meus, je le fais agir comme il me plaît; j'endurcirai celui de Pharaon, pour qu'il ne m'obéisse point. Pharaon endurci & nécessairement rebelle aux ordres de Dieu, mettra par sa désobéissance ma justice à couvert de tout reproche. Allez, ne craignez rien, je serai partout avec vous, & l'on con-

noîtra que je ſuis le Seigneur votre Dieu.

Moïſe, de ſimple Berger devenu Miniſtre du Très-Haut qu'il dit avoir vu dans un buiſſon, la face cachée & ne lui montrant que ſon derriere, Moïſe, dis-je, plein de la fureur de ſon Dieu, ſe tranſporte à la Cour de Pharaon, pour y annoncer inſolemment les ordres de ſon Dieu. Pharaon que la volonté toute-puiſſante d'un Dieu invincible a mis dans la néceſſité d'être coupable, rejette Moïſe, ſes ordres & ſon Dieu. Moïſe éclate, Dieu frappe, & déjà je vois des rivieres de ſang arroſer les campagnes & mettre des peuples entiers dans la néceſſité de mourir de ſoif ou de s'empoiſonner.

Des inſectes de toutes eſpeces forment dans l'air un nuage épais que ne peuvent percer les rayons du ſoleil, & fondent enſuite ſur la terre qu'ils

dépouillent de toutes ſes richeſſes.

Des grêles affreuſes écraſent, enlevent ce que les inſectes avoient épargné. Le ciel eſt tout en feu ; le tonnerre gronde, la foudre éclate de toutes parts, & des flammes dévorantes achevent de détruire ce qui ſubſiſte encore.

Troublé, ſaiſi d'horreur, je me ſauve, & tout-à-coup des ténebres palpables me ſurprennent, m'environnent, me plongent dans la nuit la plus noire. La lumiere paroît enfin. Quel objet frappe ma vue ! Le Roi, les grands, les peuples, tout eſt couvert d'ulceres. Je ne vois partout que des hommes hideux qui ſe fuyent les uns les autres, des millions de malheureux qui ne connoiſſent le Roi que par les impôts qu'on leur fait payer de ſa part & qui portent néanmoins la peine de ſon crime & d'un crime involontaire.

L'orage ſe diſſipe, un autre ſucce-

de. Une peſte générale enlève un chef à chaque famille. Le Trône, la Ville, la Campagne, rien n'eſt épargné. Les animaux mêmes qui ne penſent point, qui ne ſont point coupables, périſſent & ſemblent en expirant accuſer le Ciel de cruauté; les plaintes, les cris, la mort, l'horreur regnent de toutes parts.

Sortez, peuple d'Iſraël; ſortez de l'Egypte, prenez, volez, pillez aux Egyptiens à qui vous devez la vie, le peu de richeſſes que leur a laiſſé votre Dieu inhumain; & après avoir tout ſaccagé, ſauvez-vous, Brigands, dans les déſerts.

Mais l'Egypte poſſede encore une poignée d'hommes. Le Dieu de Jacob leur laiſſera-t-il la liberté de vivre? Ils vont bientôt ceſſer d'être, ils ne ſont déjà plus. Je les vois ſur une mer orageuſe, Pharaon à leur tête, flotter au gré des vagues, avec

leurs chevaux, leurs chars, & leurs équipages. Un vent favorable les pouſſe ſur le rivage & donne aux Enfans de Jacob les tréſors qu'ils n'ont pu enlever.

Chantez, Moïſe, chantez les louanges de votre Maître, que le peuple ſe proſterne, & tous enſemble célébrez la puiſſance, mais ſurtout la miſéricorde & la tendreſſe infinie de votre Dieu qui vient d'éclater par la perte de ſes enfans.

Une colonne de feu brille ſur ma tête, le jour paroît & tout-à-coup ce feu ſe change en un nuage épais, qui ſans priver de ſa lumiere garantit de la trop grande ardeur du ſoleil. Suivons ce nuage & ce peuple qu'il va conduire.

J'entre dans le Déſert. Quelle vaſte ſolitude! deux millions d'hommes ſortent de l'Egypte; quel lieu plus propre à leur ſervir de tombeau! Sur le

haut d'une montagne, au milieu des éclairs, au bruit du tonnerre paroît avec éclat porté sur les nues un Légiſlateur nouveau. Dieu lui-même, environné de toute sa gloire, donne ses ordres à Moïse & grave sur deux tables de pierre ses loix suprêmes dont il rend dépositaire le chef d'Israël. Moïse, plein de l'esprit de son Dieu, instruit de ses devoirs, quitte à peine son maître qu'il entend de la montagne sainte des cris de joie & le son de plusieurs instrumens. Un veau d'or élevé par le peuple, de l'aveu de son frere Aaron, comme l'objet de son culte, est ce qui d'abord frappe sa vue. Que va-t-il faire? Il entre en fureur, & sacrilege par zêle il brise le dépot que lui a confié le Très-Haut. Sa frénésie ne se borne pas à cet excès. Que quiconque a du zêle pour le Seigneur, se joigne à moi, s'écrie-t-il: Une troupe de frénétiques se

se range à l'instant de son partie. Qu'on s'arme, qu'on marche au carnage, qu'on n'écoute ni la pitié ni le sang. Le Seigneur est irrité, il veut être vangé. Plus les victimes que vous immolerez vous seront cheres, plus Dieu sera satisfait.

Quelle force n'a point ce discours sacrilege! je vois les satellites de Moïse semblables à des tigres furieux, l'œil étincelant, l'air enragé, courir par le Camp d'Israël, voler de tente en tente & porter partout avec eux la fureur, la mort, le carnage, l'horreur. Hommes, Femmes & Enfans, tout tombe sous le fer meurtrier des Esclaves de Moïse. Le zêle pour leur Dieu les anime. Dieu lui-même les agite: ils ne sont plus des hommes, mais des monstres furieux, insensibles à la vue des membres palpitans & du sang de leurs plus proches parens; les cris lamentables

de ceux-ci ne se font plus entendre à ces cœurs féroces que la rage de leur Dieu transporte. Ici coule le sang d'un fils massacré par son pere, là fument encore les entrailles d'un pere égorgé par son fils; plus loin un époux sanguinaire & dénaturé poignarde du même coup & son innocente femme & le fruit malheureux qu'elle porte. Vingt-trois mille hommes périssent dans cet affreux carnage.

Arrêtez, Enfans de Lévi, le soleil refuse d'éclairer vos forfaits, & votre Dieu veut épargner le reste du peuple pour l'exterminer dans un autre temps. Venez recevoir les bénédictions que méritent vos crimes. Soyez bénis du Très-Haut, vous que sa gloire intéresse; que la rosée du Ciel tombe sur vos terres humectées du sang de vos proches; que l'huile & le vin soient chez vous en abondance; soyes riches en moissons & en

troupeaux; que vos descendans peuplent la terre, & que leur nombre soit comparable aux grains de sable & aux atomes.

Mais fuyons ce triste séjour. Les cris des assassins, les plaintes des mourans, le sang des morts le rendent trop affreux.

Hauts, fiers, généreux, entreprenans, Dathan & Abiron reprochent avec respect & soumission à Moïse sa fourberie, son orgueil extrême & le pouvoir qu'il veut usurper sur Israël. Dathan & Abiron, vous périrez; mais périrez-vous seuls? non: vos femmes, vos enfans, vos troupeaux, tout ce qui vous appartient périra avec vous. La terre s'entr'ouvre & déja je ne vois plus les ennemis de Moïse. Les Enfans de Jacob murmurent; ils suivront Abiron. Des Serpens monstrueux, sortis des entrailles de la terre par l'ordre du Ciel, jettent par-tout l'effroi

& la consternation, & ne laissent la vie qu'à une poignée d'hommes, que la peste va bientôt détruire. Je les apperçois déja foibles, pâles, livides & expirans sont les coups redoublés d'une Divinité terrible.

L'œuvre est consommée; l'Egypte est anéantie; les Enfans de Jacob sont descendus chez les morts; Ministres & Prêtres du Très-Haut, Moïse & Aaron vont bientôt n'être plus. Deux hommes restés seuls des Esclaves de l'Egypte vont conduire les Enfans des morts dans une terre si souvent promise & si chérement achetée.

Petits-fils d'Abraham, d'Isaac & de Jacob, écoutez pour la derniere fois votre Chef que vous allez perdre: *Hæc dicit Dominus.* Voici les décrets de l'Eternel. Vous avez vu périr vos peres, & vos enfans à leur tour seront étouffés sur vos cendres. Vous avez des Juges; vous aurez des Rois. Ju-

ges, Rois, Peuples, tout sera exterminé. La guerre, l'esclavage, la peste, la famine & la lepre seront votre partage. On vous aura vus riches, puissans, redoutables, l'effroi des nations. Sans Rois, sans Prêtres, sans Sacrifices, sans Loix, errans par toute la terre, on vous verra l'opprobre des autres nations, le rebut & l'exécration des hommes.

Quelle tendresse dans un Dieu souverainement bon! quelle modération dans un Dieu souverainement juste, sage & miséricordieux, pour un peuple qu'il a choisi, qu'il a conduit, qu'il chérit par prédilection sur tous les autres peuples, pour lequel il avoit épuisé les trésors de sa providence & fait agir tous les ressorts de son pouvoir suprême jusqu'à interrompre l'ordre immuable de la nature entiere! Est-ce bien-là le Dieu de l'univers, le Dieu que je dois reconnoître & ado-

rer ? Ai-je en effet trouvé la vérité que je cherche ?

Meurs, Moïse, meurs, Tyran destructeur. Que le ciel t'écrase de ses foudres vengeurs ; que la terre irritée comme le ciel, de ta perfidie & de ta cruauté, s'entr'ouvre sous tes pas criminels & t'engloutisse, monstre abominable, dont l'haleine empestée a soufflé sur toute la surface de la terre les semences empoisonnées du plus horrible & du plus détestable fanatisme dont elle est encore malheureusement infectée ; que ta mémoire abominable reste en horreur dans tous les siecles & chez tous les hommes, & périssent ceux qui la révérent !

Et vous, peuple furieux & insensé, hommes vils & grossiers, dignes Esclaves du joug que vous portez.., allez, reprenez vos Livres, & éloignez-vous de moi.

RÉFLEXIONS.

Ce Libelle, plus rempli d'invectives & de fleurs de rhétorique que de bonnes raisons, ne laisseroit pas cependant de faire quelque impression sur un esprit qui ne seroit pas encore bien affermi dans les principes de la Religion Chrétienne. C'est pourquoi il faut faire attention que la plupart des faits qu'il rapporte, ne sont envisagés que du mauvais côté, & que s'il y en a quelques-uns qui paroissent contraires à la raison & injurieuses à la Divinité, il faut se souvenir que Dieu est impénétrable dans la plupart de ses desseins, & qu'il n'appartient pas à l'homme dont l'intelligence est si bornée, de vouloir pénétrer avec tant de témérité jusqu'au sanctuaire de cette Divinité inaccessible, pour lui faire rendre compte de ce qu'elle a voulu faire dans le temps. Les choses

les plus simples sont au dessus de l'homme. Pourquoi voudrions-nous comprendre les décrets mystérieux de la Divinité ? contentons-nous de nous taire & d'adorer.

REPLIQUE.

Je n'ai jamais attaqué la Religion que je respecte ; mais j'ai attaqué la superstition qui en prend le masque & qui la défigure. Avant que de semer de bonnes graines dans un terrein, il faut en arracher les ronces & les épines. Il faut que le Philosophe prépare les esprits, afin que le Théologien ait plus de facilité à les éclairer & à les convaincre.

FIN.

ERRA-

BIBLIOTHECA

ERRATA.

LETTRE du TRADUCTEUR

Pag. 1.	ligne 9.	garde	—	*lisez* garder

PREFACE

4.	— 17.	j'apprſi	—	— j'appris

THRASIBULE à LEUCIPPE.

Pag. 22.	ligne 2.	exigeoient-elles	*lisez*	exigeoit-elle
35.	— 14.	diſtinguerons	—	diſtinguons
51.	— 8.	allégorie	—	allégories
54.	— 7.	elles	—	— ils
61.	— 5.	leur	—	— leurs
71.	— 22.	& que la	—	— & la
75.	— 8.	Elianus	—	Uranus
86.	— 22.	tout	—	— tour
91.	— 12.	pubilé	—	— publié
96.	— 22.	de laquelle	—	laquelle
99.	— 19.	Livrés	—	Livres
122.	— 2.	ſubſiſtent	—	ſubſiſtant
134.	— 4.	lun	—	— l'un
147.	— 3.	preceptions	—	perceptions
158.	— 3.	ſent	—	— ſens
231.	— 3.	pouvent	—	peuvent
236.	— 5.	ſont	—	— ſous

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Libr
University of
Date du

a39003 009525691b